

Rapport annuel aux actionnaires 2021

AVOIR LE CRAN
DE FAIRE
UNE DIFFÉRENCE

DANS LA VIE
COMME EN AFFAIRES

Revue des activités

- 2 Résultats financiers
- 3 Faits saillants de 2021
- 4 Pour un monde sans obstacles
- 5 Message du président du conseil
- 6 Une banque nord-américaine
- 7 Message du chef de la direction
- 10 Ambition carboneutralité
- 12 Le numérique au premier plan
- 14 Nos engagements audacieux
- 16 Conseil d'administration et Comité de direction

Rétrospective financière

- 17 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements
- 18 Rapport de gestion
- 122 Données complémentaires
- 139 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 140 Rapport des auditeurs indépendants
- 143 Rapports du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant
- 146 États financiers consolidés
- 151 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 136 Glossaire de termes financiers
- 212 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
- Information à l'intention des actionnaires

Une banque portée par une raison d'être...

BMO est un fournisseur nord-américain de services financiers diversifiés fier de ses 204 ans d'histoire et doté d'une stratégie claire pour l'avenir. Guidés par nos valeurs et motivés par une raison d'être bien ancrée, nous servons plus de 12 millions de clients par l'intermédiaire de trois groupes d'exploitation intégrés : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Marchés des capitaux et BMO Gestion de patrimoine.

Notre Banque vise à être novatrice et agile et à avoir un avantage concurrentiel unique dans un monde en rapide évolution. Nous sommes guidés par plus de 12 millions de clients – des particuliers, des familles, des entreprises, des clients institutionnels et des collectivités – qui nous inspirent à faire croître nos activités, à créer de la valeur pour nos actionnaires et à favoriser un changement social positif.

Plus de

12 millions

de clients dans le monde

8^e banque

en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif

Actif total de

988 milliards de dollars

1817

Première banque canadienne, fondée en 1817

Une banque prête pour l'avenir

Alors que le monde sort d'une crise transformatrice et que l'économie reprend du poil de la bête, BMO n'a jamais été aussi bien positionné pour poursuivre sa croissance. Une forte lancée opérationnelle, une fidélisation de la clientèle de premier ordre, une gestion des risques fondée sur des données, une souplesse pour tirer parti de la force de notre capital – voilà les composantes d'une banque prête pour l'avenir.

Nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs grâce à des produits et à des services axés sur le numérique, conçus pour la rapidité, la commodité et l'efficacité, et optimisés par une approche humaine. Et nous favorisons une culture de réussite selon laquelle les employés à l'échelle de BMO agissent en adéquation avec nos décisions, ont le pouvoir d'agir pour entraîner des changements à long terme et obtiennent de la reconnaissance pour leurs efforts visant à faire progresser les priorités stratégiques de la Banque.

BMO a des ambitions audacieuses pour accélérer sa croissance en tant que banque nord-américaine de premier plan, et ainsi contribuer à la création d'une société plus inclusive, d'un avenir plus durable et d'une économie plus vigoureuse qui profite à tous.

Résultats financiers

Objectifs à moyen terme

Croissance du **BPA** ajusté de **7 % à 10 %**

RCP ajusté d'au moins **15 %**

Levier d'exploitation net ajusté d'au moins **2 %**

Ratios de fonds propres excédant les exigences réglementaires

Résultats financiers de 2021

Comptables¹ Ajustés¹

53,3 % 68,0 %

14,9 % 16,7 %

0,4 % 6,1 %

CET1² de 13,7 %

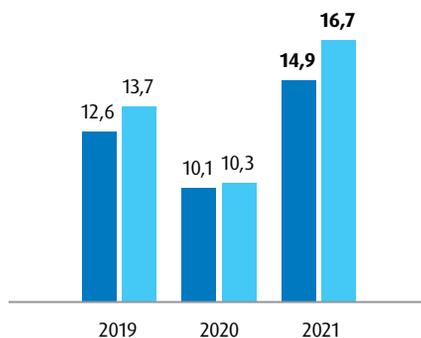
Croissance du bénéfice par action (%)

● Comptable
● Ajusté¹



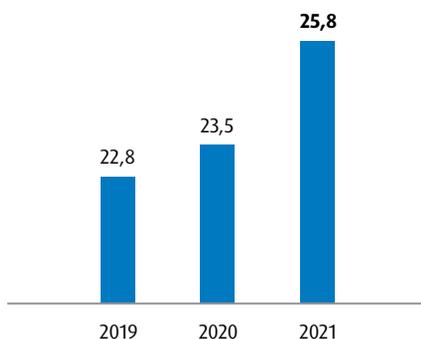
RCP annuel moyen (%)

● Comptable
● Ajusté¹



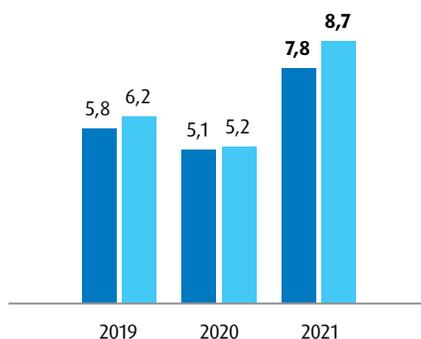
Revenus nets¹ (en milliards de dollars canadiens)

Comptables / Ajustés



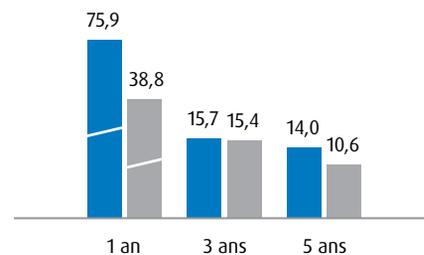
Bénéfice net (en milliards de dollars canadiens)

● Comptable
● Ajusté¹



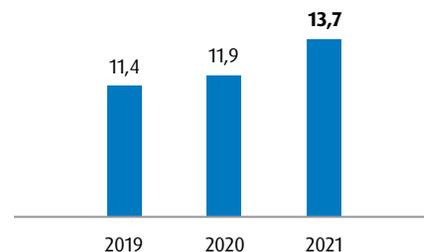
Rendement total des capitaux propres (%)

● BMO
● Indice composé S&P/TSX

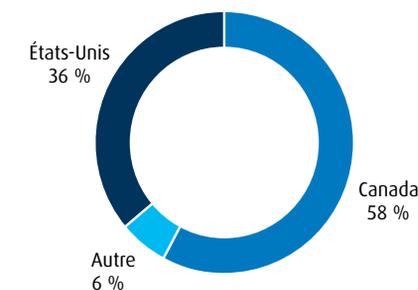


Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) (%)

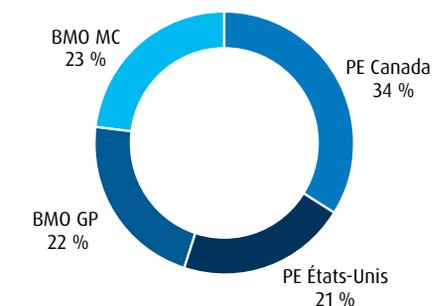
Comptable



Revenus nets comptables¹ par secteur géographique



Revenus nets comptables¹ par groupe d'exploitation³



¹ Les revenus nets et toutes les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières du Rapport de gestion. Pour ce qui est de la composition des mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, consulter le Glossaire de termes financiers du Rapport de gestion.

² Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) est présenté selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

³ Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 26 afférente aux états financiers fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Faits saillants de 2021

Des activités guidées par notre raison d'être

Nous figurons sur la liste d'Ethisphere des sociétés les plus éthiques au monde pour la quatrième année de suite, et à l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg pour la sixième année d'affilée.

Chef de file du secteur bancaire en matière de durabilité

BMO est l'une des deux seules banques nord-américaines à figurer à l'indice de durabilité Dow Jones Sustainability World Index et la banque la plus durable en Amérique du Nord selon Corporate Knights.

Diversifier notre haute direction

Aux États-Unis, nous nous sommes fixé l'objectif d'augmenter à 30 % la représentation des personnes de couleur dans les postes de direction – et nous avons fait plus des deux tiers du chemin.

Une ambition claire

Nous avons pris un engagement pour un avenir durable, et avons l'ambition d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.

Une société meilleure grâce à la finance

Que ce soit en tant que chef de file de l'obligation sociale de 100 millions de dollars de la ville de Toronto ou agent exclusif du prêt lié à la durabilité de Sandstorm Gold Royalties, nous faisons une différence sur le plan de la finance.

BMO EMpower

5 milliards de dollars américains pour les minorités

En nous attaquant aux obstacles à l'inclusion financière, nous créons des occasions de réussite pour les entreprises, les communautés et les familles issues de minorités aux États-Unis.

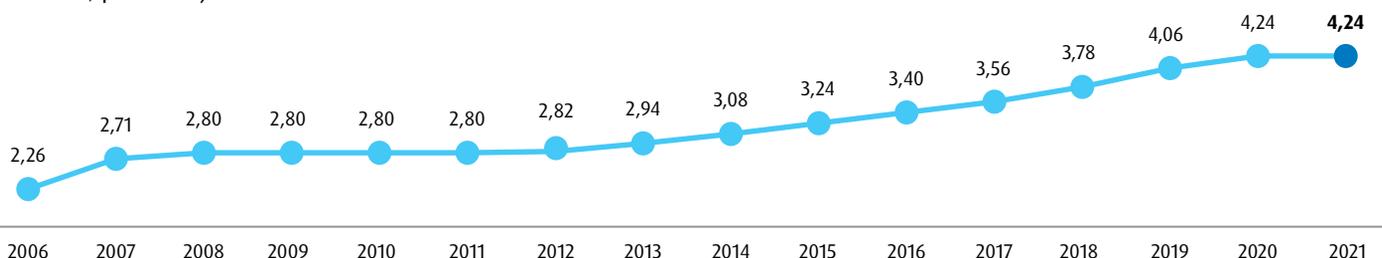
Logements abordables

Nous avons affecté 12 milliards de dollars au financement de logements qui répondent aux définitions de logements abordables admissibles à l'échelle du Canada, en appui aux aspirations de la SCHL à ce que chaque Canadien ait un logement qu'il peut se permettre d'ici 2030.

Dividendes versés depuis 193 ans

BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 193 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 3,2 % au 31 octobre 2021.

Dividendes déclarés (en dollars, par action)



Taux de croissance annuel composé



Nous traversons une période historique.

Alors que nos vies reprennent graduellement leur cours normal, notre génération a la chance de bâtir quelque chose de nouveau et d'éliminer les obstacles à la réussite. Nous pouvons transformer l'iniquité en occasion. L'exclusion en inclusion.

À BMO, nous unissons nos efforts pour qu'à mesure que le monde se reconstruit, tout le monde en profite.



> Vlatka Puljic
Ambassadrice BMO Générosité
Directrice générale, Gestion de projets
Services bancaires Particuliers
et entreprises Amérique du Nord
Chicago (Illinois)

Photo : Jacob Hand Photography

**George A. Cope**

Président du conseil

RÉCEMMENT, J'AI PRÉSIDÉ UNE RÉUNION du Conseil d'administration qui m'a paru extraordinaire, parce qu'elle était presque ordinaire.

Les administrateurs se sont réunis en personne.

Même si nous avons observé les protocoles liés à la COVID-19 – vaccination, dépistage, couvre-visage, distanciation physique et désinfection fréquente – et que nous étions installés en toute sécurité dans l'auditorium spacieux de L'Académie BMO, c'était la première fois en 18 mois que nous nous réunissions tous en personne. Il s'agissait de la fin de mon premier exercice complet à titre de président du conseil et, depuis ma nomination, toutes nos réunions avaient eu lieu virtuellement.

Dans mon esprit, c'était un indicateur du chemin que nous avons parcouru et du rétablissement progressif de notre monde après la pandémie. Même si tout est loin d'être terminé, nous considérons que les perspectives d'une forte reprise économique sont positives et de bon augure pour nos employés comme pour nos clients. Nous savons que la reprise pourrait prendre plus de temps à se faire sentir pour certains de nos clients, mais soyez assurés que nous serons à leurs côtés, comme nous l'avons été dans les pires jours de la pandémie. C'est une des façons d'incarner notre raison d'être, Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*.

Changer notre façon de travailler

Parmi les nombreuses choses qui ont changé dans la dernière année, aucune n'a été plus marquante pour BMO que la façon dont nos clients choisissent de faire affaire avec nous. Nous avons, bien avant la pandémie, jeté les bases de l'infrastructure qui transformerait BMO en une banque mettant le numérique au premier plan; cette transformation n'est pas encore terminée, mais elle est certainement bien avancée. Le Conseil d'administration est très satisfait du dynamisme de l'équipe de direction et de l'attention constante qu'elle accorde au soutien des clients, à l'évolution de notre façon de travailler et à l'accélération de la transformation numérique, comme l'explique Darryl dans son message aux actionnaires.

L'importance que nous accordons depuis longtemps à la durabilité – comme en témoignent nos principes de durabilité – s'est considérablement accrue au cours de la dernière année et il faut s'attendre à ce que cette

préoccupation demeure omniprésente alors que le monde est aux prises avec les changements climatiques et la transition radicale que nous devons tous entreprendre. BMO veut devenir le principal partenaire de ses clients dans la transition vers un monde carboneutre, et le Conseil d'administration est bien placé pour veiller au suivi de cette priorité.

Renforcer une équipe déjà solide

Trois changements importants ont été apportés à la composition du Conseil d'administration au cours de la dernière année. Dans le Rapport annuel de l'an dernier, j'annonçais le départ de **Ron Farmer**, l'un de nos administrateurs ayant siégé le plus longtemps au Conseil, qui s'est retiré lors de la dernière assemblée annuelle. Ses sages conseils et sa bonne humeur nous manquent toujours.

À cette même assemblée, nous avons accueilli deux nouveaux administrateurs : **Madhu Ranganathan**, d'OpenText Corporation, qui en plus d'être une véritable leader dans le secteur financier depuis plus de 30 ans, a une compréhension profonde du rôle de la technologie au travail, compétence si nécessaire aux entreprises à l'heure actuelle, et **Stephen Dent**, de Birch Hill Equity Partners, qui évolue depuis plus de 30 ans dans le secteur du capital-investissement et qui est un expert de la répartition du capital, de la planification stratégique, de la comptabilité et de la finance. Madhu et Steve ont déjà montré qu'ils apportaient beaucoup à notre Conseil.

Notre Conseil compte maintenant, parmi ses 13 membres, six femmes et sept hommes, ce qui traduit notre engagement en faveur de l'équilibre entre les sexes au sein du Conseil d'administration. De plus, comme l'an dernier, trois de nos quatre comités permanents sont présidés par une femme. Je tiens aussi à souligner que les États-Unis et le Canada sont tous deux bien représentés au sein du Conseil d'administration, ce qui témoigne de l'importance que nous accordons à notre forte compétitivité des deux côtés de la frontière – six de nos administrateurs sont Américains et sept, Canadiens. BMO tire environ 40 % de ses revenus des États-Unis et continue à considérer ce pays comme un marché présentant un potentiel de croissance important. À l'heure actuelle, l'actif de BMO lui vaut la huitième place en importance parmi les banques nord-américaines, et nos secteurs d'activité aux États-Unis sont ceux qui se développent le plus rapidement.

La stratégie de BMO porte ses fruits, et notre performance de l'an dernier illustre à quel point les employés de BMO constituent son meilleur atout. La culture de réussite qui prévaut à BMO est ancrée dans notre raison d'être et nous positionne favorablement pour la réalisation de nos grandes ambitions.

Tous les membres du Conseil d'administration vous remercient, vous, les actionnaires, de leur avoir accordé votre confiance pour la représentation de vos intérêts. En repensant à la dernière année, nous sommes très satisfaits des résultats financiers de la Banque et des progrès réalisés à l'égard de son engagement à bâtir un avenir durable. Ces réalisations attestent le travail acharné de notre équipe de direction et de nos employés, et nous les félicitons de cette autre année couronnée de succès.

George A. Cope

Une banque nord-américaine

Depuis 1818, date à laquelle nous avons ouvert notre première agence à New York, BMO envisage ses activités et son potentiel de croissance dans une perspective nord-américaine. Aujourd'hui, nos activités sont harmonisées sur le plan de la stratégie, de la raison d'être et de la marque, et nous sommes la seule banque à gérer tous ses groupes d'exploitation de manière intégrée des deux côtés de la frontière, ce qui nous permet de réaliser des gains d'efficacité, d'accroître notre portée et d'accélérer la mise en marché.

8^e banque

en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif.

Parmi les 10 premiers prêteurs commerciaux

en Amérique du Nord, grâce à une plateforme intégrée et à des capacités généralisées permettant d'accélérer la croissance de notre expertise et de notre présence dans les régions clés.

36 %

de nos revenus proviennent de nos activités aux États-Unis, qui représentent la région où BMO enregistre la plus forte croissance. Plus de 50 % de ces revenus sont réalisés en dehors de notre territoire principal du Midwest.

Plateforme nord-américaine des Solutions de trésorerie et de paiement **entièrement intégrée** offrant des solutions transfrontalières.

Capacités de dépôts numériques dans les **50 États**.

Recentrage des activités de gestion de patrimoine pour stimuler la croissance en Amérique du Nord.

Adoption d'une **architecture et de technologies infonuagiques**, déployées à l'échelle nord-américaine pour nos activités de Financement de matériel de transport, qui nous ont permis d'innover avec rapidité et efficacité, et souvent. La réussite de cette approche est maintenant mise à profit dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Faire une différence est ancré dans notre culture

90 % des employés à l'échelle de la Banque se sont engagés à verser 23 millions de dollars au cours de la dernière année pour soutenir Centraide et d'autres organismes de bienfaisance.

> Tour BMO
790, rue Water N, Milwaukee (Wisconsin)

Photo : Marty Peters Photography

**Darryl White**

Chef de la direction

NOUS ALLONS DE L'AVANT avec dynamisme et confiance alors que nous travaillons à bâtir une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir – axée sur l'efficacité, la rentabilité et la fidélité – portés que nous sommes par une culture de réussite et notre raison d'être.

Nous envisageons l'avenir avec optimisme. Partout dans le monde, les économies rouvrent à mesure que des vaccins sûrs et efficaces sont distribués aux populations et ralentissent la propagation de la COVID-19. Tandis que les collectivités que nous servons se rétablissent après la crise, nous nous employons à aider nos clients à reprendre leur élan et à améliorer leurs finances. Nous avons été témoins de leur résilience quand ils se sont adaptés pour relever les défis de la pandémie.

Et maintenant, le dynamisme de la reprise économique amène dans son sillage des occasions sans précédent de faire des progrès, ainsi que de créer une économie plus équitable et un monde plus juste. Chaque jour, nos employés s'activent dans leur collectivité pour soutenir nos clients pendant la reprise et au-delà, en ayant de grandes ambitions pour l'avenir et en étant inspirés par notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*.

Une force constante malgré les difficultés

Pour incarner sa raison d'être, BMO se doit d'être la banque la plus forte possible. Notre solide performance financière à long terme nous permet de faire une différence. À cet égard, l'année a été encourageante. La gestion supérieure des risques et la solide assise financière de BMO nous ont positionnés stratégiquement en vue de la reprise économique en 2021. Malgré la volatilité et les défis opérationnels hors du commun provoqués par la pandémie, nous avons offert une performance très concurrentielle. Nos activités diversifiées à l'échelle des Services bancaires Particuliers et entreprises, de la Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux nous ont permis d'obtenir de bons résultats bien équilibrés. Et nos investissements continus dans la technologie numérique, l'innovation en matière de produits et les capacités en matière de services-conseils se sont traduits par une fidélisation accrue de la clientèle.

Nous avons pris des mesures ciblées pour améliorer notre rentabilité à long terme en faisant preuve de rigueur dans notre approche de gestion des dépenses et de répartition du capital, et en investissant de façon

importante pour favoriser la croissance future de BMO. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en améliorant considérablement notre ratio d'efficacité, notre rendement des capitaux propres et notre levier d'exploitation positif au cours des trois dernières années. Compte tenu de notre performance supérieure continue en matière de gestion des risques et de notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 13,7 %, nous sommes bien positionnés pour croître et augmenter le rendement des capitaux propres.

Le retrait graduel de l'aide financière et des mesures de relance budgétaire conçues pour atténuer les difficultés économiques est un signe encourageant de la reprise économique. L'économie mondiale a fait preuve d'une résilience remarquable face à l'évolution des restrictions liées à la COVID-19 – et nos clients aussi. Maintenant que les taux de vaccination augmentent, les économies canadienne et américaine connaissent leur plus forte croissance depuis des décennies.

Au Canada, les petites entreprises – qui ont été les plus durement touchées par la pandémie – devraient mener la prochaine étape de la reprise. À l'automne 2021, le Canada avait pourvu de nouveau les trois millions d'emplois perdus au printemps 2020, la croissance de la participation des femmes au marché du travail menant le bal, alors qu'aux États-Unis, l'emploi rebondissait et la baisse du taux de chômage se poursuivait.

En 2021, la présence de BMO ne se limite plus au territoire du Midwest – elle s'étend à l'ensemble des États-Unis.

Malgré ces perspectives optimistes, la croissance a été tempérée par la hausse des prix de l'énergie ainsi que les perturbations des marchés du travail et des chaînes d'approvisionnement mondiales causées par la pandémie. Même si les dépenses sont stimulées par la demande refoulée et l'épargne accumulée des consommateurs, de nombreuses entreprises peinent toujours à revenir à leurs niveaux d'avant la pandémie. Cependant, puisque les économies mondiales font preuve d'une résilience continue, il y a lieu d'aller de l'avant avec optimisme.

Une banque nord-américaine

Depuis l'acquisition de Harris Bank en 1984, notre présence aux États-Unis croît de façon constante, et cette croissance s'est accélérée considérablement au cours de la dernière décennie. Nous avons étendu nos Services bancaires aux grandes entreprises à l'échelle nationale, dans 13 secteurs d'activité, et ouvert des bureaux à Atlanta, à Fort Worth, à Los Angeles, à Denver et à Orlando depuis 2019. Grâce à notre expansion, nous figurons désormais parmi les dix plus importants prêteurs commerciaux en Amérique du Nord. Nous avons fait croître les revenus des activités des Marchés des capitaux É.-U. de 47 % depuis 2019, et avons élargi nos capacités en matière de services bancaires numériques pour servir les clients dans l'ensemble des 50 États américains.

En 2021, notre unité d'exploitation aux États-Unis a généré 36 % des revenus de BMO, dont environ la moitié provenait de l'extérieur du Midwest américain. Nos activités aux États-Unis sont notre segment qui affiche la croissance la plus rapide, générant maintenant des rendements et une efficacité comparables à ceux du reste de la Banque, et les

bases sont jetées pour que cette croissance se poursuive à mesure que l'économie se redressera. En 2021, la présence de BMO ne se limite plus au territoire du Midwest – elle s'étend à l'ensemble des États-Unis.

Axés sur le numérique

La stratégie *Le numérique au premier plan* de BMO permet une meilleure intégration des affaires et de la technologie, ce qui nous aide à offrir une plus grande commodité aux clients et à tirer parti des avantages de la portée du numérique. Pour avoir été parmi les premiers du secteur bancaire à miser sur la technologie et l'innovation, nous considérons que le numérique est bien plus qu'un circuit de distribution; il est à la base de tout ce que nous faisons pour répondre aux besoins de nos clients. La prochaine étape de la numérisation à l'échelle de BMO est déjà bien entamée, et les progrès réalisés à cet égard ont une grande incidence sur notre croissance et la fidélité de la clientèle.

Nous nous tournons vers l'avenir en tant que banque axée sur le numérique et nous avons harmonisé avec notre programme numérique notre solide assise technologique et nos investissements importants dans la technologie afin de favoriser l'efficacité, d'accélérer notre mise en marché et d'améliorer l'expérience client. Cela a permis une croissance plus rapide de notre clientèle, une gestion des données plus sécuritaire et le déploiement de capacités de pointe en matière d'infonuagique, de données et d'intelligence artificielle.

Dans un monde numérique, les clients s'attendent à vivre une expérience numérique simple, sécurisée et pratique. Nous travaillons avec rapidité et utilisons les données pour leur offrir une expérience client personnalisée, ainsi que des outils simples à utiliser et des conseils faciles d'accès. Nous sommes reconnus pour nos innovations de premier plan dont bénéficient nos clients, comme SuiviArgent de BMO, les Services

bancaires en ligne pour entreprises, la plateforme de paiements de BMO et ConseilDirect de BMO.

Nos importants partenariats en technologie, notamment financière, nous ont aidés à renforcer notre position concurrentielle, à composer avec les perturbations et à obtenir des résultats. Nous avons recours à des partenariats technologiques intégrés et tirons parti de l'adoption des services numériques pour faire croître les marchés servis par l'ensemble de nos secteurs d'activité. Le numérique, c'est notre façon de faire des affaires.

Bien que l'avenir des services bancaires soit numérique, une approche centrée sur le client est essentielle alors que nous continuons à faire évoluer nos services-conseils et nos circuits de distribution pour les adapter aux nouveaux cadres de système bancaire ouvert en Amérique du Nord. Nous savons qu'une approche qui priorise la sécurité et la transparence et qui donne le contrôle au client permet à tous les acteurs financiers de répondre sans heurt à l'ensemble des besoins bancaires des clients.

Portés par notre raison d'être : faire une différence à l'égard de chacun des facteurs ESG

Notre raison d'être est ce qui nous *motive* à mener nos activités. Nous avons à cœur de créer une société plus inclusive et plus équitable – en particulier pour les Noirs, les Latino-Américains et les Autochtones qui font face à des obstacles systémiques, et font partie de nos collègues, de nos clients et des collectivités que nous servons. L'an dernier, nous avons annoncé la nouvelle stratégie audacieuse de BMO en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, **L'inclusion sans obstacles 2025**, qui met de l'avant des engagements importants pour donner un meilleur accès aux occasions sur le plan social et économique.

Notre engagement à doubler les bonnes actions



Pour une économie florissante

Accroître le soutien aux petites entreprises, aux femmes entrepreneures et aux clients autochtones et militaires du Canada



Pour un avenir durable

Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre et concrétiser nos engagements en matière de financement durable et d'investissement responsable



Pour une société inclusive

Éliminer les obstacles à l'inclusion et favoriser un accès égal aux occasions pour nos collègues, nos clients et les collectivités que nous servons

BMO travaille à bâtir une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir. Animés par notre raison d'être, nous sommes portés par nos priorités stratégiques axées sur la croissance, soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité et guidés par nos valeurs afin d'établir un lien de confiance avec nos parties prenantes et d'être un chef de file en matière de fidélisation de la clientèle.

Voir la page 20 du Rapport de gestion pour obtenir une description complète de notre stratégie.

Nos priorités stratégiques

Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre performance sur le plan concurrentiel.

- > Une fidélisation de la clientèle et une croissance **de premier ordre**
- > Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance
- > Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, l'efficacité et la portée
- > La **simplification** du travail et **l'élimination de la complexité**
- > Une **gestion du risque** et une performance du **capital supérieures**

En seulement un an, nous avons réalisé des progrès impressionnants en lançant des programmes efficaces visant à accroître l'équité, notamment BMO EMpower – notre engagement de cinq milliards de dollars américains sur cinq ans pour éliminer les obstacles auxquels font face les entreprises, les communautés et les familles issues de minorités aux États-Unis. Au Canada, nous avons annoncé un engagement de 12 milliards de dollars sur 10 ans pour le financement de logements abordables, qui servira également au financement de projets de logements abordables et d'infrastructures pour les Autochtones, tant dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci. Et nous avons étendu à l'ensemble de l'Amérique du Nord BMO pour Elles, un programme à l'échelle de l'organisation qui aide à éliminer les obstacles à l'autonomie des femmes et à promouvoir un marché inclusif.

Nous sommes fiers d'agir en tant qu'important catalyseur de changement. Le défi que posent les changements climatiques nous touche tous et rend d'autant plus important notre engagement audacieux à créer un avenir durable. Au cours de la dernière année, nous avons annoncé notre ambition *d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carbonéutre* et avons présenté les mesures que nous prendrons dans le cadre de toutes nos activités de financement et opérations pour soutenir cette transition. Nous avons lancé *l'Institut pour le climat de BMO* – une nouvelle organisation multidisciplinaire qui met à profit la science et l'analytique, ainsi que des technologies innovantes et une expertise de pointe. Et pour renforcer notre engagement à financer la transition climatique, nous nous sommes joints à l'Alliance bancaire Net Zéro. Organisée par les Nations Unies et comptant six des plus grandes banques canadiennes, cette alliance soutient les approches collaboratives entre les secteurs public et privé afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Nous sommes fiers d'être souvent reconnus comme un chef de file mondial en matière de durabilité. La Banque figure à l'indice de durabilité Dow Jones depuis 16 ans et, en 2021, elle a atteint de nouveaux sommets en étant l'une des cinq seules organisations au Canada – et l'une des deux seules banques nord-américaines – à faire partie de l'indice de durabilité Dow Jones Sustainability World Index. En 2020, nous nous sommes classés parmi les 100 sociétés les mieux gérées de manière durable au monde selon le *Wall Street Journal*, et nous avons été la seule banque à faire partie des 50 meilleures organisations. De plus, depuis deux ans, nous sommes reconnus comme la banque la plus durable en Amérique du Nord par Corporate Knights. Preuves concrètes de notre engagement en matière de durabilité, ces reconnaissances à l'échelle mondiale de nos progrès renforcent notre détermination et confirment que nous sommes sur la bonne voie, en plus de nous aider à réunir des partenaires et à trouver des solutions sur la scène internationale.

Prêts pour l'avenir

Nous investissons dans les secteurs d'activité qui sont bien positionnés pour croître, les technologies qui contribuent à leur croissance et les employés qui offriront nos conseils financiers de premier ordre. Notre ambition est de favoriser une culture de réussite et d'être l'organisation la plus forte et la plus concurrentielle que nous puissions être. À BMO, cette culture de réussite, qui met de l'avant plus que jamais l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, nous pousse à donner le meilleur de nous-mêmes. En plus d'influer positivement sur notre performance, la culture change notre manière de travailler – et c'est ce qui accélérera notre progression à long terme.

Grâce à une culture de réussite et à une proposition de valeur aux employés concurrentielle, nous sommes bien positionnés pour attirer et conserver les meilleurs talents. Notre réputation d'employeur de choix et l'accent que nous mettons sur le perfectionnement stratégique de nos employés ont valu à BMO Harris Bank d'être nommée l'un des meilleurs employeurs au monde en 2021 par le magazine *Forbes*. Nous sommes fiers de notre marque respectée à l'échelle mondiale et de notre culture d'inclusion primée, qui inspirent nos employés à incarner notre raison d'être tout en atteignant leurs objectifs.

Notre réputation d'employeur de choix et l'accent que nous mettons sur le perfectionnement stratégique de nos employés ont valu à BMO Harris Bank d'être nommée l'un des meilleurs employeurs au monde en 2021 par le magazine *Forbes*.

Stimulés par notre culture de réussite, nous accroissons notre synergie et notre portée pour offrir une performance gagnante. L'équipe BMO a agi de la sorte tout au long de la pandémie, alors que nous adaptions notre façon de travailler pour soutenir nos clients. Nos employés de première ligne et ceux qui les soutiennent ont offert un service exceptionnel, tandis que d'autres équipes se sont adaptées au travail à distance et n'ont jamais cessé de servir nos clients et les collectivités.

Face aux difficultés économiques, nous avons maintenu notre engagement d'incarner notre raison d'être et de donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances. Alors que le vent tourne et que la réouverture de l'économie suit son cours, nous devons saisir l'occasion de faire notre part pour améliorer la situation financière de nos clients et des collectivités. En mettant en œuvre notre stratégie et en offrant une solide performance opérationnelle qui mène à des résultats financiers exceptionnels, nous renforcerons notre capacité à faire une différence pour une économie florissante, un avenir durable et une société plus inclusive.



Darryl White

Ambition carboneutralité

L'engagement de BMO à lutter contre les changements climatiques en est un de longue date. Nous comprenons qu'il faut jouer notre rôle pour favoriser la transition et avons été l'une des premières banques au Canada à rendre ses activités carboneutres. Notre engagement audacieux pour un avenir durable fait partie intégrante de notre raison d'être, et nous l'honorons au moyen de l'Institut pour le climat de BMO et d'initiatives telles que notre stratégie de finance durable. Notre ambition est claire et notre voie est tracée. Nous visons à être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre ainsi qu'à réduire les émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050.

Ambition carboneutralité de BMO

Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre

Engagement

Honorant notre engagement pour un avenir durable, nous jouons notre rôle pour favoriser la transformation vers un monde carboneutre. Nous établissons notamment des cibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant de nos activités et de notre financement en vue de favoriser la transition vers un monde carboneutre d'ici 2050, et sommes transparents dans notre progression.

Capacités

L'Institut pour le climat de BMO offre un leadership éclairé, au croisement de l'adaptation aux changements climatiques et de la finance. Nous tirons parti de nos capacités d'analyse sophistiquées pour examiner les impacts des changements climatiques et générer des renseignements axés sur les données qui permettent à nos secteurs d'activité, à nos clients et à nos partenaires de s'adapter et de prospérer.

Partenariat avec les clients

Dans tous les groupes d'exploitation de BMO, nous plaçons les clients au centre de notre stratégie, leur fournissant une gamme personnalisée de services-conseils ainsi que de produits et de services de placement et de crédit verts, afin de les soutenir dans leur transition vers une économie mondiale carboneutre.

Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques

En tant que leader mondial, BMO fournit des renseignements et réunit le secteur, le gouvernement, le milieu de la recherche et les investisseurs pour susciter la conversation sur le climat, collaborer à la recherche de solutions et accélérer une transition socialement et économiquement juste vers la carboneutralité.

Équipe Transition énergétique

La nouvelle équipe Transition énergétique de BMO soutient les clients dans leurs efforts de décarbonisation en offrant des services-conseils et des solutions de financement pour favoriser la transition des entreprises et de l'économie en général vers un monde carboneutre.

Carboneutre depuis plus d'une décennie

BMO a atteint la carboneutralité dans ses activités en 2010 – et a été l'une des premières banques au Canada à le faire.

Établissement de cibles pertinentes

Nous avons établi une nouvelle cible : réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de nos activités de 30 % d'ici 2030, par rapport au niveau de référence de 2019. Cette cible s'appuie sur notre engagement depuis 2020 à compenser 100 % de notre consommation d'électricité à l'échelle mondiale par l'achat d'électricité renouvelable.

Objectifs de développement durable des Nations Unies

BMO est devenu l'une des premières grandes banques canadiennes à signer les Principes pour une banque responsable (PRB) en février 2021 – un élément clé de l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI) qui accélère le progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) dans le secteur bancaire.

Leadership en matière de gestion mondiale d'actifs

En tant que membre de l'initiative Net Zero Asset Managers, BMO Gestion mondiale d'actifs s'est engagée à soutenir les placements axés sur la réduction des émissions nettes à zéro d'ici 2050, ou plus tôt.

Gestion du risque environnemental et social

Nous agissons comme représentant de l'Amérique du Nord au sein du comité de direction de l'Association des Principes de l'Équateur et présidons l'Initiative intersectorielle sur la biodiversité, qui met de l'avant des pratiques rigoureuses de gestion des risques environnementaux et sociaux dans l'ensemble du secteur financier et de l'économie.



Tracer un parcours transparent

Nous visons à réduire les émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050 et établirons des cibles intermédiaires pour 2030, en appliquant les méthodes avancées du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et de l'alliance bancaire Net Zéro.

Leadership éclairé pour le climat

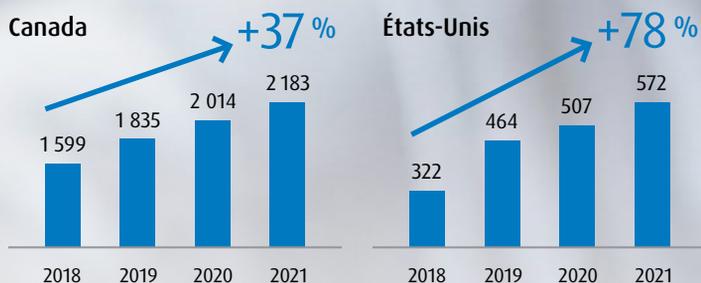
En 2021, la série de balados de BMO sur la durabilité a remporté l'or aux prix annuels International Business Awards et American Business Awards. Nos balados façonnent la conversation sur la durabilité, en particulier auprès des jeunes : notre public est composé en majorité de personnes faisant partie des groupes d'âge de 28 à 34 ans et de 35 à 44 ans.

Le numérique au premier plan

BMO est prêt pour l'avenir. Notre stratégie Le numérique au premier plan est conçue pour la vitesse, l'efficacité et la portée, en réponse à la croissance de la demande de services bancaires qui répondent aux besoins des clients là où ils se trouvent. Notre investissement important permet à BMO d'offrir aux clients des expériences simples, numériques et personnalisées qui leur donnent le contrôle. Mais le numérique n'est pas qu'un circuit de distribution. C'est notre façon d'exercer nos activités dans tous les secteurs de l'organisation, qui favorise la fidélisation, la croissance et l'efficacité, et permet à nos employés d'offrir un service pertinent et de consacrer plus de temps à ce qu'ils font de mieux : donner des conseils d'expert.



Utilisateurs actifs des services mobiles (en milliers)



60%

10%

30%

JUIN

Le numérique au premier plan est axé sur nos clients.

- Nos investissements dans le numérique visent à rejoindre les clients grâce à des expériences simples et numériques qui répondent à leurs besoins. Nous favorisons le progrès par l'amélioration continue et les innovations axées sur la valeur.
- Nous utilisons les données et l'analytique pour offrir une expérience numérique harmonieuse et sécurisée, soutenue par des conseils financiers personnalisés de premier ordre.
- Nous sommes reconnus pour notre innovation – grâce à des capacités comme Mon info BMO, qui donne à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances, les Services bancaires en ligne pour entreprises de BMO et la plateforme de paiements de BMO – et notre service de courtage en ligne BMO Ligne d'action demeure un leader du marché.
- Nous favorisons constamment la simplification, la personnalisation et la rapidité en fournissant des renseignements en temps réel par l'intermédiaire de nos plateformes des Services bancaires aux grandes entreprises Amérique du Nord. En aidant les clients à automatiser leurs processus, nous leur permettons de consacrer plus de temps à la gestion de leur entreprise.

Le numérique au premier plan favorise la fidélisation, l'efficacité et la croissance.

- *Affaires express BMO*, que peuvent maintenant utiliser les clients des deux côtés de la frontière, se sert des analyses de données et des stratégies de prise de décision automatique de premier ordre pour que l'ouverture de compte en succursale ne soit qu'une affaire de minutes. *Blend*, une entreprise de logiciels bancaires infonuagiques, a repositionné nos activités de prêts hypothécaires aux États-Unis pour les rendre plus rentables et contribué à améliorer l'efficacité des Services bancaires Particuliers et entreprises aux É.-U.
- Nous continuons à favoriser les capacités libre-service et l'accès à des renseignements en temps réel par l'intermédiaire de notre portail de développement des interfaces API et de notre plateforme numérique nord-américaine unique soutenue par une infrastructure de paiement à la fine pointe. Et le nouvel Aperçu ConseilDirect de BMO Ligne d'action aide les investisseurs en ligne en leur offrant un accès gratuit à des ressources de placement et à des fonctions qui améliorent notre offre.
- En investissant considérablement dans la sécurité, les employés et les plateformes, BMO est en mesure de croître dans l'ensemble des secteurs d'activité et partout en Amérique du Nord.
- En combinant notre présence physique plus restreinte à des initiatives de marketing à l'extérieur de notre région principale, nous arrivons à réaliser des gains d'efficacité et à accroître notre part de portefeuille. Nous sommes maintenant en mesure de servir des clients dans les 50 États américains.

Le numérique au premier plan ne concerne pas seulement les systèmes. C'est notre façon de faire des affaires.

- Nos opérations sont axées sur le numérique. Des processus internes aux interfaces clients, le numérique façonne tout ce que nous faisons. Il augmente l'efficacité et la rapidité de mise en marché, libérant du temps pour que nos employés puissent fournir des conseils et créer des relations significatives.
- Nous tirons parti des données et de l'intelligence artificielle pour offrir des expériences encore plus personnalisées. À l'aide de l'analytique, nous pouvons offrir à nos clients une proposition de valeur intégrée harmonieusement.
- BMO est un leader dans l'avancement de la façon dont les entreprises clientes effectuent et reçoivent des paiements, offrant plus d'options pour des transactions en temps réel, soumises à une gestion des risques et enrichies de données. Nous transformons la compensation et les règlements en ajoutant des systèmes de paiements en temps réel – comme le système de paiements en temps réel du Canada et FedNow – et en adoptant un format de données conforme à la norme ISO 20022 pour offrir une meilleure expérience client.

Nos engagements audacieux

Notre raison d'être sous-tend tout ce que nous faisons. Elle façonne nos stratégies d'affaires, le développement de nos produits, les relations avec nos clients et notre engagement au sein des collectivités. Qu'il s'agisse de tracer la voie vers la carboneutralité ou d'éliminer les obstacles à l'inclusion économique, nous reconnaissons que le progrès de la société et le nôtre sont inextricablement liés.



> Tamara Littlelight, directrice de succursale, Marché du Grand Calgary et le chef Roy Whitney-Onespot, Nation Tsuut'ina sur le Tsuut'ina Trail.

Photo : Daniel Wood



Pour une économie florissante

Nous tirons parti de notre expertise pour soutenir différentes communautés au moyen d'initiatives sur mesure, en sachant que leur prospérité est étroitement liée à la nôtre.

8 milliards de dollars en services bancaires aux Autochtones

Nous nous sommes engagés à doubler le volume d'affaires lié à nos services bancaires aux Autochtones pour qu'il atteigne 8 milliards de dollars d'ici 2025. À l'automne de cette année, nous en étions déjà à 6,4 milliards de dollars, soit 80 % de notre objectif.

Soutien aux petites entreprises

Nous avons aidé les entreprises canadiennes à traverser la pandémie et à se redresser. Résultat : plus de 54 000 demandes ont été approuvées dans le cadre du CUEC et du PCSDT, et plus de 1,3 milliard de dollars ont été versés à des entrepreneurs qui avaient besoin d'aide financière.

Être au service de ceux qui servent notre pays

Nous nous sommes fixé comme objectif de doubler le nombre de clients de la communauté de la Défense canadienne d'ici 2025, pour le faire passer à 100 000. En 2021, nous avons servi 81 100 hommes et femmes qui servent notre pays.

Bourses pour le progrès

Nous avons élargi notre programme de bourse BMO rend hommage aux femmes, en accordant à des femmes 200 000 \$ en bourses pour des projets qui contribuent à la durabilité sociale, environnementale ou économique.



Pour un avenir durable

BMO a établi des cibles mesurables pour favoriser des solutions aux changements climatiques et des résultats durables, et nous dirigeons la discussion sur la façon d'y parvenir.

Catalyser la lutte contre les changements climatiques

En mars de cette année, nous avons lancé l'Institut pour le climat de BMO, un forum qui réunira des scientifiques, des analystes, des experts et des partenaires pour comprendre et gérer les occasions et les risques financiers liés aux changements climatiques. L'Institut est une ressource à laquelle auront accès tous les milieux – monde des affaires, gouvernement, milieu universitaire – afin de trouver des solutions pour le climat.

300 milliards de dollars pour des résultats durables

Nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif pour 2025, qui est de mobiliser 300 milliards de dollars en capital pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables par l'octroi de crédit, la tarification, les services-conseils et les placements durables.

250 millions de dollars

Le Fonds d'investissement d'impact de BMO de 250 millions de dollars vise à obtenir des résultats plus durables en soutenant des technologies qui aideront BMO et ses clients à aborder de façon proactive la question de la durabilité et à avoir une incidence positive pour les parties prenantes.



Pour une société inclusive

Notre engagement continu à l'égard d'une société plus inclusive crée des occasions pour tous et fait en sorte que nous reflétons les collectivités qui nous soutiennent.

L'inclusion sans obstacles

Nous avons augmenté l'accès au capital, aux ressources éducatives et aux partenariats pour les entrepreneurs noirs et latino-américains. Quarante pour cent des occasions d'emploi que nous offrons aux étudiants sont destinées à des jeunes noirs, autochtones et de couleur. Au cours de la dernière année, nous avons doublé l'embauche d'employés autochtones. Notre stratégie **L'inclusion sans obstacles 2025** bénéficie à nos collègues, à nos clients et aux collectivités.

600 000 \$

Nous avons toujours pris soin d'agir avec intention lorsque nous offrons notre soutien aux collectivités. En 2021, nous nous sommes engagés à verser 600 000 \$ pour promouvoir la vérité et la réconciliation au Canada et avons collaboré avec nos partenaires autochtones pour faire progresser l'ensemble de notre société vers un monde plus juste.

Femmes occupant des postes de cadre dirigeant

Depuis six ans, plus de 40 % de nos cadres dirigeants sont des femmes.

Conseil d'administration¹

Janice M. Babiak, CPA (É.-U.),

CA (R.-U.), CISM, CISA

Administratrice

Conseils ou comités :

Audit et révision (présidente),
Gouvernance et mise en candidature
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, c.m.

Présidente et chef de la direction,
Hydro-Québec

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Ressources humaines
Administratrice depuis : 2011

Craig W. Broderick

Administrateur

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Évaluation des risques (président)
Administrateur depuis : 2018

George A. Cope, c.m.

Conseils ou comités :

Président du conseil, Gouvernance
et mise en candidature,
Ressources humaines
Administrateur depuis : 2006

Stephen Dent

Premier directeur général
et cofondateur, Birch Hill
Equity Partners

Conseils ou comités :

Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2021

Christine A. Edwards

Administratrice

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature
(présidente), Ressources humaines
Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum

Professeur titulaire de la chaire
d'économie Charles Moskos
Université Northwestern

Conseils ou comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2015

David Harquail

Président du conseil d'administration,
Franco-Nevada Corporation

Conseils ou comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2018

Linda S. Huber

Chef des finances,
FactSet Research Systems Inc.

Conseils ou comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2017

Eric R. La Flèche

Président et chef de la direction,
Metro Inc.

Conseils ou comités :

Ressources humaines
Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore

Administratrice

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Ressources humaines (présidente),
Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2015

Madhu Ranganathan

Vice-présidente à la direction
et chef des finances,
OpenText Corporation

Conseils ou comités :

Audit et révision
Administratrice depuis : 2021

Darryl White

Chef de la direction,
BMO Groupe financier

Conseils ou comités :

Assiste aux réunions de tous
les comités en tant qu'invité.
Administrateur depuis : 2017

Comité de direction¹

Darryl White

Chef de la direction,
BMO Groupe financier

Daniel Barclay

Chef, BMO Marchés
des capitaux

David Casper

Chef de la direction,
BMO Financial Corp.
et chef, Services bancaires
aux grandes entreprises
Amérique du Nord

Patrick Cronin

Chef de la gestion
globale des risques,
BMO Groupe financier

Cameron Fowler

Chef de la stratégie
et des opérations,
BMO Groupe financier

Sharon Haward-Laird

Conseillère générale
BMO Groupe financier

Ernie (Erminia) Johansson

Chef, Services bancaires
Particuliers et entreprises
Amérique du Nord

Deland Kamanga

Chef, BMO Gestion
de patrimoine

Mona Malone

Chef, Talent et culture et
chef des ressources humaines,
BMO Groupe financier

Steve Tennyson

Chef de la technologie
et des opérations,
BMO Groupe financier

Tayfun Tuzun

Chef des finances,
BMO Groupe financier

¹ Au 1^{er} novembre 2021.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF, comme il est présenté dans le présent Rapport annuel pour 2021, nos données financières complémentaires (DFC) trimestrielles ou nos données complémentaires sur les fonds propres réglementaires (DCFPR). L'information présentée dans nos DFC ou nos DCFPR n'est pas intégrée par renvoi dans le présent Rapport annuel pour 2021 et ne doit pas être considérée comme telle.

Sujet	Informations à fournir conformément à l'EDTF	Page de référence		
		Rapport annuel	DFC	DCFPR
Généralités	<ol style="list-style-type: none"> Présenter tous les renseignements sur les risques dans chacun des rapports ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation. Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés. Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque. Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées. 	74-113 84-113,136-138 74-76 67	Table des matières	Table des matières
Gouvernance des risques et stratégies de gestion des risques/modèle opérationnel	<ol style="list-style-type: none"> Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque. Décrire la culture de gestion des risques de la Banque et les procédures appliquées pour soutenir cette culture. Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque. Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque. 	78-83 83 81 82		
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	<ol style="list-style-type: none"> Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du premier pilier. Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable avec le bilan réglementaire. <ul style="list-style-type: none"> On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Dépôt réglementaire de documents. Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2. Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction. Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales. Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle et portefeuilles importants. Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché. Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque. Nos paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles sont inclus dans nos DCFPR. 	66-69 69 65 69-70 69-70, 84-87 108		3-4,10 3-5 6 11 11,17,18, 21-30,37-43 17-30,37-43 31,57 58-62
Liquidité	<ol style="list-style-type: none"> Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins. 	97-103		
Financement	<ol style="list-style-type: none"> Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan. Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes. Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement. 	99 104-105 100-101	38	
Risque de marché	<ol style="list-style-type: none"> Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation. Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation. Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle. Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu. 	96 92-96 92-95,108 92-93		
Risque de crédit	<ol style="list-style-type: none"> Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque. Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés. Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances. Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés. Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit. 	84-91,160-166 161,166 88-89,164 84-85,91 84-85, 171,177,205	23-35	11-56 35-48 16,32,44
Autres risques	<ol style="list-style-type: none"> Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est détecté, géré, évalué et suivi. Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire. 	78-82, 106-113 106-113		

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 2020. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2021. Le commentaire a été établi en date du 3 décembre 2021. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Au premier trimestre de 2020, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Certains résultats et mesures des exercices antérieurs ont été reclassés pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation.

Table des matières

19	Mise en garde concernant les déclarations prospectives	58	Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2021
20	À propos de BMO	59	Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice
21	Objectifs financiers et mesures de la valeur	61	Analyse des résultats financiers de 2020
23	Favoriser un avenir durable et inclusif	63	Analyse de la situation financière
24	Faits saillants financiers	63	Sommaire du bilan
25	Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières	65	Gestion globale du capital
29	Évolution de la situation économique et perspectives	72	Arrangements hors bilan
30	Analyse des résultats financiers de 2021	74	Gestion globale des risques
38	Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation	114	Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne
38	Sommaire	114	Estimations comptables critiques
39	Services bancaires Particuliers et entreprises	119	Modifications de méthodes comptables en 2021
40	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	119	Modifications futures de méthodes comptables
44	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	119	Transactions avec des parties liées
48	BMO Gestion de patrimoine	120	Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires
52	BMO Marchés des capitaux	121	Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
56	Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	122	Données complémentaires
		136	Glossaire de termes financiers

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Les documents d'information continue de BMO, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC), au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière. L'information contenue dans notre site Web (www.bmo.com) ou celui des tiers mentionnés aux présentes, ou accessible par l'intermédiaire de ces sites, ne fait pas partie du présent document.

Mise en garde

Les sections À propos de BMO, Objectifs financiers et mesures de la valeur et Évolution de la situation économique et perspectives contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent de nous que nous formulions des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme il est mentionné dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que les risques opérationnel non financier, juridique et réglementaire, de stratégie, environnemental et social et de réputation. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière et nos résultats financiers pourraient s'en trouver sensiblement affaiblis.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2022 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles et nos engagements (y compris en ce qui a trait à la carboneutralité), nos attentes concernant notre situation financière, notre assise financière ou le cours de nos actions, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, nos résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, et la pandémie de COVID-19, et elles comprennent des déclarations faites par notre direction. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « s'engager à », « viser » et « pouvoir », y compris sous leur forme négative et toutes leurs formes grammaticales.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent que nous formulions des hypothèses et elles comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que nos prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que les hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. L'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître le risque étant donné les défis accrus que pose l'établissement d'hypothèses, de prévisions, de pronostics, de conclusions ou de projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, ce qui comprend les enjeux liés à la main-d'œuvre, la gravité, la durée et la propagation de la pandémie de COVID-19 et d'autres éclosions éventuelles de maladies et leur incidence sur les économies locales, nationales ou internationales ainsi que l'aggravation de certains risques susceptibles de toucher nos résultats futurs, la sécurité de l'information, la vie privée et la cybersécurité, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, la réforme des taux de référence, les changements technologiques et la résilience technologique, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les changements climatiques et d'autres questions liées au risque environnemental et social, le marché de l'habitation au Canada et l'endettement des particuliers, les pressions inflationnistes, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, les changements apportés aux lois, y compris la législation et les interprétations fiscales, ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement, la faiblesse, la volatilité ou l'illiquidité des marchés financiers ou du crédit, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exhaustivité et l'exactitude de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure les acquisitions ou les cessions proposées, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et les effets des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les modifications de nos cotes de crédit, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section Gestion globale des risques, qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives ainsi que dans la section Provision pour pertes sur créances. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, nous utilisons principalement les données économiques historiques, les liens passés entre les variables économiques et financières, les changements de politiques gouvernementales, ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

À propos de BMO

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (ci-après désigné par « BMO », « Banque de Montréal », « la Banque », « nous », « nos » ou « notre ») est un fournisseur de produits et de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Avec un actif totalisant 988,2 milliards de dollars, nous sommes la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif. Notre effectif est mobilisé et diversifié et notre culture, primée. BMO offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Aux États-Unis, nous servons plus de deux millions de particuliers, PME et grandes entreprises à l'échelle du pays par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion privée, BMO Ligne d'action, BMO Gestion de patrimoine, É.-U., BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services financiers à sa clientèle nord-américaine et internationale, constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques, par l'intermédiaire de ses secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux.

À BMO, nous continuons de bâtir une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir. Animés par notre raison d'être, nous sommes portés par nos priorités stratégiques axées sur la croissance, soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité et guidés par nos valeurs afin d'établir un lien de confiance avec nos parties prenantes et d'être un chef de file en matière de fidélisation de la clientèle.

Notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

BMO a une raison d'être bien ancrée : être un champion du progrès et un catalyseur de changement. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan pour permettre aux collectivités et à nos parties prenantes d'apporter des changements positifs et durables, car nous croyons que la réussite peut et doit être mutuelle. Nos engagements audacieux pour un avenir durable, une économie florissante et une société inclusive se reflètent dans notre réponse directe et active aux défis les plus pressants d'aujourd'hui.

- **Économie florissante** : Accroître le soutien aux petites entreprises, aux femmes entrepreneures et aux clients autochtones et militaires du Canada.
- **Avenir durable** : Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre et concrétiser nos engagements en matière de financement durable et d'investissement responsable.
- **Société inclusive** : Travailler à l'élimination des obstacles à l'inclusion et favoriser un accès égal aux occasions pour nos collègues, nos clients et les collectivités que nous servons.

Nos priorités stratégiques

Une performance solide et constante est essentielle à la concrétisation de notre raison d'être. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre :

- Une fidélisation de la clientèle et une croissance **de premier ordre**
- Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance
- Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, l'efficacité et la portée
- La **simplification** du travail et **l'élimination de la complexité**
- Une **gestion du risque** et une performance du **capital supérieures**

Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre performance sur le plan concurrentiel. Les stratégies des groupes d'exploitation sont présentées dans l'Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Notre approche à l'égard de la durabilité

Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie et est un élément essentiel de notre raison d'être. Nous déterminons les répercussions les plus importantes de nos activités, de nos produits et de nos services sur nos parties prenantes et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Ainsi, nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs de durabilité et tenons compte des intérêts de nos parties prenantes. Nous adoptons diverses pratiques en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance nous permettant de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines clés comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité, l'équité et l'inclusion.

Nos valeurs

Quatre valeurs fondamentales façonnent notre culture et sous-tendent nos choix et nos actions :

- **Intégrité** – Faire ce qui est bien
- **Diversité** – Apprendre de nos différences
- **Responsabilité** – Bâtir un avenir meilleur
- **Empathie** – Penser d'abord aux autres

Objectifs financiers et mesures de la valeur

Les résultats et les mesures de la présente section sont présentés sur une base comptable et ajustée, et la direction considère utile de recourir à un tel mode de présentation aux fins de l'appréciation de notre performance. Il permet aux lecteurs d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance continue des secteurs d'activité.

Les résultats et les mesures ajustés de la présente section, y compris le bénéfice par action (BPA), la croissance du BPA, le rendement des capitaux propres (RCP), le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO), le bénéfice net, les revenus, les charges autres que d'intérêts, le ratio d'efficacité et le levier d'exploitation, sont des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR, et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nous présentons également les revenus comptables et ajustés après déduction des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), et nous calculons notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base similaire. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, et cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI. La présentation de nos revenus, de notre ratio d'efficacité et de notre levier d'exploitation sur une base nette permet une meilleure appréciation des résultats d'exploitation.

Les mesures et les ratios fondés sur les revenus nets ne sont pas conformes aux PCGR. Pour en savoir plus sur les SCVPI, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Des renseignements sur la composition de chacune de ces mesures sont également fournis dans le Glossaire de termes financiers.

Objectifs financiers

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétit pour le risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer nos progrès par rapport aux priorités stratégiques.

Nous avons établi, à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, les objectifs financiers à moyen terme énoncés ci-dessous. On définit généralement le moyen terme comme étant une période de trois à cinq ans, et le rendement est mesuré sur une base ajustée. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de notre groupe de référence de banques du Canada.

Ces objectifs servent de repères alors que nous travaillons à la réalisation de nos priorités stratégiques, et présupposent un environnement d'affaires normal. Notre capacité à atteindre ces objectifs au cours d'une période donnée pourrait être touchée de façon défavorable par des événements extraordinaires, comme les répercussions de la pandémie de COVID-19. Dans la gestion de notre exploitation et de notre exposition aux risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer notre rentabilité actuelle et notre capacité d'atteindre nos objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer notre durabilité à long terme et notre croissance future, d'autre part.

Nos objectifs financiers et notre rendement par rapport à ces objectifs sont présentés dans le tableau ci-dessous et décrits dans les sections qui suivent. Les résultats financiers de BMO à l'exercice 2021 témoignent de la mise en œuvre continue de nos priorités stratégiques et de l'amélioration des conditions économiques. Le rendement à l'exercice 2020 a reflété les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19, y compris des dotations à la provision pour pertes sur créances accrues.

Mesures des objectifs financiers

Au 31 octobre 2021 ou pour les périodes closes à cette date	Objectifs financiers (ajustés)	Résultats comptables			Résultats ajustés 1)		
		1 an	3 ans 2)	5 ans 2)	1 an	3 ans 2)	5 ans 2)
Rendement total des capitaux propres (%)	Rendement de haut niveau	75,9	15,7	14,0	s. o.	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice par action (%)	De 7 % à 10 %	53,3	12,3	10,8	68,0	13,0	11,5
Rendement des capitaux propres moyen (%)	Au moins 15 %	14,9	12,5	12,8	16,7	13,5	13,8
Levier d'exploitation net (%) 3)	Au moins 2 %	0,4	1,4	2,1	6,1	3,2	2,6
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)	Excéder les exigences réglementaires	13,7	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

1) Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

2) Les taux de croissance de 3 ans et de 5 ans du BPA et le levier d'exploitation net reflètent les taux de croissance annuels composés (TCAC).

3) Le levier d'exploitation net comptable et le levier d'exploitation net ajusté du présent tableau ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

s. o. – sans objet

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires; nous croyons qu'avec le temps, la mise en œuvre de nos priorités stratégiques se traduira par une création de valeur pour nos actionnaires. Le RTCP annuel moyen sur un an, sur trois ans et sur cinq ans s'est chiffré à 75,9 %, à 15,7 % et à 14,0 %, respectivement, et ils sont tous supérieurs à la moyenne de notre groupe de référence au Canada (excluant BMO), qui s'est établie à 56,1 %, à 15,3 % et à 13,6 %, respectivement.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de notre action durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2017 aurait valu 1 924 \$ au 31 octobre 2021, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 92,4 %.

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2021 ont totalisé 4,24 \$, soit le même montant qu'à l'exercice précédent, étant donné que la restriction du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) relative aux augmentations de dividendes par les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral entrée en vigueur le 13 mars 2020 est demeurée en place tout au long de l'exercice, avant d'être levée le 4 novembre 2021. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 5 %.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	134,37	79,33	97,50	98,43	98,83	10,9	9,5
Dividende versé (en dollars, par action)	4,24	4,21	3,99	3,72	3,52	4,5	4,8
Rendement de l'action (%)	3,2	5,3	4,2	3,8	3,6	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	69,4	(18,6)	(0,9)	(0,4)	15,8	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	75,9	(14,6)	3,2	3,3	20,2	15,7	14,0

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

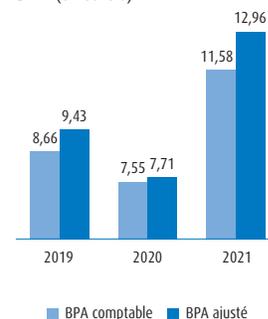
n. s. – non significatif

Croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 11,58 \$, en hausse de 4,03 \$, ou de 53 %, par rapport à 7,55 \$ en 2020. Le BPA ajusté s'est établi à 12,96 \$, en hausse de 5,25 \$, ou de 68 %, par rapport à 7,71 \$ en 2020. L'augmentation du BPA reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 55 % sur un an, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a augmenté de 1 %.

BPA (en dollars)

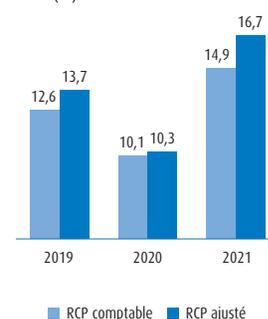


Le **bénéfice par action (BPA)** est calculé en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés contient plus de détails sur le BPA dilué.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 14,9 % en 2021, et le RCP ajusté, à 16,7 %, comparativement à 10,1 % et à 10,3 %, respectivement, en 2020. Le RCP comptable et le RCP ajusté ont progressé en raison de la hausse du bénéfice net, laquelle a été annulée dans une certaine mesure par une augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Une augmentation de 2 660 millions de dollars, ou de 55 %, du bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires et une augmentation de 3 453 millions, ou de 70 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées au cours de l'exercice à l'étude. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 2,2 milliards de dollars, ou de 5 %, par rapport à 2020, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués, laquelle a été atténuée par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 17,0 %, comparativement à 11,9 % en 2020, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 18,9 %, comparativement à 11,9 % en 2020. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 4 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 80,18 \$, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.

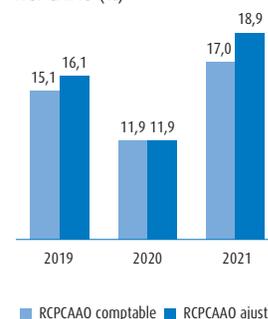
RCP (%)



Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

RCPCAAO (%)



Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2021	2020	2019
Sommaire de l'état des résultats 1)			
Revenus nets d'intérêts	14 310	13 971	12 888
Revenus autres que d'intérêts	12 876	11 215	12 595
Revenus	27 186	25 186	25 483
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 399	1 708	2 709
Revenus, déduction faite des SCVPI 2)	25 787	23 478	22 774
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	525	1 522	751
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(505)	1 431	121
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	20	2 953	872
Charges autres que d'intérêts	15 509	14 177	14 630
Charge d'impôts sur le résultat	2 504	1 251	1 514
Bénéfice net	7 754	5 097	5 758
Bénéfice net ajusté	8 651	5 201	6 249
Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire) 1)			
Bénéfice de base par action	11,60	7,56	8,68
Bénéfice dilué par action	11,58	7,55	8,66
Bénéfice dilué par action ajusté	12,96	7,71	9,43
Dividendes déclarés par action	4,24	4,24	4,06
Valeur comptable d'une action	80,18	77,40	71,54
Cours de clôture de l'action	134,37	79,33	97,50
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
A la clôture de la période	648,1	645,9	639,2
Nombre moyen de base	647,2	641,4	638,9
Nombre moyen dilué	648,7	642,1	640,4
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	87,1	51,2	62,3
Rendement de l'action (%)	3,2	5,3	4,2
Ratio de distribution (%)	36,5	56,1	46,8
Ratio de distribution ajusté (%)	32,6	54,9	43,0
Mesures et ratios financiers (%) 1)			
Rendement des capitaux propres	14,9	10,1	12,6
Rendement des capitaux propres ajusté	16,7	10,3	13,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	17,0	11,9	15,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	18,9	11,9	16,1
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI	60,1	60,4	64,2
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI	56,5	59,8	61,4
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI	0,4	6,2	(2,9)
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI	6,1	2,7	0,8
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,59	1,64	1,70
Taux d'impôt effectif	24,4	19,7	20,8
Taux d'impôt effectif ajusté	22,7	19,8	21,1
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations	-	0,63	0,20
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,11	0,33	0,17
Ratio de liquidité à court terme (RLCT) 3)	125	131	138
Ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) 3)	118	s. o.	s. o.
Bilan et autres informations (en millions de dollars, sauf indication contraire)			
Actifs	988 175	949 261	852 195
Actif productif moyen	897 302	853 336	759 395
Solde brut des prêts et acceptations	474 847	464 216	452 427
Solde net des prêts et acceptations	472 283	460 913	450 577
Dépôts	685 631	659 034	568 143
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	51 965	49 995	45 728
Total des actifs pondérés en fonction des risques 4)	325 433	336 607	317 029
Actifs sous administration	634 713	653 319	632 193
Actifs sous gestion	523 270	482 554	471 160
Ratios des fonds propres (%) 4)			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,7	11,9	11,4
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,4	13,6	13,0
Ratio du total des fonds propres	17,6	16,2	15,2
Ratio de levier	5,1	4,8	4,3
Cours de change (\$)			
Dollar CA/dollar US	1,2376	1,3319	1,3165
Dollar CA/dollar US - moyenne	1,2554	1,3441	1,3290

1) Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Les revenus, déduction faite des SCVPI, ainsi que les résultats, mesures et ratios ajustés figurant dans ce tableau ne sont pas conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et, pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.

2) Nous présentons les revenus, le ratio d'efficacité et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, ce qui réduit la variabilité des revenus d'assurance découlant des variations de la juste valeur, lesquelles sont grandement atténuées par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est reflétée dans les SCVPI.

3) Le RLCT et le RSLLT sont présentés selon la ligne directrice Normes de liquidité (NL) établie par le BSIF, le cas échéant.

4) Les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF, le cas échéant.

s. o. - sans objet

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos groupes d'exploitation, ce qui comprend des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR, comme il en est fait mention ci-dessous. Nous sommes d'avis que ces montants, mesures et ratios, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Nos mesures non conformes aux PCGR se classent généralement comme suit :

Mesures et ratios ajustés

La direction considère que les résultats et mesures comptables et les résultats et mesures ajustés sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Les résultats et mesures ajustés retranchent certains éléments précis des revenus, des charges autres que d'intérêts et des impôts sur le résultat, comme il est indiqué en détail dans le tableau ci-après. Les résultats et mesures ajustés présentés dans le présent document sont non conformes aux PCGR. Le fait de recourir à la présentation des résultats comptables et ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats des périodes présentées, et de mieux évaluer les résultats, compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants.

Mesures, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)

Nous présentons également les revenus comptables et ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) et notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sont calculés sur une base similaire, comme indiqué dans le rapprochement présenté à la section Revenus. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont non conformes aux PCGR. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI. La présentation et l'analyse des revenus, des ratios d'efficacité et du levier d'exploitation, sur une base nette, réduisent la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux évaluer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section portant sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Présentation des résultats sur une base d'imposition comparable (bic)

À l'instar des membres du groupe de référence au Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis, relativement aux titres exonérés d'impôts, sont augmentés à un montant équivalent avant impôts. La compensation de cet ajustement est reflétée dans les Services d'entreprise. La présentation des résultats sur une bic reflète la façon dont nos groupes d'exploitation gèrent leurs activités et facilite la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. Le taux d'impôt effectif est également analysé sur une bic pour assurer l'uniformité des méthodes, et la compensation des ajustements des unités d'exploitation est comptabilisée dans les Services d'entreprise.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Présentation des résultats en dollars américains

Les résultats et mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des variations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les activités que BMO mène aux États-Unis ne sont pas conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Change pour obtenir une analyse des répercussions des variations des cours de change sur nos résultats.

Nous présentons les résultats de PE États-Unis, ainsi que certaines informations sectorielles aux États-Unis relatives à la Banque, à BMO Gestion de patrimoine, à BMO Marchés des capitaux et aux Services d'entreprise, en dollars américains. La présentation des résultats en dollars américains est utile pour évaluer la performance sous-jacente sans que n'intervienne la variabilité causée par les fluctuations des cours de change.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2021	2020	2019
Résultats comptables			
Revenus	27 186	25 186	25 483
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 399)	(1 708)	(2 709)
Revenus, déduction faite des SCVPI	25 787	23 478	22 774
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(20)	(2 953)	(872)
Charges autres que d'intérêts	(15 509)	(14 177)	(14 630)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	10 258	6 348	7 272
Charge d'impôts sur le résultat	(2 504)	(1 251)	(1 514)
Bénéfice net	7 754	5 097	5 758
BPA dilué (\$)	11,58	7,55	8,66
Éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)			
Incidence des dessaisissements 1)	29	-	-
Éléments d'ajustement influant sur les SCVPI (avant impôts)			
Ajustement lié à la réassurance 2)	-	-	(25)
Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)			
Coûts d'intégration des acquisitions 3)	(9)	(14)	(13)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4)	(88)	(121)	(128)
Incidence des dessaisissements 1)	(886)	-	-
(Coûts de restructuration) renversement 5)	24	-	(484)
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)	(959)	(135)	(625)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (avant impôts)	(930)	(135)	(650)
Éléments d'ajustement influant sur les revenus (après impôts)			
Incidence des dessaisissements 1)	22	-	-
Éléments d'ajustement influant sur les SCVPI (après impôts)			
Ajustement lié à la réassurance 2)	-	-	(25)
Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)			
Coûts d'intégration des acquisitions 3)	(7)	(11)	(10)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 4)	(66)	(93)	(99)
Incidence des dessaisissements 1)	(864)	-	-
(Coûts de restructuration) renversement 5)	18	-	(357)
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)	(919)	(104)	(466)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (après impôts)	(897)	(104)	(491)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(1,38)	(0,16)	(0,77)
Résultats ajustés			
Revenus	27 157	25 186	25 483
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 399)	(1 708)	(2 684)
Revenus, déduction faite des SCVPI	25 758	23 478	22 799
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(20)	(2 953)	(872)
Charges autres que d'intérêts	(14 550)	(14 042)	(14 005)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	11 188	6 483	7 922
Charge d'impôts sur le résultat	(2 537)	(1 282)	(1 673)
Bénéfice net	8 651	5 201	6 249
BPA dilué (\$)	12,96	7,71	9,43

- 1) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 2) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance qui sont survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à réassurance figure dans BMO Gestion de patrimoine.
- 3) Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha et de Clearpool sont comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts de BMO Marchés des capitaux.
- 4) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions avant impôts est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent.
- 5) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut une charge de restructuration liée à des indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier de 357 millions de dollars après impôts (484 millions avant impôts). Le bénéfice net de l'exercice 2021 inclut un renversement partiel de charges de restructuration lié à des indemnités de départ de 18 millions (24 millions avant impôts). Les charges de restructuration et le renversement ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Sommaire des résultats comptables et ajustés par groupe d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Résultats sectoriels aux États-Unis 1)
								(en millions de dollars américains)
2021								
Bénéfice (perte) net comptable	3 237	2 189	5 426	1 474	2 140	(1 286)	7 754	2 593
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	-	-	-	-	7	-	7	6
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	1	24	25	24	17	-	66	37
Incidence des dessaisissements 4)	-	-	-	-	-	842	842	27
Coûts de restructuration (renversement) 5)	-	-	-	-	-	(18)	(18)	(13)
Bénéfice (perte) net ajusté	3 238	2 213	5 451	1 498	2 164	(462)	8 651	2 650
2020								
Bénéfice (perte) net comptable	2 027	1 277	3 304	1 096	1 087	(390)	5 097	1 163
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	-	-	-	-	11	-	11	8
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	2	39	41	34	18	-	93	49
Bénéfice (perte) net ajusté	2 029	1 316	3 345	1 130	1 116	(390)	5 201	1 220
2019								
Bénéfice (perte) net comptable	2 624	1 611	4 235	1 059	1 091	(627)	5 758	1 432
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	-	-	-	-	10	-	10	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	2	43	45	37	17	-	99	53
Coûts de restructuration (renversement) 5)	-	-	-	-	-	357	357	-
Ajustement lié à la réassurance 6)	-	-	-	25	-	-	25	86
Bénéfice (perte) net ajusté	2 626	1 654	4 280	1 121	1 118	(270)	6 249	1 578

- 1) Les résultats sectoriels aux États-Unis présentés en dollars américains sont des montants non conformes aux PCGR.
- 2) Les coûts d'intégration des acquisitions de KGS Alpha et de Clearpool de 9 millions de dollars pour l'exercice 2021, de 14 millions pour l'exercice 2020 et de 13 millions pour l'exercice 2019, sont pris en compte dans les charges autres que d'intérêts de BMO Marchés des capitaux.
- 3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent. PE Canada a comptabilisé des montants avant impôts de 2 millions de dollars pour chacun des exercices 2021, 2020 et 2019. PE États-Unis a comptabilisé des montants avant impôts de 33 millions pour l'exercice 2021, de 53 millions pour l'exercice 2020 et de 57 millions pour l'exercice 2019. BMO Gestion de patrimoine a comptabilisé des montants avant impôts de 31 millions pour l'exercice 2021, de 43 millions pour l'exercice 2020 et de 47 millions pour l'exercice 2019. BMO Marchés des capitaux a comptabilisé des montants avant impôts de 22 millions pour l'exercice 2021, de 23 millions pour l'exercice 2020 et de 22 millions pour l'exercice 2019.
- 4) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard de deux transactions, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 5) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut une charge de restructuration liée à des indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier de 357 millions de dollars après impôts (484 millions avant impôts). Le bénéfice net de l'exercice 2021 inclut un renversement partiel de charges de restructuration lié à des indemnités de départ de 18 millions (24 millions avant impôts). Les charges de restructuration et le renversement ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 6) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance qui sont survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance figure dans BMO Gestion de patrimoine.

Revenus nets, ratio d'efficacité et levier d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2021	2020	2019
Données comptables			
Revenus	27 186	25 186	25 483
SCVPI	1 399	1 708	2 709
Revenus, déduction faite des SCVPI	25 787	23 478	22 774
Charges autres que d'intérêts	15 509	14 177	14 630
Ratio d'efficacité (%)	57,0	56,3	57,4
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	60,1	60,4	64,2
Croissance des revenus (%)	7,9	(1,2)	11,3
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	9,8	3,1	5,7
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	9,4	(3,1)	8,6
Levier d'exploitation (%)	(1,5)	1,9	2,7
Leviers d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	0,4	6,2	(2,9)
Données ajustées 1)			
Revenus	27 157	25 186	25 483
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus	(29)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les SCVPI	-	-	25
SCVPI	1 399	1 708	2 684
Revenus, déduction faite des SCVPI	25 758	23 478	22 799
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts	(959)	(135)	(625)
Charges autres que d'intérêts	14 550	14 042	14 005
Ratio d'efficacité (%)	53,6	55,8	55,0
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	56,5	59,8	61,4
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	9,7	3,0	5,8
Croissance de charges autres que d'intérêts (%)	3,6	0,3	5,0
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	6,1	2,7	0,8

1) Il y a lieu de se reporter aux notes 1 à 5 du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières relativement aux éléments d'ajustement.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2021	2020	2019
Bénéfice net comptable	7 754	5 097	5 758
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	(244)	(247)	(211)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	7 510	4 850	5 547
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	66	93	99
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	7 576	4 943	5 646
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts 1) 2) 3) 4)	831	11	392
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	8 407	4 954	6 038
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	50 451	48 235	44 170
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	14,9	10,1	12,6
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	16,7	10,3	13,7
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E) 5)	44 505	41 484	37 456
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	17,0	11,9	15,1
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	18,9	11,9	16,1

- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard de deux transactions, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut une charge de restructuration liée à des indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier de 357 millions de dollars après impôts (484 millions avant impôts). Le bénéfice net de l'exercice 2021 inclut un renversement partiel de charges de restructuration lié à des indemnités de départ de 18 millions (24 millions avant impôts). Les charges de restructuration et le renversement ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha et de Clearpool sont comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts de BMO Marchés des capitaux.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent.
- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (D ci-dessus) sont ajustés en fonction d'un écart d'acquisition de 5 836 millions de dollars (6 530 millions en 2020 et 6 417 millions en 2019) et d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 381 millions (495 millions en 2020 et 573 millions en 2019), déduction faite des passifs d'impôt différé connexes de 271 millions (274 millions en 2020 et 276 millions en 2019).

Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales. Les fonds propres non imputés sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Les méthodes d'imputation des fonds propres sont passées en revue chaque année.

Rendement des capitaux propres par unité d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021							2020	2019
	PE Canada	PE États-Unis	Total - PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Total de la Banque	Total de la Banque
Résultats comptables									
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 195	2 150	5 345	1 466	2 101	(1 402)	7 510	4 850	5 547
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	11 147	13 522	24 669	5 899	10 913	8 970	50 451	48 235	44 170
Rendement des capitaux propres (%)	28,7	15,9	21,7	24,9	19,2	s. o.	14,9	10,1	12,6
Résultats ajustés									
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 196	2 174	5 370	1 490	2 125	(578)	8 407	4 954	6 038
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	11 147	13 522	24 669	5 899	10 913	8 970	50 451	48 235	44 170
Rendement des capitaux propres (%)	28,7	16,1	21,8	25,3	19,5	s. o.	16,7	10,3	13,7

s. o. - sans objet

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2021 et perspectives pour 2022 ¹⁾

Après s'être contractée de 5,2 % en 2020, l'économie canadienne devrait croître de 4,5 % en 2021, malgré les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les restrictions sanitaires mises en place durant l'année pour freiner une résurgence des cas de COVID-19. La reprise a été stimulée par d'importantes mesures de relance budgétaire et monétaire, les niveaux élevés d'épargne des ménages, les prix élevés de l'énergie et d'autres produits de base, la vigueur de la demande aux États-Unis et une forte activité sur le marché de l'habitation. Malgré la hausse du nombre de cas de COVID-19 et la baisse de la production agricole causée par la grave sécheresse dans l'Ouest canadien, le PIB réel a affiché une forte croissance au troisième trimestre de 2021, après avoir affiché une contraction au cours du trimestre précédent. Même si les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des transports causées par les inondations en Colombie-Britannique et les inquiétudes concernant de nouveaux variants du virus freineront les activités à court terme, on s'attend à ce que l'économie connaisse une croissance de 4,0 % en 2022. La croissance sera soutenue par une importante demande refoulée pour les voyages et les activités en personne, ainsi que par de nouvelles dépenses publiques. La hausse du prix des produits de base et la reprise de l'économie mondiale devraient profiter aux exportations, grâce au renforcement attendu des économies des États-Unis et de la zone euro. L'activité sur le marché de l'habitation demeurera sans doute élevée, bien qu'on prévoie une modération des ventes en raison de l'érosion continue de l'abordabilité. Le taux de chômage devrait passer de 6,7 % en octobre 2021, à moins de 6,0 % à la fin de 2022, revenant ainsi aux niveaux d'avant la pandémie. Pour soutenir la reprise économique, on prévoit que la Banque du Canada maintiendra le taux du financement à un jour près de zéro pendant plusieurs mois, avant d'adopter une politique plus restrictive d'ici le milieu de 2022. Le taux annuel d'inflation des prix à la consommation a atteint 4,7 % en octobre 2021, un sommet inégalé en 18 ans, en raison de la hausse importante des prix de l'essence, des aliments, des véhicules automobiles et des logements. La hausse de l'inflation est attribuable au rebond temporaire des prix qui a suivi la réouverture de l'économie, ainsi qu'aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à la hausse des prix des produits de base. On s'attend à ce que l'inflation fléchisse en 2022, lorsque les perturbations de la chaîne d'approvisionnement s'apaiseront et que les prix de l'énergie baisseront, mais qu'elle demeure au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie. L'inflation pourrait demeurer élevée plus longtemps que prévu si la hausse des salaires s'accélère en réponse à la pénurie de main-d'œuvre. Le dollar canadien s'est apprécié en 2021 en réaction à la hausse des prix des produits de base, et on s'attend à ce que sa valeur augmente encore légèrement en 2022 en raison du resserrement de la politique monétaire. Les soldes des prêts hypothécaires à l'habitation à l'échelle du secteur d'activité devraient continuer de connaître une forte augmentation en raison de la faiblesse des taux hypothécaires, de la hausse du prix des logements et des gains soutenus de l'emploi, bien que cette croissance, tout comme le marché de l'habitation, soit appelée à ralentir au cours des prochains trimestres. Si la croissance des soldes de crédit à la consommation (à l'exception des prêts hypothécaires) a été limitée par la réduction des dépenses de consommation, on s'attend à ce qu'elle augmente en phase avec les dépenses à mesure que seront levées la plupart des restrictions restantes liées à la pandémie. À l'échelle du secteur, la croissance des prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier a ralenti en raison des soldes élevés accumulés au début de la pandémie, mais on s'attend à ce qu'ils augmentent modérément au cours de l'année à venir, au fur et à mesure que les investissements des entreprises s'accroissent et que la confiance se rétablit.

L'économie américaine devrait croître de 5,5 % en 2021, après s'être contractée de 3,4 % en 2020, et devrait progresser de 3,5 % en 2022. La recrudescence du nombre de cas de COVID-19 au cours de l'été et la réduction de la production de véhicules automobiles en raison de la pénurie de microprocesseurs ont ralenti la croissance du PIB réel au troisième trimestre de 2021. Cependant, l'expansion économique est bien soutenue par l'épargne élevée des ménages, des niveaux de patrimoine personnel plus élevés et un marché de l'habitation robuste. Les dépenses fédérales concernant les projets d'infrastructure, de même que les dépenses proposées pour les services de garde d'enfants, l'éducation et les enjeux climatiques, offriront (si ces dernières mesures sont adoptées) un soutien continu à l'économie, même si elles seront partiellement neutralisées par des hausses d'impôt connexes et la fin progressive des programmes de soutien du revenu. On s'attend à ce que l'activité sur le marché de l'habitation demeure vigoureuse en 2022, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt et de la hausse de l'emploi. De plus, les dépenses des entreprises sont en hausse, les investissements non résidentiels dépassant les niveaux d'avant la pandémie. Le taux de chômage devrait passer de 4,6 % en octobre 2021 à 3,5 % à la fin de 2022, revenant ainsi aux niveaux d'avant la pandémie. Afin de stimuler davantage la reprise sur le marché du travail, la Réserve fédérale devrait maintenir les taux d'intérêt stables, avant de les relever à l'automne 2022. Après avoir chuté jusqu'au milieu de 2021, les taux d'intérêt à long terme devraient augmenter en réponse à la forte croissance économique et à un resserrement de la politique monétaire. La hausse des prix des produits de base, les goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement et la remontée des coûts et des dépenses liés aux voyages ont fait bondir l'indice des prix à la consommation annuel à 6,2 % en octobre 2021, un sommet inégalé depuis trois décennies. Nous nous attendons à ce que le taux d'inflation demeure élevé au début de l'année, avant de passer sous la barre des 3 % à la fin de 2022, alors que les pénuries d'approvisionnement s'atténueront et que les prix de l'énergie diminueront. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation à l'échelle du secteur d'activité demeurera probablement vigoureuse en raison de l'activité continue du marché de l'habitation. La croissance du crédit à la consommation a été freinée par les programmes de soutien budgétaire, les niveaux élevés de l'épargne des ménages et la consommation limitée de services en personne, mais l'augmentation prévue des dépenses personnelles devrait lui être profitable. À l'échelle du secteur, la croissance des prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier a été faible, mais on s'attend à ce qu'elle reprenne à mesure que la confiance des entreprises se raffermira.

L'évolution imprévisible de la pandémie de COVID-19 expose les perspectives économiques à un degré élevé d'incertitude, qui devrait persister jusqu'à ce que les vaccins soient plus largement accessibles et administrés à la population mondiale. Le variant Delta a entraîné une hausse du nombre de cas de COVID-19 dans de nombreux pays, et l'apparition d'autres variants pourrait entraîner une augmentation des hospitalisations et de nouvelles fermetures d'entreprises, ce qui pourrait donner lieu à une contraction soutenue de l'économie. D'autres risques pour l'économie découlent des préoccupations récentes à l'égard de la solvabilité d'un important promoteur immobilier en Chine, d'une hausse potentielle des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et de turbulences possibles dans certains marchés émergents à mesure que les taux d'intérêt augmentent, ainsi que de la possibilité d'une hausse de l'inflation attribuable aux persistantes pénuries d'approvisionnement et à la hausse des coûts de l'énergie. La hausse des prix des logements au Canada et aux États-Unis pourrait également exposer l'économie des deux pays à une correction du marché de l'habitation.

La section Évolution de la situation économique et perspectives renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

1) Toutes les périodes de la présente section font référence à l'année civile plutôt qu'à l'exercice financier.

Analyse des résultats financiers de 2021

La présente section traite des résultats financiers de BMO pour l'exercice 2021 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans les états financiers consolidés de BMO. Une analyse des stratégies et des résultats des groupes d'exploitation suit l'analyse globale.

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos groupes d'exploitation, ce qui comprend des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR. Nous sommes d'avis que ces montants, ces mesures et ces ratios non conformes aux PCGR, lus à la lumière de nos résultats établis conformément aux PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Une analyse plus détaillée des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR est fournie à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Change

L'équivalent en dollars canadiens des résultats sectoriels de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a reculé en regard de celui de 2020, en raison des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Le tableau ci-dessous fait état des cours de change moyens pertinents entre les dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats des activités de BMO aux États-Unis. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre le risque découlant des fluctuations des cours de change survenues en 2021, en 2020 et en 2019. Nous déterminons régulièrement s'il nous faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur notre bénéfice net. Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges, les dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances et les impôts sur le résultat sont comptabilisés.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur le capital de BMO.

Incidence des fluctuations des cours de change sur les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021 c. 2020	2020 c. 2019
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2021	1,2554	
2020	1,3441	1,3441
2019		1,3290
Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	(374)	83
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	(196)	29
Augmentation (diminution) des revenus	(570)	112
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(95)	83
Diminution (augmentation) des charges	(358)	43
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	(21)	(5)
Augmentation (diminution) du bénéfice net comptable	(96)	(9)
Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	(374)	83
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	(196)	29
Augmentation (diminution) des revenus	(570)	112
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(95)	83
Diminution (augmentation) des charges	(351)	51
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	(23)	(7)
Augmentation (diminution) du bénéfice net ajusté	(101)	(15)

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 7 754 millions de dollars, en hausse de 2 657 millions, ou de 52 %, par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 8 651 millions, en hausse de 3 450 millions, ou de 66 %, ce qui reflète une reprise par rapport aux effets défavorables importants de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale, sur nos clients et sur nos résultats financiers de 2020. Les résultats ajustés de l'exercice considéré ne tiennent pas compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, facteurs en partie contrebalancés par le renversement partiel de charges de restructuration de 18 millions (24 millions avant impôts) émanant de 2019, en lien avec des indemnités de départ. Par ailleurs, le bénéfice net ajusté de l'exercice considéré et des exercices précédents ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La hausse du bénéfice net s'explique par l'incidence de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, qui étaient élevées au cours de l'exercice précédent du fait de l'incidence de la pandémie de COVID-19, la croissance des revenus, en partie compensée par une augmentation des charges, et l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Le bénéfice net a progressé dans l'ensemble des groupes d'exploitation, hausse en partie contrebalancée par une augmentation de la perte nette des Services d'entreprise.

Le bénéfice net comptable de PE Canada a augmenté de 1 210 millions de dollars, ou de 60 %, par rapport à l'an dernier, et le bénéfice net ajusté a progressé de 1 209 millions, ou de 60 %, du fait d'une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances et d'une forte croissance des revenus, en partie contrebalancées par une augmentation des charges. Le bénéfice net comptable de PE États-Unis a augmenté de 912 millions, ou de 71 %, et, après ajustement, il a progressé de 897 millions, ou de 68 %, du fait principalement de la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, de la forte croissance des revenus et de la diminution des charges. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine a progressé de 378 millions, ou de 34 %, et le bénéfice net ajusté a monté de 368 millions, ou de 32 %, en raison de l'accroissement des revenus, en partie contré par l'augmentation des charges. Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a affiché une hausse de 1 053 millions, ou de 97 %, et le bénéfice net ajusté a augmenté de 1 048 millions, ou de 94 %, les recouvrements de pertes sur créances et l'accroissement des revenus ayant été en partie contrés par l'augmentation des charges. La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est établie à 1 286 millions et la perte nette ajustée s'est située à 462 millions, comparativement à une perte nette comptable et à une perte nette ajustée de 390 millions il y a un an. L'augmentation de la perte nette comptable et de la perte nette ajustée reflète la hausse des charges, en partie contrée par la hausse des revenus, sous l'effet de la hausse des profits sur titres et des activités de gestion de la trésorerie, et par l'incidence d'un taux d'impôt moins favorable au cours de l'exercice précédent.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite du bénéfice net, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Revenus

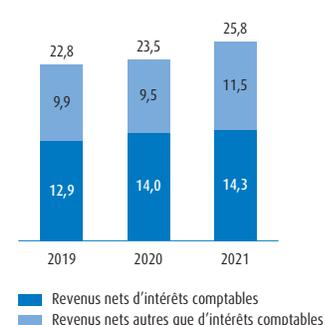
Les revenus comptables se sont établis à 27 186 millions de dollars, en hausse de 2 000 millions comparativement à l'exercice précédent, et les revenus ajustés se sont élevés à 27 157 millions, en hausse de 1 971 millions, soit une hausse de 8 %, dans les deux cas, par rapport à l'an dernier. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus nets comptables se sont chiffrés à 25 787 millions, en hausse de 2 309 millions, et les revenus nets ajustés se sont situés à 25 758 millions, en hausse de 2 280 millions, soit une augmentation de 10 %, dans les deux cas, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus ajustés et les revenus nets ajustés de l'exercice considéré ne tiennent pas compte d'un profit net de 29 millions (22 millions après impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. L'affaiblissement du dollar américain a entraîné une diminution des revenus de 2 %.

Les revenus enregistrés par BMO Marchés des capitaux ont augmenté sous l'effet de la hausse des revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et de l'augmentation des revenus inscrits par Marchés mondiaux, les revenus affichés par PE Canada ont progressé en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts et de l'augmentation des revenus autres que d'intérêts, les revenus inscrits par BMO Gestion de patrimoine ont augmenté en raison principalement de l'accroissement des actifs des clients, ce qui comprend le raffermissement des marchés mondiaux et la forte croissance des prêts et des dépôts, compensés en partie par le rétrécissement des marges. Les revenus enregistrés par PE États-Unis ont fléchi en raison de l'affaiblissement du dollar américain et ils ont augmenté sur la base de la monnaie d'origine, du fait de la hausse des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services d'entreprise ont enregistré une hausse par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet de l'augmentation des profits sur titres et des activités de gestion de la trésorerie.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic) et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts est augmentée à un montant équivalent avant impôts. Ces ajustements selon la bic pour l'exercice 2021 ont totalisé 315 millions de dollars, contre 335 millions en 2020.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation. Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, et sur les résultats présentés sur la base des revenus nets que renferme la présente section qui traite des revenus, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Revenus nets comptables*
(en milliards de dollars)



*La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Les **revenus nets autres que d'intérêts** correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

L'**actif productif moyen** correspond au solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts, pour une période de un an.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans le Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2021	2020	2019	Variation par rapport à 2020 (%)
Revenus nets d'intérêts	14 310	13 971	12 888	2
Revenus autres que d'intérêts	12 876	11 215	12 595	15
Total des revenus	27 186	25 186	25 483	8
SCVPI 1)	1 399	1 708	2 709	(18)
Revenus, déduction faite des SCVPI 1)	25 787	23 478	22 774	10
Revenus ajustés 2) 3)	27 157	25 186	25 483	8
SCVPI ajustés 1) 2) 3)	1 399	1 708	2 684	(18)
Revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 1) 2) 3)	25 758	23 478	22 799	10

- Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI. L'analyse portant sur les revenus déduction faite des SCVPI réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.
- Les revenus comptables de l'exercice 2021 tiennent compte d'un profit net de 29 millions de dollars (22 millions après impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts.
- Les revenus comptables de l'exercice 2019 incluent un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les SCVPI et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance qui sont survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance est comptabilisé dans BMO Gestion de patrimoine.

Les revenus, déduction faite des SCVPI, et les résultats ajustés que renferme ce tableau sont des montants non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Revenus nets d'intérêts

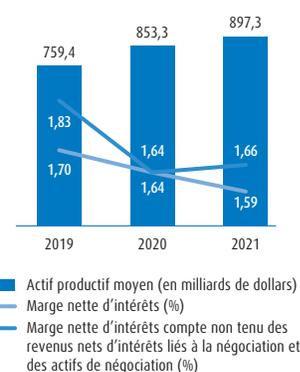
Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 14 310 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 339 millions, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus nets d'intérêts non liés à la négociation se sont chiffrés à 12 457 millions, soit une progression de 417 millions, ou de 3 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus nets d'intérêts de PE Canada et de BMO Gestion de patrimoine, ce qui reflète principalement l'accroissement des soldes, et de ceux des Services d'entreprise, en partie contrebalancée par le recul des revenus nets d'intérêts de BMO Marchés des capitaux. La hausse des revenus nets d'intérêts en monnaie d'origine affichée par PE États-Unis a été plus que contrebalancée par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les revenus d'intérêts liés à la négociation se sont chiffrés à 1 853 millions, en baisse de 78 millions, ou de 4 %.

L'actif productif moyen a atteint 897,3 milliards de dollars, s'étant accru de 44,0 milliards, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui est imputable à une hausse des soldes de trésorerie et de valeurs mobilières et à une augmentation des prêts, en partie contrés par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain.

La marge nette d'intérêts globale de BMO, établie à 159 points de base, s'est rétrécie de 5 points de base par rapport à l'an dernier, du fait avant tout de liquidités plus élevées et d'une diminution des revenus d'intérêts liés aux activités de négociation, facteurs en partie contrés par une augmentation des marges nettes d'intérêt des Services bancaires PE. Compte non tenu des revenus d'intérêts liés à la négociation et de l'actif productif, la marge nette d'intérêts, établie à 166 points de base, a augmenté de 2 points de base, du fait essentiellement de la diminution des soldes des actifs à faible rendement de BMO Marchés des capitaux et des marges nettes d'intérêts plus élevées des Services bancaires PE, facteurs en partie contrés par les liquidités plus élevées.

Le tableau 3 de la section Données complémentaires donne plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic) 1)			Actif productif moyen 2)			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation
PE Canada	6 561	6 105	7	248 215	234 953	6	264	260	4
PE États-Unis	4 268	4 345	(2)	122 166	130 190	(6)	349	334	15
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	10 829	10 450	4	370 381	365 143	1	292	286	6
Tous les autres groupes d'exploitation et Services d'entreprise 3)	3 481	3 521	(1)	526 921	488 193	8	s. o.	s. o.	s. o.
Total comptable	14 310	13 971	2	897 302	853 336	5	159	164	(5)
Revenus nets d'intérêts liés à la négociation et actifs de négociation	1 853	1 931	(4)	144 865	121 205	20	s. o.	s. o.	s. o.
Total compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et des actifs de négociation	12 457	12 040	3	752 437	732 131	3	166	164	2
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	3 400	3 231	5	97 321	96 810	1	349	334	15

- Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés selon une base d'imposition comparable (bic) dans les revenus nets d'intérêts, ce qui n'est pas conforme aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières et à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.
 - L'actif productif moyen représente le solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des titres et des prêts, pour une période de un an.
 - Pour de plus amples renseignements sur les revenus d'intérêts de ces autres groupes d'exploitation et des Services d'entreprise, il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats des groupes d'exploitation.
- s. o. - sans objet
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 12 876 millions de dollars, sur une base comptable, en hausse de 1 661 millions, ou de 15 %, comparativement à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts ajustés se sont chiffrés à 12 847 millions, en hausse de 1 632 millions, ou de 15 %, et ne tiennent pas compte d'un profit net de 29 millions à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Les revenus autres que d'intérêts comptables, déduction faite des SCVPI, se sont situés à 11 477 millions, en hausse de 1 970 millions, ou de 21 %, par rapport à l'exercice précédent, et les revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI, se sont établis à 11 448 millions, en hausse de 1 941 millions, ou de 20 %.

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté dans toutes les catégories, ce qui comprend la hausse des profits sur titres, autres que de négociation, des commissions de prise ferme et de consultation, des revenus de négociation, des revenus des frais de gestion de placements et de garde de titres, des revenus des fonds d'investissement et des commissions sur les prêts, qui a été en partie contrebalancée par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les revenus de négociation sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Le montant brut des revenus d'assurance a diminué en regard de l'exercice précédent, en raison principalement des variations de la juste valeur des placements au cours de l'exercice considéré, en partie contrées par l'accroissement des ventes de rentes. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe et des actifs sous forme de titres de participation qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. L'incidence de ces variations de la juste valeur est en grande partie contrebalancée par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, qui sont prises en compte dans la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Nous axons généralement nos efforts sur l'analyse des revenus déduction faite des SCVPI, compte tenu de la mesure dans laquelle les revenus d'assurance peuvent varier et puisque cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI.

Le tableau 3 de la section Données complémentaires donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2021	2020	2019	Variation par rapport à 2020 (%)
Commissions et droits sur titres	1 107	1 036	1 023	7
Frais de service – dépôts et ordres de paiement	1 243	1 221	1 204	2
Revenus de négociation	296	15	298	+100
Commissions sur prêts	1 391	1 295	1 192	7
Frais de service de cartes	442	358	437	23
Gestion de placements et garde de titres	1 982	1 807	1 747	10
Revenus des fonds d'investissement	1 595	1 417	1 419	13
Commissions de prise ferme et de consultation	1 421	1 070	975	33
Profits sur titres, autres que de négociation	591	124	249	+100
Revenus de change, autres que de négociation	167	127	166	31
Revenus d'assurance	1 941	2 178	3 183	(11)
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	248	161	151	54
Autres	452	406	551	11
Total comptable	12 876	11 215	12 595	15
SCVPI	(1 399)	(1 708)	(2 709)	(18)
Total des revenus autres que d'intérêts comptables, déduction faite des SCVPI	11 477	9 507	9 886	21
Incidence des dessaisissements 1)	(29)	–	–	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	12 847	11 215	12 595	15
Ajustement lié à la réassurance 2)	–	–	25	–
SCVPI ajustés	(1 399)	(1 708)	(2 684)	(18)
Revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI	11 448	9 507	9 911	20
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	542	470	474	15
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés	542	470	499	15

1) L'exercice 2021 comprend un profit net de 29 millions de dollars (22 millions après impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts.

2) Les revenus comptables de l'exercice 2019 incluent un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance survenus après la décision de ralentir progressivement les activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance est comptabilisé dans BMO Gestion de patrimoine.

Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, comptables et ajustés, figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir, et des conditions des marchés. Nous réalisons un profit, ou marge, sur le total net des positions de nos clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global de nos positions nettes. Nous tirons également des revenus restreints de nos principales positions de négociation.

Sur une bic, les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 182 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 2 434 millions en 2021. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont progressé de 578 millions, en raison d'une conjoncture de marché favorable. L'exercice précédent tenait compte de l'incidence négative des activités relatives aux billets liés à des titres de participation au cours d'un deuxième trimestre de 2020 marqué par la volatilité. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont diminué de 182 millions, ou 15 %, et les revenus de négociation de contrats de change ont reculé de 58 millions, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent alors qu'ils ont bénéficié du niveau plus soutenu des activités menées pour les clients, du fait de la réaction des acteurs du marché à la pandémie de COVID-19. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base ont diminué de 124 millions, ou de 46 %, ce qui reflète la baisse des activités de couverture des clients dans le secteur de l'énergie. Les autres revenus de négociation ont baissé de 32 millions, en raison principalement de la baisse des profits liés à la juste valeur se rapportant aux positions de couverture inscrites au bilan structurel comptabilisées pour l'exercice à l'étude.

La section Risque de marché donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit. BMO analyse ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont portés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2021	2020	2019	Variation par rapport à 2020 (%)
Contrats de taux d'intérêt	1 017	1 199	700	(15)
Contrats de change	416	474	401	(12)
Contrats sur titres de participation	852	274	526	+100
Contrats sur produits de base	147	271	145	(46)
Autres contrats	2	34	6	(94)
Total (bic)	2 434	2 252	1 778	8
Compensation selon la bic	285	306	257	(7)
Total comptable	2 149	1 946	1 521	10
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	2 138	2 237	1 480	(4)
Revenus autres que d'intérêts – revenus de négociation	296	15	298	+100
Total (bic)	2 434	2 252	1 778	8
Compensation selon la bic	285	306	257	(7)
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	2 149	1 946	1 521	10

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable, qui est une mesure non conforme aux PCGR, et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à 1 399 millions de dollars en 2021, comparativement à 1 708 millions à l'exercice précédent. Les SCVPI ont diminué, du fait surtout des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, en partie contrebalancées par l'incidence de l'accroissement des ventes de rentes. Les variations ont été atténuées en grande partie par les revenus.

Total des dotations à la provision pour pertes sur créances

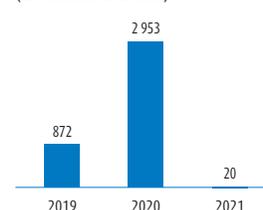
Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 20 millions de dollars, comparativement à 2 953 millions pour l'exercice précédent, en raison principalement de l'amélioration des perspectives économiques et des conditions de crédit plus favorables. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à néant point de base, comparativement à 63 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 525 millions, en baisse de 997 millions par rapport à l'an dernier, du fait surtout de la baisse des dotations à la provision pour les Services bancaires PE et pour BMO Marchés des capitaux. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et des acceptations bancaires s'est élevée à 11 points de base, comparativement à 33 points de base à l'exercice précédent. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 505 millions a été enregistré au cours de l'exercice considéré, comparativement à une dotation à la provision de 1 431 millions pour l'exercice précédent. Le recouvrement de l'exercice considéré reflète essentiellement l'amélioration des conditions de crédit et une migration favorable du crédit, en partie contrées par la croissance des soldes des prêts.

La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 294 millions de dollars pour PE Canada, ce qui reflète la baisse des dotations à la provision liées aux prêts aux entreprises et aux prêts aux particuliers, et elle a baissé de 396 millions pour PE États-Unis, du fait de la diminution des dotations à la provision liée aux prêts aux entreprises. Pour BMO Marchés des capitaux, la dotation à provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 299 millions par rapport à l'exercice précédent. L'ensemble des groupes d'exploitation a affiché des recouvrements de pertes sur créances liés aux prêts productifs au cours de l'exercice considéré, alors qu'ils avaient inscrit des dotations à la provision l'an dernier.

La note 4 afférente aux états financiers consolidés présente des renseignements supplémentaires sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris sur le plan géographique. Le tableau 15 de la section Données complémentaires fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances
(en millions de dollars)



La **dotation à la provision pour pertes sur créances** s'entend d'une charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter aux sections Risque de crédit et de contrepartie - Dotation à la provision pour pertes sur créances et Provision pour pertes sur créances ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Le **solde moyen net des prêts et acceptations** s'entend du solde quotidien ou mensuel moyen des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, pour une période de un an.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
2021							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	493	22	515	4	11	(5)	525
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(116)	(166)	(282)	(16)	(205)	(2)	(505)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	377	(144)	233	(12)	(194)	(7)	20
2020							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	787	418	1 205	4	310	3	1 522
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	623	441	1 064	18	349	-	1 431
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	1 410	859	2 269	22	659	3	2 953
2019							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	544	160	704	2	52	(7)	751
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	63	37	100	(2)	28	(5)	121
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	607	197	804	-	80	(12)	872

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Ratios de rendement des dotations à la provision pour pertes sur créances

	2021	2020	2019
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	-	0,63	0,20
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,11	0,33	0,17

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 15 509 millions de dollars, en hausse de 1 332 millions, ou de 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence des dessaisissements, y compris une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions liée à la vente annoncée de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et des coûts liés aux dessaisissements de 107 millions pour l'exercice considéré.

Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 14 550 millions de dollars, en hausse de 508 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte de l'incidence des dessaisissements au cours de l'exercice considéré et du renversement partiel d'une charge de restructuration de 24 millions, ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions pour l'exercice considéré et l'exercice précédent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 88 millions et à 121 millions pour 2021 et 2020. Les coûts d'intégration des acquisitions se sont respectivement établis à 9 millions et à 14 millions en 2021 et 2020.

Les charges autres que d'intérêts comptables et ajustées ont augmenté, en raison de la hausse de la rémunération liée au rendement, des coûts liés au matériel informatique et au matériel et des honoraires, en partie contrée par les avantages issus d'une gestion rigoureuse des dépenses et de l'affaiblissement du dollar américain qui a entraîné un recul des charges de 3 %.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans les tableaux ci-dessous intitulés Charges autres que d'intérêts et Charges autres que d'intérêts ajustées. Les charges sont présentées plus en détail dans le tableau de la section Données complémentaires.

La rémunération liée au rendement s'est accrue de 520 millions de dollars, ou de 20 %, sur une base comptable, et de 505 millions, ou de 19 %, sur une base ajustée, ce qui reflète une amélioration de la performance des secteurs. Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, ont diminué de 142 millions, ou de 3 %, sur une base comptable, et de 165 millions, ou de 3 %, sur une base ajustée, du fait essentiellement de l'affaiblissement du dollar américain.

Les frais de bureau et de matériel ont grimpé de 194 millions de dollars, ou de 6 %, sur une base comptable, et de 176 millions, ou de 5 %, sur une base ajustée, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés à la technologie et à l'immobilier. L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 14 millions, ou de 2 %, sur une base comptable, et de 37 millions, ou de 7 %, sur une base ajustée, ce qui reflète l'augmentation de l'amortissement des logiciels. Les autres charges ont augmenté de 746 millions, ou de 31 %, sur une base comptable, ce qui reflète l'incidence des dessaisissements, et des charges ont reculé de 45 millions, ou de 2 %, sur une base ajustée.

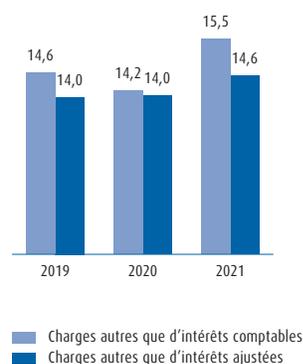
Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des charges autres que d'intérêts, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Charges autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens, avant impôts) Pour l'exercice clos le 31 octobre				Variation par
	2021	2020	2019	rappel à 2020 (%)
Rémunération liée au rendement	3 152	2 632	2 610	20
Coûts d'intégration des acquisitions	(4)	(3)	-	33
Incidence des dessaisissements	(14)	-	-	s. o.
Coûts de restructuration	-	-	(3)	s. o.
Rémunération liée au rendement ajustée	3 134	2 629	2 607	19
Autres formes de rémunération du personnel	5 170	5 312	5 813	(3)
Coûts d'intégration des acquisitions	(5)	(6)	(13)	(17)
Incidence des dessaisissements	(48)	-	-	s. o.
Coûts de restructuration	24	-	(439)	s. o.
Autres formes de rémunération du personnel, ajustées	5 141	5 306	5 361	(3)
Bureaux et matériel	3 396	3 202	2 988	6
Incidence des dessaisissements	(18)	-	-	s. o.
Coûts de restructuration	-	-	(41)	s. o.
Bureaux et matériel, ajustés	3 378	3 202	2 947	5
Amortissement des immobilisations incorporelles	634	620	554	2
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(88)	(121)	(128)	(27)
Incidence des dessaisissements	(10)	-	-	s. o.
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, ajusté	536	499	426	7
Autres	3 157	2 411	2 665	31
Coûts d'intégration des acquisitions	-	(5)	-	+100
Incidence des dessaisissements	(796)	-	-	s. o.
Coûts de restructuration	-	-	(1)	s. o.
Autres, ajustés	2 361	2 406	2 664	(2)
Total des charges autres que d'intérêts comptables	15 509	14 177	14 630	9
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	14 550	14 042	14 005	4

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Charges autres que d'intérêts (en milliards de dollars)



Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2021	2020	2019
Retenues salariales	355	362	354
Impôt foncier	36	42	37
Impôt provincial sur le capital	36	33	35
Taxe d'affaires	10	9	9
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	382	397	384
Divers	1	1	1
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) ¹⁾	820	844	820
Charge d'impôts sur le résultat	2 504	1 251	1 514
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes	3 324	2 095	2 334
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes	30,0	29,1	28,8
Taux d'impôt effectif (%)	24,4	19,7	20,8
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	22,7	19,8	21,1

¹⁾ Les autres impôts et taxes sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes ainsi que le taux d'impôt effectif ajusté que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes s'est élevée à 3 324 millions de dollars pour l'exercice considéré. De ce montant, un total de 2 060 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 1 450 millions est incluse dans la charge d'impôts sur le résultat et le reste, soit une tranche de 610 millions, a été comptabilisée dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes). L'augmentation par rapport à 2 095 millions à l'exercice précédent reflète principalement la hausse de la charge d'impôts sur le résultat.

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme il est indiqué à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats de nos groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 2 504 millions de dollars, contre 1 251 millions pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,4 %, contre 19,7 % pour l'exercice précédent. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est établie à 2 537 millions, comparativement à 1 282 millions pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ajusté ¹⁾ s'est élevé à 22,7%, contre 19,8 % pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt effectif ajusté ont été moins élevés à l'exercice précédent, du fait surtout de la composition du bénéfice, y compris l'incidence du bénéfice avant impôts plus faible pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice considéré est plus élevé que le taux d'impôt effectif ajusté en raison de la dépréciation de l'écart d'acquisition en lien avec la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique au cours de l'exercice considéré.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant d'investissements dans les établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des activités de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux investissements dans les établissements à l'étranger n'est assujéti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans les établissements à l'étranger ont donné lieu à une charge d'impôts sur le résultat de 180 millions de dollars pour l'exercice considéré, laquelle a été affectée aux autres éléments du résultat global, contre un recouvrement de 35 millions pour l'exercice précédent. La note 22 afférente aux états financiers consolidés, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques pour obtenir de plus amples détails. Dans le tableau ci-dessus, nous présentons la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, lequel est un ratio financier non conforme aux PCGR, afin de refléter l'incidence intégrale de l'ensemble des droits ou taxes et impôts en pourcentage de notre bénéfice.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

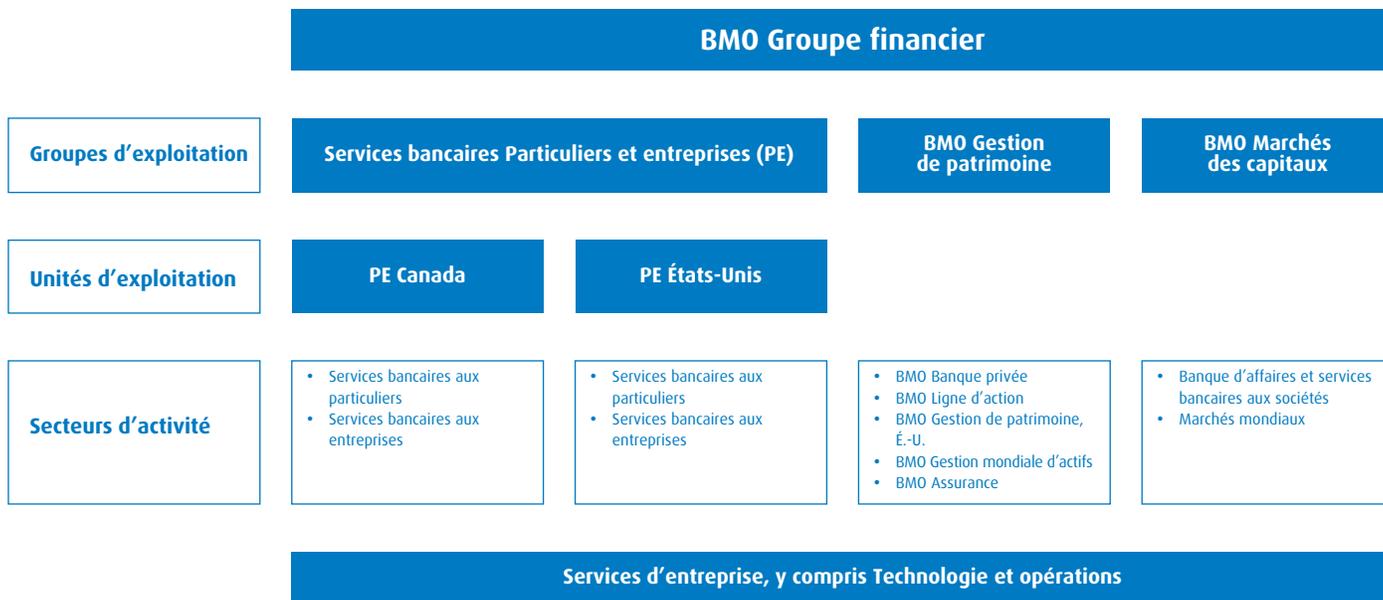
¹⁾ Le taux d'impôt ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté et de la charge d'impôts sur le résultat ajustée plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt sur le résultat.

Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation

Sommaire

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation de BMO et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

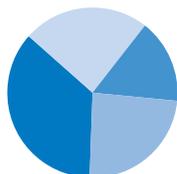
Rapport de gestion



Les activités de BMO sont bien diversifiées par groupe d'exploitation et par secteur géographique.

Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation*

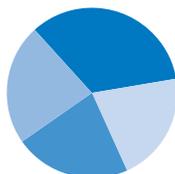
2021



- PE Canada 36 %
- PE États-Unis 24 %
- BMO Gestion de patrimoine 16 %
- BMO Marchés des capitaux 24 %

Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation*

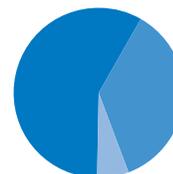
2021



- PE Canada 34 %
- PE États-Unis 21 %
- BMO Gestion de patrimoine 22 %
- BMO Marchés des capitaux 23 %

Bénéfice net comptable par pays

2021



- Canada 58 %
- États-Unis 36 %
- Autres pays 6 %

*Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Les revenus, déduction faite des SCVPI, ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

BMO présente les résultats financiers de ses trois groupes d'exploitation, dont l'un comprend deux unités d'exploitation, et ils sont tous soutenus par les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations des Services d'entreprise. Les résultats des groupes d'exploitation comprennent les ventilations des revenus liées à la trésorerie, les ventilations des charges autres que d'intérêts provenant des unités fonctionnelles et de l'unité Technologie et opérations (T&O), et les fonds propres imputés.

BMO a recours à la fixation des prix de cession interne des fonds et des liquidités entre la trésorerie et les groupes d'exploitation pour attribuer le coût et le crédit appropriés aux fonds afin d'établir adéquatement le prix des prêts et des dépôts et de faciliter l'évaluation de la performance en matière de rentabilité de chaque secteur d'activité. Ces méthodes tiennent également compte du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité et de faciliter la gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité dans le respect de notre cadre d'appétit pour le risque et des exigences réglementaires. Nous passons en revue nos méthodologies de prix de cession interne au moins une fois par an afin qu'elles soient conformes à nos pratiques de gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et le groupe Technologie et opérations sont en grande partie répartis entre les quatre unités d'exploitation, les montants restants étant pris en compte dans les Services d'entreprise. Les coûts directement engagés pour soutenir un groupe d'exploitation spécifique sont généralement attribués à ce groupe d'exploitation. Les autres coûts qui ne sont pas directement attribuables à un groupe d'exploitation spécifique sont répartis entre les groupes d'exploitation d'une manière qui reflète raisonnablement le niveau de soutien fourni à chaque groupe d'exploitation. Les méthodes d'allocation des coûts sont passées en revue sur une base annuelle.

Les fonds propres sont répartis entre les unités d'exploitation en fonction du montant des fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales. Les fonds propres non répartis sont présentés dans les Services d'entreprise. Les méthodes d'allocation des fonds propres sont passées en revue sur une base annuelle.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités de notre structure organisationnelle soient réorientés pour appuyer nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus, des dotations à la provision pour pertes sur créances, des charges et des fonds propres sont actualisées de temps à autre afin de mieux refléter les circonstances.

À l'instar des membres de notre groupe bancaire de référence au Canada, nous analysons les revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans les états financiers consolidés annuels audités plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			Total - PE		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Revenus nets d'intérêts (bic) 2)	6 561	6 105	5 885	4 268	4 345	4 216	10 829	10 450	10 101
Revenus autres que d'intérêts	2 225	1 930	2 099	1 243	1 186	1 162	3 468	3 116	3 261
Total des revenus (bic)	8 786	8 035	7 984	5 511	5 531	5 378	14 297	13 566	13 362
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	493	787	544	22	418	160	515	1 205	704
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(116)	623	63	(166)	441	37	(282)	1 064	100
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	377	1 410	607	(144)	859	197	233	2 269	804
Charges autres que d'intérêts	4 037	3 892	3 836	2 797	3 075	3 136	6 834	6 967	6 972
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 372	2 733	3 541	2 858	1 597	2 045	7 230	4 330	5 586
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	1 135	706	917	669	320	434	1 804	1 026	1 351
Bénéfice net comptable	3 237	2 027	2 624	2 189	1 277	1 611	5 426	3 304	4 235
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	1	2	2	24	39	43	25	41	45
Bénéfice net ajusté	3 238	2 029	2 626	2 213	1 316	1 654	5 451	3 345	4 280

1) Les résultats ajustés et les montants sur une bic que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

2) Des montants sur une base d'imposition comparable de 24 millions de dollars pour l'exercice 2021, de 28 millions pour l'exercice 2020 et de 34 millions pour l'exercice 2019 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.

3) Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 35 millions de dollars en 2021, de 55 millions en 2020 et de 59 millions en 2019 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net global des Services bancaires PE s'est chiffré à 5 426 millions de dollars, en hausse de 2 122 millions, ou de 64 %, en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 5 451 millions, en hausse de 2 106 millions, ou de 63 %, par rapport à l'exercice précédent. Les augmentations du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté découlent principalement de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, de la croissance des revenus et de la diminution des charges, lesquelles ont été contrebalancées en partie par l'incidence de la faiblesse du dollar américain. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers aident les clients à améliorer leurs finances par l'intermédiaire d'un réseau de près de 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de plus de 3 300 guichets automatiques. Nos conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au Canada, agissent comme partenaires de confiance auprès de leurs clients en leur offrant une expertise sectorielle et adaptée à leur industrie, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts personnels, des prêts aux petites entreprises et des conseils en matière de services financiers et de placement courants, en ayant pour objectif global d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle à chacune de leurs interactions avec eux, et de leur donner les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une vaste gamme de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment différentes options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2021

Grande priorité : Continuer d'améliorer la fidélisation de la clientèle, élargir les relations client principales et soutenir les clients dans le nouveau contexte opérationnel

Réalisations

- Nous avons continué à détenir une solide position sur le plan de la fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers, et une position de premier plan dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net.
- Nous avons, dès le début de la pandémie de COVID-19, soutenu les clients qui éprouvaient des difficultés financières au moyen de plusieurs programmes.
 - Nous sommes venus en aide à plus de 82 000 petites entreprises en facilitant l'accès à quelque 4,5 milliards de dollars en prêts dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).
 - Nous avons aidé près de 1 500 clients à obtenir des prêts non renouvelables d'une valeur d'environ 500 millions de dollars dans le cadre du Programme de crédit aux secteurs fortement touchés (PCSTT), en collaboration avec la Banque de développement du Canada.
- Nous nous sommes associés à Exportation et développement Canada pour lancer le Programme de prêts à l'expansion internationale (PPEI), qui aide les PME axées sur l'exportation à accéder plus rapidement à un fonds de roulement pour se développer à l'étranger.
- Nous avons offert aux propriétaires d'entreprise et aux entrepreneurs canadiens l'accès au programme de bien-être des employés de BMO, soit des services et des ressources qui visent à soutenir la santé mentale, physique, sociale et financière, sans frais supplémentaires.

Grande priorité : Au sein des Services bancaires aux particuliers, accélérer les efforts d'acquisition de clients, accroître notre part de portefeuille, améliorer nos capacités numériques et offrir une expérience client de premier plan

Réalisations

- Nous avons gagné des parts de marché dans plusieurs secteurs clés, y compris les prêts personnels, les dépôts de détail et les cartes de crédit.
- Nous avons lancé un nouveau forfait de services bancaires aux petites entreprises dans le cadre du Programme de services bancaires pour la communauté de la Défense canadienne, qui vise à soutenir les entrepreneurs de la communauté de la Défense canadienne du démarrage de leur entreprise jusqu'à la planification de leur relève.
- Nous avons attiré de nouveaux clients à BMO grâce au lancement des cartes BMO eclipse Visa Infinite^{MC} et BMO eclipse Visa Infinite Privilege^{MC}, conçues pour répondre aux besoins courants des Canadiens en matière de style de vie et qui offrent un potentiel de récompenses et une souplesse accrues.
- Nous avons lancé le Forfait famille de BMO^{MC}, une solution unique sur le marché canadien, qui permet aux clients et aux membres de leur famille d'économiser sur les frais associés à leurs comptes de chèques en dollars canadiens ou américains.
- Nous avons renforcé nos capacités de vente et de service numériques : plus du tiers de nos produits bancaires de base sont maintenant achetés et mis en œuvre par voie numérique, et plus de 90 % des transactions de service sont effectuées par l'intermédiaire des circuits libre-service, ce qui permet aux employés de se concentrer sur la prestation de services-conseils de premier plan.
- Nous avons mis en place une solution d'inscription numérique automatisée pour aider les clients à s'inscrire rapidement et facilement aux fonctions couramment utilisées des services bancaires mobiles, une première pour une grande institution financière canadienne. Cette solution tire parti de la nouvelle fonction d'identification par égoportrait, qui simplifie l'expérience d'intégration par voie numérique.
- Nous avons lancé l'outil SuiviArgent^{MC} de BMO, une capacité fondée sur l'intelligence artificielle qui a jusqu'ici offert plus de 180 000 renseignements aux clients par l'intermédiaire de notre appli Services mobiles BMO, pour les aider à éviter les insuffisances de fonds ou les frais de découvert et à améliorer leurs finances.

Grande priorité : Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, cibler les occasions prometteuses de croissance et de diversification axées sur les secteurs d'activité et les entreprises clés, investir dans les capacités numériques et de paiement et continuer à tirer parti de la collaboration à l'échelle de la Banque.

Réalisations

- Nous avons reçu le titre de Meilleure banque commerciale au Canada pour la septième année d'affilée lors de la remise des prix 2021 pour le secteur bancaire par le magazine *World Finance*. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle de même que notre engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices.
- Nous avons agi en tant que cochef dans le cadre du premier prêt étiqueté vert au Canada pour soutenir la construction d'une nouvelle installation de cartons-caisses faits entièrement de matières recyclées, en Ontario.
- Nous avons continué à améliorer notre plateforme de premier plan Affaires express BMO^{MC}, qui a jusqu'ici permis d'approuver 1,8 milliard de dollars d'autorisations de crédit, tout en développant une fonctionnalité multiparcours pour offrir rapidement des solutions aux propriétaires d'entreprise dans le cadre d'une expérience unique et intuitive.
- Nous avons mis en place une nouvelle équipe Financement de biens immobiliers commerciaux pour accroître rapidement notre portée et notre présence sur le marché dans ce secteur.
- Nous avons conclu la première opération de titrisation synthétique de biens immobiliers commerciaux offerte par une banque canadienne.
- Nous avons continué à réaliser des progrès en matière de modernisation des paiements, en déployant notamment Lynx^{MC} en collaboration avec Paiements Canada, pour permettre des transactions riches en données plus rapides et plus simples.
- Nous avons entièrement intégré notre plateforme de traitement des virements télégraphiques en Amérique du Nord et éliminé l'intervention humaine dans 95 % des cas, ce qui se traduit par une augmentation de la rapidité, une diminution du risque d'erreur et une meilleure expérience pour les clients et les employés.

Grande priorité : Réaliser des gains d'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques, tout en activant et en favorisant une culture inclusive et de haute performance

Réalisations

- Nous avons été récompensés pour notre innovation numérique dans le cadre des prix Model Bank 2021 de Celent pour le bien-être financier et avons également remporté un prix Global Innovation Awards 2020 de BAI Canada pour notre outil SuiviArgent^{MC}.
- Nous nous sommes classés au premier rang dans le premier classement comparatif des services bancaires mobiles d'*Insider Intelligence* pour la gestion des fonds, la sécurité et les alertes, en reconnaissance des effets positifs de notre approche axée sur le numérique sur l'expérience bancaire de nos clients.
- Nous avons accru considérablement la capacité de nos employés de première ligne en succursale en transformant l'écosystème du numéraire et en éliminant, en simplifiant ou en centralisant les activités administratives clés.
- Nous avons encore augmenté la présence de conseillers au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité d'aborder avec les clients les questions financières qui leur importent.

Accent en 2022

- Tirer parti de notre présence bien établie pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience client améliorée
 - Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, favoriser des résultats de premier ordre en matière d'acquisition de clients, obtenir une part de portefeuille supérieure et rehausser l'expérience numérique afin de donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances
 - Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, renforcer notre présence sur les marchés principaux, accélérer notre croissance dans les secteurs clés et continuer d'accroître notre part de portefeuille grâce au renforcement de nos capacités numériques
- Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque
- Favoriser une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

PE Canada ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2021	2020	2019
Revenus nets d'intérêts	6 561	6 105	5 885
Revenus autres que d'intérêts	2 225	1 930	2 099
Total des revenus	8 786	8 035	7 984
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	493	787	544
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(116)	623	63
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	377	1 410	607
Charges autres que d'intérêts	4 037	3 892	3 836
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 372	2 733	3 541
Charge d'impôts sur le résultat	1 135	706	917
Bénéfice net comptable	3 237	2 027	2 624
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	1	2	2
Bénéfice net ajusté	3 238	2 029	2 626
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 035	3 890	3 834

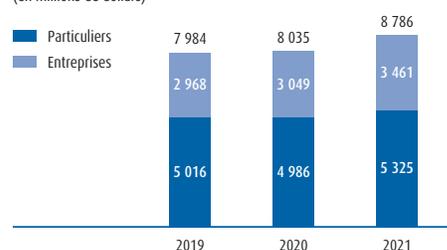
Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des services aux particuliers	5 325	4 986	5 016
Revenus des services aux entreprises	3 461	3 049	2 968
Croissance du bénéfice net (%)	59,7	(22,7)	2,8
Croissance des revenus (%)	9,4	0,6	5,2
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	3,7	1,4	4,1
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	3,7	1,5	4,1
Rendement des capitaux propres (%) ³⁾	28,7	18,1	27,3
Rendement des capitaux propres ajustés (%) ³⁾	28,7	18,1	27,3
Levier d'exploitation (%)	5,7	(0,8)	1,1
Levier d'exploitation ajusté (%)	5,7	(0,9)	1,1
Ratio d'efficacité (%)	45,9	48,4	48,1
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,64	2,60	2,65
Actif productif moyen	248 215	234 953	222 260
Solde moyen brut des prêts et acceptations	261 869	250 223	236 889
Solde moyen net des prêts et acceptations	260 359	248 972	236 000
Solde moyen des dépôts	225 555	204 942	175 125
Effectif - équivalent temps plein	14 697	13 701	14 638

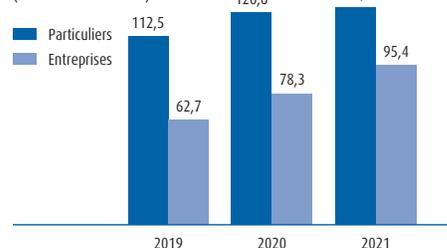
- 1) Les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou des ratios non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- 2) Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 2 millions de dollars pour à la fois l'exercice 2021, l'exercice 2020 et l'exercice 2019 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)

**Solde moyen des dépôts***

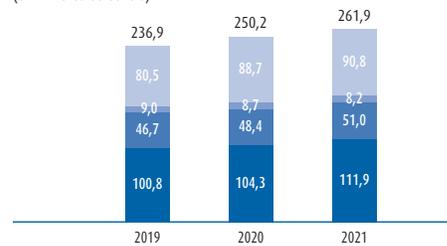
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 3 237 millions de dollars, en hausse de 1 210 millions, ou de 60 %, comparativement à il y a un an, du fait de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances élevée pour l'exercice précédent et de la forte croissance des revenus, facteurs contrés en partie par la hausse des charges.

Le total des revenus s'est établi à 8 786 millions de dollars, soit une hausse de 751 millions, ou de 9 % par rapport à l'an dernier. Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 456 millions, ou de 7 %, en raison de l'accroissement des soldes et de l'élargissement des marges, ce qui a été atténué en partie par la compression des marges sur les dépôts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 295 millions, ou de 15 %, et ce, dans la plupart des catégories, y compris la hausse des profits sur les investissements dans nos services bancaires aux grandes entreprises et l'augmentation des revenus générés par les cartes de crédit. Les revenus des services bancaires aux particuliers ont augmenté de 339 millions, ou de 7 %, par rapport à l'an dernier, et les revenus des services bancaires aux entreprises se sont renforcés de 412 millions, ou de 14 %, dans les deux cas en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts et de l'accroissement des revenus autres que d'intérêts.

La marge nette d'intérêts a progressé de 4 points de base, pour s'établir à 2,64 %, du fait surtout de l'accroissement des marges sur les prêts, de la croissance plus rapide des dépôts par rapport aux prêts, en partie contrebalancée par le rétrécissement des marges sur les dépôts, ce qui reflète l'incidence du contexte de faiblesse des taux d'intérêt.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 377 millions de dollars, en baisse de 1 033 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 493 millions, en baisse de 294 millions, ce qui s'explique par la réduction des dotations aux provisions liées aux prêts aux entreprises et aux prêts aux particuliers. Au cours de l'exercice à l'étude, un recouvrement de pertes sur créances liée aux prêts productifs de 116 millions a été enregistré, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 623 millions avait été comptabilisée pour l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 4 037 millions de dollars, soit une hausse de 145 millions, ou de 4 % par rapport à l'an dernier, ce qui reflète les investissements dans les activités, y compris les frais liés au personnel ainsi que les coûts liés à la technologie et à la commercialisation.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 11,6 milliards de dollars, ou de 5 %, par rapport à il y a un an, pour s'établir à 261,9 milliards. Les soldes des prêts aux particuliers ont progressé de 7 % et les soldes des prêts aux entreprises se sont accrus de 2 %, tandis que les soldes de cartes de crédit ont reculé de 6 %. Le solde moyen des dépôts a augmenté de 20,6 milliards, ou de 10 %, pour s'établir à 225,6 milliards, ce qui traduit l'accroissement des liquidités détenues par les clients de même que la forte acquisition de clients. Les dépôts des particuliers ont augmenté de 3 %, grâce à la forte croissance des dépôts des comptes de chèques et d'épargne, contrée en partie par le recul des soldes des dépôts à terme. Les dépôts des entreprises ont quant à eux augmenté de 22 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Les Services bancaires PE Canada ont enregistré de solides résultats pour l'exercice 2021, démontrant leur résilience pendant la pandémie ainsi que leur capacité à s'adapter rapidement à mesure que l'économie se redresse. Le soutien que nous offrons à nos clients dans les moments difficiles, la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel, la mise à profit des capacités numériques au moyen d'investissements dans les nouvelles technologies et la diversification de notre clientèle sont tous des éléments essentiels d'une mise en œuvre réussie de notre stratégie.

Les clients des services bancaires au Canada ont continué à ressentir les effets de la pandémie de COVID-19, notamment en raison des confinements imposés pendant la première moitié de l'année et de la prolongation des programmes de soutien gouvernementaux visant à atténuer les difficultés financières. Nous avons continué à soutenir nos clients lorsque l'économie canadienne a commencé à se redresser au cours de l'exercice 2021, stimulée par la hausse marquée des taux de vaccination et l'assouplissement des restrictions de santé publique. La croissance des dépôts s'est poursuivie malgré la hausse du niveau des dépenses des clients, et les prêts à la consommation et aux entreprises non garantis ont commencé à augmenter au cours de l'exercice, comme en témoigne la hausse des prêts dans l'ensemble de notre portefeuille diversifié de produits de crédit. L'activité sur le marché de l'habitation a été élevée, ce qui s'est traduit par une forte croissance des prêts hypothécaires, appuyée par ailleurs par des investissements dans notre équipe de vente. La reprise économique devrait se poursuivre au cours de l'exercice 2022 malgré l'incertitude persistante à l'égard de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de l'apparition de variants, ce qui stimulera la hausse des dépenses de consommation et des investissements des entreprises et favorisera davantage la croissance dans les secteurs des services bancaires aux particuliers et aux entreprises. L'activité sur le marché de l'habitation devrait ralentir, tout en demeurant robuste, mais les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre et la hausse des taux d'inflation continueront d'entraver la progression du secteur. Les taux d'intérêt devraient demeurer bas à court terme, ce qui pourrait exercer une pression modérée sur les marges, avant d'augmenter à moyen terme et de favoriser l'amélioration des marges.

Le marché canadien des services financiers demeure hautement concurrentiel; il comprend des concurrents traditionnels et non traditionnels qui offrent une vaste gamme de produits et de services bancaire dans l'ensemble des circuits physiques et numériques. Les Services bancaires PE Canada sont bien positionnés pour livrer concurrence dans ce contexte en rapide évolution. Forts de l'importante part de marché qu'occupent nos produits et services destinés aux particuliers et aux entreprises, nous continuons à mettre l'accent sur l'obtention d'un taux de fidélité de la clientèle de premier plan en rehaussant l'expérience client au moyen de produits, services et solutions numériques novateurs, tout en améliorant aussi notre efficacité.

Le contexte économique au Canada durant l'exercice 2021 et les perspectives relatives à l'exercice 2022 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis servent plus de deux millions de clients en leur offrant une expérience bancaire à dimension humaine et l'accès à une vaste gamme de produits et de services financiers. Les Services bancaires aux particuliers aux États-Unis répondent aux besoins des clients de façon intégrée par l'intermédiaire d'un vaste réseau de plus de 520 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de plus de 40 000 guichets automatiques à l'échelle du pays. Nos conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises aux États-Unis, présents partout aux États-Unis, agissent comme conseillers et partenaires de confiance auprès de leurs clients en leur offrant une expertise sectorielle et adaptée à leur industrie, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** proposent une gamme variée de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires, en s'employant à offrir une expérience exceptionnelle à tous les clients à chacune de leurs interactions avec eux et en leur donnant les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une vaste gamme de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment différentes options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2021

Grande priorité : Continuer d'améliorer la fidélisation de la clientèle, élargir les relations client principales et soutenir les clients dans le nouveau contexte opérationnel

Réalisations

- Nous avons continué à renforcer la fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et avons maintenu notre position de chef de file sur ce plan dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net.
- Nous avons soutenu les clients qui éprouvaient des difficultés financières depuis le début de la pandémie de COVID-19, et avons consenti un financement total de 6,5 milliards de dollars américains à plus de 36 000 entreprises dans le cadre du programme Paycheck Protection Program (PPP) de la Small Business Administration (SBA).
- Nous avons consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché en ce qui concerne les dépôts dans les marchés principaux de Chicago et de Milwaukee et nous figurons parmi les trois premiers dans les régions du Midwest où nous sommes présents.
- Nous avons été nommés dans la liste des meilleures banques du monde en 2021 du magazine *Forbes*, établie à partir d'un sondage mené auprès des consommateurs et portant sur certains attributs clés, comme la confiance, les frais, les services numériques et les conseils financiers.
- Nous avons poursuivi notre partenariat pour une deuxième année avec 1871, un incubateur d'entreprises privées de technologie financière de Chicago, dans le cadre de notre programme WMN•FINtech, qui privilégie le mentorat destiné aux entreprises en démarrage dirigées par des femmes, ce qui reflète notre engagement à soutenir un écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat.
- Le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis nous a décerné la note « Remarquable » aux termes de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*); cette reconnaissance témoigne de notre engagement à soutenir les collectivités à revenu faible ou modeste.
- Nous avons déployé plus de 2 milliards de dollars américains en prêts et en investissements dans le cadre de l'initiative BMO EMpower^{MC}, un engagement de 5 milliards de dollars américains sur cinq ans visant à agir sur les principaux obstacles auxquels font face les entreprises et les communautés issues de minorités aux États-Unis.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, poursuivre nos efforts en vue d'augmenter l'acquisition de nouveaux clients et les dépôts, bâtir une marque phare en matière de services bancaires aux petites entreprises et favoriser l'adoption des services numériques

Réalisations

- Nous avons enregistré une forte croissance des dépôts de base, 25 % des transactions ayant été effectuées au moyen des circuits numériques, grâce à une solide offre de produits et à une tarification optimisée.
- Nous avons continué d'améliorer notre plateforme Affaires express BMO^{MC} qui a servi, depuis son lancement, à ouvrir plus de 14 000 comptes de dépôt et de crédit en succursale et par le truchement des circuits numériques.
- Nous avons lancé myFinancial Compass^{MC}, un outil d'entretien guidé qui a jusqu'ici facilité de façon intégrée plus de 275 000 entretiens axés sur les conseils et qui affiche des niveaux de satisfaction de la clientèle élevés.
- Le compte Smart Money^{MC} de BMO Harris a reçu la certification Bank On^{MC} du Cities for Financial Empowerment Fund, qui lui a été attribuée en reconnaissance d'un service bancaire sûr et abordable destiné aux clients financièrement mal desservis.
- Nous avons continué à inciter les clients à adopter les services numériques; le taux d'adoption a ainsi bondi de plus de 300 points de base sur un an, et plus de 75 % des transactions de service ont été effectuées par l'intermédiaire des circuits libre-service.
- Nous avons lancé Savings Builder^{MC}, un programme axé sur les récompenses destiné aux consommateurs et aux petites entreprises qui facilite l'adoption d'habitudes d'épargne solides et constantes, et qui a mené à l'ouverture de plus de 90 000 comptes à ce jour.
- Nous avons soutenu l'élimination des obstacles systémiques pour les petites entreprises et donné aux collectivités les moyens d'agir en mettant sur pied des programmes axés sur les entrepreneurs noirs et latino-américains et les femmes en affaires.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, renforcer notre présence sur les marchés principaux, continuer d'accroître notre part de portefeuille, renforcer nos capacités numériques et continuer à tirer parti de la collaboration à l'échelle de la Banque

Réalisations

- Nous avons accentué notre présence en Floride et au Colorado en y ouvrant de nouveaux bureaux et avons poursuivi notre expansion au Texas, en Géorgie et dans d'autres nouveaux marchés.
- Nous avons amélioré notre offre dans les secteurs verticaux à valeur élevée, comme les soins de santé, en introduisant le financement reposant sur l'actif et en mettant sur pied un conseil pour la santé à spécialités multiples.
- Nous avons continué à renforcer nos capacités transfrontalières afin d'améliorer l'expérience client en apportant des modifications à notre plateforme technologique en ce qui a trait aux virements télégraphiques, aux comptes clients et aux processus de facturation.
- Nous avons procédé à la migration des activités de notre groupe Financement de matériel de transport vers le service infonuagique Amazon Web Services (AWS), mettant ainsi en œuvre notre stratégie Le numérique au premier plan et notre engagement à exploiter la puissance de l'apprentissage machine afin de numériser et d'humaniser l'expérience employé et l'expérience client.

Grande priorité : Réaliser des gains d'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques, tout en activant et en favorisant une culture inclusive et de haute performance

Réalisations

- Nous avons étendu notre relation avec le leader des technologies financières FIS pour mettre sur pied un important programme pluriannuel de modernisation qui vise à accélérer l'adoption de solutions numériques mobiles, ce qui favorisera notre croissance continue dans l'ensemble de notre marché américain.
- Nous avons établi un partenariat avec Lively, Inc. pour offrir à nos clients une expérience de compte d'épargne pour soins de santé qui comporte plusieurs options de placement et leur fournit les outils financiers nécessaires pour composer avec la hausse des coûts des soins de santé.
- Nous avons optimisé notre modèle de vente et de service afin de tirer parti de notre capacité intercircuite à l'échelle des succursales et des centres d'appels.
- Nous avons été désignés comme l'un des meilleurs endroits où travailler au chapitre de l'inclusion des personnes handicapées pour la sixième année d'affilée, et avons obtenu la note maximale de 100 % au Disability Equality Index.
- Nous avons été reconnus pour la troisième année de suite par le magazine *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité à la suite d'un sondage indépendant mené auprès de plus de 50 000 employés aux États-Unis.

Accent en 2022

- Tirer parti de notre présence solide pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience client améliorée
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, continuer à favoriser l'acquisition de nouveaux clients, accroître l'adoption des services numériques et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, renforcer notre présence sur les marchés principaux, favoriser la croissance dans les marchés en expansion et continuer d'accroître notre part de portefeuille grâce au renforcement de nos capacités numériques
- Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque
- Favoriser une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, grâce à un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

PE États-Unis ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2021	2020	2019
Revenus nets d'intérêts (bic) ²⁾	4 268	4 345	4 216
Revenus autres que d'intérêts	1 243	1 186	1 162
Total des revenus (bic)	5 511	5 531	5 378
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	22	418	160
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(166)	441	37
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(144)	859	197
Charges autres que d'intérêts	2 797	3 075	3 136
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 858	1 597	2 045
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	669	320	434
Bénéfice net comptable	2 189	1 277	1 611
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	24	39	43
Bénéfice net ajusté	2 213	1 316	1 654
Charges autres que d'intérêts ajustées	2 764	3 022	3 079
Actif productif moyen	122 166	130 190	119 640
Solde moyen brut des prêts et acceptations	115 025	123 002	112 904
Solde moyen net des prêts et acceptations	116 039	123 953	113 620
Solde moyen des dépôts	139 197	132 041	106 733

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	2021	2020	2019
Revenus nets d'intérêts (bic) ⁴⁾	3 400	3 231	3 173
Revenus autres que d'intérêts	990	882	875
Total des revenus (bic)	4 390	4 113	4 048
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	15	310	121
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(132)	328	28
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(117)	638	149
Charges autres que d'intérêts	2 229	2 287	2 360
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 278	1 188	1 539
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	534	237	327
Bénéfice net comptable	1 744	951	1 212
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁵⁾	19	30	32
Bénéfice net ajusté	1 763	981	1 244
Charges autres que d'intérêts ajustées	2 203	2 248	2 317

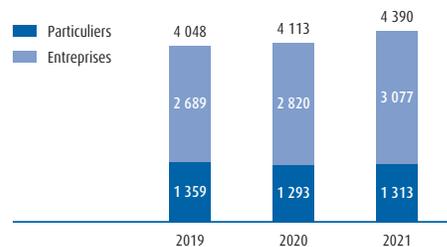
Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

	2021	2020	2019
Revenus des services aux particuliers	1 313	1 293	1 359
Revenus des services aux entreprises	3 077	2 820	2 689
Croissance du bénéfice net (%)	83,5	(21,6)	11,7
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	80,0	(21,2)	11,1
Croissance des revenus (%)	6,7	1,6	5,6
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	(2,5)	(3,1)	2,6
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	(2,0)	(3,0)	2,8
Rendement des capitaux propres (%) ⁶⁾	15,9	8,3	11,0
Rendement des capitaux propres ajustés (%) ⁶⁾	16,1	8,5	11,3
Levier d'exploitation (bic) (%)	9,2	4,7	3,0
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	8,7	4,6	2,8
Ratio d'efficacité (bic) (%)	50,8	55,6	58,3
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	50,2	54,6	57,3
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,49	3,34	3,53
Actif productif moyen	97 321	96 810	90 035
Solde moyen brut des prêts et acceptations	92 439	92 170	85 505
Solde moyen net des prêts et acceptations	91 631	91 462	84 966
Solde moyen des dépôts	110 910	98 203	80 316
Effectif – équivalent temps plein	6 449	6 388	6 831

- Les résultats et les ratios ajustés, les montants sur une bic ainsi que les montants et les ratios en dollars américains ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- Des montants sur une base d'imposition comparable de 24 millions de dollars pour l'exercice 2021, de 28 millions pour l'exercice 2020 et de 34 millions pour l'exercice 2019 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.
- Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 33 millions de dollars en 2021, de 53 millions en 2020 et de 57 millions en 2019 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- Des montants sur une base d'imposition comparable de 25 millions de dollars américains pour l'exercice 2021, de 20 millions de dollars américains pour l'exercice 2020 et de 25 millions de dollars américains pour l'exercice 2019 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.
- Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 26 millions de dollars américains en 2021, de 39 millions de dollars américains en 2020 et de 43 millions de dollars américains en 2019 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

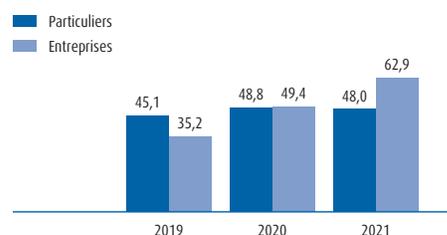
Revenus nets par secteur d'activité

(en millions de dollars américains)



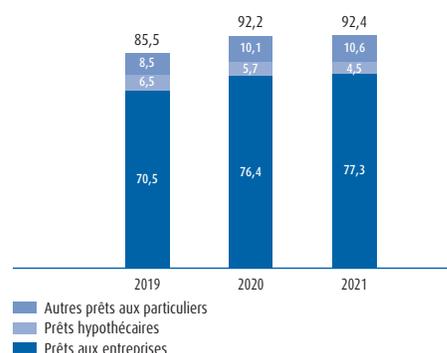
Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars américains)



*Les autres prêts aux particuliers comprennent les prêts aux entreprises, les prêts automobiles indirects, les cartes de crédit, les marges de crédit sur valeur domiciliaire, les prêts non stratégiques et les autres prêts aux particuliers.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 2 189 millions de dollars, en hausse de 912 millions, ou de 71 %, par rapport à il y a un an. L'incidence de la faiblesse du dollar américain a réduit la croissance du bénéfice net de 12 %, la croissance des revenus de 7 % et la croissance des charges de 6 %. Le rendement et les mesures de PE États-Unis sont présentés et analysés en dollars américains, ce que la direction considère comme utile pour évaluer la performance sous-jacente en raison de la variabilité engendrée par les fluctuations du cours de change du dollar américain. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 744 millions de dollars, en hausse de 793 millions, ou de 84 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, par rapport à des dotations particulièrement élevées à l'exercice précédent, de la forte croissance des revenus et de la diminution des charges.

Le total des revenus s'est établi à 4 390 millions de dollars, en hausse de 277 millions, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 169 millions, ou de 5 %, en raison de l'élargissement des marges, de la croissance des dépôts et de la hausse des revenus afférents au programme accéléré Paycheck Protection Program (PPP) ayant trait à la dispense du remboursement des prêts, facteurs contrebalancés en partie par la compression des marges sur les produits de dépôt. Le programme accéléré PPP était un programme d'aide du gouvernement américain mis en œuvre au cours de l'exercice 2020 pour réduire les difficultés financières causées par la pandémie de COVID-19. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 108 millions, ou de 12 %, les revenus s'étant accrus dans la plupart des catégories, ce qui reflète essentiellement la hausse des commissions sur les prêts aux entreprises, des commissions de consultation et des revenus des dépôts. Les revenus des services bancaires aux entreprises ont augmenté de 257 millions, ou de 9 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des services bancaires aux particuliers ont augmenté de 20 millions, ou de 2 %, en raison de l'accroissement des revenus nets d'intérêts.

La marge nette d'intérêts, qui s'est établie à 3,49 %, a augmenté de 15 points de base par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de l'élargissement des marges sur les prêts, de la croissance plus rapide des dépôts par rapport aux prêts et des revenus afférents au programme accéléré PPP ayant trait à la dispense du remboursement des prêts, facteurs contrebalancés en partie par le rétrécissement des marges sur les dépôts, ce qui reflète l'incidence du contexte de faiblesse des taux d'intérêt.

Le total des recouvrements de pertes sur créances s'est chiffré à 117 millions de dollars, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 638 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 295 millions, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des dotations à la provision liée aux prêts aux entreprises pour l'exercice considéré. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 132 millions a été enregistré au cours de l'exercice à l'étude, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 328 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont chiffrées à 2 229 millions de dollars, en baisse de 58 millions, ou de 3 %, en raison essentiellement du recul des coûts opérationnels, ce qui est conforme à l'importance continue accordée à la gestion des dépenses, contrebalancé en partie par l'augmentation des frais liés au personnel, qui s'explique surtout par l'augmentation de la rémunération liée au rendement.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations est demeuré relativement inchangé à 92,4 milliards de dollars. La diminution des prêts liés au programme accéléré PPP a eu pour effet de réduire le solde moyen des prêts et acceptations de 0,6 milliard, ou de 1 %, les prêts aux entreprises ayant crû de 1 %, ce qui a été contrebalancé par la baisse de 4 % des soldes de prêts aux particuliers. Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 110,9 milliards, soit une hausse de 12,7 milliards, ou de 13 %, ce qui s'explique par les niveaux plus élevés de liquidités détenues par les clients. Les dépôts des entreprises ont progressé de 27 %, tandis que les dépôts des particuliers ont diminué de 1 %, la croissance continue des dépôts des comptes de chèques et d'épargne ayant été plus que contrebalancée par le recul des dépôts à terme.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Le réseau de succursales de PE États-Unis s'étend sur huit États (Illinois, Wisconsin, Missouri, Indiana, Minnesota, Kansas, Arizona et Floride). De plus, les Services bancaires aux grandes entreprises ciblent des secteurs spécialisés stratégiques à l'échelle nationale et ont des bureaux dans certains marchés régionaux sélectionnés, tandis que la plateforme des services bancaires numériques destinée aux clients particuliers offre des produits et services financiers dans tout le pays.

Bien qu'elle soit toujours minée par la pandémie de COVID-19, l'économie américaine a commencé à se redresser au cours de l'exercice 2021, se renforçant graduellement à mesure que les restrictions de santé publique étaient levées. Les consommateurs et les entreprises ont continué d'accumuler leur épargne grâce aux programmes de soutien du gouvernement et à la croissance de l'emploi. Les emprunts ont été modérés, car les niveaux élevés d'épargne se sont traduits par une progression continue des dépôts et une croissance plus faible des prêts.

L'économie devrait connaître une croissance vigoureuse au cours de l'année à venir malgré l'incertitude persistante entourant l'évolution de la pandémie de COVID-19, les pénuries de main-d'œuvre et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les consommateurs bénéficient de niveaux plus élevés d'épargne et de la croissance de l'emploi, et des mesures de relance budgétaire supplémentaires sont également attendues. L'activité sur le marché de l'habitation devrait demeurer vigoureuse au cours de l'exercice 2022 grâce à la hausse des taux d'emploi. La croissance des prêts aux sociétés devrait s'accélérer à mesure que la confiance des entreprises augmentera et induira de nouveaux investissements.

PE États-Unis maintient son engagement envers ses clients, ses employés et les collectivités locales, et est bien placé pour croître malgré un environnement hautement concurrentiel. Au sein des Services bancaires aux grandes entreprises, nos conseillers ont travaillé avec nos clients tout au long de la pandémie et leur ont offert une gamme complète de solutions de dépôt, de crédit et de conseils pertinentes et efficaces susceptibles de soutenir leurs activités. Dans le segment des Services bancaires aux particuliers, les investissements dans la technologie continuent d'améliorer la vitesse, la portée et l'efficacité et stimulent l'adoption des services numériques et mobiles.

Le contexte économique aux États-Unis durant l'exercice 2021 et les perspectives relatives à l'exercice 2022 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour aider les clients à planifier, à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'obtention d'un impact positif et l'offre de solutions novatrices aux clients.

Secteurs d'activité

BMO Gestion privée offre aux clients à valeur nette élevée et très élevée des services complets de conseil en matière de placement, des services bancaires et des services de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des solutions de planification financière personnalisées et axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie.

BMO Ligne d'action est en tête des services de placement numérique de la Gestion de patrimoine, proposant aux clients canadiens trois façons d'investir : la plateforme de négociation en ligne autogérée de BMO Ligne d'action pour les investisseurs qui veulent garder le contrôle de leurs placements; ConseilDirect^{MC} de BMO Ligne d'action, pour les investisseurs qui souhaitent pouvoir prendre eux-mêmes leurs décisions de placement tout en ayant accès à des conseils et à du soutien personnalisés; et Portefeuille futé^{MC}, pour les investisseurs qui veulent des portefeuilles gérés par des professionnels, dont les frais sont peu élevés et qui correspondent à leurs objectifs de placement.

BMO Gestion de patrimoine, É.-U. propose une gamme complète de solutions financières aux clients aisés ainsi qu'aux familles et aux sociétés à valeur nette élevée et très élevée.

BMO Gestion mondiale d'actifs offre des services de gestion de placements aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée, en leur proposant une vaste gamme de solutions et de stratégies novatrices et axées sur le client pour les aider à atteindre leurs objectifs de placement.

BMO Assurance offre des solutions diversifiées d'assurance et de gestion de patrimoine et est un chef de file dans l'élaboration de solutions d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite. Elle met au point des produits d'assurance vie, d'assurance maladies graves et de rentes, de même que des fonds distincts, destinés aux particuliers. Des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage sont également offerts aux clients de la Banque au Canada par l'intermédiaire de la Banque de Montréal.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2021

Grande priorité : Offrir une expérience client unique et un soutien supérieur en conjuguant nos efforts pour aider les clients à planifier, à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine en toute confiance

Réalisations

- Nous avons obtenu des résultats globaux records en matière de fidélisation de la clientèle, ce qui témoigne de la réactivité et de l'expertise de nos équipes, de la valeur de notre approche holistique et des résultats de notre communication proactive visant à soutenir les clients.
- Pour une onzième année d'affilée, BMO Banque privée a été nommée meilleure banque privée au Canada par le magazine *World Finance*, qui souligne l'approche axée sur la clientèle que nous adoptons pour composer avec les complexités associées à la gestion du patrimoine de nos clients en période d'incertitude.
- Nous avons continué à faire évoluer nos capacités numériques en introduisant une nouvelle option de reconnaissance faciale dans le processus d'ouverture de compte pour les clients de BMO Nesbitt Burns et en simplifiant l'expérience d'intégration numérique pour les clients de BMO Ligne d'action, ce qui nous a permis de tripler le taux d'achèvement des demandes relatives aux placements en libre-service depuis 2018.
- BMO Gestion de patrimoine, É.-U. a renforcé sa présence dans la région de la baie de San Francisco (Californie), à Atlanta et à Dallas, continuant ainsi à élargir sa portée nationale.
- Nous avons intégré nos offres et notre infrastructure nord-américaines destinées à la clientèle à valeur nette très élevée aux capacités sur mesure du Bureau de gestion familiale de BMO, un intérêt pour les nouveaux instruments financiers et une expérience client organisée.
- Nous avons accru nos capacités en matière de conseils numériques grâce au lancement de l'Aperçu ConseilDirect^{MC} et du service Privilège de ConseilDirect^{MC}, et en avons offert l'accès à un plus grand nombre d'investisseurs en ligne canadiens grâce à l'abaissement des soldes minimaux, à l'élargissement des catégories d'opérations gratuites et à la modification de notre barème de frais pour les services-conseils.
- Nous avons amélioré nos plateformes de négociation Placements autogérés et ConseilDirect^{MC}, notamment par des capacités étendues en matière de recherche, de formation et de soutien à la gestion de portefeuille, et nous avons simplifié les procédures de négociation.
- Nous avons lancé la négociation sans frais de plus de 80 fonds négociés en bourse (FNB) pour les clients de Placements autogérés.

Grande priorité : Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions en offrant une gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance novateurs qui combinent les besoins en évolution constante des clients et dépassent leurs attentes

Réalisations

- Nous avons conservé notre position de chef de file dans les FNB canadiens en demeurant au premier rang pour la croissance des nouveaux actifs nets, nous avons lancé une gamme de FINB axés sur l'innovation et fait des ajouts à notre sélection de FNB axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Nous avons été récompensés pour le rendement soutenu de 25 fonds et FNB BMO lors de la remise annuelle des Trophées FundGrade A+®, soit 18 FNB et 7 fonds d'investissement.
- Nous avons amélioré l'automatisation des processus de notre plateforme de négociation de Gestion mondiale d'actifs afin de rehausser l'expérience et la satisfaction globales des clients.
- Nous avons amélioré les produits et services de BMO Assurance en ajoutant une gamme d'options de placement axées sur les facteurs ESG pour les titulaires de police d'assurance vie universelle et de fonds distincts et un processus de souscription accéléré afin de pouvoir offrir une importante protection d'assurance vie sans qu'il soit nécessaire de passer des tests ou des examens.
- Nous avons renforcé notre position de chef de file en matière d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite, grâce à la réalisation de deux de nos plus importantes transactions à ce jour et au doublement des primes annuelles totales par rapport à l'année précédente.

Grande priorité : Prendre appui sur des bases solides et continuer à faire évoluer, à simplifier et à numériser nos secteurs d'activité afin d'en accroître la valeur et l'efficacité

Réalisations

- Nous avons finalisé la vente de nos activités de gestion bancaire privée à Hong Kong et à Singapour et la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, dans le but de réorienter nos activités et de les faire croître dans les principaux territoires où nous sommes présents en Amérique du Nord.
- Nous avons simplifié la gestion des fonds grâce à la numérisation de l'établissement et de l'utilisation des transferts électroniques de fonds et au lancement des virements en temps réel de comptes des Services bancaires aux particuliers vers des comptes de BMO Nesbitt Burns.
- BMO Gestion de patrimoine, É.-U. a terminé, dans le cadre d'un partenariat avec LPL Financial, l'externalisation des fonctions de courtage de soutien et de suivi de marché, améliorant ainsi nos services de courtage et de conseil de premier ordre grâce à une plateforme numérique plus robuste et à des solutions novatrices permettant de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.
- BMO Ligne d'action a lancé une nouvelle option libre-service pour l'ouverture de comptes sur marge et de comptes de fonds enregistrés de revenu de retraite.

Grande priorité : Activer et favoriser une culture inclusive et de haute performance doublée d'un engagement à bâtir des équipes diversifiées et inclusives pour offrir le meilleur de BMO à tous les clients

Réalisations

- Dans le cadre de notre Plan d'action pour favoriser l'équité raciale, nous avons lancé le programme collaboratif de parrainage de la Gestion de patrimoine, qui repose sur les observations des présidents du Réseau professionnel des employés noirs et de l'Alliance pour les Latino-Américains.
- Nous nous sommes classés au premier rang dans les catégories Intendance et Éducation du marché aux Prix de leadership 2021 de l'Association pour l'investissement responsable en raison de nos efforts pour élargir la diversité et l'inclusion au Canada au-delà du genre, ainsi que pour l'élaboration et le lancement de l'outil d'analyse MonprofilESG^{MC}.
- Le Bureau de gestion familiale de BMO a reçu le prix de la diversité en gestion de patrimoine 2021 remis par le *Family Wealth Report*, qui souligne notre engagement à l'égard de la diversité en milieu de travail.
- Nous avons renforcé la position de BMO en tant que conseiller de premier ordre en gestion de patrimoine pour les propriétaires d'entreprise en poursuivant la collaboration entre les équipes des services-conseils et des Services bancaires aux grandes entreprises afin d'aider les clients à composer avec l'incertitude entourant les changements fiscaux proposés aux États-Unis, ce qui s'est traduit par une augmentation sur douze mois de plus de 70 % des revenus provenant de clients indiqués par les Services bancaires aux grandes entreprises.

Accent en 2022

- Proposer une offre de premier ordre en matière de solutions de gestion de patrimoine numérique, en misant sur nos capacités distinctives en matière de conseils numériques afin d'offrir une expérience client améliorée
- Étendre à l'Amérique du Nord notre position de chef de file dans le secteur des services-conseils en gestion privée afin de planifier, de faire croître, de protéger et de transmettre le patrimoine de nos clients en toute confiance
- Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions, en élargissant notre gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance offerts dans les principaux secteurs de croissance
- Améliorer l'efficacité en continuant à faire évoluer, à simplifier et à rationaliser nos secteurs d'activité afin d'en accroître la valeur
- Favoriser une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à promouvoir un milieu de travail diversifié et inclusif

BMO Gestion de patrimoine ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2021	2020	2019
Revenus nets d'intérêts	982	900	935
Revenus autres que d'intérêts	6 071	5 808	6 727
Total des revenus	7 053	6 708	7 662
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 399	1 708	2 709
Revenus, déduction faite des SCVPI	5 654	5 000	4 953
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	4	4	2
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(16)	18	(2)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(12)	22	-
Charges autres que d'intérêts	3 716	3 519	3 523
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 950	1 459	1 430
Charge d'impôts sur le résultat	476	363	371
Bénéfice net comptable	1 474	1 096	1 059
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	24	34	37
Ajustement lié à la réassurance ³⁾	-	-	25
Bénéfice net ajusté	1 498	1 130	1 121
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 685	3 476	3 476

Principaux facteurs et mesures de la performance

Bénéfice net des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	1 228	893	861
Bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	1 252	927	898
Bénéfice net des activités d'assurance	246	203	198
Bénéfice net ajusté des activités d'assurance	246	203	223
Croissance du bénéfice net (%)	34,4	3,5	(1,1)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	32,5	0,8	0,8
Croissance des revenus (%)	5,1	(12,4)	21,6
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	13,1	1,0	0,1
SCVPI ajustés	1 399	1 708	2 684
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI ajustés (%)	13,1	0,5	0,6
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	5,6	(0,1)	0,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	6,1	-	0,3
Rendement des capitaux propres (%) ⁴⁾	24,9	17,1	16,7
Rendement des capitaux propres ajusté (%) ⁴⁾	25,3	17,7	17,7
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	7,5	1,1	(0,1)
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	7,0	0,5	0,3
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	65,7	70,4	71,1
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	65,2	69,5	69,8
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	5 899	6 364	6 321
Actif moyen	48 232	45 573	40 951
Solde moyen brut des prêts et acceptations	28 920	26 585	23 519
Solde moyen net des prêts et acceptations	28 880	26 547	23 487
Solde moyen des dépôts	51 030	43 660	36 419
Actifs sous administration ⁵⁾	427 446	411 959	393 576
Actifs sous gestion	523 270	482 554	471 160
Effectif – équivalent temps plein	6 329	6 193	6 374

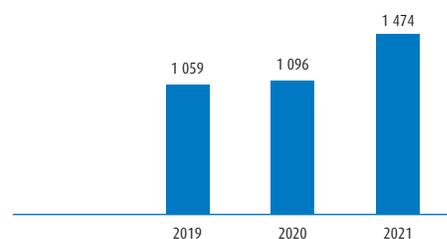
Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	625	583	613
Charges autres que d'intérêts	489	504	512
Bénéfice net comptable	104	61	77
Charges autres que d'intérêts ajustées	482	495	501
Bénéfice net ajusté	109	68	85
Solde moyen net des prêts et acceptations	4 878	4 540	4 156
Solde moyen des dépôts	7 321	6 471	5 794

- Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, les résultats et les ratios ajustés, y compris le levier d'exploitation et le ratio d'efficacité, ainsi que les montants en dollars américains que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 31 millions de dollars en 2021, de 43 millions en 2020 et de 47 millions en 2019 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 comprend un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance survenus après le ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. Cet ajustement lié à la réassurance est inclus dans les SCVPI.
- Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.
- Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par la BMO sont inclus dans les actifs sous administration.

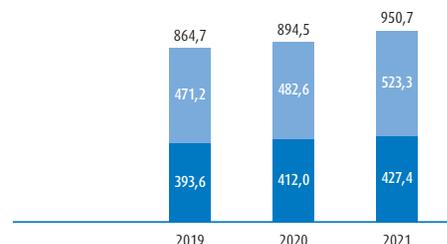
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Actifs sous administration et actifs sous gestion*

(en milliards de dollars)

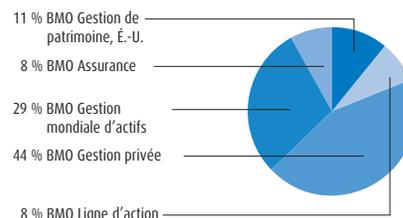


■ Actifs sous administration
■ Actifs sous gestion

* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Revenus nets par secteur d'activité en 2021 (%)

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 1 474 millions de dollars, une progression de 378 millions, ou de 34 % par rapport à il y a un an, en raison surtout de la croissance des revenus, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges.

Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 1 228 millions de dollars en hausse de 335 millions, ou de 38 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est élevé à 246 millions, en hausse de 43 millions sur une base comptable, ou de 21 %, comparativement à l'exercice précédent.

Nous présentons également les revenus comptables et ajustés après déduction des sinistres, des commissions et des variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), et nous calculons notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base similaire. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, qui sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, lesquelles sont grandement atténuées par les SCVPI. Le fait de présenter nos revenus, notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base nette permet de mieux évaluer les résultats d'exploitation.

Les revenus se sont établis à 7 053 millions de dollars, en hausse de 345 millions, ou de 5 %, par rapport à il y a un an. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 5 654 millions, en hausse de 654 millions, ou de 13 %. Les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 5 178 millions, ayant augmenté de 585 millions, ou de 13 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 503 millions sous l'effet de l'accroissement des actifs des clients, y compris l'incidence favorable du raffermissement des marchés boursiers mondiaux, de la croissance des revenus de courtage en ligne et de l'incidence d'une provision pour frais juridiques à l'exercice précédent, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 82 millions, par suite essentiellement de la croissance soutenue des dépôts et des prêts et de l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent, facteurs contrebalancés en partie par le rétrécissement des marges et l'incidence de la dépréciation du dollar américain. Les revenus d'assurance comptables se sont élevés à 1 875 millions, en baisse de 240 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 476 millions, ce qui représente une hausse de 69 millions, ou de 17 %, qui est principalement attribuable à l'incidence favorable des variations des marchés au cours de l'exercice à l'étude, et à la croissance des activités, facteurs partiellement compensés par la baisse des avantages découlant des modifications apportées aux placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs et par l'incidence défavorable des hypothèses actuarielles au cours de l'exercice à l'étude.

Le total des recouvrements des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 12 millions de dollars, comparativement à une dotation à la provision de 22 millions l'an dernier. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est demeurée relativement inchangée par rapport à il y a un an. Un recouvrement de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 16 millions a été enregistré au cours de l'exercice à l'étude en regard d'une dotation à la provision de 18 millions enregistrée à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 3 716 millions de dollars, en hausse de 197 millions, ou de 6 %, par rapport à l'exercice précédent, à cause essentiellement des charges liées aux revenus plus élevées, des investissements dans la technologie et une provision pour frais juridiques comptabilisée au cours de l'exercice à l'étude, facteurs contrebalancés en partie par l'affaiblissement du dollar américain.

Les actifs sous gestion se sont accrus de 40,7 milliards de dollars, ou de 8 %, tandis que les actifs sous administration ont augmenté de 15,5 milliards, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent, grâce surtout à l'accroissement des actifs des clients, y compris le regain des marchés mondiaux, ce qui a été contré en partie par l'attrition découlant des actifs à faible rendement et l'incidence des fluctuations des cours de change. Le solde moyen brut des prêts et le solde moyen des dépôts ont augmenté respectivement de 9 % et de 17 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Le secteur de la gestion de patrimoine demeure attrayant et très concurrentiel. Nous sommes bien positionnés pour bénéficier des tendances émergentes du secteur, y compris l'adoption accélérée des circuits numériques, en tirant parti de nos offres de planification et de services-conseils, de notre modèle d'affaires intégré, de notre forte fidélisation de la clientèle et d'investissements dans nos capacités numériques et notre équipe de vente. Nos concurrents de longue date continuent d'augmenter la présence de conseillers au sein de leur équipe de vente et d'élargir leurs offres de produits, notamment au moyen de fonds négociés en bourse et de solutions de placement non traditionnelles, afin de répondre aux besoins en constante évolution des clients. Les nouveaux acteurs poursuivent sur leur lancée et se distinguent en offrant une expérience numérique améliorée, ainsi qu'en s'engageant dans les marchés à créneaux. Au cours de l'exercice 2021, BMO Gestion de patrimoine a profité de l'élan vigoureux des marchés boursiers et de l'économie, le maintien des activités de négociation des clients à un niveau élevé favorisant une solide croissance des volumes. Les résultats ont également été influencés par la faiblesse persistante des taux d'intérêt, qui a exercé une pression sur les marges, ainsi que par la préférence des clients pour les placements assortis de frais de gestion moins élevés. Nous continuons d'offrir des conseils d'expert à nos clients pour les aider à composer avec la volatilité et l'incertitude des marchés. Nous avons également lancé de nouveaux produits différenciés et amélioré nos capacités en matière de conseils numériques, ce qui s'est traduit par une forte croissance des nouveaux fonds nets, des dépôts, des prêts et de notre clientèle du secteur du courtage en ligne.

Les perspectives des marchés boursiers pourraient changer rapidement si l'économie était encore touchée par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre, une hausse des taux d'inflation et des facteurs géopolitiques, y compris l'incertitude permanente liée aux restrictions en matière de santé publique. Les taux d'intérêt devraient demeurer historiquement bas à court terme, avant de remonter lentement, ce qui aura une incidence positive sur les marges et les revenus d'assurance. Le volume de transactions de courtage en ligne a diminué au deuxième semestre de l'exercice 2021, mais devrait demeurer supérieur à celui d'avant la pandémie. BMO Ligne d'action continue d'attirer de nouveaux clients grâce à des améliorations apportées à la plateforme numérique, ainsi qu'au lancement de l'Aperçu ConseilDirect^{MC} et du service Privilège de ConseilDirect^{MC}, ainsi qu'en donnant accès à ConseilDirect^{MC} à un plus grand nombre de Canadiens en réduisant le solde de placement minimal requis pour l'admissibilité au service.

Le dessaisissement de nos activités de gestion bancaire privée à Hong Kong et à Singapour et la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, conclue le 8 novembre 2021, réduiront les revenus et les dépenses, amélioreront l'efficacité et le rendement des capitaux propres et devraient avoir une incidence modeste sur notre revenu à l'exercice 2022.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'exercice 2021 et les perspectives relatives à l'exercice 2022 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section BMO Gestion de patrimoine renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 600 employés et possède 32 bureaux répartis dans le monde entier, dont 18 en Amérique du Nord.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Il fournit également aux clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, et leur propose des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux investisseurs institutionnels, aux sociétés et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Des services de développement de produits et d'émission d'instruments sont également offerts, de même que des conseils et des services de gestion des risques pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Le secteur Marchés mondiaux assure en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour ses clients.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2021

Grande priorité : Développer nos forces et nos capacités pour offrir aux clients des solutions à valeur ajoutée afin de répondre à leurs besoins

Réalisations

- Nous avons maintenu notre position de chef de file en fusions et acquisitions grâce à notre solide expertise mondiale dans l'ensemble des secteurs et à de solides relations avec les clients; nous avons notamment agi comme conseillers pour des transactions marquantes, comme l'acquisition de Core-Mark par Performance Food Group, une transaction de 2,5 milliards de dollars américains.
- Nous avons soutenu les clients en leur offrant des renseignements de premier ordre sur les marchés, et facilité des premiers appels publics à l'épargne novateurs, comme ceux de Magnet Forensics et d'Alphawave IP; nous nous sommes classés au premier rang* des marchés des titres de capital canadiens et avons dirigé des projets de financement à haute visibilité, notamment celui d'Algonquin Power.
- Nous avons mis sur pied une équipe spécialisée dans les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, qui tire parti à la fois de notre plateforme de produits titrisés et de notre couverture des services bancaires immobiliers en Amérique du Nord, et avons établi et titrisé des prêts pour immeubles commerciaux d'une valeur supérieure à 1,2 milliard de dollars américains.
- Nous avons conservé notre position de longue date de chef de file mondial dans le secteur des mines et métaux, comme en témoigne le titre de meilleure banque d'investissement au monde dans ce secteur que nous a décerné le magazine *Global Finance* pour la douzième année d'affilée.
- Nous avons fait progresser notre engagement à l'égard du personnel et du capital afin d'agir en tant que principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre en :
 - mettant sur pied l'équipe Transition énergétique;
 - offrant notre savoir-faire et notre soutien à l'ensemble des secteurs;
 - proposant des solutions novatrices de finance durable de premier plan, dont le premier prêt étiqueté vert et la première obligation liée à la durabilité au Canada; nous nous sommes classés au premier rang* en matière de prise ferme d'obligations durables canadiennes.
- Nous figurons parmi les meilleurs* en ce qui a trait aux émissions d'obligations souveraines, supranationales et d'agences aux États-Unis, aux options canadiennes et aux taux structurés canadiens, et avons maintenu la position de BMO en tant que fournisseur de premier plan en matière de prise ferme de titres d'emprunt en dollars américains émis au taux Secured Overnight Financing Rate (taux SOFR); nous nous classons d'ailleurs au premier rang* à ce chapitre depuis le lancement du taux, en 2018.
- Nous avons été reconnus aux International Business Awards 2021 pour nos campagnes de marketing associées à notre série numérique *Road to Recovery* et à notre série de balados *Sustainability Leaders*.

* Selon les tableaux de classement de Bloomberg Professional Services.

Grande priorité : Prendre appui sur des bases solides pour travailler de manière plus intelligente, simplifier et numériser nos activités afin d'améliorer notre efficacité

Réalisations

- Nous avons élargi nos capacités en matière d'opérations de change électroniques en ajoutant une fonctionnalité à cette fin à notre plateforme des Services bancaires aux grandes entreprises et en lançant une plateforme pour les opérations de change électroniques à l'intention des particuliers.
- L'acquisition de Clearpool Group, Inc., en 2020, nous a permis de doubler notre part du marché de la négociation algorithmique au Canada, de simplifier nos flux de travail, d'offrir aux clients une expérience de négociation personnalisée et très distinctive, et d'étendre nos capacités de négociation électronique en Europe.
- Nous nous sommes associés à Riskfuel Analytics Inc. pour offrir des solutions novatrices fondées sur l'intelligence artificielle afin d'aider les clients à prendre plus rapidement de meilleures décisions de placement.
- Nous avons mis en place des améliorations technologiques et des outils de gestion du flux de travail et avons automatisé des processus afin d'accroître la productivité des employés. En trois ans, nos employés ont réalisé des gains d'efficacité en temps réel qui nous ont permis de gagner au total environ les trois quarts des heures nécessaires pour atteindre notre objectif *Un million d'heures*.
- Nous avons réorienté nos conférences vers des plateformes entièrement numériques, et enregistré une hausse de la participation des entreprises de plus de 100 % lors de 18 d'entre elles.

Grande priorité : Activer une culture inclusive et de haute performance axée sur la clientèle, les partenariats solides et une forte harmonisation, ainsi qu'un engagement à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion

Réalisations

- Nous avons tiré parti des améliorations apportées à la technologie et aux biens immobiliers pour transformer nos milieux de travail et rehausser l'expérience client et employé dans tous les territoires où nous sommes présents.
- Nous avons lancé des commandites et des programmes innovants pour promouvoir l'équité et l'inclusion au sein de notre effectif, de notre secteur et des collectivités.
- Nous avons lancé l'émission initiale d'obligations Women in Business, la première du genre sur le marché canadien, et en avons affecté le produit à des entreprises détenues par des femmes, notamment dans le cadre de financement destiné aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises.

Accent en 2022

- Accélérer la croissance dans les secteurs où nous sommes en bonne posture et où nous avons l'expertise et les capacités nécessaires pour offrir des solutions à valeur ajoutée et une expérience client améliorée
- Tirer parti de nos capacités à l'égard de la stratégie Le numérique au premier plan en mettant davantage l'accent sur les données, les analyses et l'intelligence artificielle pour favoriser la simplification et le déploiement à grande échelle
- Devenir un leader du secteur en matière de finance durable et offrir des conseils et des solutions innovantes pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Favoriser et stimuler une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, grâce à un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

BMO Marchés des capitaux ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2021	2020	2019
Revenus nets d'intérêts (bic) ²⁾	3 115	3 320	2 390
Revenus autres que d'intérêts	3 011	2 006	2 369
Total des revenus (bic)	6 126	5 326	4 759
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	11	310	52
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(205)	349	28
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(194)	659	80
Charges autres que d'intérêts	3 436	3 236	3 279
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 884	1 431	1 400
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	744	344	309
Bénéfice net comptable	2 140	1 087	1 091
Coûts d'intégration des acquisitions ³⁾	7	11	10
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁴⁾	17	18	17
Bénéfice net ajusté	2 164	1 116	1 118
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 405	3 199	3 244

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des Marchés mondiaux	3 605	3 222	2 704
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 521	2 104	2 055
Croissance du bénéfice net (%)	96,9	(0,4)	(5,9)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	94,1	(0,2)	(4,7)
Croissance des revenus (%)	15,0	11,9	8,5
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	6,2	(1,3)	13,9
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	6,4	(1,4)	13,4
Rendement des capitaux propres (%) ⁵⁾	19,2	9,2	9,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%) ⁵⁾	19,5	9,5	10,1
Levier d'exploitation (bic) (%)	8,8	13,2	(5,4)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	8,6	13,3	(4,9)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	56,1	60,8	68,9
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	55,6	60,1	68,2
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	10 913	11 353	10 430
Actif moyen	372 475	369 518	342 626
Solde moyen brut des prêts et acceptations	59 385	68 698	60 819
Solde moyen net des prêts et acceptations	58 909	68 303	60 731
Effectif – équivalent temps plein	2 597	2 678	2 772

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	2 373	1 865	1 609
Charges autres que d'intérêts	1 288	1 152	1 197
Bénéfice net comptable	857	279	292
Bénéfice net ajusté	876	299	312
Charges autres que d'intérêts ajustées	1 263	1 125	1 171
Actif moyen	127 619	116 307	107 185
Solde moyen net des prêts et acceptations	25 249	26 161	21 662

1) Les résultats et les ratios ajustés, les montants sur une bic ainsi que les montants et les ratios en dollars américains ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

2) Des montants sur une base d'imposition comparable de 291 millions de dollars pour l'exercice 2021, de 307 millions pour l'exercice 2020 et de 262 millions pour l'exercice 2019 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.

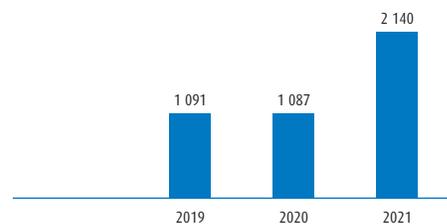
3) Des coûts d'intégration des acquisitions avant impôts de KGS Alpha et de Clearpool de 9 millions de dollars en 2021, de 14 millions en 2020 et de 13 millions de 2019 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

4) Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 22 millions de dollars en 2021, de 23 millions en 2020 et de 22 millions en 2019 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

5) Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

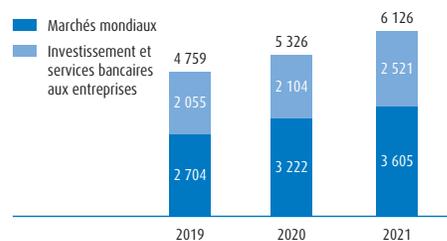
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



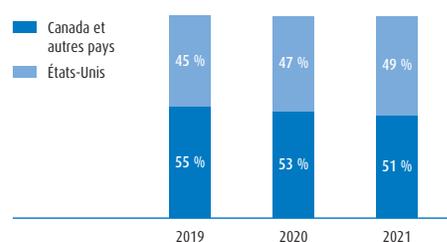
Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 2 140 millions de dollars, en hausse de 1 053 millions, ou de 97 %, par rapport à l'exercice précédent. Les recouvrements de pertes sur créances et la croissance des revenus ont été contrebalancés en partie par l'accroissement des charges.

Les revenus se sont établis à 6 126 millions de dollars, soit une augmentation de 800 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 383 millions, ou de 12 %, en raison essentiellement des niveaux plus élevés des revenus de négociation de contrats sur titres de participation de même que des nouvelles émissions de titres de participation et de titres d'emprunt, facteurs contrés en partie par la baisse des revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt et de négociation de contrats sur produits de base et l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. L'exercice précédent tenait compte de l'incidence négative des activités relatives aux billets liés à des titres de participation. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté de 417 millions, ou de 20 %, en raison surtout de la hausse des profits nets sur les titres et de l'accroissement des commissions de prise ferme et de consultation, facteurs contrés en partie par le recul des revenus du secteur Banque d'affaires et l'incidence du fléchissement du dollar américain. L'exercice précédent avait subi l'incidence des réductions de valeur sur le portefeuille de prêts détenus en vue de la vente.

Le total des recouvrements de pertes sur créances s'est établi à 194 millions de dollars, comparativement à un total des dotations à la provision pour pertes sur créances de 659 millions pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 11 millions, en baisse de 299 millions par rapport à l'exercice précédent. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 205 millions a été enregistré au cours de l'exercice à l'étude, en regard d'une dotation à la provision de 349 millions enregistrée à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 3 436 millions de dollars, en hausse de 200 millions, ou de 6 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse découle surtout de l'augmentation des charges de rémunération liée au rendement, contrebalancée en partie par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain et la diminution des frais de déplacement et d'expansion des affaires.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations s'est établi à 59,4 milliards, en baisse de 9,3 milliards, ou de 14 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par le taux d'utilisation des prêts plus faible, l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain et le ralentissement progressif annoncé de notre portefeuille de titres du secteur de l'énergie non canadien.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Au cours de l'exercice 2021, BMO Marchés des capitaux a continué à mettre en œuvre une stratégie mettant à profit son modèle d'affaires équilibré, diversifié et axé sur le client, tout en maintenant de rigoureuses pratiques de gestion des risques. Le groupe a profité de la vigueur soutenue des activités des clients, de la robustesse des cours boursiers et des conditions favorables aux services de banque d'affaires, des facteurs qui ont tous contribué à de solides résultats malgré l'incertitude persistante concernant la pandémie de COVID-19, les nouveaux variants, la volatilité normalisée des marchés, le contexte de faibles taux d'intérêt et la demande de prêts modérée.

BMO Marchés des capitaux sort de la pandémie en tant qu'organisation plus forte, plus efficiente et mieux intégrée. Pour ce qui est de l'exercice 2022, le rythme de la reprise économique demeure incertain, et ce, malgré les taux de vaccination élevés dans certaines régions. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre et la hausse des taux d'inflation continuent d'entraver la progression de nos activités. Les activités de fusion et d'acquisition devraient toutefois demeurer vigoureuses, car elles bénéficient de fonds de capital-investissement actifs et de marchés obligataires et boursiers favorables. La stratégie de BMO Marchés des capitaux demeure la même : mettre fortement l'accent sur les clients afin d'en devenir un partenaire financier estimé et, par le biais de ses talents, de solutions novatrices et de capital, les aider à atteindre leurs objectifs tout en favorisant la simplification et le déploiement à grande échelle conformément à notre stratégie Le numérique au premier plan. Compte tenu de notre position de chef de file au Canada et de notre solide progression aux États-Unis, nos investissements dans les gammes de produits et les capacités qui nous aident à servir les clients, en particulier où BMO jouit de grandes forces et où les occasions sont favorables, constituent de solides assises qui serviront d'appui à une croissance rentable et aux rendements durables. De plus, grâce à son approche méthodique et intégrée de la gestion des risques, conjuguée à des investissements continus dans l'infrastructure technologique, BMO Marchés des capitaux devrait être en bonne posture pour s'adapter à l'évolution des exigences en matière de réglementation et de conformité dans les années à venir. BMO Marchés des capitaux a également fait de la durabilité et de la finance durable un élément central de sa stratégie en offrant des solutions et des conseils novateurs en matière de financement pour soutenir nos clients tandis que la transition vers une économie plus durable s'accélère.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'exercice 2021 et les perspectives relatives à l'exercice 2022 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, la trésorerie, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières ainsi que l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et les analyses, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de risque et de contrôle et de conformité réglementaire, notamment la gestion, l'évaluation et la surveillance des portefeuilles de placements, des activités de financement, de liquidité et de capital et des risques de crédit, de change et de taux d'intérêt de BMO. Pour soutenir les unités d'exploitation, les Services d'entreprise élaborent et mettent en œuvre des processus, des systèmes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir l'efficacité opérationnelle et de permettre à nos secteurs de s'adapter et d'atteindre leurs objectifs d'expérience client.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie répartis aux quatre unités d'exploitation (PE Canada, PE États-Unis, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des autres activités de gestion de la trésorerie, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable et les dépenses résiduelles non attribuées.

Réalisations

- Nous avons fait progresser le modèle opérationnel Le numérique au premier plan en offrant une expérience client axée sur le numérique par l'intermédiaire de diverses initiatives.
- Nous avons continué à renforcer les capacités de l'Unité Crime financier (UCF) à répondre à un contexte où les menaces sont accrues et en constante évolution, et ce, en intégrant encore davantage nos fonctions de cybercriminalité, de fraude, de sécurité physique et de gestion de crise au sein d'une équipe de sécurité unique et cohérente. Les secteurs clés de la technologie, du personnel et des processus ont notamment porté sur l'amélioration des capacités de détection et de réponse, l'amélioration de la gestion des identités et des accès, et la capacité de résilience face aux attaques virtuelles et physiques.
- Nous avons soutenu l'adoption accélérée de solutions basées sur l'infonuagique, renforcé des partenariats de services infonuagiques et mis en place une plateforme de base pour doter BMO des capacités de sécurité et de surveillance de nouvelle génération et la souplesse nécessaire pour s'adapter dans un contexte de sécurité en constante évolution.
- Nous avons renforcé nos capacités en matière d'intelligence artificielle et de données et d'analyse à l'échelle de la Banque et nous avons soutenu des initiatives commerciales qui ont obtenu une reconnaissance et des prix au niveau mondial. La recherche et l'exploration axées sur les innovations technologiques émergentes se poursuivent à mesure que de nouvelles occasions sont identifiées.
- Nous avons assuré la prestation de services et d'opérations technologiques essentiels dans l'ensemble de l'entreprise en améliorant continuellement les capacités fondamentales pour renforcer la résilience et l'évolutivité et en renforçant l'expérience technologique globale des clients et des employés.
- Nous avons continué de mettre l'accent sur l'amélioration de l'expérience employé grâce à des outils technologiques numériques d'entreprise, et sur la simplification d'un retour prudent au bureau.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2021	2020	2019
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(301)	(364)	(242)
Compensation sur une bic des groupes	(315)	(335)	(296)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(616)	(699)	(538)
Revenus autres que d'intérêts	326	285	238
Total des revenus (bic)	(290)	(414)	(300)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	(5)	3	(7)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(2)	-	(5)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(7)	3	(12)
Charges autres que d'intérêts	1 523	455	856
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(1 806)	(872)	(1 144)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(520)	(482)	(517)
Perte nette comptable	(1 286)	(390)	(627)
Incidence des dessaisissements ²⁾	842	-	-
Coûts de restructuration (renversement) ³⁾	(18)	-	357
Perte nette ajustée ⁴⁾	(462)	(390)	(270)
Total des revenus ajustés (bic) ⁴⁾	(319)	(414)	(300)
Charges autres que d'intérêts ajustées ⁴⁾	661	455	372
Effectif - équivalent temps plein	13 791	14 400	14 898

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	(26)	(116)	(37)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(6)	3	(4)
Charges autres que d'intérêts	182	97	192
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(90)	(88)	(76)
Perte nette comptable	(112)	(128)	(149)
Total des revenus ajustés	(26)	(116)	(37)
Charges autres que d'intérêts ajustées	164	97	76
Perte nette ajustée	(98)	(128)	(63)

- 1) Les résultats et les ratios ajustés, les montants sur une bic ainsi que les montants et les ratios en dollars américains ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- 2) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut une charge de restructuration liée à des indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier de 357 millions de dollars (484 millions avant impôts). Le bénéfice net de l'exercice 2021 inclut un renversement partiel de charges de restructuration lié à des indemnités de départ de 18 millions (24 millions avant impôts). Les charges de restructuration et le renversement partiel ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 4) Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments décrits dans les notes 2 et 3 du tableau.

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise s'est située à 1 286 millions de dollars, alors que la perte nette ajustée s'est établie à 462 millions, comparativement à une perte nette comptable et ajustée de 390 millions à l'exercice précédent. Les résultats ajustés pour l'exercice à l'étude ne tiennent pas compte de l'incidence de 842 millions des dessaisissements (857 millions avant impôts), y compris une réduction de valeur de l'écart d'acquisition avant et après impôts de 779 millions liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, des coûts de dessaisissements à l'égard des deux transactions de 85 millions (107 millions avant impôts), ainsi qu'un renversement partiel de charges de restructuration comptabilisées en 2019 en lien avec des indemnités de départ de 18 millions (24 millions avant impôts). L'augmentation de la perte nette comptable et ajustée tient compte d'une hausse des charges, partiellement compensée par une augmentation des revenus découlant de l'intensification des activités de gestion de la trésorerie et des profits sur titres plus élevés, de l'intensification des activités de gestion de la trésorerie ainsi que de l'incidence d'un taux d'imposition moins favorable à l'exercice précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2021 des groupes d'exploitation.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2021

Comparaison du quatrième trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2020

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 2 159 millions de dollars, en hausse de 575 millions, ou de 36 %, par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est élevé à 2 226 millions, en hausse de 616 millions, ou de 38 %. Les résultats ajustés pour le trimestre considéré ne tiennent pas compte de charges de 52 millions (62 millions avant impôts) découlant de l'incidence de dessaisissements liés à la vente annoncée de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Les résultats ajustés ne tiennent pas compte non plus de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions enregistrés pour l'exercice à l'étude et les exercices précédents. Le BPA comptable s'est établi à 3,23 \$, en hausse de 0,86 \$ par rapport à l'exercice précédent, et le BPA ajusté s'est situé à 3,33 \$, en hausse de 0,92 \$.

Les résultats reflètent une forte croissance des revenus et l'incidence de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, en partie contrées par une augmentation des charges. Tous les groupes d'exploitation ont affiché une hausse du bénéfice net, alors que les Services d'entreprise ont enregistré une hausse de la perte nette.

Revenus

Les revenus comptables se sont situés à 6 573 millions de dollars, en hausse de 587 millions, ou de 10 %, par rapport à l'an dernier. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, les commissions et les variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (ce qui correspond aux revenus nets), les revenus se sont situés à 6 476 millions, ce qui représente une hausse de 490 millions, ou de 8 %, par rapport à l'an dernier.

Les revenus enregistrés par PE Canada ont augmenté, du fait de la hausse des revenus nets d'intérêts et de l'augmentation des revenus autres que d'intérêts; les revenus inscrits par BMO Gestion de patrimoine ont progressé en raison principalement de l'accroissement des actifs des clients, ce qui comprend le raffermissement des marchés mondiaux, en partie contré par la diminution des revenus d'assurance; les revenus affichés par BMO Marchés des capitaux ont progressé, les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ayant été en partie compensés par la diminution des revenus inscrits par Marchés mondiaux; et les revenus enregistrés par PE États-Unis ont progressé, du fait de la hausse des revenus nets d'intérêts et de l'augmentation des revenus autres que d'intérêts. Les revenus inscrits par les Services d'entreprise ont reculé par rapport à l'exercice précédent. L'affaiblissement du dollar américain a entraîné une réduction de 2 % du total des revenus.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à 97 millions de dollars, comparativement à néant à l'exercice précédent. La hausse découle surtout des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités. Les SCVPI ont diminué de 887 millions par rapport au trimestre précédent, du fait des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités. Les variations ont été contrebalancées en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des recouvrements de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 126 millions de dollars, comparativement à un total des dotations à la provision pour pertes sur créances de 432 millions un an plus tôt. Le total des recouvrements des pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 11 points de base, comparativement à des dotations à la provision pour pertes sur créances de 37 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, établie à 84 millions, a diminué de 255 millions par rapport à 339 millions l'an dernier. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 7 points de base, contre 29 points de base un an plus tôt. Un recouvrement de la dotation à la provision pour pertes sur créances lié aux prêts productifs de 210 millions a été enregistré au cours du trimestre à l'étude en regard d'une dotation à la provision de 93 millions enregistrée à l'exercice précédent. Le recouvrement de 210 millions inscrit pour le trimestre à l'étude est en grande partie imputable à une amélioration des perspectives économiques et à la migration favorable du crédit, en partie contrebalancées par la croissance des soldes des prêts, alors que la dotation à la provision de 93 millions pour l'exercice précédent reflétait un scénario défavorable plus marqué, en partie contré par l'amélioration des perspectives économiques et la diminution des soldes.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont situées à 3 803 millions de dollars, en hausse de 255 millions, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend des charges de 62 millions découlant de l'incidence des dessaisissements pour l'exercice considéré. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 3 720 millions, en hausse de 205 millions, ou de 6 %. La hausse des charges est principalement attribuable à la montée des frais liés au personnel, ce qui comprend les coûts de la rémunération liée au rendement, des frais de déplacement et d'expansion des affaires, des coûts liés au matériel informatique et au matériel, et des honoraires, en partie contrée par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain, qui a entraîné une réduction des charges de 2 %.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 640 millions de dollars, en hausse de 218 millions par rapport à l'exercice précédent, et le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,9 %, contre 21,1 % l'an dernier. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est chiffrée à 656 millions, en hausse de 227 millions par rapport à l'exercice précédent, et le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 22,7 %, contre 21,1 % l'an dernier. Le taux d'impôt effectif comptable et le taux d'impôt effectif ajusté étaient inférieurs à l'exercice précédent, principalement en raison de la composition des résultats, ce qui comprend l'incidence du recul du bénéfice avant impôts pour l'exercice précédent.

Comparaison du quatrième trimestre de 2021 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net comptable a reculé de 116 millions de dollars, ou de 5 %, par rapport au trimestre précédent, et le bénéfice net ajusté a baissé de 66 millions, ou de 3 %. Les résultats ajustés du trimestre précédent ne tiennent pas compte de coûts liés aux dessaisissements de 18 millions (24 millions avant impôts) et du renversement partiel de charges de restructuration comptabilisées antérieurement en lien avec des indemnités de départ de 18 millions (24 millions avant impôts), ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. Les résultats découlent principalement de la baisse des revenus et de l'augmentation des charges, en partie contrées par l'incidence d'un recouvrement de la dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevé. Le bénéfice net de PE Canada a augmenté et il a été en partie contrebalancé par les reculs enregistrés par PE États-Unis, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. La perte nette des Services d'entreprise a augmenté.

Les revenus se sont chiffrés à 6 573 millions de dollars, en baisse de 989 millions, ou de 13 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 6 476 millions, en baisse de 102 millions, ou de 2 %. Les charges autres que d'intérêts comptables ont progressé de 119 millions, ou de 3 %, par rapport au trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 58 millions, ou de 2 %. Le total des recouvrements de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 126 millions, comparativement à un total des recouvrements de 70 millions au trimestre précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2021.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4-2021	T3-2021	T2-2021	T1-2021	T4-2020	T3-2020	T2-2020	T1-2020
Revenus nets d'intérêts (bic)	3 756	3 521	3 455	3 578	3 530	3 535	3 518	3 388
Revenus autres que d'intérêts	2 817	4 041	2 621	3 397	2 456	3 654	1 746	3 359
Revenus (bic)	6 573	7 562	6 076	6 975	5 986	7 189	5 264	6 747
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	97	984	(283)	601	-	1 189	(197)	716
Revenus, déduction faite des SCVPI (bic)	6 476	6 578	6 359	6 374	5 986	6 000	5 461	6 031
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	84	71	155	215	339	446	413	324
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(210)	(141)	(95)	(59)	93	608	705	25
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(126)	(70)	60	156	432	1 054	1 118	349
Charges autres que d'intérêts	3 803	3 684	4 409	3 613	3 548	3 444	3 516	3 669
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	2 799	2 964	1 890	2 605	2 006	1 502	827	2 013
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	640	689	587	588	422	270	138	421
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	2 159	2 275	1 303	2 017	1 584	1 232	689	1 592
Coûts d'intégration des acquisitions ²⁾	1	2	2	2	3	4	2	2
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	14	15	18	19	23	23	24	23
Incidence des dessaisissements ⁴⁾	52	18	772	-	-	-	-	-
Coûts de restructuration (renversement) ⁵⁾	-	(18)	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	2 226	2 292	2 095	2 038	1 610	1 259	715	1 617
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
Bénéfice net comptable de PE Canada	921	815	764	737	647	319	362	699
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	-	-	1	-	1	-	1	-
Bénéfice net ajusté de PE Canada	921	815	765	737	648	319	363	699
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	512	553	542	582	324	263	339	351
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	6	6	5	7	9	10	10	10
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	518	559	547	589	333	273	349	361
Bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine	369	401	346	358	320	341	144	291
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	4	5	7	8	8	8	9	9
Bénéfice net ajusté de BMO Gestion de patrimoine	373	406	353	366	328	349	153	300
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	536	558	563	483	379	426	(74)	356
Coûts d'intégration des acquisitions ²⁾	1	2	2	2	3	4	2	2
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	4	4	5	4	5	5	4	4
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	541	564	570	489	387	435	(68)	362
Perte nette comptable des Services d'entreprise	(179)	(52)	(912)	(143)	(86)	(117)	(82)	(105)
Incidence des dessaisissements ⁴⁾	52	18	772	-	-	-	-	-
Coûts de restructuration (renversement) ⁵⁾	-	(18)	-	-	-	-	-	-
Perte nette ajustée des Services d'entreprise	(127)	(52)	(140)	(143)	(86)	(117)	(82)	(105)
Bénéfice de base par action (\$) ^{6) 7)}	3,24	3,42	1,91	3,03	2,37	1,81	1,00	2,38
Bénéfice dilué par action (\$) ^{6) 7)}	3,23	3,41	1,91	3,03	2,37	1,81	1,00	2,37
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$) ⁶⁾	3,33	3,44	3,13	3,06	2,41	1,85	1,04	2,41
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%) ⁶⁾	1,62	1,57	1,59	1,59	1,60	1,59	1,69	1,67
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) ⁶⁾	(0,11)	(0,06)	0,05	0,14	0,37	0,89	0,94	0,31
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%) ⁶⁾	0,07	0,06	0,13	0,19	0,29	0,38	0,35	0,29
Taux d'impôt effectif (%) ⁶⁾	22,9	23,2	31,1	22,6	21,1	18,0	16,6	20,9
Taux d'impôt effectif ajusté (%) ⁶⁾	22,7	23,2	22,1	22,6	21,1	18,2	16,7	21,0
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$) ⁶⁾	1,2546	1,2316	1,2512	1,2841	1,3217	1,3584	1,3811	1,3161

- Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, les résultats et les ratios ajustés ainsi que les montants en dollars américains que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- Les coûts d'intégration des acquisitions liés aux activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises sont imputés aux Services d'entreprise, puisque l'acquisition touche à la fois PE Canada et PE États-Unis. Les coûts d'intégration des acquisitions liés à KGS-Alpha et à Clearpool sont présentés dans BMO Marchés des capitaux. Ils sont pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions est inscrit dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation correspondant.
- Au deuxième trimestre de 2021, le bénéfice net comptable tenait compte de l'incidence des dessaisissements, lesquels comprennent une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 747 millions de dollars, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et des coûts liés aux dessaisissements à l'égard des deux transactions de 47 millions (53 millions avant impôts) comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. L'incidence des dessaisissements relativement à ces deux transactions s'est établie à 18 millions (24 millions avant impôts) au troisième trimestre de 2021 et à 52 millions (62 millions avant impôt) au quatrième trimestre de 2021, et a été comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts dans les Services d'entreprise.
- Au troisième trimestre de 2021, le bénéfice net comptable tenait compte d'un renversement partiel de charges de restructuration en lien avec des indemnités de départ de 18 millions de dollars (24 millions avant impôts). Les charges de restructuration et le renversement ont été imputés aux charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Le bénéfice par action (BPA) est calculé au moyen du bénéfice net après déduction du total des dividendes sur les actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Pour obtenir plus de renseignements sur le BPA, il y a lieu de se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.
- Le bénéfice net et le résultat tirés de nos activités commerciales sont attribuables aux actionnaires par l'intermédiaire du BPA ajusté et du BPA dilué ajusté. Le BPA et le BPA dilué sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La performance financière des derniers trimestres a généralement suivi une tendance à la hausse, reflétant l'amélioration des conditions économiques et une bonne dynamique opérationnelle dans tous nos secteurs d'activité, notamment une baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, une forte croissance des revenus et une amélioration de l'efficacité. Bien que les résultats de 2020 aient subi le contrecoup des répercussions négatives importantes de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale, d'une baisse des taux d'intérêt et des niveaux plus faibles des activités de consommation et des activités commerciales et d'emprunt, les conditions économiques ont ensuite rebondi et continuent à se renforcer. Toutefois, l'évolution imprévisible de la pandémie de COVID-19, y compris l'émergence de variants et une possible résurgence des cas à l'échelle mondiale, contribue à l'incertitude économique persistante.

Les résultats comptables du deuxième trimestre de 2021 tenaient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et d'un profit net à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et Singapour. Les trois derniers trimestres de 2021 comprenaient l'incidence des dessaisissements en lien avec ces transactions. Par ailleurs, le troisième trimestre de 2021 tenait compte d'un renversement partiel d'une charge de restructuration comptabilisée en 2019. Toutes les périodes tenaient compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de même que des coûts d'intégration.

La croissance du total des revenus témoigne des avantages découlant de nos activités diversifiées. La croissance des revenus des Services bancaires PE a d'abord été touchée négativement par la pandémie de COVID-19, le contexte de faiblesse des taux d'intérêt et la baisse des revenus autres que d'intérêts en raison des niveaux plus faibles des activités menées pour les clients, lesquelles se sont intensifiées au cours des derniers trimestres en raison de l'assouplissement des restrictions de santé publique. PE Canada a bénéficié d'une forte croissance des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit sur valeur domiciliaire, reflétant les niveaux plus élevés de l'activité du marché immobilier. Les revenus de PE États-Unis sur la base de la monnaie d'origine ont rebondi en 2021, sous l'effet de la hausse des marges sur les prêts et des revenus afférents au programme Paycheck Protection Program, et sont restés relativement stables au cours des quatre derniers trimestres, du fait de la croissance plus modérée des prêts dans le secteur. Dans le cas de BMO Gestion de patrimoine, la performance des revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine a été soutenue par la vigueur des marchés mondiaux. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, fluctuent en raison surtout des variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Au cours de sept des huit derniers trimestres, BMO Marchés des capitaux a réalisé une croissance des revenus sur un an, essentiellement en raison de la hausse des revenus de négociation et de prise ferme découlant de l'intensification des activités menées pour les clients, tandis que le deuxième trimestre de 2020 avait subi les contrecoups de la conjoncture des marchés volatils touchée par la pandémie de COVID-19. Les revenus du quatrième trimestre de 2021 reflètent le bon rendement dégagé par l'ensemble des groupes d'exploitation.

Les changements dans la vigueur du dollar américain ont également eu une incidence sur la croissance des revenus. En 2020, nous avons comptabilisé une augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances dans l'ensemble des secteurs d'activité, en raison surtout de l'incidence de la pandémie de COVID-19, dont une augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs à la suite du ralentissement économique causée par la pandémie. En 2021, nous avons comptabilisé une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts douteux ainsi que des recouvrements de dotations à la provision pour pertes sur créances liés aux prêts productifs, ce qui reflète l'amélioration des perspectives économiques et des conditions de crédit plus favorables.

Les charges autres que d'intérêts tenaient compte de l'accent que nous avons mis sur la gestion des charges et l'amélioration de l'efficacité. Au cours des récents trimestres, la croissance des charges autres que d'intérêts a découlé de la hausse de la rémunération liée au rendement, ce qui reflète l'amélioration de la performance au chapitre des revenus et l'augmentation des frais liés à la technologie et des coûts de commercialisation, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par la baisse des coûts nets liés à la COVID-19 ainsi que la diminution des frais de déplacement en raison des répercussions continues de la pandémie. Les charges ont également été touchées par les changements dans la vigueur du dollar américain.

Le taux d'impôt effectif a varié à la suite de modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons nos activités, du niveau du bénéfice comptable avant impôts et du montant du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. Le taux d'impôt effectif en 2021 a été touché par la réduction de valeur de l'écart d'acquisition liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice.

Analyse des résultats financiers de 2020

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur les résultats de l'exercice 2021. La présente section constitue un sommaire des résultats de BMO de l'exercice 2020 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2019. Certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2021, ce qui inclut notamment les variations découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces reclassements sont donnés à la section Mode de présentation des résultats des groupes d'exploitation.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
2020							
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	6 105	4 345	10 450	900	3 320	(699)	13 971
Revenus autres que d'intérêts	1 930	1 186	3 116	5 808	2 006	285	11 215
Revenus	8 035	5 531	13 566	6 708	5 326	(414)	25 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	-	-	1 708	-	-	1 708
Revenus, déduction faire des SCVPI	8 035	5 531	13 566	5 000	5 326	(414)	23 478
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 410	859	2 269	22	659	3	2 953
Charges autres que d'intérêts	3 892	3 075	6 967	3 519	3 236	455	14 177
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat (bic) 1)	2 733	1 597	4 330	1 459	1 431	(872)	6 348
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	706	320	1 026	363	344	(482)	1 251
Bénéfice net (perte nette)	2 027	1 277	3 304	1 096	1 087	(390)	5 097
Coût d'intégration des acquisitions	-	-	-	-	11	-	11
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	39	41	34	18	-	93
Coûts de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement lié à la réassurance	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net ajusté	2 029	1 316	3 345	1 130	1 116	(390)	5 201
2019							
Revenus nets d'intérêts (bic) 1)	5 885	4 216	10 101	935	2 390	(538)	12 888
Revenus autres que d'intérêts	2 099	1 162	3 261	6 727	2 369	238	12 595
Revenus	7 984	5 378	13 362	7 662	4 759	(300)	25 483
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	-	-	2 709	-	-	2 709
Revenus, déduction faire des SCVPI	7 984	5 378	13 362	4 953	4 759	(300)	22 774
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	607	197	804	-	80	(12)	872
Charges autres que d'intérêts	3 836	3 136	6 972	3 523	3 279	856	14 630
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat (bic) 1)	3 541	2 045	5 586	1 430	1 400	(1 144)	7 272
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	917	434	1 351	371	309	(517)	1 514
Bénéfice net (perte nette)	2 624	1 611	4 235	1 059	1 091	(627)	5 758
Coût d'intégration des acquisitions	-	-	-	-	10	-	10
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	43	45	37	17	-	99
Coûts de restructuration	-	-	-	-	-	357	357
Ajustement lié à la réassurance	-	-	-	25	-	-	25
Bénéfice (perte) net ajusté	2 626	1 654	4 280	1 121	1 118	(270)	6 249

1) BMO analyse les revenus des groupes d'exploitation sur une bic, et une compensation des ajustements sur une bic des groupes est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts sur les résultats des Services d'entreprise.

Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, les résultats et les ratios ajustés, les montants sur une bic, et les montants en dollars américains que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financière.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 5 097 millions de dollars en 2020, soit une baisse de 661 millions, ou de 11 %, par rapport à 5 758 millions en 2019. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 5 201 millions, un recul de 1 048 millions, ou de 17 %, par rapport à 6 249 millions en 2019. Le bénéfice net ajusté de 2020 et de 2019 ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. Le bénéfice net ajusté de 2019 exclut également des charges de restructuration, principalement liées aux indemnités de départ, et l'incidence nette relative à d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de la décision de la Banque de ralentir progressivement les activités dans le secteur de la réassurance. Le recul du bénéfice net ajusté s'explique par l'incidence de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances de 2 081 millions avant impôts, ou de 1 531 millions après impôts, en partie compensée par une augmentation des revenus, alors que les charges ajustées sont demeurées relativement stables. Les diminutions du bénéfice net ont été comptabilisées dans les Services bancaires PE, tandis que le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux et de BMO Gestion de patrimoine est demeuré essentiellement le même par rapport à 2019. La perte nette comptable des Services d'entreprise a diminué depuis 2019, tandis que la perte nette ajustée a augmenté.

Rendement des capitaux propres

En 2020, le rendement des capitaux propres comptable et le rendement des capitaux propres ajusté ont été de 10,1 % et de 10,3 %, respectivement, en comparaison de 12,6 % et de 13,7 %, respectivement, en 2019. Le rendement des capitaux propres comptable et le rendement des capitaux propres ajusté ont diminué en 2020, essentiellement en raison de la baisse du bénéfice net et de la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Une baisse de 697 millions de dollars, ou de 13 %, du bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires et une baisse de 1 084 millions, ou de 18 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées en 2019. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 4,1 milliards de dollars, soit de 9 % par rapport à 2019, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global.

Revenus

Les revenus comptables se sont établis à 25 186 millions de dollars en 2020, en baisse de 297 millions par rapport à 25 483 millions en 2019. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus se sont chiffrés à 23 478 millions, une hausse de 704 millions, ou de 3 %. Déduction faite des SCVPI ajustés, les revenus ont augmenté de 679 millions, ou de 3 %, par rapport à l'an dernier, et ne tiennent pas compte de l'incidence nette de 25 millions d'importants sinistres liés à la réassurance survenus en 2019. L'augmentation des revenus est essentiellement attribuable à la bonne performance de BMO Marchés des capitaux, qui s'explique surtout par les revenus des activités de négociation plus élevés et la croissance des revenus enregistrés par Services bancaires PE et BMO Gestion de patrimoine, facteurs contrés en partie par un repli des revenus des Services d'entreprise.

PE Canada

Les revenus ont augmenté de 51 millions de dollars, ou de 1 %, par rapport à 2019, ce qui est attribuable à l'accroissement des soldes moyens de la plupart des produits, neutralisé en partie par le rétrécissement des marges, ce qui reflète le contexte de faiblesse des taux d'intérêt et la diminution des revenus autres que d'intérêts, en raison essentiellement de la baisse des revenus des frais de service de cartes de crédit et des dépôts.

PE États-Unis

Exprimés en dollars canadiens, les revenus ont augmenté de 153 millions de dollars, ou de 3 %, eu égard à 2019. Exprimés en dollars américains, les revenus ont augmenté de 65 millions, ou de 2 %, ce qui est essentiellement imputable à la croissance des soldes moyens des dépôts et des prêts ainsi qu'aux marges sur les prêts plus élevées et à la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancées en partie par la compression des marges sur les produits de dépôt découlant de l'incidence de la faiblesse des taux d'intérêt.

BMO Gestion de patrimoine

Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables et ajustés, ont augmenté de 47 millions de dollars, ou de 1 % sur une base comptable, et en hausse de 22 millions sur une base ajustée par rapport à 2019. Les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont progressé de 38 millions, du fait principalement des revenus de négociation de courtage en ligne élevés et de l'accroissement des actifs des clients, déduction faite de la pression sur les frais, contrebalancés en partie par une provision pour frais juridiques comptabilisée au cours de 2020 et la baisse des revenus nets d'intérêts, les avantages découlant de la hausse soutenue des prêts et dépôts ayant été plus que contrebalancés par des marges plus faibles. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables et ajustés, ont augmenté de 9 millions sur une base comptable et en baisse de 16 millions sur une base ajustée, en raison surtout de l'augmentation des réclamations liées à l'assurance crédit.

BMO Marchés des capitaux

Les revenus ont monté de 567 millions de dollars, ou de 12 %, en 2019. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté, ce qui s'explique principalement par la hausse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt, de négociation de contrats sur produits de base et de négociation de contrats de change, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de négociation. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté, en raison surtout de la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés et des revenus liés aux activités de prise ferme, contrée en partie par le fléchissement des profits nets sur les titres et des revenus de consultation ainsi que par les réductions de valeur sur le portefeuille de prêts détenus en vue de la vente.

Services d'entreprise

Les revenus ont reculé de 114 millions de dollars par rapport à 2019, du fait surtout de la baisse des revenus liés à la trésorerie, ce qui reflète l'incidence de la hausse des dépôts des clients.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) comptables et ajustés se sont établis à 1 708 millions de dollars en 2020, comparativement à des SCVPI de 2 709 millions sur une base comptable et à des SCVPI de 2 684 millions sur une base ajustée à l'exercice précédent. Les SCVPI ajustés excluent l'incidence nette de 25 millions découlant d'importants sinistres liés à la réassurance au cours de l'exercice précédent. Les SCVPI ont diminué du fait surtout d'augmentation moins importante de la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de 2020, laquelle découle d'une baisse plus faible des taux d'intérêt à long terme par rapport à 2019, de la diminution des ventes de rentes, du recul de la croissance des activités sous-jacentes et du repli des marchés boursiers. La baisse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités a été atténuée en grande partie par les revenus,

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 2 953 millions de dollars en 2020, en hausse de 2 081 millions, comparativement à 872 millions en 2019. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 1 522 millions en 2020, en hausse de 771 millions, contre 751 millions en 2019, ce qui reflète la hausse des dotations à la provision dans tous nos secteurs d'activité du fait surtout des répercussions économiques de la COVID-19. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 1 431 millions a été enregistrée en 2020, en hausse de 1 310 millions comparativement à 121 millions en 2019. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 2020 s'explique surtout par l'incidence de la COVID-19 sur les perspectives macroéconomiques et les répercussions d'un environnement plus difficile et incertain sur les conditions de crédit, ainsi qu'un scénario défavorable plus sévère et l'augmentation de la pondération des scénarios défavorables.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 14 177 millions de dollars en 2020, soit une baisse de 453 millions par rapport à 2019, en raison principalement de l'incidence d'une charge de restructuration de 484 millions (357 millions après impôts) en 2019. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 14 042 millions en 2020, demeurant pratiquement inchangées par rapport à 2019, les avantages découlant d'une gestion disciplinée des charges, y compris l'incidence nette de la pandémie de COVID-19 sur les charges, et le recul des charges liées au personnel ayant été largement compensés par la hausse des frais de bureau et de matériel. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte d'une charge de restructuration en 2019, ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions en 2020 et en 2019. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est chiffré à 121 millions et à 128 millions en 2020 et en 2019, respectivement, et les coûts d'intégration des acquisitions se sont établis à 14 millions et à 13 millions en 2020 et en 2019, respectivement.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2020, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 251 millions de dollars, contre 1 514 millions en 2019. Le taux d'impôt effectif de 2020 s'est établi à 19,7 %, comparativement à 20,8 % pour 2019. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 1 282 millions en 2020, contre 1 673 millions en 2019. Le taux d'impôt effectif ajusté de 2020 s'est établi à 19,8 %, comparativement à 21,1 % pour 2019. La baisse du taux d'impôt effectif et ajusté en 2020 est attribuable à la composition du bénéficiaire, y compris la baisse du bénéficiaire avant impôt.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes que renferme la présente section qui traite de l'analyse des résultats financiers de 2020, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2021	2020	2019
Actifs			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	101 564	66 443	56 790
Valeurs mobilières	232 849	234 260	189 438
Titres pris en pension ou empruntés	107 382	111 878	104 004
Solde net des prêts	458 262	447 420	426 984
Instruments dérivés	36 713	36 815	22 144
Autres actifs	51 405	52 445	52 835
Total des actifs	988 175	949 261	852 195
Passifs et capitaux propres			
Dépôts	685 631	659 034	568 143
Instruments dérivés	30 815	30 375	23 598
Titres mis en pension ou prêtés	97 556	88 658	86 656
Autres passifs	109 757	106 185	115 727
Dette subordonnée	6 893	8 416	6 995
Capitaux propres	57 523	56 593	51 076
Total des passifs et des capitaux propres	988 175	949 261	852 195

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 38,9 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2020, pour se chiffrer à 988,2 milliards. L'affaiblissement du dollar américain a entraîné une diminution des actifs de 30,6 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les actifs dérivés. Le total des passifs a augmenté de 38,0 milliards par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 930,7 milliards. L'affaiblissement du dollar américain a fait diminuer les passifs de 28,4 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les passifs dérivés. Le total des capitaux propres, établi à 57,5 milliards, a augmenté de 0,9 milliard en regard du 31 octobre 2020.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 35,1 milliards de dollars, en raison principalement des soldes plus élevés détenus auprès des banques centrales, lesquels sont attribuables à la croissance des dépôts de clients supérieure à celle des prêts, et d'un changement dans la combinaison des actifs liquides se traduisant par une diminution des titres pris en pension ou empruntés, facteurs contrés en partie par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2021	2020	2019
Titres de négociation	104 411	97 834	85 903
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net 1)	14 210	13 568	13 704
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - titres de créance et titres de participation 2)	63 123	73 407	64 515
Titres évalués au coût amorti 3)	49 970	48 466	24 472
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 135	985	844
Total des valeurs mobilières	232 849	234 260	189 438

1) Se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 3 038 millions de dollars (2 420 millions au 31 octobre 2020 et 2 899 millions au 31 octobre 2019) et de titres désignés à la juste valeur de 11 172 millions (11 148 millions au 31 octobre 2020 et 10 805 millions au 31 octobre 2019).

2) Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 2 millions de dollars au 31 octobre 2021 (4 millions au 31 octobre 2020 et 2 millions au 31 octobre 2019).

3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 2 millions de dollars (1 million tant au 31 octobre 2020 qu'au 31 octobre 2019).

Les valeurs mobilières ont diminué de 1,4 milliard de dollars, étant donné que le niveau plus soutenu des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux a été plus que compensé par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain et la diminution des activités de gestion de trésorerie des Services d'entreprise.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont diminué de 4,5 milliards de dollars, du fait essentiellement d'un changement dans la combinaison des actifs liquides, ce qui comprend une hausse de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, et de l'incidence d'un affaiblissement du dollar américain, facteurs en partie contrebalancés par une hausse des soldes de BMO Marchés des capitaux attribuable aux activités menées pour les clients.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2021	2020	2019
Prêts hypothécaires à l'habitation	135 750	127 024	123 740
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	17 195	16 741	15 731
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	77 164	70 148	67 736
Cartes de crédit	8 103	7 889	8 859
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	222 614	228 921	212 768
Solde brut des prêts	460 826	450 723	428 834
Provision pour pertes sur créances	(2 564)	(3 303)	(1 850)
Total du solde net des prêts	458 262	447 420	426 984

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le solde net des prêts a augmenté de 10,8 milliards de dollars. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 8,7 milliards en raison de la croissance enregistrée par PE Canada attribuable au dynamisme du marché de l'habitation, en partie compensée par la diminution des soldes de PE États-Unis, ce qui comprend l'affaiblissement du dollar américain. Les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont augmenté de 7,0 milliards, la croissance des Services bancaires PE et de BMO Gestion de patrimoine ayant été en partie contrée par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont reculé de 6,3 milliards, étant donné que la croissance des Services bancaires PE a été plus que contrebalancée par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain et la diminution des soldes de BMO Marchés des capitaux, ce qui comprend l'incidence du recul des soldes au sein du portefeuille de titres du secteur de l'énergie non canadien. Les prêts hypothécaires autres que les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 0,5 milliard, du fait de la croissance de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis, en partie compensée par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les prêts sur cartes de crédit ont augmenté de 0,2 milliard, ce qui reflète l'accroissement des soldes de PE Canada.

Le tableau 7 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la section Information sur la qualité du crédit et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 24 afférentes aux états financiers consolidés.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont diminué de 0,1 milliard de dollars, du fait de la diminution de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt et des contrats sur titres de participation, en grande partie contrée par l'augmentation de la juste valeur des contrats sur produits de base et des contrats de change. De plus amples renseignements sur les actifs financiers dérivés se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les engagements de clients aux termes d'acceptations, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les métaux précieux, les bureaux et le matériel, les actifs d'impôt exigible et différé, les débiteurs et les charges payées d'avance. Ils ont diminué de 1,0 milliard de dollars, en raison de la diminution des soldes des métaux précieux découlant des activités des clients de BMO Marchés des capitaux, de l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain et de la réduction de valeur de l'écart d'acquisition en lien avec la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, facteurs en partie contrés par la hausse des actifs au titre des régimes de retraite ainsi que par l'augmentation des actifs liés à l'assurance et des engagements de clients aux termes d'acceptations. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. De plus amples renseignements sur les autres actifs se trouvent aux notes 11 et 12 afférentes aux états financiers consolidés.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2021	2020	2019
Banques	26 611	38 825	23 816
Entreprises et administrations publiques	442 248	400 679	343 157
Particuliers	216 772	219 530	201 170
Total des dépôts	685 631	659 034	568 143

Les dépôts ont augmenté de 26,6 milliards de dollars. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 41,6 milliards, ce qui reflète la croissance des dépôts des clients dans l'ensemble des groupes d'exploitation et le niveau plus soutenu des besoins de financement aux fins des activités menées pour les clients dans le cadre de nos activités de négociation, facteurs en partie contrés par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les dépôts par des banques ont baissé de 12,2 milliards, en raison surtout des échéances du financement aux termes d'un mécanisme de pension sur titres auprès de la Banque du Canada. Les dépôts des particuliers ont reculé de 2,8 milliards du fait de l'affaiblissement du dollar américain et de la diminution des soldes de PE États-Unis, facteurs en partie compensés par la progression affichée par BMO Gestion de patrimoine et PE Canada. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés et dans la section Risque de liquidité et de financement.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars, du fait de l'augmentation de la juste valeur des contrats sur titres de participation et des contrats de change, en partie contrée par l'augmentation de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt et des contrats sur produits de base.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 8,9 milliards de dollars, du fait du niveau plus soutenu des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux, en partie contrebalancée par l'affaiblissement du dollar américain et des échéances du financement aux termes d'un mécanisme de pension sur titres auprès de la Banque du Canada.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés à l'assurance et les charges à payer. Ils ont augmenté de 3,6 milliards de dollars, ce qui reflète essentiellement la hausse des titres vendus à découvert en raison du niveau plus soutenu des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux et de l'augmentation des sûretés en trésorerie reçues, des acceptations et des passifs liés à l'assurance, facteurs en partie contrés par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain et du recul des passifs liés à la titrisation.

De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a reculé de 1,5 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète les remboursements, déduction faite d'une nouvelle émission. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2021	2020	2019
Capital social			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	5 558	6 598	5 348
Actions ordinaires	13 599	13 430	12 971
Surplus d'apport	313	302	303
Résultats non distribués	35 497	30 745	28 725
Cumul des autres éléments du résultat global	2 556	5 518	3 729
Total des capitaux propres	57 523	56 593	51 076

Le total des capitaux propres a augmenté de 0,9 milliard de dollars, la hausse de 4,8 milliards des résultats non distribués et la montée de 0,2 milliard des actions ordinaires ayant été essentiellement contrées par une diminution de 3,0 milliards du cumul des autres éléments du résultat global et par une réduction de 1,0 milliard des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres. Les résultats non distribués ont augmenté par suite du bénéfice net dégagé au cours de l'exercice, ce qui a été atténué en partie par les dividendes et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Le cumul des autres éléments du résultat global a reculé, du fait principalement de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les couvertures de flux de trésorerie et de l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, facteurs en partie contrés par une amélioration de la situation de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, attribuable à la hausse de la valeur des actifs des régimes de retraite et à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur le passif au titre des régimes de retraite. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ont diminué en raison des rachats effectués au cours de l'exercice considéré.

L'état consolidé des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées ci-après.

Gestion globale du capital

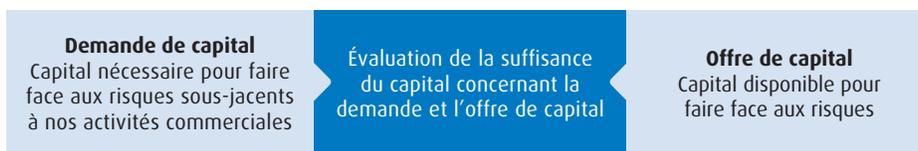
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu des ratios cibles de BMO pour les fonds propres réglementaires et de son évaluation interne du capital économique requis;
- soutient les stratégies des groupes d'exploitation de BMO;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme aux cotes de crédit cibles de BMO.

Cadre



Les principes et les éléments clés de notre cadre de gestion du capital sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans le plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Les résultats obtenus servent à établir des cibles et à mettre en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec le plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre les stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur notre profil de risque et sur les exigences en matière de fonds propres. Le cadre de gestion du capital vise à garantir que le capital de la Banque est suffisant pour lui permettre de faire face aux risques pris dans le cours normal de ses activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont utilisées pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. Tout au long de l'exercice, nous évaluons la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport à notre plan de capital et le mettons à jour en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque, des conditions d'exploitation et des exigences réglementaires.

Nous répartissons les fonds propres entre les groupes d'exploitation pour évaluer le rendement de l'organisation et tenons compte des incidences sur le capital dans la prise de nos décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre les groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure de la performance des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger nos parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique des groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital de la Banque. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de la Banque, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés dans le cadre du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les enjeux importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et des cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie l'adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer les processus de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la section Cadre de gestion globale des risques pour obtenir plus de détails.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), en fonction du dispositif de Bâle III élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, les ratios des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. En plus des exigences de fonds propres minimales, le BSIF exige que les banques d'importance systémique nationale (BISN), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de réponse initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux BISN, auxquels s'ajoute une réserve anticyclique (qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée). La réserve pour stabilité intérieure applicable au deuxième pilier, qui peut varier de 0 % à 2,5 %, s'établit actuellement à 2,5 %, en date du 31 octobre 2021. Le ratio de levier minimal précisé dans la ligne directrice Exigences de levier (EL) du BSIF est de 3,0 %. Le tableau suivant résume les exigences du BSIF en matière de fonds propres.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ou de l'exposition aux fins du ratio de levier)	Exigences de fonds propres minimales	Réserves de fonds propres au titre du premier pilier 1)	Réserve pour stabilité intérieure 2)	Exigences du BSIF relatives aux fonds propres, y compris les réserves de fonds propres	Ratios des fonds propres et de levier de BMO au 31 octobre 2021
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	2,5 %	10,5 %	13,7 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	2,5 %	12,0 %	15,4 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	2,5 %	14,0 %	17,6 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	s. o.	3,0 %	5,1 %

- 1) Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît des réserves de fonds propres au titre du premier pilier, qui sont de 3,5 % et qui peuvent absorber les pertes en situation de crise. Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BISN de 1,0 % et une réserve anticyclique telle que stipulée par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de 2021). Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de cette réserve combinée, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la Banque à l'intérieur des limites de la réserve.
 - 2) Le BSIF exige des BISN qu'elles constituent une réserve pour stabilité intérieure au titre des risques associés aux vulnérabilités systémiques dont il est question dans le deuxième pilier. Cette réserve, qui peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, s'établissait à 2,5 % au 31 octobre 2021. Les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas de restrictions automatiques liées aux distributions de capital.
- s. o. – sans objet

Ratios de fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier, soit la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Le **ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** représente la TLAC, divisée par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier TLAC** représente la TLAC, divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier.

Reportez-vous au Glossaire de termes financiers pour la définition des ratios et de leurs composantes.

Composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'offrir une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes se résument comme suit :

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

- Fonds propres attribuables aux actionnaires ordinaires
- Peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues
- Moins des déductions réglementaires pour certains éléments, y compris les suivants :
 - Écarts d'acquisition
 - Immobilisations incorporelles
 - Actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies
 - Certains actifs d'impôt différé
 - Certains autres éléments

Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires

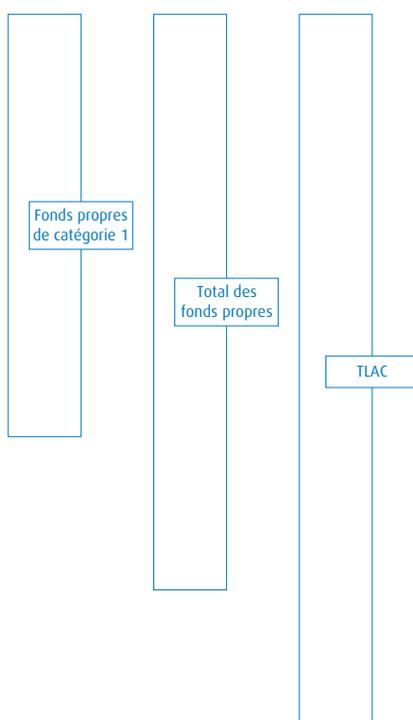
- Actions privilégiées
- Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires
- Moins certaines déductions réglementaires

Fonds propres de catégorie 2

- Débentures subordonnées
- Peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues
- Moins certaines déductions réglementaires

Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) – Autres

- Autres instruments TLAC (y compris la dette admissible aux fins de recapitalisation interne)
- Moins certaines déductions réglementaires



La ligne directrice NFP du BSIF prévoit l'application des clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) établies par le CBCB, aux termes desquelles certains instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, seront progressivement retirés d'ici à 2022. L'incidence sur la Banque sera minime.

Aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne. Les exigences minimales relatives à la TLAC établies par le BSIF sont les suivantes : ratio TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, comprenant une réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %, et ratio de levier TLAC de 6,75 %. Ces exigences entrent en vigueur le 1^{er} novembre 2021. Au 31 octobre 2021, notre ratio TLAC s'établissait à 27,8 %, et notre ratio de levier TLAC, à 9,3 %, présentés conformément à la ligne directrice TLAC du BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

Nous utilisons principalement l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à court et du type de catégorie d'actifs, comme le définissent les règles du BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, selon le cas, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés selon l'approche standard en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de cotes établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit.

Nos actifs pondérés en fonction du risque de marché sont calculés principalement au moyen de l'approche NI avancée, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

Au début de l'exercice 2020, le BSIF a exigé de BMO, de même que des autres banques qui ont été autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée, qu'il passe à l'approche standard de Bâle II pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires rattachées au risque opérationnel de l'organisation pendant la période intermédiaire précédant la mise en œuvre de la nouvelle approche d'évaluation standard de Bâle III dans le cadre des réformes connexes.

Nous sommes assujettis à un plancher de fonds propres au titre de la ligne directrice NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé selon l'approche standard (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques et les provisions) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon le modèle plus sensible aux risques. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué à la Banque pour l'exercice 2021 et l'exercice 2020.

Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires

Mise en œuvre nationale des réformes de Bâle III

Le 11 mars 2021, le BSIF a redémarré la mise en œuvre des réformes de Bâle III en lançant une consultation sectorielle portant sur les modifications réglementaires proposées, reflétant la plus récente et dernière série de réformes de Bâle III et les lignes directrices sur les fonds propres, les exigences de levier et les exigences de communication financière applicables aux banques. Les propositions présentées dans le cadre de la consultation comprennent une mise en œuvre graduelle sur trois ans du plancher des fonds propres, qui commencera à 65 % en 2023 et augmentera de 2,5 % par année pour s'établir à 72,5 % en 2026, ainsi qu'une réserve de fonds propres liée au ratio de levier applicable aux BISN, établie à 50 % du supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires des BISN, qui s'établit actuellement à 1,0 %, pour un ratio de levier minimal de 3,5 % et un ratio de levier TLAC minimal de 7,25 % lorsque la réserve de fonds propres liée au ratio de levier entrera en vigueur.

Le 18 juin 2021, dans le cadre des réformes de Bâle III en cours, le BSIF a lancé une consultation sectorielle portant sur les modifications réglementaires proposées liées au traitement du rajustement de la valeur de crédit (RVC) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation.

Le 29 novembre 2021, le BSIF a annoncé le report d'un trimestre, soit du premier trimestre au deuxième trimestre de l'exercice 2023, de la mise en œuvre nationale des réformes finales de Bâle III et des changements aux exigences de communication financière au titre du troisième pilier.

Modifications liées à la COVID-19

Dans un effort concerté de plusieurs organismes fédéraux pour faire face aux perturbations du marché entraînées par la pandémie de COVID-19, le BSIF a annoncé une série de modifications apportées aux exigences en matière de fonds propres, entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2020. Ces mesures avaient comme objectif d'accorder aux institutions plus de souplesse pour faire face aux perturbations tout en continuant à contribuer à la résilience financière et à la stabilité de l'économie. Au cours de l'exercice 2021, le BSIF a soit annulé ces modifications temporaires, soit fourni des directives concernant leur annulation.

Attentes réglementaires à l'égard de l'augmentation des dividendes et des rachats d'actions

Le 4 novembre 2021, le BSIF a annoncé que les institutions pouvaient recommencer à augmenter les dividendes réguliers et à racheter des actions ordinaires, levant les restrictions appliquées depuis le 13 mars 2020.

Ratio de levier

Le 12 août 2021, le BSIF a confirmé que l'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier pour les institutions de dépôt prendra fin le 31 décembre 2021. Les réserves des banques centrales continueront d'être exclues.

Réserve pour stabilité intérieure

Le 17 juin 2021, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure allait passer de 1,0 % à 2,5 % le 31 octobre 2021. Cette hausse reflète le point de vue du BSIF selon lequel les principales vulnérabilités, comme les niveaux d'endettement des ménages et des entreprises, demeurent élevées et, dans certains cas, ont augmenté depuis mars 2020, tandis que les perturbations de l'économie et des marchés découlant de la pandémie de COVID-19 se sont atténuées et que les niveaux de capital des banques sont demeurés résilients.

Multiplicateur de la valeur à risque (VaR) en période de tension au titre du risque de marché

Le 1^{er} mai 2021, le multiplicateur de la valeur à risque (VaR) en période de tension relatif aux exigences de fonds propres au titre du risque de marché, qui avait été temporairement réduit à une valeur minimale de un, est revenu à la valeur minimale de trois qui prévalait avant la pandémie.

Programme de crédit pour les secteurs très touchés du Gouvernement du Canada

Le 27 janvier 2021, le BSIF a informé que les prêts octroyés aux entreprises dans le cadre du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) du Gouvernement du Canada peuvent être traités comme des expositions du Gouvernement du Canada. Les institutions de dépôt doivent inclure le montant total du prêt dans le calcul du ratio de levier.

Analyse des fonds propres réglementaires

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris une réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 13,7 % au 31 octobre 2021, alors qu'il était de 11,9 % au 31 octobre 2020. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté depuis la fin de l'exercice 2020, principalement en raison d'une forte génération interne de fonds propres.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 15,4 % et à 17,6 % au 31 octobre 2021, alors qu'ils étaient respectivement de 13,6 % et de 16,2 % au 31 octobre 2020. La hausse des ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par les rachats d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 supplémentaires, respectivement.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres a été largement compensée. Nos investissements dans nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. Nous pouvons gérer l'incidence des fluctuations des cours de change sur nos ratios des fonds propres, et c'est ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2021. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur du portefeuille de BMO et le rendement des capitaux propres.

Notre ratio de levier s'établissait à 5,1 % au 31 octobre 2021, en hausse par rapport à 4,8 % au 31 octobre 2020, en raison d'une augmentation des fonds propres de catégorie 1, compensée en partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier. L'exposition aux fins du ratio de levier a augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance des affaires, contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des cours de change.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte de notre capital de base consolidé, nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

En tant que société de portefeuille bancaire américaine intermédiaire classée comme institution de catégorie IV, notre filiale BMO Financial Corp. (BFC) doit se soumettre tous les deux ans au processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), en commençant par le processus d'analyse et d'examen complet du capital en 2020.

BFC a choisi de participer à l'exercice du processus d'analyse et d'examen complet du capital de 2021 du CRF, même si elle n'était pas tenue de le faire en tant qu'institution de catégorie IV. Le 24 juin 2021, le CRF a publié ses résultats du processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi que de la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank pour 2021. Le 5 août 2021, il a annoncé les exigences de fonds propres pour chacune des grandes banques, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2021. Le CRF a attribué à BFC une exigence de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,5 %. Elle comprend le ratio minimal de 4,5 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ainsi qu'une réserve de fonds propres pour les périodes de crise de 3,0 %, ce qui représente une réduction importante par rapport à la réserve précédente de 6,0 %. BFC est bien capitalisée, avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires robuste de 13,9 % au 30 septembre 2021.

Fonds propres réglementaires ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2021	2020
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	13 912	13 732
Résultats non distribués	35 497	30 745
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	2 556	5 518
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(7 130)	(8 402)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(344)	(1 516)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	44 491	40 077
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	5 558	5 558
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	-	290
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(83)	(85)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	5 475	5 763
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	49 966	45 840
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	6 747	8 270
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	141	146
Instruments de catégorie 2 (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et de catégorie 1 supplémentaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Provision générale	398	458
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(51)	(53)
Fonds propres de catégorie 2	7 235	8 821
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	57 201	54 661
Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier		
Actifs pondérés en fonction des risques	325 433	336 607
Exposition aux fins du ratio de levier	976 690	953 640
Ratios des fonds propres (%)		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,7	11,9
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,4	13,6
Ratio du total des fonds propres	17,6	16,2
Ratio de levier	5,1	4,8

1) Présentation conforme à la ligne directrice NFP et à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, le cas échéant. Les instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 supplémentaires non admissibles sont progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'élevaient à 44,5 milliards de dollars au 31 octobre 2021, comparativement à 40,1 milliards au 31 octobre 2020. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et de la diminution de la déduction pour les écarts d'acquisition attribuables à une réduction de valeur au deuxième trimestre de l'exercice 2021 liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, ce qui a été contrebalancé en partie par la diminution du cumul des autres éléments du résultat global, du fait surtout de l'incidence des fluctuations des cours de change.

Les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres s'élevaient respectivement à 50,0 milliards de dollars et à 57,2 milliards au 31 octobre 2021, comparativement à 45,8 milliards et 54,7 milliards, respectivement, au 31 octobre 2020. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par les rachats d'actions privilégiées. La hausse du total des fonds propres est principalement attribuable aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 et à une émission de billets subordonnés, contrebalancée en partie par les rachats.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 325,4 milliards de dollars au 31 octobre 2021, en baisse par rapport à 336,6 milliards au 31 octobre 2020. Au 31 octobre 2021, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit se chiffraient à 272,9 milliards, en baisse par rapport à 289,0 milliards au 31 octobre 2020, en raison surtout de changements positifs apportés à la qualité des actifs et de l'incidence des fluctuations des cours de change, contrebalancés en partie par l'augmentation de la taille de l'actif. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2021, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 12,1 milliards, contre 9,3 milliards au 31 octobre 2020, une hausse principalement attribuable au retrait des mesures réglementaires mises en place par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à des changements apportés à la composition du portefeuille au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2021, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 40,5 milliards, comparativement à 38,3 milliards au 31 octobre 2020, une hausse surtout due à la croissance de notre bénéfice brut moyen.

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

2021

2020

Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	117 876	131 396
Prêts aux petites et moyennes entreprises	43 562	45 121
États souverains	5 369	6 259
Banques	4 345	4 264
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	8 712	9 275
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	5 241	5 430
Crédit renouvelable admissible	6 515	5 917
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	15 406	14 507
Prêts aux petites et moyennes entreprises	9 544	9 689
Capitaux propres	3 741	2 773
Portefeuille de négociation	13 066	15 567
Titrisation	4 570	5 761
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	22 587	20 050
Facteur scalaire appliqué aux actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	12 324	12 908
Total du risque de crédit	272 858	288 917
Risque de marché	12 066	9 348
Risque opérationnel	40 509	38 342
Actifs pondérés en fonction des risques	325 433	336 607

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée).

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(Au 31 octobre 2021)

	BMO Groupe financier			
Groupes d'exploitation	Services bancaires Particuliers et entreprises	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
Capital économique par type de risque (%)				
Risque de crédit	76 %	36 %	60 %	86 %
Risque de marché	7 %	20 %	25 %	14 %
Risque opérationnel et autres risques	17 %	44 %	15 %	-
Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque (en millions de dollars canadiens)				
Risque de crédit	172 892	17 563	67 904	14 499
Risque de marché	-	42	12 024	-
Risque opérationnel	22 243	6 749	11 517	-

Activités de gestion du capital

Le 3 décembre 2021, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, de procéder à une nouvelle offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités d'un maximum de 22,5 millions d'actions ordinaires. L'OPRA dans le cours normal des activités fait partie intégrante de notre stratégie de gestion du capital. Une fois les approbations obtenues, le programme de rachat d'actions nous permettra de racheter les actions ordinaires de BMO à des fins d'annulation. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'OPRA.

Au cours de l'exercice 2021, nous avons émis environ 1,6 million d'actions ordinaires en raison de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de l'exercice 2021, nous avons procédé à des émissions et à des rachats d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2, comme l'indique le tableau suivant.

Émissions et rachats d'instruments de fonds propres

(en millions) Au 31 octobre 2021	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées		1,6	122 \$
Fonds propres de catégorie 1			
Rachat d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, série 35, à dividende non cumulatif	25 novembre 2020	6,0	150 \$
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 36, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 novembre 2020	0,6	600 \$
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 25, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2021	9,4	236 \$
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 26, à taux variable et à dividende non cumulatif	25 août 2021	2,6	54 \$
Fonds propres de catégorie 2			
Rachat de billets à moyen terme, série H, tranche 2	8 décembre 2020		1 000 \$
Rachat de billets à moyen terme, série I, tranche 1	1 ^{er} juin 2021		1 250 \$
Émission de billets à moyen terme, série K, tranche 1	22 juillet 2021		1 000 \$

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, les instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché des actions ordinaires de BMO à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 3,2 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés.

Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

Au 31 octobre	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2021	2020	2019
Actions ordinaires	648	4,24 \$	4,24 \$	4,06 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 25 1)	–	0,34 \$	0,45 \$	0,45 \$
Série 26 1)	–	0,23 \$	0,52 \$	0,70 \$
Série 27*	500 \$	0,96 \$	0,96 \$	0,98 \$
Série 29*	400 \$	0,91 \$	0,91 \$	0,96 \$
Série 31*	300 \$	0,96 \$	0,96 \$	0,95 \$
Série 33*	200 \$	0,76 \$	0,90 \$	0,95 \$
Série 35* 2)	–	–	1,25 \$	1,25 \$
Série 36* 2)	–	–	58,50 \$	58,50 \$
Série 38*	600 \$	1,21 \$	1,21 \$	1,21 \$
Série 40*	500 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 42*	400 \$	1,10 \$	1,10 \$	1,10 \$
Série 44*	400 \$	1,21 \$	1,21 \$	1,44 \$
Série 46*	350 \$	1,28 \$	1,28 \$	0,77 \$
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires*				
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,8 %	500 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,3 % 3)	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets à moyen terme* 4)				
Série I, tranche 2	850 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 4,338 %	850 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, tranche 1	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, tranche 2	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série K, tranche 1	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
Droits acquis	2,6			
Droits non acquis	3,1			

* Convertibles en actions ordinaires

1) Rachetées en août 2021.

2) Rachetées en novembre 2020.

3) Convertibles en actions ordinaires en vertu du recours aux actions privilégiées, série 48. La note 16 afférente aux états financiers consolidés contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

4) La note 15 afférente aux états financiers consolidés présente des détails sur les billets à moyen terme compris dans les FPUNV.

s. o. – sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2021 ont totalisé 4,24 \$, soit le même montant qu'à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 36,5 % du bénéfice net comptable et 32,6 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. Notre fourchette du ratio de distribution cible vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres. La restriction du BSIF quant à l'augmentation des dividendes, en application depuis le 13 mars 2020, est demeurée en vigueur tout au long de l'exercice. Le 4 novembre 2021, le BSIF a indiqué que les institutions pouvaient de nouveau augmenter les dividendes réguliers et procéder à des rachats d'actions ordinaires.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de notre action ordinaire s'établissait à 3,2 % selon le cours de clôture. Le 3 décembre 2021, nous avons annoncé que le Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,33 \$ par action, une hausse de 0,27 \$ par action, ou de 25 %, par rapport au trimestre et à l'exercice précédents. Le dividende doit être versé le 28 février 2022 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2022.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO.

Au cours de l'exercice 2021, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2020, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2020, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes, au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, ont été émises à un prix reflétant un escompte de 2 % par rapport au cours alors en vigueur.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La présente section Gestion globale du capital renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre normal de nos activités, nous concluons un certain nombre d'arrangements hors bilan, dont les entités structurées, les instruments de crédit et les garanties.

Entités structurées et titrisation

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous nous servons pour obtenir des sources de liquidités en titrisant certains de nos actifs financiers, réaliser des transactions pour le compte de clients, ou transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, nous concluons des transactions avec des entités structurées dans lesquelles nous transférons des actifs, y compris des emprunts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement afin d'avoir accès à d'autres sources de financement, ou dans le cadre de nos activités de négociation. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés donne une description des activités de titrisation de prêts menées dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers, comme le Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, qui renferme d'autres renseignements sur notre participation dans des entités structurées qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités structurées lorsqu'elles sont sous notre contrôle. Nous consolidons nos propres entités de titrisation ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles des placements sont détenus. Avec prise d'effet le 31 octobre 2021, nous avons conclu que nous ne contrôlons plus notre entité de titrisation américaine des clients et, par conséquent, nous avons déconsolidé cette entité. D'autres renseignements sur les entités américaine et canadienne de titrisation des clients sont donnés ci-après.

Entités de titrisation soutenues par BMO

Nous soutenons plusieurs entités qui financent des actifs émanant de nous (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de nos clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et d'une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, la Banque perçoit des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 132 millions de dollars en 2021 (117 millions en 2020).

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent aux clients un accès à du financement provenant soit de nous, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent soit leurs actifs, soit une participation dans leurs actifs dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA soit à l'intention d'investisseurs, soit à notre intention, pour financer les achats. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ou de l'absorption des pertes de premier niveau et aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés conclus avec elles et au soutien de trésorerie fourni aux entités financées sur le marché. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme c'est le cas à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par la Banque. Nous ne contrôlons pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. En 2021 et en 2020, aucune perte n'a été comptabilisée relativement à nos expositions à ces entités.

Au 31 octobre 2021, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 3,6 milliards de dollars (4,7 milliards en 2020). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. Les achats de PCAA que nous avons effectués à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 24 millions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 (75 millions en 2020).

Nous fournissons aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie engagées totalisant 4,8 milliards de dollars au 31 octobre 2021 (5,6 milliards en 2020). Ce montant représente une partie des engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens conventionnels et assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 62 % du total des actifs de ces entités (76 % en 2020).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients financée sur le marché aux États-Unis qui donne à nos clients accès à du financement dans le marché du PCAA aux États-Unis. Les clients vendent soit leurs actifs soit leur participation dans leurs actifs dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA soit à l'intention d'investisseurs, soit à notre intention pour financer les achats. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs impliqués dans le financement connexe et sont les premiers à assumer les pertes subies sur ces actifs. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ou de l'absorption de premier niveau et aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par cette entité, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elle et au soutien de trésorerie fourni. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme c'est le cas à l'égard des prêts. En 2021 et en 2020, aucune perte n'a été comptabilisée relativement à nos expositions à cette entité.

Avec prise d'effet le 31 octobre 2021, nous avons conclu que nous ne contrôlons plus cette entité et nous l'avons donc déconsolidé, notre relation ayant changé (nous n'agissons désormais plus pour notre propre compte, mais plutôt en tant que mandataire), comme le reflète le changement dans notre exposition à des rendements variables. Nous avons décomptabilisé pour 3 148 millions de dollars américains d'actifs (3 896 millions) et 2 967 millions de dollars américains (3 672 millions) de passifs de notre bilan consolidé au moment de la perte de contrôle. Nous avons concurremment comptabilisé 176 millions de dollars américains (218 millions) en titres, ce qui représente la valeur comptable de notre participation dans le papier commercial adossé à des actifs de cette entité (nous détenions 140 millions de dollars américains au 31 octobre 2020, montant qui avait auparavant été éliminé au moment de la consolidation) et 5 millions de dollars américains (6 millions) en actifs divers. Aucun profit ni perte n'avait été comptabilisé dans notre état consolidé des résultats en raison de la déconsolidation de cette entité. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, pour de plus amples détails sur la consolidation des entités de titrisation des clients.

Au 31 octobre 2021, le PCAA en cours de l'entité totalisait 3,1 milliards de dollars américains (2,5 milliards de dollars américains en 2020). Le PCAA émis par l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's.

Nous fournissons à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, dont le montant inutilisé totalisait 6,5 milliards de dollars américains au 31 octobre 2021 (5,5 milliards de dollars américains en 2020). Ce montant fait partie des engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés. Les actifs de ces entités consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles et de prêts d'équipements ainsi que de contrats de location aux États-Unis. Ces deux catégories d'actifs représentent 82 % du total des actifs de cette entité (85 % en 2020).

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons divers instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent les consentements à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 202 milliards de dollars au 31 octobre 2021 (209 milliards en 2020). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni les besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal des activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était d'environ 40 milliards de dollars au 31 octobre 2021 (31 milliards en 2020). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigerait de nous un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés donne plus de détails concernant ces arrangements.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Mise en garde

La présente section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, BMO est exposé aux divers risques que posent ses activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à sa réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et est essentiel au maintien de nos atouts concurrentiels.

La section **Gestion globale des risques** décrit la façon dont BMO aborde la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels il est exposé, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

74	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs	97	Risque de liquidité et de financement
78	Aperçu de la gestion des risques	106	Risque opérationnel non financier
78	Cadre de gestion globale des risques	109	Risque juridique et réglementaire
84	Risque de crédit et de contrepartie	111	Risque de stratégie
92	Risque de marché	111	Risque environnemental et social
97	Risque d'assurance	113	Risque de réputation

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2021. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1 et à la note 5 afférentes aux états financiers consolidés.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

BMO est exposé à de nombreux événements internes et externes qui évoluent et qui pourraient avoir une incidence sur notre profil de risque global. Ces événements pourraient influencer sur nos activités, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. La détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et la transmission des informations proactives d'un large éventail de risques découlant de ces événements sont des tâches essentielles de nos procédés de gestion des risques. La détection des types précis de risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes. L'évaluation des risques s'appuie sur l'analyse de scénarios et contribue à la mise en œuvre des plans d'action liés à notre exposition à certains événements.

BMO a accordé une attention particulière aux risques suivants qui pourraient influencer de façon importante sur les résultats financiers, l'orientation stratégique ou la réputation de la Banque.

Situation économique générale

La situation économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités a une incidence sur notre bénéfice. Au cours de la dernière année, alors que les économies mondiales ont continué à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, la croissance du PIB réel tant au Canada qu'aux États-Unis a été soutenue. Toutefois, de nouvelles restrictions imposées par la santé publique ont nuí fortement à la croissance du PIB au Canada au deuxième trimestre de 2021. Les entreprises et les particuliers ont profité du soutien des programmes d'aide gouvernementaux visant à atténuer les répercussions économiques de la pandémie et ces programmes conjugués à une réouverture des économies ont donné lieu à la migration favorable du crédit. La reprise est confrontée à des obstacles découlant des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement, du commerce et du tourisme à l'échelle mondiale, ainsi que de l'inflation des prix, de la hausse inflationniste des salaires et des défis en termes de main-d'œuvre. L'émergence de nouveaux variants du virus de la COVID-19 pose également une menace à la reprise économique. Bien que l'efficacité des vaccins face à la plupart des variants de la COVID-19 soit élevée, plus particulièrement en limitant le nombre de cas plus sévères, il n'en demeure pas moins que les taux de vaccination en Amérique du Nord sont inférieurs à ce qui est prescrit pour atteindre une immunité générale.

Ces facteurs ainsi que les tensions géopolitiques croissantes (décrites à la section Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux) pourraient donner lieu à un recul des taux de croissance des économies en Amérique du Nord au cours de la prochaine année. La direction continue d'analyser le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités afin de repérer les changements importants dans les principales variables économiques. En réaction à l'évolution importante de l'économie, la direction s'assurera de la pertinence de notre portefeuille et des stratégies d'affaires et élaborera des plans d'urgence pour pallier une détérioration des conditions.

Risque lié à la cybersécurité

Nous sommes exposés aux risques courants liés à la sécurité des activités bancaires, étant donné notre dépendance sans cesse croissante à l'égard d'Internet et des technologies infonuagiques, amplifiée par l'adoption du mode de travail à distance, et notre grande dépendance à l'égard des technologies numériques avancées pour le traitement des données. Les risques liés à la cybersécurité englobent la menace liée à la perte de données entraînant l'exposition éventuelle de renseignements sur les clients ou les employés, le vol d'identité et la fraude. Des attaques par rançongiciels ou par déni de service pourraient causer des pannes de réseau et une interruption des services. Les campagnes de menace sont de plus en plus organisées et à la fine pointe, les infractions liées aux données étant souvent signalées par les tiers fournisseurs, ce qui a une incidence néfaste sur la marque et la réputation d'une société. BMO suit la cadence en investissant dans l'Unité Crime financier et son infrastructure technologique, notamment dans un centre de sécurité de pointe et un modèle d'exploitation qui « suit le soleil », permettant à nos équipes de détecter et de contrer les menaces à la sécurité et d'y remédier, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, pour assurer la sécurité des données de nos clients et de nos employés.

Réforme des taux de référence

Les taux interbancaires offerts (TIO) ont fait l'objet de nombreuses propositions et réformes réglementaires à l'échelle mondiale au cours des dernières années. Fait important à mentionner, la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a annoncé qu'elle n'obligera plus les banques à se soumettre au taux interbancaire offert à Londres (TIOL) après 2021. Par conséquent, le secteur d'activité doit passer du TIOL et autres TIO à des taux de référence complémentaires dans plusieurs territoires, un changement qui affectera les intervenants des marchés financiers à l'échelle mondiale et visera de nombreux produits et catégories d'actifs.

Les mesures de transition relatives à ces réformes sont complexes et comportent d'importants risques et enjeux, lesquels pourraient entraîner une volatilité accrue, des variations de prix ou l'illiquidité des marchés visant les instruments qui reposent actuellement sur les TIO. La transition pourrait avoir des conséquences défavorables pour tous les intervenants du marché, y compris BMO qui détient et émet des instruments fondés sur les TIO, notamment la possibilité d'une exposition accrue aux risques financier, non financier opérationnel, juridique et réglementaire et au risque de réputation.

BMO a mis sur pied le Bureau de transition du taux interbancaire offert (Bureau de transition du TIO) à l'échelle de l'organisation pour coordonner et superviser la transition des TIO vers des taux de référence complémentaires en mettant l'accent sur la gestion et l'atténuation des risques internes, tout en continuant d'assurer une expérience positive aux clients. Le Bureau de transition du TIO, qui bénéficie du soutien et de la participation de la haute direction, est chargé de gérer le programme de transition à l'échelle de l'entreprise, pour l'ensemble des secteurs d'activité et de nos fonctions. Le Bureau de transition du TIO a comme mandat général de préparer adéquatement BMO à l'interruption ou à l'indisponibilité du TIOL et des autres TIO.

Dans le cadre de son mandat, le Bureau de transition du TIO fait le suivi de notre engagement envers les questions qui touchent les clients, le secteur d'activité et la réglementation, les changements qui visent les contrats financiers, les communications internes et externes, les modifications de la technologie et des activités, l'introduction de nouveaux produits, la migration des clients existants, ainsi que de la stratégie relative aux programmes et la gouvernance. En outre, le Bureau de transition du TIO continue de surveiller le déroulement du passage aux taux de référence complémentaires et leur utilisation au sein du secteur d'activité, y compris le taux Secured Overnight Financing Rate (SOFR). Nous avons commencé à ajouter des produits basés sur les taux de référence complémentaires à notre gamme de produits à la faveur de l'élargissement du marché.

Le 5 mars 2021, la FCA a confirmé que les taux TIOL cesseront désormais d'être publiés par les administrateurs après le 31 décembre 2021, en ce qui concerne tous les taux en livres sterling, en euros, en francs suisses et en yens japonais, ainsi que pour les taux TIOL en dollars américains à une semaine et à deux mois. Les autres taux TIOL en dollars américains ne seront plus publiés après le 30 juin 2023. La poursuite de l'utilisation de certains taux TIOL en dollars américains jusqu'au 30 juin 2023 ne s'applique qu'aux anciens contrats; les nouvelles émissions passeront des taux TIOL et autres TIO vers des taux de référence complémentaires d'ici le 31 décembre 2021. Cette annonce fait suite à l'achèvement de la consultation menée par l'ICE Benchmark Administration concernant le processus et le calendrier de l'abandon progressif du TIOL dans le cas des anciens contrats. Le Bureau de transition du TIO a ajusté le plan du projet en conséquence afin de l'harmoniser avec le calendrier prolongé et il continue à surveiller les modifications et les mises à jour des organismes de réglementation et des groupes de travail du secteur d'activité afin de favoriser une transition sans heurt et en temps opportun pour BMO et ses clients.

Résilience de la technologie

Nous continuons d'innover et d'investir dans l'amélioration de nos capacités technologiques afin d'assurer la sécurité des données de nos clients et de répondre à leurs attentes, voire de les dépasser, les services bancaires numériques poursuivant leur croissance. Outre les risques liés à la technologie existants, la pandémie de COVID-19 a engendré de nouveaux défis, car nos clients, nos employés et nos fournisseurs comptent sur les plateformes technologiques et l'Internet des objets (IdO) pour gérer et soutenir leurs activités bancaires personnelles, commerciales et d'investissement. Vu le degré élevé de dépendance des activités de BMO à l'égard de la technologie, il est important de maintenir des plateformes qui offrent des niveaux élevés de fiabilité et de résilience opérationnelles, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques. Les innovations technologiques, telles que la gestion de données avancées, les outils analytiques et l'intelligence artificielle, sont exploitées afin de fournir des informations qui amélioreront la manière dont nous faisons des affaires et servons nos clients.

Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux

Le risque géopolitique demeure élevé en raison des relations tendues entre de nombreux pays, notamment les États-Unis d'une part et la Chine et l'Iran d'autre part. L'accroissement du risque géopolitique peut occasionner une réorientation des flux de capitaux à l'échelle mondiale, ce qui peut donner lieu à des perturbations des marchés et à des niveaux plus faibles de l'investissement, du commerce et de la croissance économique mondiale. Notre portefeuille bancaire de base comporte peu d'exposition directe hors de l'Amérique du Nord. Par contre, notre clientèle de base est tributaire d'une croissance économique et d'un commerce soutenus. Pour atténuer l'exposition au risque géopolitique, nous maintenons un portefeuille diversifié que nous surveillons et évaluons constamment, ce qui s'ajoute aux plans d'urgence que nous pourrions mettre en œuvre pour pallier une éventuelle détérioration des conditions.

La progression du protectionnisme et du mouvement altermondialiste aux États-Unis et dans d'autres pays ont aggravé les perturbations observées dans la chaîne d'approvisionnement et pourraient entraver la croissance mondiale. Plus particulièrement, en dépit de la conclusion de la première phase de l'accord commercial entre États-Unis et la Chine au début de 2020, les tensions commerciales entre les deux pays sont demeurées élevées, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les investissements des entreprises, et pourrait être plus particulièrement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada. Des différends commerciaux ont également surgi entre le Canada et la Chine au cours des dernières années. En Amérique du Nord, l'Accord Canada - États-Unis - Mexique (ACEUM) a eu pour effet de réduire, sans toutefois les éliminer, l'incertitude entourant les ententes commerciales sur le continent ainsi que les différends entre ces pays.

Bien qu'il soit difficile de prévoir et d'atténuer les effets financiers et économiques que pourraient avoir des événements relevant du commerce sur les économies canadienne et américaine, nous surveillons de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos secteurs d'activité à la lumière de ces tendances. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de nos fonds propres à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves liées à des événements relevant du commerce, et élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences.

Les tableaux 7, 8 et 11 à 13 de la section Données complémentaire ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés indiquent la répartition géographique de l'exposition au risque de crédit de BMO.

Risques liés aux changements climatiques et autres risques environnementaux et sociaux

BMO est confronté à des risques découlant des phénomènes environnementaux et des conditions climatiques extrêmes qui pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur les clients et les contreparties, et entraîner une baisse du bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les plans de gestion de la continuité des opérations nous donnent la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

BMO fait également face à des risques liés aux emprunteurs qui subissent des pertes ou une hausse de leurs coûts d'exploitation du fait de politiques ou de litiges liés au climat, telles que la tarification des émissions de carbone, ou qui subissent une baisse de leurs revenus du fait de la perturbation ou de la modification de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes. Nous jouons un rôle actif pour aider nos clients dans la transition vers un monde carboneutre, en partie par l'intermédiaire de notre nouvel Institut pour le climat de BMO et de notre équipe pour la transition énergétique qui y est attirée.

BMO appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et applique le cadre du GIFCC pour approfondir sa compréhension de l'incidence changeante des risques liés aux changements climatiques, de concert avec la mise en œuvre des stratégies possibles d'atténuation. En octobre 2021, nous avons adhéré à l'alliance bancaire Net Zéro, une initiative mondiale menée par le secteur bancaire visant à soutenir et à accélérer les efforts concertés dans la lutte contre les changements climatiques, facilitant ainsi une démarche de collaboration entre les secteurs public et privé.

Nous continuons de renforcer notre capacité interne d'effectuer des analyses de scénarios sur les changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFFC et nous élargissons la portée de ce programme afin d'évaluer les risques physiques et les risques relatifs à la transition pour un éventail de portefeuilles sensibles au climat. Ces mesures nous aideront à cerner les risques financiers éventuels importants et orienteront notre stratégie commerciale en matière de changements climatiques pour l'avenir.

Des risques juridiques et réglementaires, commerciaux ou de réputation pourraient découler d'actions ou d'inaction, réelles ou présumées, dans le cadre de nos activités et celles de nos clients en matière de changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de notre présentation d'informations sur ces questions. Les risques liés à ces questions pourraient également nuire à nos clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, ce qui pourrait accroître les risques commerciaux ou de réputation. À l'échelle mondiale, des litiges ou des mesures d'application liés au climat pourraient découler de nouvelles obligations plus détaillées en matière de gestion et de signalement des risques liés au climat.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Les risques liés à l'endettement des ménages et à l'accessibilité à la propriété ont augmenté en raison de la hausse vertigineuse des prix des propriétés du fait que le marché de l'habitation a fortement rebondi au début de 2021, suivant un repli de l'activité lors de la phase initiale de la pandémie de COVID-19. La baisse des taux d'intérêt devrait soutenir la demande forte et persistante du marché de l'habitation. Cependant, une foule de facteurs, tels que des taux de chômage plus élevés et une accessibilité restreinte, pourraient nuire aux activités de vente et aux prix des propriétés dans l'avenir. Le marché de l'habitation présente également un risque de correction si les prix continuent de grimper plus rapidement que les revenus, plus particulièrement lorsque les taux d'intérêt commenceront à monter. Par ailleurs, la pandémie pourrait entraîner une modification permanente des comportements et des préférences des consommateurs, ainsi que des changements en ce qui a trait au lieu et au mode de travail, notamment l'adoption plus généralisée du travail à distance. De tels bouleversements sont susceptibles de provoquer des changements structurels de la demande sur le marché de l'habitation en fonction de critères géographiques et autres, et pourraient influencer sur la viabilité des investissements immobiliers générateurs de revenus. Ces changements pourraient affaiblir les activités de vente, le prix des habitations et la valeur des propriétés dans le portefeuille existant.

Les niveaux d'endettement des ménages atteignent des sommets, ce qui pourrait faire obstacle à la conclusion de nouveaux emprunts et accroître notre exposition au risque à l'égard des produits de crédit des particuliers. En outre, l'accessibilité à la propriété demeure un défi, particulièrement dans la région du Grand Toronto (RGT), la région du Grand Vancouver (RGV) et les régions avoisinantes, ce qui constitue une barrière à l'entrée permanente pour les acheteurs éventuels d'une première propriété. Le taux de chômage modérément plus élevé se répercutera également sur les revenus des ménages, surtout si les programmes de soutien gouvernementaux actuels prennent fin ou sont supprimés, ce qui réduirait le pouvoir d'achat global des ménages. Le niveau accru d'incertitude économique pourrait également inciter les ménages à continuer à prioriser l'épargne.

Un recul éventuel du volume de ventes d'habitations, surtout dans la RGT et la RGV, pourrait influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires et, advenant que la valeur des habitations fléchisse, entraînerait une diminution de la valeur des garanties exigées pour les prêts, ce qui pourrait donner lieu à une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances. Il est impossible de prévoir avec précision l'ampleur des conséquences des changements récents visant l'économie et les politiques ou de ceux qui pourraient être apportés dans l'avenir, mais les pratiques prudentes de BMO en matière de crédit, notamment l'application d'un contrôle supplémentaire en matière de souscription à l'égard des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et le suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle, contribuent à la qualité du portefeuille canadien de prêts immobiliers de la Banque. Qui plus est, les analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et une conjoncture extrêmement difficile, les pertes demeureraient à un niveau pouvant être géré, essentiellement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette accrue des prêts consentis depuis plus longtemps.

Inflation

Pendant que l'économie continue de se remettre des répercussions de la pandémie de COVID-19, l'inflation s'est nettement accélérée en Amérique du Nord, avec des hausses supérieures aux fourchettes cibles de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale en 2021. Une part importante de l'accélération des prix est attribuable aux coûts de l'énergie, des aliments, des véhicules moteurs et des logements qui ont monté ainsi qu'aux défis posés par la réouverture de l'économie et aux perturbations persistantes dans la chaîne d'approvisionnement. Les hausses liées à l'inflation devraient, pour l'essentiel, n'être que temporaires en supposant que les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement s'estomperont et que la poussée des prix des produits de base sera plus limitée. Cependant, une montée soutenue du taux d'inflation aurait une incidence sur les activités de BMO et nos clients ainsi que sur notre bénéfice en raison de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et de celle des coûts d'exploitation. Nous continuons à surveiller de près les tensions inflationnistes en Amérique du Nord et à évaluer les effets potentiels qu'elles pourraient avoir sur nos portefeuilles, nos marges d'intérêts et nos coûts d'exploitation.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent

Le bénéfice de BMO est tributaire des politiques budgétaires et monétaires ainsi que d'autres conditions économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous sommes présents. De fait, ces politiques et conditions peuvent avoir pour effet de réduire la rentabilité et de renforcer l'incertitude dans certains secteurs et sur les marchés, et ainsi avoir des conséquences négatives pour les clients et les contreparties, ce qui pourrait accentuer leur risque de défaut. L'évolution des politiques budgétaires et monétaires est difficile à prévoir. L'accroissement de la dette publique et de celle des entreprises résultant de la pandémie est susceptible d'entraîner une fragilité future qui pourrait se répercuter sur nos marchés et nos activités. Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient influencer sur notre bénéfice, la valeur de nos investissements, la qualité de crédit de nos prêts consentis aux clients et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels nous avons accès.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu, et pourraient continuer d'avoir dans l'avenir, une incidence sur les résultats des clients dont les revenus à l'étranger ou les coûts des intrants sont importants. Nos investissements dans des établissements à l'étranger sont principalement libellés en dollars américains, et l'incidence du cours de change sur les actifs pondérés en fonction du risque libellés en dollars américains et les déductions de capital peuvent entraîner une variabilité de nos ratios de fonds propres. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur la contribution des activités américaines à la rentabilité en dollars canadiens.

La Banque peut recourir à des positions de couverture afin de gérer les expositions au risque de taux d'intérêt et d'atténuer l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur ses résultats financiers. Il y a lieu de se reporter à la section Change et à la section Risque de marché pour une analyse plus détaillée de l'exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et BMO a connu des modifications des exigences réglementaires, lesquelles deviennent de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts de conformité réglementaires s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir ses rendements et sa croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur la portée des activités de tenue de marché de la Banque. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par diverses autorités réglementaires nationales pourraient procurer à la concurrence internationale des avantages susceptibles d'affaiblir notre propre compétitivité et de gruger notre part de marché. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis.

Notre incapacité à nous conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section Risque juridique et réglementaire donne plus de renseignements sur la gestion de ce risque.

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur le bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts du gouvernement fédéral canadien, des autres gouvernements du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour augmenter les impôts, élargir l'assiette fiscale, à l'échelle mondiale, et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. La section Estimations comptables critiques donne plus de détails sur les impôts sur le résultat et sur l'impôt différé.

Modification du portefeuille d'activités

BMO peut, à l'occasion, faire l'acquisition d'entreprises, d'activités ou d'actifs dans le cadre de sa stratégie commerciale globale. Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de conclure de telles acquisitions. Toutefois, le rendement de certaines acquisitions pourrait ne pas être conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, nous pourrions devoir obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer si nous pourrions obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus ou la rentabilité, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison des coûts réglementaires liés à une acquisition, d'autres frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité des résultats obtenus après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise et des activités ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

BMO évalue également les cessions potentielles d'actifs et d'entreprises qui pourraient ne plus répondre aux objectifs stratégiques. Lorsque nous vendons des actifs ou nous nous départissons d'une entreprise, nous pouvons avoir des difficultés à trouver des acheteurs ou d'autres façons de se départir de l'entreprise à des conditions acceptables ou en temps opportun, ce qui peut retarder l'atteinte des objectifs stratégiques. Nous pouvons également céder des actifs ou une entreprise à des conditions moins favorables que prévu ou qui ont des conséquences opérationnelles ou financières négatives, qui occasionnent des perturbations plus importantes que prévu, ou qui font en sorte que l'incidence du désinvestissement sur la croissance des revenus pourrait être plus importante que prévu. Les cessions peuvent être tributaires de la satisfaction de certaines conditions et de l'obtention d'approbations gouvernementales ou réglementaires selon des modalités acceptables, lesquelles, si elles ne sont pas satisfaites ou obtenues, peuvent nuire à la réalisation d'une cession aux conditions souhaitées, voire l'empêcher.

Estimations comptables critiques et normes comptables

BMO dresse ses états financiers consolidés conformément aux IFRS. Les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Les principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits aux sections Modifications de méthodes comptables en 2021 et Modifications futures de méthodes comptables, ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que les modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, les résultats financiers de BMO pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations comptables critiques présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Mise en garde

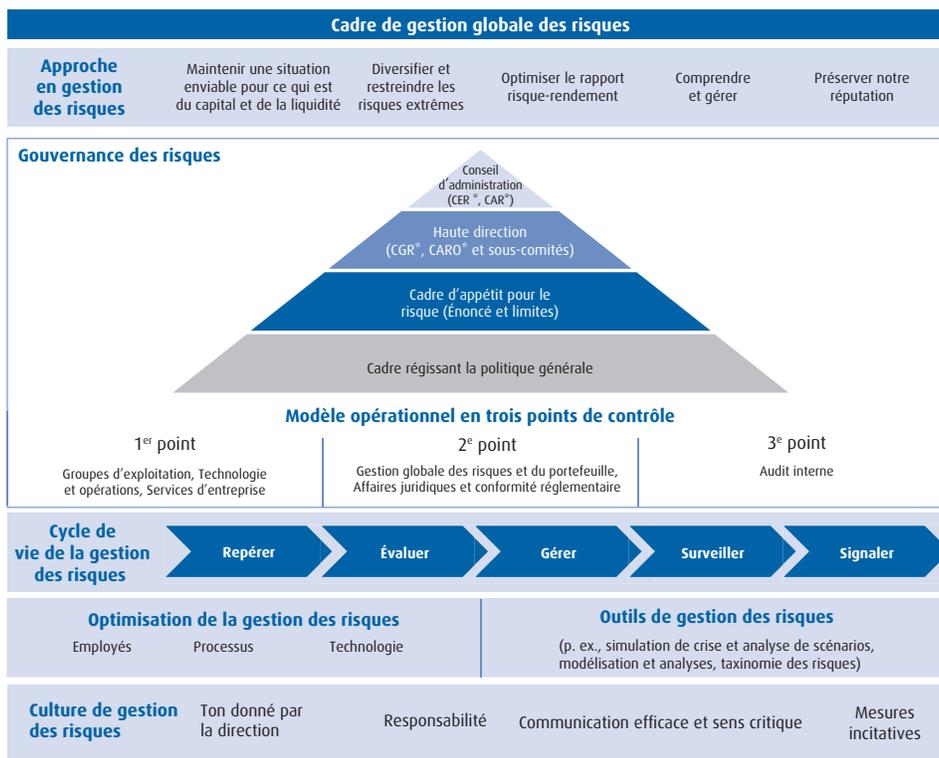
La section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la présente section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives. D'autres facteurs indépendants de la volonté de BMO qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives. BMO tient à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Aperçu de la gestion des risques

L'approche de BMO en matière de gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement du cadre de gestion globale des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques contribuent à une gestion de risques éclairée et efficace et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement.

Cadre de gestion globale des risques

Le cadre de gestion globale des risques oriente les activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Il établit également notre approche en matière de gestion des risques qui consiste à maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité, à diversifier et à restreindre les risques extrêmes, à optimiser le rapport risque-rendement, à comprendre et à gérer les risques auxquels nous sommes exposés et à préserver notre réputation. La façon dont nous abordons la gouvernance des risques est décrite dans le cadre de gestion globale des risques, lequel intègre notre cycle de vie de la gestion des risques tout en orientant nos efforts en vue de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de signaler nos risques importants. Le cadre bénéficie du soutien de nos employés, nos processus, notre technologie, nos outils d'optimisation dont des techniques de modélisation et d'analyses, des simulations de crise et l'analyse de scénarios, ainsi que notre taxinomie des risques. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques s'appuient sur notre culture de gestion des risques. Le cadre de gestion globale des risques assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion du risque intégrée.



*CER : Comité d'évaluation des risques, CAR : Comité d'audit et de révision, CGR : Comité de gestion des risques, CARO : Comité des affaires réglementaires de l'organisation

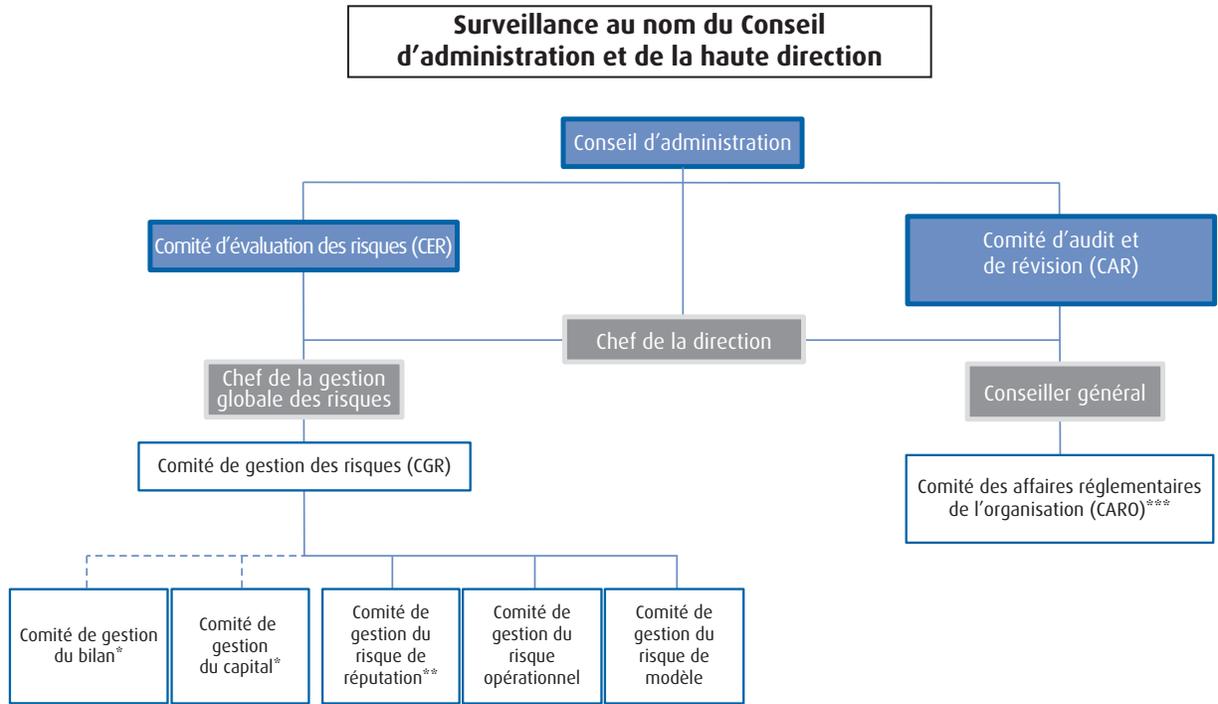
Gouvernance des risques

Le cadre de gestion globale des risques expose une approche de gouvernance qui englobe une supervision hautement efficace par le Conseil d'administration et la haute direction, un cadre d'appétit pour le risque, le cadre régissant la politique générale et les rôles correspondants du modèle opérationnel comportant trois points de contrôle.

Surveillance du Conseil d'administration et de la haute direction

Des politiques spécifiques approuvées par le Conseil d'administration régissent notre approche à l'égard de la gestion des risques importants et une surveillance est assurée à tous les échelons de l'organisation au moyen d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à faire en sorte que les objectifs généraux reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos activités. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque. La haute direction examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute, au besoin, des plans d'action à mettre en œuvre, en assurant la supervision des risques, la gouvernance des risques assumés par l'organisation ainsi que des processus grâce auxquels ces risques sont repérés, évalués, gérés (et atténués), surveillés et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétit pour le risque.

Le cadre de gestion globale des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il supervise et oriente les activités de prise de risques.



* Le Comité de gestion du bilan et le Comité de gestion du capital sont des sous-comités du Comité de gestion de l'actif et du passif. Toutefois, pour les questions relatives au risque structurel de marché, au risque de liquidité et de financement et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, le Comité de gestion du bilan et le Comité de gestion du capital relèvent du Comité de gestion des risques.

** Ce comité est présidé par le conseiller général.

*** Ce comité est coprésidé par le conseiller général et le chef de la gestion globale des risques.

Outre les activités de surveillance du Conseil d'administration et de la haute direction, des cadres efficaces de gouvernance des risques qui s'appuient sur les trois points de contrôle ont été instaurés dans les principaux secteurs d'activité et entités. Dans chacun des groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable de la gouvernance et des contrôles ainsi que de l'application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques afin d'assurer qu'ils sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille et les Affaires juridiques et conformité réglementaire veillent à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures et ils surveillent et testent les résultats des risques par rapport à notre degré d'appétit pour le risque et aux attentes en matière de gestion, afin de déterminer si les résultats liés à la prise de risques sont conformes aux rendements attendus. L'Audit interne agit comme troisième point de contrôle et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, à la détection et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques, ce qui signifie promouvoir la culture de gestion des risques de BMO, superviser la détection et la gestion de ses risques, s'assurer du respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et normes générales de gestion des risques, veiller à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques et diriger l'évaluation du chef de la gestion globale des risques. Cette évaluation englobe également la planification de sa relève. Le cadre de gestion globale des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance des activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences, de l'indépendance et du rendement des auditeurs indépendants, de la conformité de BMO aux lois et aux règlements, des transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et du traitement des renseignements confidentiels, ainsi que des normes de conduite des affaires et d'éthique.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du Comité de gestion des risques et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la mise en œuvre de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à instaurer. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants des groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction, le chef des finances et le conseiller général en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet, sur les risques et sur le bilan, des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des risques assumés par l'organisation et des processus grâce auxquels ces risques sont détectés, évalués, gérés, surveillés, réduits et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétit pour le risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle et assure une surveillance de la gestion des risques par la direction ainsi qu'une remise en question et une évaluation indépendante des risques et des activités de prise de risque. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations**, sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leurs opérations et leur secteur d'activité respectifs selon leur degré établi d'appétit pour le risque. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et maintenir des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces de sorte que les questions concernant les risques importants sont soumises et examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent les limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Cadre d'appétit pour le risque

Le cadre d'appétit pour le risque de BMO est constitué de l'énoncé d'appétit pour le risque et de la répartition des rôles et responsabilités de la haute direction et du Conseil d'administration et il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites de risque établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Le degré d'appétit pour le risque désigne la part de risque que la Banque est disposée à assumer étant donné ses principes directeurs, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Le degré d'appétit pour le risque est intégré aux processus de planification de la stratégie et du capital et au système de gestion de la performance. L'énoncé d'appétit pour le risque comprend les spécifications qualitatives et quantitatives afférentes à notre degré d'appétit pour les risques importants. Les mesures des risques clés sont précisées pour ce qui est des risques importants et elles englobent des seuils spécifiques qui permettent à la haute direction et au Conseil d'administration de surveiller le profil de risque actuel à la lumière du degré d'appétit pour le risque. Une fois l'an, le Comité de gestion des risques soumet l'énoncé d'appétit pour le risque et les principales mesures des risques au Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration, qui à son tour l'évalue et le soumet à l'approbation du Conseil d'administration. L'énoncé d'appétit pour le risque est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les groupes d'exploitation, principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

Nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés et notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine et s'inscrivent dans notre énoncé d'appétit pour le risque.

- **Comprendre et gérer** en n'assumant que les risques qui sont transparents et clairement définis.
- **Préserver la réputation de BMO** en adhérant à des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi qu'à des normes éthiques élevées, conformément à notre Code de conduite.
- **Diversifier et restreindre les risques extrêmes** en visant une diversification de nos activités qui réduit la volatilité du bénéfice et l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé.
- **Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité** qui respecte voire dépassent les exigences réglementaires et les attentes du marché.
- **Optimiser le rapport risque-rendement** en gérant les expositions ajustées en fonction des risques et en prenant des décisions visant la création de valeur pour les actionnaires.

Limites de risque

Les limites de risque sont établies de manière à ce que les activités de prise de risque continuent de refléter l'appétit pour le risque de BMO, la diversification des risques, l'exposition aux pertes et les rendements ajustés en fonction des risques. Ces limites permettent d'élaborer des stratégies et à prendre des décisions et elles sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de gestion, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- **Risque de crédit et de contrepartie** – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.
- **Risque de marché** – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes variations des marchés de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- **Risque d'assurance** – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- **Risque de liquidité et de financement** – limites minimales relatives au scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- **Risque opérationnel** – mesures clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels et des autres risques non financiers.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leurs activités, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques. Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétit pour le risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Politique globale de gestion des risques

La Politique globale de gestion des risques englobe un ensemble complet de politiques générales, qui sont toutes approuvées par le Comité d'évaluation des risques, ainsi que des normes d'application, émises conformément à ces politiques générales, qui ont été examinées par le Comité de gestion des risques et approuvées par la haute direction. Les politiques générales et les normes établissent collectivement les principes, les attentes ainsi que les rôles et responsabilités de la haute direction dans le but de s'assurer que les principaux risques ont été détectés, évalués, gérés (atténués), surveillés et signalés. Ces politiques générales et normes sont examinées et mises à jour tous les deux ans au moins.

La Politique globale de gestion des risques comprend également les directives et procédures qui s'appliquent au premier comme au deuxième point de contrôle afin de mettre en pratique les exigences, rôles et responsabilités, ainsi que de mettre en œuvre des activités qui y sont décrites.

Modèle opérationnel en trois points de contrôle

L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion globale des risques, comme il est décrit ci-dessous :

- Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, constituent notre premier point de contrôle. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent le degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, gérer (y compris atténuer), surveiller et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques et en établissant des contrôles internes appropriés et conformes au cadre de gestion globale des risques et en surveillant l'efficacité. Ces processus et contrôles permettent également d'assurer que les groupes d'exploitation exercent, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et respectent les limites de risque définies par les politiques générales et par le cadre d'appétit pour le risque. Les Services d'entreprise, qui regroupent l'unité Technologie et opérations, bien qu'ils intègrent notre premier point de contrôle, peuvent également assurer le maintien de la gouvernance lorsque des rôles et responsabilités précis sont attribués à des particuliers ou à des groupes dans le cadre de la politique globale de gestion des risques.
- Le deuxième point de contrôle est constitué de la Gestion globale des risques et du portefeuille et des Affaires juridiques et conformité réglementaire. Ceux-ci assurent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques du premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par les premier et deuxième points de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer (y compris d'atténuer), de surveiller ainsi que de signaler les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme troisième point de contrôle et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Taxinomie des risques

BMO emploie une taxinomie des risques afin de documenter les risques clés auxquels il est exposé. En tant qu'outil de gestion des risques clés, la taxinomie des risques reflète nos risques de catégorie 1, comme il est indiqué dans le diagramme ci-dessous, et offre un soutien fondamental dans le cadre du cycle de vie de la gestion des risques par rapport à chacun de ces risques clés. Notre taxinomie des risques tient compte des expositions aux risques financiers (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché, risque d'assurance et risque de liquidité et de financement), aux risques non financiers (risque opérationnel et risque juridique et réglementaire) ainsi qu'aux risques transversaux lesquels recoupent les risques financiers et non financiers (risque de stratégie, risque environnemental et social et risque de réputation). Nous avons établi des sous-catégories pour chacun des risques de catégorie 1 à l'appui des pratiques efficaces de gestion des risques conformément au cadre de gestion globale des risques.

Risque financier				Risque non financier		Risque transversal		
Risque de crédit et de contrepartie	Risque de marché	Risque d'assurance	Risque de liquidité et de financement	Risque opérationnel	Risque juridique et réglementaire	Risque de stratégie	Risque environnemental et social	Risque de réputation

Cycle de vie de la gestion des risques

Détection, évaluation et gestion des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels BMO est exposé, d'évaluer les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Notre taxinomie des risques nous permet de cerner les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre de notre cadre qui régit le degré d'appétit pour le risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui comprend les recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.
- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui comportent des enjeux de nature juridique, réglementaire, comptable ou fiscale importants sont examinés par le Comité de gestion des risques des Marchés mondiaux, selon ce qui convient, et le sont également par voie du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque d'importance. Les transactions qui peuvent engendrer un risque de réputation sont examinées par le Comité de gestion du risque de réputation.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen du processus d'approbation des investissements, et elle est examinée et approuvée par les Services d'entreprise, en fonction des dépenses à l'égard des initiatives de placement et du risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, qui sont offerts aux clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et les directeurs principaux des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction.

Surveillance et signalement des risques

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires calculés selon l'approche avancée. Il s'agit de deux mesures globales des risques que la Banque assume en vue de l'atteinte de ses objectifs financiers et elles lui permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et mis à jour, si cela est approprié. Les modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé des cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à une simulation divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur les portefeuilles et les activités dans l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. Les simulations de crise liées au Horizontal Capital Review (HCR), lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont régies de la même manière au niveau de cette filiale.

Des modèles et outils quantitatifs ainsi que des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur l'état des résultats et sur le bilan ainsi que la solidité du capital de la Banque sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance de notre capital.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer l'évaluation interne de la suffisance du capital de BMO ainsi que l'établissement des objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur le bénéfice, le bilan et les positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques, des répercussions potentielles, sur les profils de risque, des tendances nouvelles ou émergentes ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques qui traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration des modèles de perte en période de tension et d'outils et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que pourrait causer une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité des simulations de crise.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre de simulations de crise de BMO instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et l'intègre à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. La Gestion globale des risques et du portefeuille et les secteurs d'activité réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

Analyse de scénarios liés au climat

Nous avons mis en place un programme d'analyse de scénarios portant sur les changements climatiques dans le but d'explorer les vulnérabilités propres au climat de sorte à améliorer notre résilience face aux risques liés au climat, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière. Ce programme tire parti de nos capacités existantes de gestion des risques ainsi que de notre expertise en matière de changements climatiques. Les pratiques sectorielles en pleine évolution font l'objet d'un examen et servent à orienter ce programme dans le but de renforcer notre capacité à évaluer les risques liés au climat. Au cours de l'exercice considéré, nous avons appliqué l'analyse de scénarios à certains secteurs de nos portefeuilles pour déterminer les répercussions potentielles des risques physiques et des risques de transition. BMO participe également à la phase III de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF-PNUE) afin d'évaluer et de tester les méthodes d'analyse de scénarios liés au climat.

Culture de gestion des risques

La culture d'entreprise et le cadre régissant la conduite déterminent l'approche de BMO en matière de gestion et d'atténuation des inconduites éventuelles. L'inconduite est définie comme étant un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de l'approche de BMO à l'égard des autres risques non financiers, ce cadre s'appuie sur le cadre de gestion globale des risques et sur notre souci de maintenir une solide culture de gestion des risques. BMO présente diverses mesures liées à la culture et à la conduite et utilise d'autres cadres de contrôle à l'échelle de l'organisation et dans les territoires dans lesquels il exerce ses activités.

À BMO, la culture de gestion des risques regroupe un ensemble de normes, d'attitudes et de comportements communs liés à la sensibilisation au risque, à la prise de risque et à la gestion des risques. Une culture de gestion des risques saine soutient systématiquement les comportements et les jugements appropriés en matière de prise de risques et favorise une gestion efficace des risques ainsi que l'harmonisation des activités de prise de risques et de l'appétit pour le risque de BMO. Notre culture de gestion des risques alimente et soutient notre culture globale. Nous cultivons depuis longtemps le respect de normes éthiques élevées, fondées sur des valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité. Notre objectif – Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires – est renforcé par nos valeurs. Cet objectif définit ce qu'est BMO en tant qu'organisation et constitue le fondement de notre position et de nos activités. La Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre et à la promotion d'une culture de gestion des risques saine et rigoureuse à l'échelle de l'organisation. Dans la poursuite de ce mandat, la Gestion globale des risques et du portefeuille travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'éthique et de la conduite professionnelle des Affaires juridiques et conformité réglementaire et avec le groupe Talent et Culture. La culture de gestion des risques de BMO repose sur quatre principes directeurs qui, ensemble, renforcent son efficacité à l'échelle de la Banque : Ton donné par la direction, Responsabilité, Communication efficace et sens critique, et Mesures incitatives :

- **Ton donné par la direction** : Notre culture de gestion des risques s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. En faisant comprendre, par ses propres agissements, l'importance de cette responsabilité, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Le conseil d'administration supervise les objectifs généraux de BMO et s'assure qu'ils reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos activités.
- **Responsabilité** : L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire du cadre de gestion globale des risques de BMO. Notre culture de gestion des risques favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit. BMO favorise un environnement où les préoccupations peuvent être soulevées sans représailles.
- **Communication efficace et sens critique** : Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer les parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à la prise de décisions de BMO. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels l'organisation est exposée, ce qui fait que les employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces.
- **Mesures incitatives** : La rémunération et d'autres mesures incitatives concordent avec une prise de risques empreinte de prudence de sorte qu'elles récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes du cadre de gestion globale des risques, et n'encourage pas la prise de risques démesurés. Les gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques. Nous offrons également des programmes de formation conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi aux employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir des pertes sur créances si un débiteur (soit un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles nous prenons part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit et le risque de contrepartie comprennent les plus importants risques mesurables auxquels nous sommes exposés. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque l'incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur le bénéfice, la situation financière et la réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif du cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques importants auxquels BMO fait face, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués à des procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue du risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Dans certains cas, des transactions moins importantes peuvent être évaluées au moyen d'un processus de prise de décision automatique ou approuvées par des preneurs fermes de premier niveau ayant la formation, l'indépendance et un devoir de surveillance. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent les transactions comportant un risque de crédit plus important et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel du premier et du deuxième point de contrôle sont soumis à un processus de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, le cas échéant, lesquelles sont revues une fois l'an, ou plus fréquemment si nécessaire. Le Conseil d'administration délègue annuellement au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à un vaste éventail de normes, de politiques et de procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément à l'énoncé d'appétit pour le risque de BMO ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des débiteurs constitués d'entreprises et de grandes entreprises qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, nous avons mis en place des politiques officielles qui décrivent le cadre de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent. Nous nous efforçons de repérer rapidement les emprunteurs en difficulté financière, et tout est mis en œuvre pour ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives. Les débiteurs sont gérés au cas par cas, ce qui nécessite l'exercice d'un jugement de la part des groupes spécialisés.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes des entreprises et des grandes entreprises sont passés en revue régulièrement, au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à des déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donnent lieu à un examen intermédiaire.

La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels, comme la pandémie de COVID-19. Des rapports sont transmis au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles de prêts et d'investissements, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet de soutenir le Comité d'évaluation des risques et les comités de la haute direction dans leur prise de décisions au besoin.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font l'objet de la surveillance du crédit, de limites et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont surveillées aux termes du cadre de gestion du risque de marché. Afin de réduire notre exposition au risque de crédit de contrepartie, les expositions sont souvent assorties de garanties, et les opérations peuvent être compensées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réglementaires réduisent le risque de défaillance au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres provisions. Nos expositions à des contreparties centrales réglementaires sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit que nous appliquons à tous les autres comptes de grandes entreprises.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que BMO conclue, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre des activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives aux positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie de BMO sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur.

Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que, fréquemment, les annexes de soutien au crédit, pour documenter nos relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés.

Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties à transférer peuvent comprendre la marge de variation ou la marge initiale et la marge de variation. Les annexes de soutien au crédit renferment, entre autres mesures, des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi qu'une

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2021.

méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), ainsi que les seuils, la question de savoir si la sûreté peut ou non être redonnée en garantie par son bénéficiaire et le mode de calcul des intérêts.

Plusieurs pays du G20 ont poursuivi la mise en œuvre de nouveaux règlements qui nécessitent que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Réforme des produits dérivés.

Pour documenter nos relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les 12 mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par un fournisseur de services de gestion des évaluations indépendant pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire à l'habitation assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur de plus de 80 %, il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur du prêt.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Nos politiques de gouvernance du risque de crédit exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un certain nombre de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'une protection du crédit au moyen de garanties, d'assurances ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. D'un point de vue sectoriel, sur la base des prêts et engagements utilisés, notre exposition la plus importante au 31 octobre 2021 relevait de particuliers et totalisait 280 087 millions de dollars (259 289 millions en 2020).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie ou l'ampleur de notre perte éventuelle est étroitement liée à la probabilité de défaut de la contrepartie. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions accrues, quelles qu'elles soient.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

BMO quantifie le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité du bénéfice, gérer les pertes sur créances attendues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de la perte économique de BMO, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle III, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. BMO a principalement recours à l'approche fondée sur les NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de ses portefeuilles, dont ceux de sa filiale BMO Financial Corp. Il y a lieu de se reporter aux Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour de plus amples détails sur l'ECD totale des portefeuilles de prêts aux particuliers ainsi que des portefeuilles de prêts de la clientèle de gros au titre du traitement des fonds propres par l'approche NI avancée. Le reste de l'exposition reflète les exemptions aux modèles NI avancée et est assujéti à l'approche standard sous réserve de l'approbation du BSIF. Nous poursuivons le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour toutes les positions importantes de cette catégorie. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard.

Tant le cadre régissant les fonds propres réglementaires de BMO que celui relatif au capital économique de BMO exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Les expositions sont classées selon les catégories suivantes :

- Les expositions aux engagements utilisés visent notamment les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans des comptes d'opérations effectuées au nom de la Banque et qui comportent une exposition au risque de crédit en plus d'un risque de marché. Le calcul de l'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprend les sûretés.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur les meilleures estimations que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.
- Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de PD ou de PCD plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Au 31 octobre 2021 et 2020, l'exposition totale au risque de crédit, selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés 3)		Engagements (non utilisés) 3)		Dérivés hors cote 4)		Autres éléments hors bilan 3)		Transactions de type mise en pension 4) 5)		Total 1)	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Institutions financières	187 011	142 254	26 933	24 302	16 331	19 611	6 808	6 520	28 968	22 866	266 051	215 553
Administrations publiques	67 207	78 506	1 606	1 579	4 011	4 892	400	590	3 226	2 624	76 450	88 191
Secteur manufacturier	27 002	27 789	16 470	16 696	1 649	1 741	1 784	1 714	-	-	46 905	47 940
Secteur immobilier	43 524	40 202	9 830	9 735	1 032	1 383	1 189	973	-	-	55 575	52 293
Commerce de détail	16 270	19 835	4 646	4 809	289	487	592	604	-	-	21 797	25 735
Services	44 367	47 468	16 126	15 443	1 238	2 033	2 998	3 116	-	-	64 729	68 060
Commerce de gros	14 372	15 295	5 199	5 455	282	423	694	600	-	-	20 547	21 773
Industrie pétrolière et gazière	6 075	9 659	5 468	7 212	10 281	4 753	1 377	1 792	-	-	23 201	23 416
Particuliers	224 348	206 370	55 655	52 829	-	-	84	90	-	-	280 087	259 289
Services publics	7 412	8 869	10 864	11 779	1 273	2 259	2 950	2 805	-	-	22 499	25 712
Autres 2)	37 071	36 446	17 177	14 900	1 588	1 001	4 732	5 295	-	-	60 568	57 642
Total de l'exposition en cas de défaut 6)	674 659	632 693	169 974	164 739	37 974	38 583	23 608	24 099	32 194	25 490	938 409	885 604

1) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

2) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

3) Représente le montant brut de l'exposition au risque de crédit compte non tenu des sûretés.

4) L'exposition au risque de crédit en cas de défaut comprend les sûretés.

5) L'incidence des sûretés sur le risque de crédit liée aux opérations de type mise en pension s'est élevée à 208 635 millions de dollars (205 212 millions en 2020).

6) Ne tient pas compte des risques découlant des dérivés et des opérations de type mise en pension compensés par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée totalisant 18 440 millions de dollars (16 901 millions en 2020).

Les chiffres des exercices antérieurs relatifs à certains secteurs ont été ajustés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude, ce qui reflète le classement plus optimal des secteurs redéfinis.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute position.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont examinés, validés et surveillés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter à la section Risque de modèle pour obtenir des détails sur le processus d'atténuation du risque de modèle. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la Banque a effectué des examens en amont afin d'évaluer l'incidence de la pandémie sur les portefeuilles de prêts aux particuliers ainsi que sur certains secteurs des portefeuilles de sa clientèle de gros.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque. Des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles. Nous disposons d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacun des portefeuilles de prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles sont généralement conçus en fonction des données historiques internes enregistrées sur une période de plusieurs années pour au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires ainsi que des données les plus récentes dans le processus de leur estimation. Nos principaux portefeuilles de prêts aux particuliers sont les prêts hypothécaires canadiens, les marges de crédit sur valeur domiciliaire canadiennes et les portefeuilles de cartes de crédit des particuliers canadiennes. Les facteurs de risque utilisés dans les modèles employés pour les prêts à la clientèle de détail peuvent englober des attributs personnalisés tels que la situation de défaut et les notations de crédit ainsi que des attributs portant sur les comptes, tels que le montant du prêt et son utilisation.

Une PD est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique.

Une PCD estimative est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.

Une ECD estimative est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2021.

Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter un scénario de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises, banques et États souverains)

Pour nos portefeuilles de la clientèle de gros, un cadre global de notation des risques est appliqué à toutes les contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Nous comptons toute une gamme de cotes de risque de l'emprunteur générales et propres à un secteur désignées en interne et ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille pour chacun des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises, aux entreprises, aux banques et aux États souverains.

Les modèles de cotes de risque de l'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang du risque de défaut. Les modèles sont essentiellement conçus à l'aide de données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque de l'emprunteur sont examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD qui tient compte de la probabilité d'une situation de défaut sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue.

Nous employons une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Le facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Le montant autorisé et le montant prélevé, un an avant le défaut, sont utilisés pour répartir chaque facilité de crédit entre la tranche prélevée et la tranche non prélevée, le cas échéant.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plusieurs années qui englobe au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire, et des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Aux fins des capitaux propres, les paramètres de PCD et d'ECD sont calibrés pour refléter des conditions économiques défavorables. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque peut concorder avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
En défaut / Douteux		
De D-1 à D-4	C	De C à D

Information sur la qualité du crédit

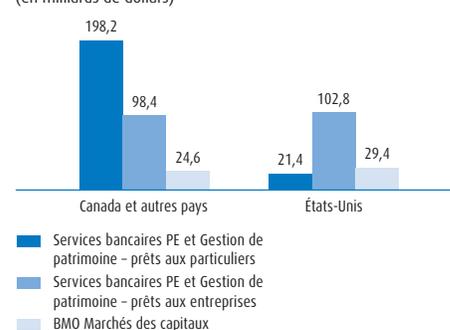
Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 938,4 milliards de dollars au 31 octobre 2021, soit 505,7 milliards comptabilisés au Canada, 381,7 milliards, aux États-Unis et 51,0 milliards, dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 52,8 milliards, ou de 6 %, en regard de l'exercice précédent ¹⁾.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 10,6 milliards de dollars, ou de 2 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 474,8 milliards au 31 octobre 2021. La répartition géographique des portefeuilles canadiens et américains de BMO a représenté respectivement 66,0 % et 32,4 % du total des prêts, contre 62,5 % et 34,9 % à l'exercice précédent. Les portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 46,5 % du portefeuille global, en hausse par rapport à 44,2 % à l'exercice précédent, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 53,5 % du portefeuille total, un recul par rapport à 55,8 % à l'exercice précédent.

Prêts par région et par groupe d'exploitation

(en milliards de dollars)



1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Canada								
Particuliers	45 592	52 346	146 158	122 938	7 836	7 381	199 586	182 665
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	59 141	71 350	25 786	16 724	1 508	723	86 435	88 797
Secteur immobilier commercial	11 101	7 397	15 050	10 142	1 571	1 275	27 722	18 814
États-Unis	54 896	45 575	72 585	88 143	26 170	28 171	153 651	161 889
Autres pays	5 449	10 846	1 762	999	242	206	7 453	12 051
Total	176 179	187 514	261 341	238 946	37 327	37 756	474 847	464 216

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Taux fixe	234 697	237 596
Taux variable	223 565	209 824
Non sensibles aux taux d'intérêt 1)	14 021	13 493
Total	472 283	460 913

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

D'autres détails sur les portefeuilles de prêts de BMO, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et par région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15 de la section Données complémentaires. La note 4 afférente aux états financiers consolidés renferme des renseignements sur notre exposition au risque de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, la Banque continue de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. Nous soumettons régulièrement nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont actuellement considérées comme gérables.

Financement à levier financier

Nous définissons les prêts à levier financier comme étant les prêts et les prêts mezzanine consentis à des sociétés de capital-investissement pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. Nous faisons l'objet d'une certaine exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,9 % du total des actifs, soit un encours de 19,0 milliards de dollars au 31 octobre 2021 (1,7 % et 16,4 milliards respectivement en 2020). De ce montant, 27,0 % des prêts à levier financier, soit un encours de 5,2 milliards au 31 octobre 2021 (26 % et 4,3 milliards, respectivement en 2020), étaient proprement garantis par des actifs de haute qualité. Par ailleurs, 417 millions de dollars ou 2,2 % de l'ensemble des prêts à levier financier étaient classés comme douteux au 31 octobre 2021 (786 millions ou 4,8 % en 2020).

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 20 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, comparativement à 2 953 millions en 2020, ce qui reflète une amélioration des perspectives économiques et des conditions de crédit plus favorables. Une analyse détaillée de la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure au tableau 15 de la section Données complémentaires, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Solde brut des prêts douteux

Le total du solde brut des prêts et acceptations douteux s'est situé à 2 169 millions de dollars en 2021, en baisse de 40 % par rapport à 3 638 millions en 2020. Les plus fortes baisses des prêts douteux ont été enregistrées dans les secteurs pétrolier et gazier et du commerce de détail. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 0,46 % en 2021, comparativement à 0,78 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 1 775 millions de dollars, en baisse par rapport à 4 649 millions en 2020, ce qui a découlé notamment d'une baisse du nombre de nouveaux prêts douteux dans les secteurs pétrolier et gazier, du commerce de détail et des services. Sur le plan géographique, la plupart des nouveaux prêts douteux, soit 75 % du total de ceux de 2021, ont été enregistrés au Canada, en regard de 39 % en 2020.

Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 11 de la section Données complémentaires et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Variations du solde brut des prêts douteux ¹⁾ et acceptations douteuses

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2021	2020	2019
SBPD à l'ouverture de l'exercice	3 638	2 629	1 936
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	1 775	4 649	2 686
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(821)	(719)	(604)
Remboursements, montant net	(1 618)	(1 728)	(800)
Montants sortis du bilan	(584)	(1 047)	(528)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-	-
Cessions de prêts	(79)	(147)	(57)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(142)	1	(4)
SBPD à la clôture de l'exercice	2 169	3 638	2 629
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,46	0,78	0,58

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.
Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Provision pour pertes sur créances

Nous recourons à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de nos portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. Nous maintenons une provision liée aux prêts douteux et une provision liée aux prêts productifs, conformément aux IFRS. Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par notre organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction de trois scénarios économiques et sont calculées en fonction de la PD, de l'ECD et de la PCD estimatives, lesquelles sont calibrées pour satisfaire aux exigences visées pour calculer les pertes sur créances attendues à l'égard d'un actif financier précis. Le moment de la perte étant aussi pris en compte, et la perte sur créances attendue est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de pertes sur créances attendues. Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu.

Nous maintenons notre provision pour pertes sur créances à un montant que nous jugeons approprié pour absorber les pertes sur créances liées à ses prêts. Au 31 octobre 2021, le total de la provision pour pertes sur créances se situait à 2 958 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 856 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant un fléchissement de la provision liée aux prêts productifs et de la provision liée aux prêts douteux. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 511 millions au 31 octobre 2021 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 2 447 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 13 millions et une provision liée aux prêts productifs de 381 millions à l'égard d'engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a diminué de 228 millions par rapport aux 739 millions constatés au cours de l'exercice précédent, et notre ratio de couverture demeurant adéquat. Exprimée en pourcentage du SDPB, la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 23,0 %, contre 20,0 % en 2020. Ce ratio peut varier d'un trimestre à l'autre en raison de la fluctuation des réductions de valeur des prêts et des provisions connexes. La provision liée aux prêts productifs, établie à 2 447 millions, a diminué de 628 millions par rapport à celle de 3 075 millions constituée au cours de l'exercice précédent, en raison principalement d'une amélioration des perspectives économiques, de la migration favorable du crédit et des variations des cours de change, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence du contexte plus incertain auquel sont soumises les conditions de crédit futures, y compris l'adoption d'un scénario défavorable plus marqué, ainsi que par un scénario défavorable plus marqué et la croissance du portefeuille.

D'autres détails sur l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit sont présentés dans les tableaux 12 et 13 de la section Données complémentaires ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie ⁹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pays	Prêts ²⁾						
	Tranche financée au 31 octobre 2021			Au 31 octobre 2021		Au 31 octobre 2020	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande ⁷⁾	-	483	-	641	483	531	474
Italie	13	-	-	13	13	15	15
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	91	341	-	505	432	206	122
Total - pays GIPE	104	824	-	1 159	928	752	611
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)							
France	134	2	-	264	136	386	240
Allemagne	157	102	-	406	259	607	391
Pays-Bas	73	324	-	436	397	397	374
Autres ⁸⁾	93	332	-	425	425	403	324
Total - zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	457	760	-	1 531	1 217	1 793	1 329
Reste de l'Europe							
Norvège	27	314	-	665	341	1 158	638
Suède	16	2	-	76	18	117	16
Suisse	19	352	-	429	371	602	505
Royaume-Uni	9	1 764	-	2 668	1 773	4 809	1 959
Autres ⁸⁾	-	-	-	31	-	100	67
Total - reste de l'Europe	71	2 432	-	3 869	2 503	6 786	3 185
Total - Europe ⁹⁾	632	4 016	-	6 559	4 648	9 331	5 125

Voir les notes du tableau ci-dessus.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence des contrats sur dérivés hors cote de BMO, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance. En outre, nous pourrions devoir verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite au bilan consolidé.

Contrats sur dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Au 31 octobre						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	379 117	442 727	3 772 174	3 892 564	4 151 291	4 335 291
Contrats à terme de gré à gré	2 919	2 890	144 738	514 442	147 657	517 332
Options achetées	69 491	57 833	-	-	69 491	57 833
Options vendues	68 155	64 728	-	-	68 155	64 728
Total des contrats de taux d'intérêt	519 682	568 178	3 916 912	4 407 006	4 436 594	4 975 184
Contrats de change						
Swaps de devises	85 912	96 813	-	-	85 912	96 813
Swaps de taux d'intérêt et de devises	513 421	540 688	-	-	513 421	540 688
Contrats de change de gré à gré	441 107	449 701	48 319	44 939	489 426	494 640
Options achetées	54 051	38 985	94	82	54 145	39 067
Options vendues	54 045	41 286	102	41	54 147	41 327
Total des contrats de change	1 148 536	1 167 473	48 515	45 062	1 197 051	1 212 535
Contrats sur produits de base						
Swaps	28 892	30 613	-	-	28 892	30 613
Options achetées	4 526	5 728	-	-	4 526	5 728
Options vendues	3 132	3 704	-	-	3 132	3 704
Total des contrats sur produits de base	36 550	40 045	-	-	36 550	40 045
Contrats sur titres de participation	99 471	60 502	7	2	99 478	60 504
Swaps sur défaillance						
Achetés	778	1 386	11 580	6 021	12 358	7 407
Vendus	179	510	4 979	1 285	5 158	1 795
Total des swaps sur défaillance	957	1 896	16 559	7 306	17 516	9 202
Total	1 805 196	1 838 094	3 981 993	4 459 376	5 787 189	6 297 470

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché découle de nos activités de négociation et de prise ferme ainsi que de nos activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui cherchent à garantir la détection, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de prise de risques sont assujetties à un cadre de gouvernance étendu. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Le Comité de gestion des risques examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et en discute, en plus d'assurer une surveillance continue de nos activités de prise de risques au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout autre facteur qui pourrait nous exposer à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction de notre cadre de gouvernance et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer notre cadre de gouvernance des risques, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, garantissent la détection, l'évaluation, la surveillance indépendante et le contrôle de nos risques de marché.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Détection et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation approfondis sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, liées aux activités de négociation ou autres, et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques, reflétant la nature multidimensionnelle du risque de marché, sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés. Ces mesures incluent essentiellement la valeur à risque, la valeur à risque en période de tension, l'attribution des fonds propres réglementaires et du capital économique ainsi que les simulations de crise. Les autres techniques comprennent l'analyse de la sensibilité de nos portefeuilles de négociation et de prise ferme aux divers facteurs de risque de marché ainsi que l'examen des concentrations des positions, des valeurs notionnelles et des pertes de négociation.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Les **exigences supplémentaires liées au risque (IRC)** sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Un ensemble cohérent de modèles de la VaR et de la VaR en période de tension est utilisé à la fois à des fins de gestion et de réglementation par toutes les entités juridiques de BMO Groupe financier au sein desquelles des activités de négociation ou de prise ferme sont menées.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats obtenus confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations sous-jacentes à nos modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent les conditions courantes. Les périodes de tension financières importantes choisies dans le cas de la VaR en période de tension englobent les événements historiques, y compris la pandémie de COVID-19.

Nous effectuons également des simulations de crise probabilistes et des analyses de scénarios pour déterminer les répercussions potentielles des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur nos portefeuilles. Les scénarios intègrent des hypothèses et des événements historiques et ils tiennent compte du rendement de nos portefeuilles selon diverses conditions du marché. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour raffiner notre évaluation du risque dans le but, par exemple de refléter la volatilité du marché en 2020 et en 2021 découlant de la pandémie de COVID-19, et les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques.

La VaR, la VaR en période de tension, les exigences supplémentaires liées au risque et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Les contrôles ex post partent de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permettent ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Notre modèle de la VaR fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par la haute direction et présentés à nos organismes de réglementation.

Même si la VaR constitue un indicateur utile du risque, comme toute mesure fondée sur un modèle, elle comporte des limites, notamment l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assumée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché et le fait que les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

La Banque applique des limites à l'égard de la VaR, de la VaR en période de tension et d'autres mesures du risque. Ces limites font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de direction approprié. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétit pour le risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil d'administration. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

VaR liée aux activités de négociation et VaR liée aux activités de négociation en période de tension

La moyenne du total de la VaR liée aux activités de négociation a légèrement augmenté d'un exercice à l'autre, étant donné que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le marché est demeurée dans la période historique ayant servi au calcul de la VaR pour la majeure partie de l'exercice et que l'intensification des activités de négociation des prêts hypothécaires a accru le risque de taux d'intérêt. La VaR a diminué au deuxième semestre de 2021 étant donné que la période historique ayant servi au calcul de la VaR ne tenait plus compte des deuxième et troisième trimestres de 2020 et de la volatilité des marchés qui prévalait à ce moment-là. La moyenne du total de la VaR a diminué d'un exercice à l'autre, en raison de la baisse de l'exposition au risque lié aux options sur actions.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ^{1) 2) 3)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2021				2020			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	1,8	2,7	6,2	1,1	5,5	2,5	5,8	0,6
VaR liée aux titres de participation	10,8	14,9	24,9	10,0	16,4	16,0	37,2	4,2
VaR liée au change	0,5	2,2	6,4	0,5	4,2	3,4	6,8	0,8
VaR liée aux taux d'intérêt ⁴⁾	15,2	27,1	52,5	9,8	40,7	23,1	42,0	5,4
Risque propre à la dette	3,0	3,3	5,4	1,9	3,9	3,8	7,6	1,6
Diversification	(12,8)	(19,7)	n. s.	n. s.	(25,5)	(20,3)	n. s.	n. s.
Total de la VaR – Négociation	18,5	30,5	53,5	15,3	45,2	28,5	53,4	8,1
Total de la VaR en période de tension – Négociation	55,8	45,7	65,4	36,3	45,2	50,8	87,1	29,2

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est établie sur une base hebdomadaire.

3) Au premier trimestre de 2020, une nouvelle méthode de calcul a été mise en œuvre à l'égard de la VaR et de la VaR en période de tension, laquelle a pour effet de scinder la VaR liée au crédit présentée antérieurement en deux, soit la VaR liée aux taux d'intérêt, pour ce qui est du risque d'écart de crédit général, d'une part, et le risque propre à la dette, d'autre part. Par ailleurs, le total de la VaR liée aux activités de négociation et de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension ne tient plus compte des avantages en matière de diversification découlant du risque propre à la dette.

4) La VaR liée aux taux d'intérêt comprend le risque d'écart de crédit général.

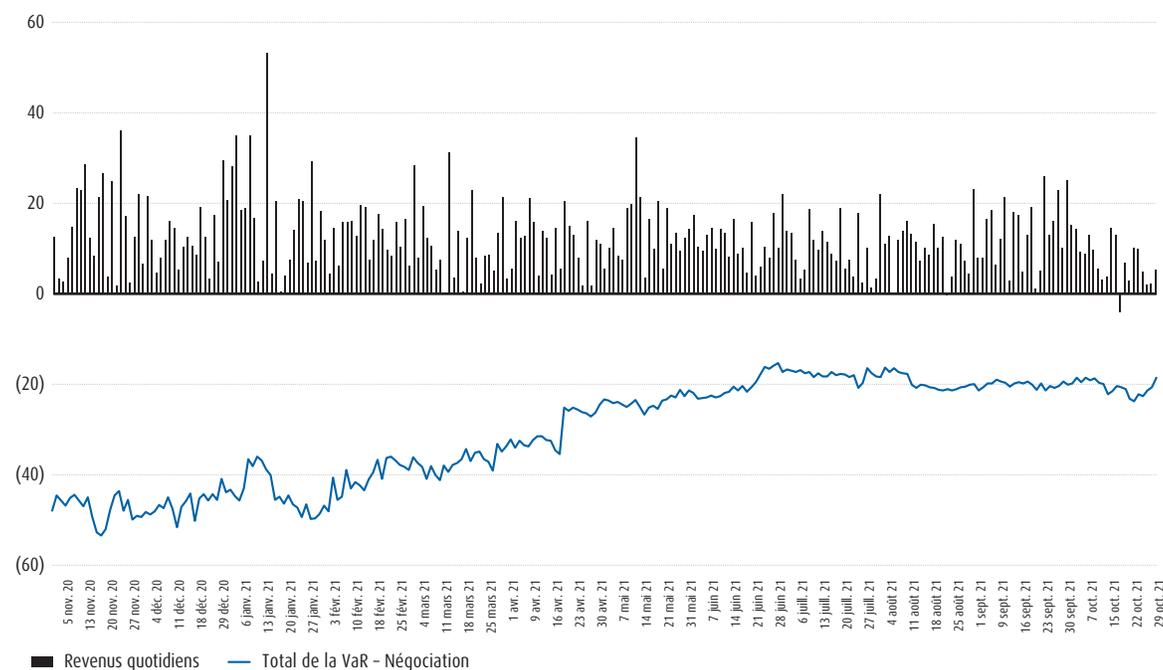
n. s. – non significatif

Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition quotidienne de ces revenus. En 2021, des pertes de négociation nettes ont été subies pendant 2 jours et nous avons enregistré la perte la plus importante le 19 octobre 2021. Ces pertes pour les deux jours s'expliquent par une plus forte volatilité sur les marchés, ce qui a donné lieu à une incidence défavorable sur certaines de nos positions, conjuguée aux activités des clients qui ont été plus faibles que d'ordinaire.

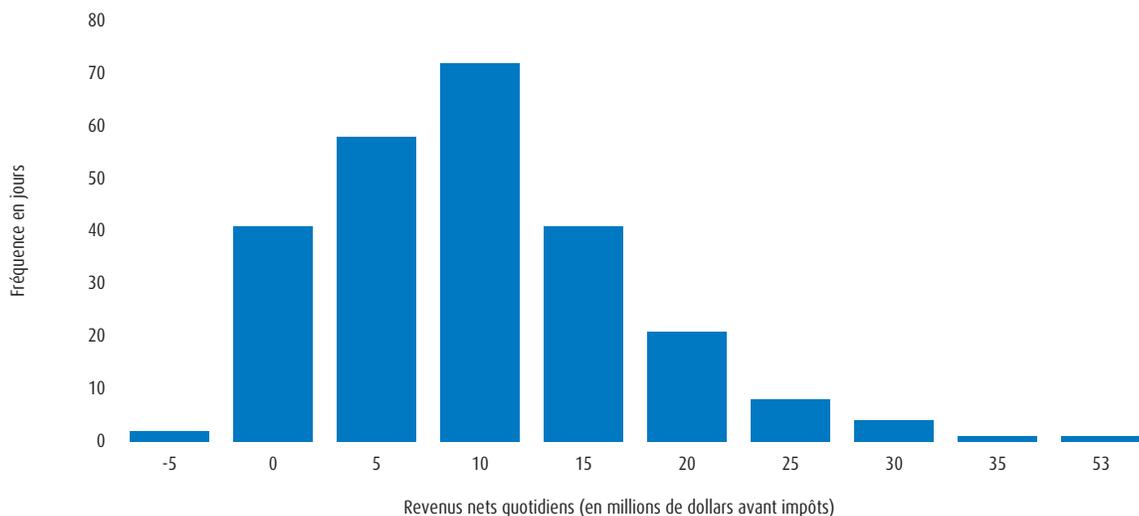
Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021 (avant impôts et en millions de dollars canadiens)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens)



Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (comme les prêts et les dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard de la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve le Conseil d'administration, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché, examine régulièrement les positions qui y sont exposées et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion de l'actif et du passif exercent une supervision régulière des positions qui y sont exposées et des activités au nom de la haute direction.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2021.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant le risque lié à la valeur économique de nos actifs nets découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. La Banque gère la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque de trésorerie.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Les modèles servant à mesurer le risque structurel de taux d'intérêt font intervenir l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable de nos clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), les modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), l'exposition est évaluée au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats de ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis au cadre de gestion du risque de modèle de BMO, qui est décrit plus en détail à la section Gestion globale des risques.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous. Du fait du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, la sensibilité de la valeur économique et du résultat aux baisses de taux d'intérêt au 30 avril 2020 étaient évaluées en fonction d'une baisse de 25 points de base.

Aucun changement important n'a été apporté au cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

La sensibilité de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt et les avantages d'une baisse des taux d'intérêt ont augmenté par rapport au 31 octobre 2020, en raison essentiellement du fait que la tarification modélisée des dépôts est plus sensible aux taux lorsque les taux d'intérêt prévus sont plus élevés, les taux du marché ayant augmenté au cours de l'exercice. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les 12 mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. L'exposition du résultat structurel aux baisses de taux d'intérêt a augmenté en 2021 en regard de 2020, surtout en raison de la croissance des dépôts des clients. Les avantages, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive de l'élargissement des marges sur les dépôts lorsque les taux d'intérêt augmentent. Cette exposition a augmenté en 2021 par rapport à 2020, principalement en raison de la croissance des dépôts des clients.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt ¹⁾

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Sensibilité de la valeur économique				Sensibilité du résultat sur 12 mois			
	31 octobre 2021		31 octobre 2020		31 octobre 2021		31 octobre 2020	
	Canada ^{3) 4)}	États-Unis	Total ⁴⁾	Total ⁴⁾	Canada ^{3) 4)}	États-Unis	Total ⁴⁾	Total ⁴⁾
Hausse de 100 points de base	(894,0)	(565,1)	(1 459,1)	(1 085,1)	51,9	331,8	383,7	285,8
Baisse de 25 ou de 100 points de base ²⁾	202,0	62,9	264,9	100,0	(59,2)	(82,4)	(141,6)	(98,2)

1) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

2) Du fait du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, à partir du 30 avril 2020, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat aux baisses de taux d'intérêt sont évaluées en fonction d'une baisse de 25 points de base.

3) Comprend le dollar canadien et autres monnaies.

4) Les mesures tiennent compte des hypothèses révisées et utilisées dans le cadre du processus de modélisation avec prise d'effet le 31 janvier 2021. Les chiffres des exercices antérieurs ont été mis à jour pour refléter l'approche révisée en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant de nos activités d'assurance. Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2021 donnerait lieu à une augmentation de 48 millions de dollars du résultat avant impôts (39 millions au 31 octobre 2020). Une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2021 donnerait lieu à une diminution de 12 millions de dollars du résultat avant impôts (9 millions au 31 octobre 2020). Une hausse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2021 entraînerait une augmentation du résultat avant impôts de 22 millions (51 millions au 31 octobre 2020). Une baisse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2021 entraînerait une diminution du résultat avant impôts de 22 millions (53 millions au 31 octobre 2020). Nous pouvons conclure des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des valeurs du marché boursier sur nos résultats, ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2021. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités de notre état consolidé des résultats, une variation correspondante de la juste valeur des passifs au titre des indemnités de BMO étant comptabilisée au poste Autres passifs de notre bilan consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé à nos investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié au bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que nous présentons. Nous pouvons conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur nos ratios des fonds propres, et c'est ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2021. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers, cependant, aucune activité de couverture n'a eu lieu au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de 2021, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 34 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section Change pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur nos résultats.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments du bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021				Au 31 octobre 2020				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)		Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)		
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 261	-	93 261	-	57 408	-	57 408	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	8 303	94	8 209	-	9 035	217	8 818	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières	232 849	104 412	128 437	-	234 260	97 723	136 537	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	107 382	-	107 382	-	111 878	-	111 878	-	Taux d'intérêt
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	458 262	3 665	454 597	-	447 420	2 416	445 004	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	36 713	34 350	2 363	-	36 815	32 457	4 358	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	14 021	-	14 021	-	13 493	-	13 493	-	Taux d'intérêt
Actifs divers	37 384	3 359	16 970	17 055	38 952	5 446	16 105	17 401	Taux d'intérêt
Total des actifs	988 175	145 880	825 240	17 055	949 261	138 259	793 601	17 401	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	685 631	22 665	662 966	-	659 034	18 074	640 960	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	30 815	27 875	2 940	-	30 375	26 355	4 020	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	14 021	-	14 021	-	13 493	-	13 493	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	32 073	32 073	-	-	29 376	29 376	-	-	
Titres mis en pension ou prêtés	97 556	-	97 556	-	88 658	-	88 658	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	63 663	85	63 165	413	63 316	118	62 964	234	Taux d'intérêt
Dette subordonnée	6 893	-	6 893	-	8 416	-	8 416	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	930 652	82 698	847 541	413	892 668	73 923	818 511	234	

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ainsi qu'à des transactions de financement garanties. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance et il englobe le risque de réclamation, le risque lié au comportement des titulaires de police et le risque lié aux frais.

Le risque d'assurance comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, d'assurance vie et de rentes (ce qui inclut les activités de transfert du risque de retraite), l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Nos pratiques en matière de gouvernance des risques assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque de BMO Assurance vise la détection, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef, Risque de marché et chef de la gestion globale des risques, BMO Marchés des capitaux. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion du risque, BMO Assurance, supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports trimestriellement aux conseils d'administration des sociétés d'assurance. De plus, le Comité d'audit et de révision du conseil agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant à la détection, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, atténue aussi l'exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. BMO Assurance s'est retiré du marché de la réassurance de dommage, les derniers traités ayant pris fin en janvier 2021, ce qui a diminué sensiblement notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes. Toutefois, une certaine partie de notre exposition au risque de catastrophe demeurera jusqu'à ce que tous les portefeuilles soient liquidés et jusqu'à ce que toutes les réclamations effectuées avant la date d'échéance des traités aient été réglées et payées.

Comme une bonne part du portefeuille d'assurance vie est réassurée et que nous disposons d'un portefeuille bien équilibré de produits d'assurance vie et de rentes, constituant une couverture naturelle à l'égard de l'exposition au risque d'assurance, les sinistres liés à la pandémie de COVID-19 n'ont pas eu, à ce jour, d'incidence importante sur les résultats financiers de BMO Assurance. Aux termes de notre cadre de gestion globale des risques au sein de BMO Assurance, les sinistres liés à la pandémie de COVID-19 sont encore enregistrés de façon distincte des autres types de sinistres.

Mise en garde

La présente section Risque d'assurance renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de maintenir des actifs liquides et d'une capacité de financement nous permettant d'honorer nos engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la détermination, de l'évaluation et de la gestion continue du risque de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie est responsable de surveiller le risque de liquidité et de financement et de communiquer l'information relative à ceux-ci à l'échelle de l'organisation et elle conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, assure la surveillance, l'évaluation indépendante des risques et le contrôle efficace des cadres, des politiques, des limites, de la supervision et de la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation.

Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités afin de réaliser les priorités stratégiques de BMO. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, nous avons instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent le degré général d'appétit pour le risque à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PLN en période de tension), les ratios réglementaires de liquidité, la capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles), ainsi que les activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir la tolérance pour les concentrations d'échéances de même que les besoins de diversification des obligations envers les contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées.

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan sont régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou des autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux lois et aux règlements applicables à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions sont périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect des lois et des règlements applicables.

Nous avons géré le risque de liquidité et de financement de manière appropriée en 2021. Nous avons enregistré un fort afflux de dépôts de clients tout au long de l'exercice, alors que les volumes de prêts ont augmenté au cours de la deuxième moitié de l'exercice en raison de l'accroissement des activités d'emprunt de nos clients. Nos paramètres de liquidité, y compris le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) ont dépassé les exigences internes et réglementaires tout au long de 2021.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. Nous nous servons de la PLN en période de tension comme principale mesure du risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs et les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du dépôt ou du classement (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport à notre degré établi d'appétit pour le risque, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le RLCT, les flux de trésorerie nets cumulatifs et le RSLLT.

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond aux besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes du cadre de gestion du risque de BMO reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre de nos activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 65 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par notre entité juridique américaine, BMO Harris Bank, et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. La capacité de BMO d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, nous pouvons donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir nos activités de négociation et notre participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, nous pouvons obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et pouvons les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de nos activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, telles la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 317,3 milliards de dollars au 31 octobre 2021, comparativement à 306,1 milliards au 31 octobre 2020. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de l'augmentation des soldes de trésorerie et de la diminution des soldes de valeurs mobilières. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par BMO Harris Bank et par nos activités de courtage. Outre nos actifs liquides, nous avons accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de notre position de liquidité, nous ne nous fions pas aux facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières que nous détenons, nous pouvons également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2021.

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021					Au 31 octobre 2020
	Actifs appartenant à la Banque	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 1)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 2)	Actifs nets non grevés 2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 261	–	93 261	110	93 151	57 297
Dépôts à d'autres banques	8 303	–	8 303	–	8 303	9 035
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	95 213	98 488	193 701	117 291	76 410	105 295
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines	54 757	5 641	60 398	19 976	40 422	36 844
Titres de créance d'entreprises et autres	22 557	21 513	44 070	8 740	35 330	33 985
Titres de participation d'entreprises	60 322	55 063	115 385	66 876	48 509	47 465
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	232 849	180 705	413 554	212 883	200 671	223 589
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 3)	19 645	–	19 645	4 519	15 126	16 199
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	354 058	180 705	534 763	217 512	317 251	306 120

1) Les actifs bruts comprennent les actifs appartenant à la Banque ainsi que les éléments de trésorerie et les valeurs mobilières reçus de tiers.

2) Les actifs nets liquides non grevés désignent le total des actifs bruts, moins les actifs grevés.

3) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2021	Total des actifs bruts 1)	Actifs grevés 2)		Actifs nets non grevés	
		Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	101 564	–	110	–	101 454
Valeurs mobilières 5)	433 199	180 955	36 447	13 064	202 733
Prêts	438 617	53 485	1 171	238 283	145 678
Autres actifs					
Instrument dérivé	36 713	–	–	36 713	–
Engagements de clients aux termes d'acceptations	14 021	–	–	14 021	–
Bureaux et matériel	4 454	–	–	4 454	–
Écart d'acquisition	5 378	–	–	5 378	–
Immobilisations incorporelles	2 266	–	–	2 266	–
Actifs d'impôt exigible	1 588	–	–	1 588	–
Actifs d'impôt différé	1 287	–	–	1 287	–
Actifs divers	22 411	6 436	–	15 975	–
Total des autres actifs	88 118	6 436	–	81 682	–
Total des actifs	1 061 498	240 876	37 728	333 029	449 865

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2020	Total des actifs bruts 1)	Actifs grevés 2)		Actifs nets non grevés	
		Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	66 443	–	111	–	66 332
Valeurs mobilières 5)	425 777	149 955	36 034	12 766	227 022
Prêts	425 100	58 168	806	227 830	138 296
Autres actifs					
Instrument dérivé	36 815	–	–	36 815	–
Engagements de clients aux termes d'acceptations	13 493	–	–	13 493	–
Bureaux et matériel	4 183	–	–	4 183	–
Écart d'acquisition	6 535	–	–	6 535	–
Immobilisations incorporelles	2 442	–	–	2 442	–
Actifs d'impôt exigible	1 260	–	–	1 260	–
Actifs d'impôt différé	1 473	–	–	1 473	–
Actifs divers	23 059	6 344	–	16 715	–
Total des autres actifs	89 260	6 344	–	82 916	–
Total des actifs	1 006 580	214 467	36 951	323 512	431 650

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de valeurs mobilières d'un montant de 13,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de BMO, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations sécurisées et les avances des FHLB.

5) Comprendent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

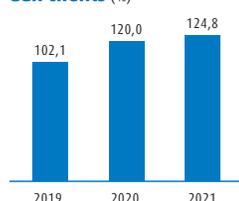
Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2021.

Stratégie de financement

Selon la stratégie de financement de BMO, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement d'une durée de deux à dix ans) qui appuiera la durée à court terme de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

Nous maintenons une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à notre important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 498,9 milliards de dollars au 31 octobre 2021, en hausse par rapport à ceux de 468,0 milliards en 2020, les dépôts des particuliers et les dépôts des entreprises ayant affiché une forte croissance. En outre, nous recevons des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels en vue de soutenir certaines activités de négociation. Au 31 octobre 2021, ces dépôts totalisaient 26,0 milliards, en hausse par rapport à 22,8 milliards au 31 octobre 2020.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur les prêts aux clients (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients
(en milliards de dollars)



Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

L'encours du financement de gros, garanti et non garanti, constitué en grande partie de titres négociables, totalisait 190,4 milliards de dollars au 31 octobre 2021 et, de ce montant, une tranche de 48,8 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 141,6 milliards, de financement non garanti. L'encours du total du financement de gros est demeuré essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. La composition et les échéances du financement de gros à terme de BMO sont présentées plus loin dans la présente section. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent. Nous maintenons un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 317,3 milliards au 31 octobre 2021 et 306,1 milliards au 31 octobre 2020, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides non grevés pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2021								Au 31 octobre 2020
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	2 861	463	95	2	3 421	–	–	3 421	6 760
Certificats de dépôt et papier commercial	6 812	18 006	22 399	24 650	71 867	31	–	71 898	59 298
Billets de dépôt au porteur	705	659	1 000	–	2 364	–	–	2 364	2 502
Papier commercial adossé à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	3 167
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	1 430	593	4 923	5 079	12 025	11 292	28 520	51 837	56 480
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	–	–	2	–	2	65	5 115	5 182	3 221
Obligations sécurisées et titrisations									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	–	352	1 275	892	2 519	4 466	13 143	20 128	20 394
Obligations sécurisées	–	2 166	–	3 596	5 762	10 677	6 966	23 405	24 632
Autres titrisations adossées à des actifs ³⁾	–	1 313	–	73	1 386	2 019	1 911	5 316	6 255
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	6 892	6 892	8 416
Total	11 808	23 552	29 694	34 292	99 346	28 550	62 547	190 443	191 125
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	–	3 831	1 275	4 561	9 667	17 162	22 020	48 849	54 448
Financement non garanti	11 808	19 721	28 419	29 731	89 679	11 388	40 527	141 594	136 677
Total ⁴⁾	11 808	23 552	29 694	34 292	99 346	28 550	62 547	190 443	191 125

1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des dépôts et des obligations sécurisées émises pour accéder aux programmes de la banque centrale, des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées à la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, l'un des fonds multicédants que nous avons consolidé auparavant ne l'est plus; il n'est donc plus présenté dans ce tableau.

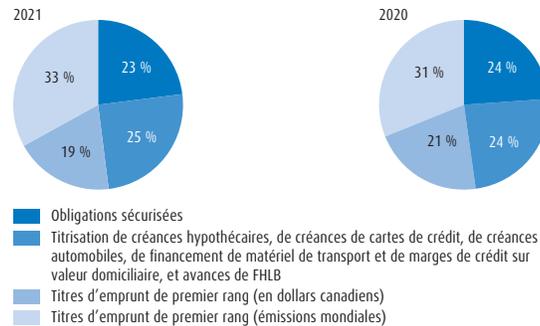
2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

3) Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit, de prêts automobiles et de prêts au financement de matériel de transport.

4) Le total du financement de gros était constitué de 47,3 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 143,1 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2021.

La diversification de nos sources de financement de gros à terme constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Nos activités de financement de gros à terme sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. Nous nous assurons d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, de prêts au financement de matériel de transport, des obligations sécurisées et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à notre plan de financement de gros à terme, nous visons à obtenir une capacité de financement qui nous permet de mettre de l'avant des stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs des secteurs d'activité dans le cadre de notre processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité de gestion du bilan et le Comité de gestion des risques, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

En avril 2018, le gouvernement du Canada a publié le règlement final sur le régime de recapitalisation interne des banques au Canada (le régime de recapitalisation interne), qui est entré en vigueur le 23 septembre 2018. Les créances admissibles aux fins de recapitalisation interne comprennent la dette de premier rang non garantie émise directement par BMO le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Nous sommes tenus de respecter les exigences minimales relatives au ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2021. Notre ratio TLAC excédait le seuil minimal réglementaire au 31 octobre 2021. Pour de plus amples renseignements sur le régime de capitalisation interne des banques au Canada et les exigences relatives à la TLAC, il y a lieu de se reporter à la section Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires sous Gestion globale du capital.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attractifs. Si les cotes de BMO se détérioraient, il est probable que notre coût de financement augmenterait et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés de gros. Un abaissement majeur des cotes de BMO pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, Moody's, Standard & Poor's (S&P), DBRS et Fitch ont confirmé les cotes attribuées à BMO. Moody's, S&P et DBRS ont attribué des perspectives stables à BMO tandis que Fitch lui a attribué des perspectives négatives.

Au 31 octobre 2021

Agence de notation	Dette à court terme	Dette de premier rang 1)	Dépôts à long terme / ancienne dette de premier rang 2)	Dette subordonnée - FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	A2	Aa2	Baa1 (hybr.)	Stables
S&P	A-1	A-	A+	BBB+	Stables
Fitch	F1+	AA-	AA	A	Négatives
DBRS	R-1 (élevée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

1) Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.

2) Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si les cotes de crédit de BMO sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2021, si nos cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 142 millions de dollars, 354 millions et 762 millions, respectivement.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (RLCT) est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF et est résumé dans le tableau ci-après. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, le RLCT moyen quotidien a été de 125 %. Ce ratio est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen quotidien de l'exercice 2021 a diminué en regard de celui de 131 % du quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison du recul des actifs liquides de haute qualité et de la hausse des sorties nettes de trésorerie. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance jouissant d'une bonne cote de crédit et émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et d'actions inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres ainsi que d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est que l'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels nous pourrions recourir au cours d'une période de tension. Tous les actifs liquides de BMO sont indiqués dans le tableau intitulé Actifs liquides.

	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2021	
	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	194,4
Sorties de trésorerie		
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises, dont :	231,3	15,4
Dépôts stables	114,3	3,4
Dépôts moins stables	117,0	12,0
Financement de gros non garanti, dont :	259,2	124,0
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	128,9	32,1
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	103,1	64,7
Dettes non garanties	27,2	27,2
Financement de gros garanti	*	22,5
Exigences supplémentaires, dont :	178,8	34,7
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	11,7	4,4
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	1,9	1,9
Facilités de crédit et de liquidité	165,2	28,4
Autres obligations de financement contractuelles	1,2	-
Autres obligations de financement conditionnelles	425,0	8,1
Total des sorties de trésorerie	*	204,7
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	138,9	33,4
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	8,6	4,7
Autres entrées de trésorerie	10,6	10,6
Total des entrées de trésorerie	158,1	48,7
		Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		194,4
Total des sorties nettes de trésorerie		156,0
Ratio de liquidité à court terme (%)		125
Trimestre clos le 31 octobre 2020		Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		197,5
Total des sorties nettes de trésorerie		150,7
Ratio de liquidité à court terme (%)		131

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

2) Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 61 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2021.

3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice Normes de liquidité (NL) établie par le BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice Normes de liquidité.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire de la liquidité qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF. Le RSLLT s'entend du montant du financement stable disponible (FSD) par rapport à celui du financement stable requis (FSR). Le montant du FSD représente la part des fonds propres et des passifs censée être disponible de manière fiable à un horizon de un an (ce qui comprend les dépôts de clients et le financement de gros à long terme). Contrairement au RLCT, laquelle est une mesure à court terme, le RSLLT calcule la résilience à moyen et à long terme d'une banque. Les exigences relatives au financement stable pour chacune des institutions sont établies par le BSIF et fondées sur la liquidité et les caractéristiques inhérentes à la durée de ses actifs inscrits au bilan et des autres éléments hors bilan. Les pondérations prescrites par le BSIF s'appliquent aux soldes nominaux des actifs et passifs, afin de calculer le FSD, le FSR et le RSLLT. Les banques d'importance systémique (BISI) au Canada, y compris BMO, sont tenues de maintenir un RSLLT minimal de 100 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020 et de rendre public leur RSLLT avec prise d'effet pour le trimestre clos le 31 janvier 2021. Le RSLLT de BMO de 118 % excédait le seuil réglementaire minimal au 31 octobre 2021.

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2021				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée 2)
	Sans échéance 1)	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 1 an	
Élément de financement stable disponible (FSD)					
Fonds propres :	-	-	-	65,2	65,2
Fonds propres réglementaires	-	-	-	65,1	65,1
Autres instruments de fonds propres	-	-	-	0,1	0,1
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises :	211,3	28,4	12,1	31,0	263,2
Dépôts stables	105,4	13,9	6,1	6,3	125,4
Dépôts moins stables	105,9	14,5	6,0	24,7	137,8
Financement de gros :	237,8	184,9	39,3	72,3	201,8
Dépôts opérationnels	131,4	-	-	-	65,7
Autres financements de gros	106,4	184,9	39,3	72,3	136,1
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1,6	0,9	14,3	-
Autres passifs :	2,0	*	*	45,8	5,0
Passifs d'instruments dérivés du RSLLT	*	*	*	8,1	*
Tous les autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	2,0	32,6	0,2	4,9	5,0
FSD total	*	*	*	*	535,2
Élément de financement stable requis (FSR)					
Total des actifs liquides de haute qualité du RSLLT	*	*	*	*	22,9
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs :	147,1	133,4	46,0	251,8	372,2
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	-	50,8	1,9	-	3,5
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions non garantis	24,3	51,0	7,7	10,8	44,7
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	87,0	25,6	25,0	119,0	196,7
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	12,6	5,0	11,3	111,2	97,9
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	12,6	4,7	11,0	108,5	95,0
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	23,2	1,0	0,1	10,8	29,4
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1,6	0,9	14,3	-
Autres actifs :	15,7	*	*	36,3	41,7
Produits de base physiques, y compris l'or	3,4	*	*	*	2,9
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	*	*	*	10,6	9,0
Actifs d'instruments dérivés du RSLLT	*	*	*	9,8	1,7
Passifs d'instruments dérivés du RSLLT avant déduction de la marge de variation versée	*	*	*	0,6	0,6
Tous les autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	12,3	2,4	0,2	12,7	27,5
Éléments hors bilan	*	*	*	469,7	16,6
FSR total	*	*	*	*	453,4
Ratio structurel de liquidité à long terme (%)	*	*	*	*	118

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RSLLT.

- 1) Les éléments devant être classés dans la colonne « Sans échéance » ne sont assortis d'aucune échéance stipulée. Ces éléments peuvent inclure notamment des dépôts sans échéance, des positions vendeurs, des positions à échéance ouverte, des titres autres que des actifs liquides de haute qualité, des produits de base physiques et des prêts à vue.
- 2) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice Normes de liquidité (NL) établie par le BSIF eu égard au FSD et au FSR.

Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant (escompte), de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

2021										
(en millions de dollars canadiens)										
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 736	-	-	-	-	-	-	-	1 525	93 261
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 529	1 440	1 172	1 753	409	-	-	-	-	8 303
Valeurs mobilières	5 286	4 742	5 116	3 383	2 692	17 512	43 571	90 225	60 322	232 849
Titres pris en pension ou empruntés	70 080	22 873	11 362	1 602	766	699	-	-	-	107 382
Prêts 1)										
Prêts hypothécaires à l'habitation	458	1 081	2 109	4 373	4 879	22 170	91 146	9 396	138	135 750
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	215	419	639	1 166	1 110	5 732	31 613	13 518	22 752	77 164
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 103	8 103
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	12 082	7 667	7 697	10 496	10 213	29 303	81 377	14 413	66 561	239 809
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 564)	(2 564)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	12 755	9 167	10 445	16 035	16 202	57 205	204 136	37 327	94 990	458 262
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 752	4 924	2 187	1 809	1 634	7 525	8 787	7 095	-	36 713
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 574	2 428	19	-	-	-	-	-	-	14 021
Divers	2 002	461	140	4	3	5	1	5 097	29 671	37 384
Total des autres actifs	16 328	7 813	2 346	1 813	1 637	7 530	8 788	12 192	29 671	88 118
Total des actifs	199 714	46 035	30 441	24 586	21 706	82 946	256 495	139 744	186 508	988 175

2021										
(en millions de dollars canadiens)										
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 2) 3)										
Banques	9 047	4 581	4 193	746	389	-	-	26	7 629	26 611
Entreprises et administrations publiques	16 894	26 861	29 665	21 345	16 213	24 249	35 707	17 113	254 201	442 248
Particuliers	3 944	6 399	8 630	6 766	7 697	9 529	10 022	2 786	160 999	216 772
Total des dépôts	29 885	37 841	42 488	28 857	24 299	33 778	45 729	19 925	422 829	685 631
Autres passifs										
Instruments dérivés	2 771	3 651	2 379	1 508	1 444	5 723	7 140	6 199	-	30 815
Acceptations	11 574	2 428	19	-	-	-	-	-	-	14 021
Titres vendus à découvert 4)	32 073	-	-	-	-	-	-	-	-	32 073
Titres mis en pension ou prêtés 4)	73 190	17 199	3 994	3 103	70	-	-	-	-	97 556
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	21	1 737	1 527	648	486	7 240	9 791	4 036	-	25 486
Divers	10 121	1 632	116	109	162	944	1 277	3 509	20 307	38 177
Total des autres passifs	129 750	26 647	8 035	5 368	2 162	13 907	18 208	13 744	20 307	238 128
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	25	6 868	-	6 893
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	57 523	57 523
Total des passifs et des capitaux propres	159 635	64 488	50 523	34 225	26 461	47 685	63 962	40 537	500 659	988 175

1) Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.

2) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

3) Des dépôts de 20 991 millions de dollars au 31 octobre 2021 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée. BMO ne prévoit pas qu'un montant important sera remboursé avant l'échéance.

4) Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

2021										
(en millions de dollars canadiens)										
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 674	4 935	8 374	13 308	14 498	33 749	99 639	4 571	-	180 748
Lettres de crédit 2)	1 196	4 083	4 358	3 815	4 806	1 980	3 304	104	-	23 646
Concours de trésorerie	189	137	293	1 073	1 578	2 709	6 088	828	-	12 895
Contrats de location	-	-	-	-	1	3	22	222	-	248
Prêt de titres	3 909	-	-	-	-	-	-	-	-	3 909
Obligations d'achat	16	38	47	44	60	139	217	41	-	602

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

2) Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2021.

2020

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	56 434	-	-	-	-	-	-	-	974	57 408
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 901	1 673	1 266	1 204	991	-	-	-	-	9 035
Valeurs mobilières	4 838	5 804	7 817	6 263	4 678	15 730	54 846	85 949	48 335	234 260
Titres pris en pension ou empruntés	79 354	17 030	12 111	2 172	708	503	-	-	-	111 878
Prêts 1)										
Prêts hypothécaires à l'habitation	984	2 082	3 500	5 957	5 168	18 929	79 503	10 726	175	127 024
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	646	511	963	1 107	1 014	4 642	25 538	12 211	23 516	70 148
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	7 889	7 889
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	13 708	10 000	9 083	15 951	9 465	34 171	76 163	14 819	62 302	245 662
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 303)	(3 303)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	15 338	12 593	13 546	23 015	15 647	57 742	181 204	37 756	90 579	447 420
Autres actifs										
Instruments dérivés	3 400	5 472	2 111	1 140	915	4 369	9 393	10 015	-	36 815
Engagements de clients aux termes d'acceptations	9 609	3 633	251	-	-	-	-	-	-	13 493
Divers	1 873	580	188	20	13	16	4	4 530	31 728	38 952
Total des autres actifs	14 882	9 685	2 550	1 160	928	4 385	9 397	14 545	31 728	89 260
Total des actifs	174 747	46 785	37 290	33 814	22 952	78 360	245 447	138 250	171 616	949 261

2020

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 2) 3)										
Banques	13 499	3 982	13 106	455	463	7	-	28	7 285	38 825
Entreprises et administrations publiques	24 056	21 813	33 713	13 862	17 567	20 070	45 287	11 129	213 182	400 679
Particuliers	4 295	11 509	13 019	11 086	10 192	7 778	12 709	2 007	146 935	219 530
Total des dépôts	41 850	37 304	59 838	25 403	28 222	27 855	57 996	13 164	367 402	659 034
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 374	4 499	1 684	1 171	1 088	3 911	8 588	8 060	-	30 375
Acceptations	9 609	3 633	251	-	-	-	-	-	-	13 493
Titres vendus à découvert 4)	29 376	-	-	-	-	-	-	-	-	29 376
Titres mis en pension ou prêtés 4)	69 142	10 747	7 439	878	-	452	-	-	-	88 658
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	30	1 656	334	2 810	1 169	4 946	12 577	3 367	-	26 889
Divers	10 301	804	102	109	181	798	1 326	3 706	19 100	36 427
Total des autres passifs	119 832	21 339	9 810	4 968	2 438	10 107	22 491	15 133	19 100	225 218
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	8 416	-	8 416
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	56 593	56 593
Total des passifs et des capitaux propres	161 682	58 643	69 648	30 371	30 660	37 962	80 487	36 713	443 095	949 261

1) Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.

2) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

3) Des dépôts de 27 353 millions de dollars au 31 octobre 2020 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée. BMO ne prévoit pas qu'un montant important fera l'objet d'un remboursement avant l'échéance.

4) Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2020

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 859	5 662	11 251	12 499	14 681	33 239	101 078	3 654	-	183 923
Lettres de crédit 2)	1 019	3 793	4 355	3 708	4 861	2 481	3 849	112	-	24 178
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 601	-	-	5 601
Contrats de location	-	-	3	3	3	38	158	786	-	991
Prêt de titres	4 349	-	-	-	-	-	-	-	-	4 349
Obligations d'achat	14	27	38	38	56	162	179	62	-	576

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

2) Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Mise en garde

La présente section Risque de liquidité et de financement renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audité de 2021.

Risque opérationnel non financier

Le **risque opérationnel non financier** englobe un large éventail de risques non financiers, dont ceux liés à un changement dans les activités commerciales, à la relation de confiance avec les clients, à la réputation et aux données, ces éléments pouvant entraîner des pertes financières. Ces pertes peuvent découler de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, d'inconduite et d'événements externes qui peuvent avoir une incidence, directe ou indirecte, sur nos portefeuilles de prêts ou d'investissements. Parmi ces risques, on compte le risque technologique, le risque de fraude, le risque lié à la continuité de l'exploitation et le risque découlant des ressources humaines, mais ils excluent le risque juridique et réglementaire, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres types de risque financier.

Le risque opérationnel non financier est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements comptables et entacher la réputation de BMO. Comme d'autres organisations de services financiers exerçant leurs activités dans divers territoires, nous sommes exposés à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance de nos processus internes, de nos systèmes de technologie et de nos employés ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de nos processus et de nos contrôles, du vol et de la fraude, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de la non-conformité aux exigences réglementaires, de l'interruption de nos activités, d'infractions à la sécurité informatique, de menaces à la cybersécurité, de l'exposition au risque lié à l'impartition, de relations avec des tiers ainsi que des dommages matériels. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher la réputation de BMO.

Le risque opérationnel non financier n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est également inhérent aux procédés et contrôles utilisés pour gérer les risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que nos processus ou nos systèmes internes subissent une défaillance, ce qui pourrait entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances des processus internes, systèmes ou employés ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher la réputation de BMO.

Du fait de la nature de nos activités, nous sommes également exposés au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions de crédit avec des clients ou des contreparties. Lorsqu'il accorde du crédit, BMO se fie à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si nous soumettons cette information aux contrôles diligents qui s'imposent et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information que lui transmettent les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que ce fait n'est pas découvert pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous avons mis en œuvre divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer sa capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence que nos tiers fournisseurs ont mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement nos principaux risques et risques émergents, et nous évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Comme pour notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer le risque non financier.

Il y a lieu de se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs pour obtenir plus de renseignements à ce sujet et sur d'autres risques.

Gouvernance du risque opérationnel non financier

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance de toutes les questions liées à la gestion du risque opérationnel non financier. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel remet efficacement en question les politiques et normes générales, les directives, les lignes directrices fonctionnelles, les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque non financier. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement afin de confirmer qu'elle intègre de saines pratiques de gouvernance et qu'elle est conforme au degré d'appétit pour le risque de BMO. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gouvernance de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation sur le risque opérationnel permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication et de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel non financier

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, dont l'unité Technologie et opérations, sont responsables de la gestion quotidienne du risque non financier, y compris les chefs de la gestion globale des risques de nos unités d'affaires, qui assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, ainsi que les Services d'entreprise, qui assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, qui est responsable de la stratégie afférente au risque opérationnel non financier, des outils et des politiques qui s'y rapportent et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel non financier établit et maintient le cadre de gestion du risque non financier, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à évaluer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions au risque opérationnel, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque non financier définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, à titre de deuxième point de contrôle, pour guider, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel non financier. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel du groupe Gestion du risque opérationnel non financier ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. La mise en œuvre de la stratégie du cadre de gestion du risque non financier signifie également d'ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en pronant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension du risque non financier au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du risque non financier. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en matière de soutien et de supervision en ayant recours à un modèle opérationnel de gestion du risque non financier amélioré qui fait intervenir une approche différenciée basée sur la nature du risque sous-jacent et les structures organisationnelles existantes.

Nous visons à maintenir, au moyen de l'implantation et de la surveillance du cadre de gestion du risque non financier, un profil de risque opérationnel qui est conforme à notre degré d'appétit pour le risque et est étayé d'un capital approprié, tout en continuant à s'adapter aux changements en cours en se concentrant sur une meilleure résilience opérationnelle. La résilience opérationnelle est plus qu'une simple faculté de récupération après une catastrophe, c'est la capacité à cerner et à surveiller les risques afin de prévenir tout incident s'y rapportant ou de réduire leur incidence. Elle suppose la capacité de BMO à faire face à des événements imprévisibles et à s'adapter à la variation des conditions externes. La résilience opérationnelle n'est pas une stratégie défensive, mais un outil stratégique positif et tourné vers l'avenir, qui nous permet de prendre des risques mesurés en toute confiance et nous prépare à surmonter les enjeux du marché découlant d'événements tant prévus qu'inattendus.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque non financier qui nous aident lors de la révision continue de notre profil de risque opérationnel :

- L'**autoévaluation des risques et des contrôles** est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Ce processus donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques.
- Le **processus d'évaluation et d'approbation des projets** de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus tient compte des exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les grandes tendances, mesures et évaluations des risques, lesquelles englobent les **indicateurs de risque clés**, la **gestion des facteurs** et les **données internes sur les pertes**, sont une partie intégrante du profil de risque opérationnel et ces éléments servent à évaluer l'exposition au risque précis par rapport au degré d'appétit pour le risque de BMO.
- L'**analyse de scénarios** évalue l'incidence possible d'événements défavorables graves sur les principaux risques et les processus opérationnels essentiels afin de guider la gestion des risques. Les scénarios aident la direction à cerner et à comprendre l'incidence des événements à grande échelle, y compris les événements dont la fréquence est faible, mais dont les répercussions sont importantes, ainsi que les tensions de nature environnementale, et à développer des mesures d'atténuation ou des contrôles qui aideront à gérer le risque extrême.
- Une saine **gestion de la continuité des opérations** nous permet de reprendre, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'**équipe de BMO responsable de l'assurance et de la gestion du risque** qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances lorsque nos sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

Ce qui suit constitue des exemples de risques opérationnels non financiers qui peuvent avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de BMO. En raison de la pandémie de COVID-19 et de nouvelles dispositions de travail à domicile, tant pour les employés que pour les tiers, un certain nombre de risques demeurent élevés, tels que les risques liés à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la protection de la vie privée. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs.

Risque lié à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante des activités de BMO et influe fortement sur la notoriété de sa marque et sur sa réputation. Les cybermenaces et les cyberrisques se transforment du fait de l'évolution rapide de la technologie et de l'amélioration de la connectivité des appareils. Ces menaces et risques comprennent des intrusions dans nos systèmes ou une interruption de ces derniers et de nos activités ainsi qu'un accès non autorisé, l'utilisation ou la dissémination de nos informations ou d'informations à propos de nos clients ou de nos employés. Nous continuons d'accroître nos investissements dans notre Unité Crime financier, ce qui démontre un engagement de regrouper les fonctions de cyberdéfense, de fraude et de sécurité physique. De plus, nous améliorons nos processus afin de les rendre plus résilients, tout en consolidant notre capacité de contrer, de repérer et de surmonter les menaces à la cybersécurité afin de veiller à la sécurité des données de notre personnel et de nos clients. Nous continuons d'étudier les pratiques au sein de sociétés de notre groupe de référence et de sociétés d'autres secteurs et de les évaluer les unes par rapport aux autres, d'élaborer nos contrôles clés et d'évaluer leur efficacité ainsi que d'investir tant dans la technologie que dans les ressources humaines. Nous travaillons également de concert avec divers tiers fournisseurs de technologie liée à la sécurité de l'information et de logiciels dans le but de rehausser nos ressources internes et notre capacité technologique, ce qui nous permet de renforcer notre résilience dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Perturbation technologique et résilience

La technologie est la pierre angulaire de nos activités et nous continuons d'innover et d'investir dans l'amélioration de nos capacités technologiques afin d'assurer la sécurité des données de nos clients et de répondre à leurs attentes, voire de les dépasser, l'adoption des services bancaires numériques prenant encore de l'expansion. Outre les risques liés à la technologie existants, la pandémie de COVID-19 a engendré des défis sans précédent et de nouveaux risques émergents, car nos clients, nos employés et nos fournisseurs s'appuient désormais sur les plateformes technologiques et l'Internet des objets (IdO) pour gérer et soutenir leurs activités bancaires personnelles, commerciales et d'investissement. Compte tenu de l'ampleur de la dépendance des activités bancaires de BMO envers la technologie, il importe de maintenir des plateformes offrant un niveau élevé de fiabilité et de résilience opérationnelles, notamment en ce qui concerne les systèmes critiques de l'entreprise. Les innovations technologiques, telles que la gestion des données avancées, les outils analytiques et l'intelligence artificielle, sont exploitées afin de fournir des informations qui amélioreront la manière dont nous faisons des affaires et servons nos clients.

Risque lié aux tiers

BMO continue de recourir à des tiers pour accéder rapidement aux nouvelles technologies, augmenter l'efficacité et améliorer la compétitivité et les performances. Cela accroît notre dépendance à l'égard des tiers et des sous-traitants pour fournir efficacement des produits et des services à nos clients, et nous expose à un risque de perturbation des activités et de perte financière découlant de la défaillance des processus et des contrôles chez nos tiers et leurs sous-traitants. Pour gérer ce risque, nous disposons d'un programme de gestion globale des risques rigoureux, conçu pour cerner, évaluer, gérer et signaler les risques découlant du recours à des tiers à toutes les étapes du cycle de vie de ces derniers. Ce programme s'appuie sur un solide cadre de gestion du risque lié aux tiers qui établit des exigences minimales pour la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et le signalement de ce risque, conformément à notre stratégie organisationnelle et à notre degré d'appétit pour le risque. Nous continuons d'améliorer nos capacités de gestion du risque lié aux tiers afin de maintenir une solide gestion des risques, la résilience opérationnelle et la conformité aux exigences réglementaires pertinentes.

Lutte contre le blanchiment d'argent

La conformité à toutes les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu'à celles concernant les sanctions afférentes représente une part essentielle de la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous nous consacrons à la gestion efficace des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu'à la conformité à l'ensemble des lois et des règlements connexes. Les risques liés à la non-conformité à ces exigences peuvent comprendre des mesures d'exécution, des poursuites et une atteinte à notre réputation. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le programme de conformité au régime de LBA-FAT et sanctions de BMO encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes nos activités et met en place des politiques, des évaluations des risques et des formations appropriées, y compris une formation annuelle obligatoire pour tous les employés. Le programme de conformité au régime et de sanctions de LBA-FAT a recours à des analyses, à la technologie et à l'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent transmet régulièrement au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration et à la haute direction des rapports sur l'efficacité du programme de conformité au régime de la LBA. Les modifications apportées aux réglementations du régime canadien de LBA-FAT, qui sont entrées en vigueur en juin 2021, visent à améliorer l'efficacité du régime et à le rendre davantage conforme aux normes internationales. Nous nous engageons à assurer une conformité efficace et à déployer encore des efforts pour veiller à protéger le système financier et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Risque de modèle

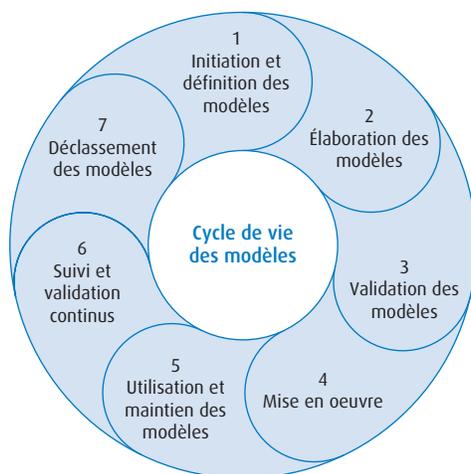
Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées et une atteinte à la réputation.

Le risque de modèle englobe l'utilisation d'outils d'analyse quantitative qui appliquent des techniques de nature statistique, mathématique, économique et algorithmique ou d'autres techniques avancées, telles que l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage machine pour traiter les données d'entrée et générer des estimations quantitatives. Les outils d'analyse que nous utilisons vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives. Ces modèles produisent des résultats qui servent à alimenter la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation.

Ces outils d'analyse quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, nous atténuons le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation de tous nos modèles au sein de l'organisation. Nous veillons également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Cadre de gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de techniques statistiques et mathématiques ou d'autres techniques quantitatives qui se rapprochent de la réalité afin de convertir des données en estimations ou en prévision des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle ou des données générées par le modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation.



Le cadre de gestion du risque de modèle définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet d'assurer que ce risque demeure dans les limites de notre appétit pour le risque. Ce cadre englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que les procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus de gestion connexes et indique les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Notre équipe Risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le cadre de gestion du risque de modèle établi en fonction des risques qui est conforme aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité des processus relatifs aux modèles, de la collection de modèles et de la présentation de l'information sur les modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Ce cadre intègre la gestion des risques découlant des avancées en matière de prise de décision assistée par ordinateur, tels que le commerce algorithmique, ainsi que d'IA et d'apprentissage machine. Notre Comité de gestion du risque de modèle est un groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par BMO, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi constant, y compris l'analyse des résultats, plus ou moins fréquemment. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable et les fourchettes de tolérance pouvant résulter de diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, le cas échéant. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps. Un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale de notre modèle.

Tous les modèles utilisés par BMO font l'objet d'une validation et d'un suivi continu afin de confirmer qu'ils sont utilisés conformément à notre cadre. Ce cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque non financier aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent.

Évaluation du risque non financier

À compter de l'exercice 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières a autorisé BMO, ainsi que d'autres banques se qualifiant à l'AMA, à utiliser l'approche standard de Bâle II pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires aux fins du risque opérationnel dans la période transitoire précédent la mise en œuvre de la nouvelle approche d'évaluation standard dans le cadre des réformes finales de Bâle III. Nous prévoyons passer à l'approche d'évaluation standard de Bâle III pour la présentation des fonds propres réglementaires en février 2023.

Mise en garde

La présente section Risque opérationnel non financier renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences juridiques ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès des activités de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et soumis à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et des pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation et nous sommes exposés à des risques dans le cadre d'enquêtes réglementaires ou gouvernementales, d'enquêtes et de mesures exécutoires. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin que BMO soit en mesure de réagir et d'instaurer des changements si nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de détecter, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet des questions de nature juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des stratégies et des mesures de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des procédures judiciaires et des mesures d'exécution. BMO est partie à des procédures judiciaires, y compris des enquêtes menées par organismes de réglementation, qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de telles procédures judiciaires pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie, nos fonds propres ou nos cotes de crédit, en plus d'exiger une modification importante de nos activités, d'entraîner la perte de clients et de porter atteinte à notre réputation. Le volume des procédures judiciaires et le montant des dommages et pénalités imposés aux termes de celles-ci pourraient augmenter dans l'avenir. Nous sommes tenus de signaler les procédures judiciaires importantes auxquelles nous sommes parties. Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs que nous prenons en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. Cependant, certaines procédures judiciaires peuvent être très complexes et faire appel à des théories ou prétentions juridiques nouvelles ou non établies. L'issue de ces procédures peut être difficile à prévoir tant qu'elles ne sont pas parvenues à un stade avancé, ce qui peut prendre plusieurs années. Certaines activités sont assujetties à des exigences fiduciaires, y compris à des politiques et à des pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients (notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications).

La protection de nos clients, de nos employés, de nos informations et de nos actifs contre l'exposition au risque d'actes criminels constitue une priorité majeure. Le risque de crime désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois criminelles et pourrait inclure les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, blanchiment d'argent, violence, cyberattaque, chantage ou corruption.

Le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par la voie de son programme mondial, élaboré des principes et des procédures clés nécessaires pour assurer la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où nous menons des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter et à empêcher les manœuvres frauduleuses et prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux lois et aux règlements ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information sur les pratiques de gestion du risque opérationnel non financier de BMO en matière de mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, il y a lieu de se reporter à la section Lutte contre le blanchiment d'argent.

Tous ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations, gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations, les Services juridiques et conformité réglementaire s'affairent avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires et des exigences des organismes de supervision. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements, ce qui pourrait nous permettre de répondre aux besoins et aux demandes de nos clients. Le fait de ne pas se conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des procédures judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance des investisseurs et des clients, et entacher notre réputation.

Nous reconnaissons que notre entreprise est fondée sur la réputation de bonne conduite de BMO. Par conséquent, nous avons adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite de BMO, pour appuyer la conduite éthique de nos employés. Le cadre de BMO régissant la culture et la conduite éthiques à l'échelle de l'organisation présente notre approche pour gérer et atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de notre approche vis-à-vis des autres risques non financiers, ce cadre est appuyé par notre cadre de gestion globale des risques et il met l'accent sur le maintien d'une solide culture de gestion des risques. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Culture du risque.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité. Les autres faits nouveaux sur le plan de la réglementation à l'échelle mondiale comprennent la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, notamment les réformes envisagées à l'égard de l'évaluation, de la gestion et de la communication des risques financiers liés au climat, dont il est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital et à la section Risque de liquidité et de financement. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations comptables critiques, à la section Législation fiscale et interprétations connexes, à la section Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent, et à la section Réforme des taux de référence.

Protection des consommateurs et des investisseurs – Les organismes de réglementation du monde entier continuent de se pencher sur les mesures de protection des consommateurs, notamment les personnes âgées et les autres clients vulnérables, les interactions avec les consommateurs et les normes de conduite relatives aux particuliers dans le secteur des services financiers. Au Canada, ces mesures comprennent la modification de la *Loi sur les banques* visant la mise en œuvre du Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers, et la modification de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* visant à renforcer le mandat et les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. En outre, des réformes au chapitre des exigences des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières portant sur la protection des investisseurs sont également en cours. Les réformes de la

réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières visent notamment des réformes axées sur le client, qui renforcent les exigences relatives à la divulgation des conflits d'intérêts, à la convenance, à la connaissance du produit, à la connaissance du client, à la divulgation de la relation, à la formation et à la tenue de dossiers; l'interdiction de versement de commissions de suivi aux courtiers qui n'ont pas évalué la convenance et l'interdiction de versement de frais d'acquisition reportés; et la protection accrue des clients âgés et vulnérables. Aux États-Unis, les organismes de réglementation bancaire portent une attention accrue aux questions relatives à l'équité raciale et à la protection des consommateurs, notamment en ce qui a trait à la reprise économique des collectivités dans lesquelles nous sommes présents dans la foulée de la pandémie de COVID-19. Les principales préoccupations relatives aux consommateurs, notamment en ce qui concerne le crédit équitable et les pratiques ou actes déloyaux, trompeurs ou abusifs, font l'objet de contrôles réglementaires accrues dans le cadre des programmes d'examen des banques.

Réforme de la réglementation aux États-Unis – En mai 2018, le Congrès américain a adopté l'*Economic Growth, Regulatory Relief, and Consumer Protection Act* (EGRRCP), qui a apporté des modifications à la loi *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, notamment en augmentant le seuil afin de resserrer les normes prudentielles. En octobre 2019, les agences bancaires fédérales américaines ont finalisé les règles établies en vertu de l'EGRRCP qui modifient les exigences en matière de fonds propres et de liquidité, les limites de crédit d'une contrepartie unique et les normes de prudence pour les grandes sociétés de portefeuille bancaire et les banques étrangères, y compris BMO. En novembre 2019 et en juin 2020, les agences bancaires fédérales américaines ont finalisé deux réglementations distinctes modifiant les restrictions sur les opérations pour compte propre et sur la détention et la commandite de fonds de placement privés par les banques et leurs filiales. En 2021, la nouvelle administration américaine a nommé de nouveaux dirigeants à la tête de plusieurs agences fédérales américaines et d'autres nominations sont attendues. Les personnes nouvellement nommées pourraient entamer des réformes réglementaires futures ou modifier les réformes existantes. Le changement à la direction du Congrès au terme des élections américaines de 2020 pourrait entraîner l'adoption de nouvelles mesures législatives susceptibles de donner lieu à des modifications réglementaires additionnelles. Nous continuons à surveiller les activités législatives à l'échelle des instances concernées.

Autres initiatives réglementaires ayant une incidence sur les services financiers au Canada – Le ministère des Finances Canada entreprend un processus de consultation sur les avantages d'un système bancaire ouvert, qui permettrait aux consommateurs et aux petites entreprises au Canada de demander aux institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral de divulguer leurs renseignements bancaires par l'entremise d'un mécanisme sécurisé aux entités qui satisfont aux exigences en matière de sécurité de l'information et d'autres exigences. À compter du 31 août 2021, une nouvelle *Loi sur l'équité salariale* et les règlements connexes exigent que les banques établissent un régime d'équité salariale fonctionnel dans un délai de trois ans. L'édiction de règlements d'application est encore nécessaire à l'égard d'autres modifications antérieures de la *Loi sur les banques*, qui permettraient aux banques d'entreprendre des activités plus vastes en matière de technologies financières. Dans le cadre du processus budgétaire fédéral de 2021, le ministère des Finances du Canada a lancé un processus de consultation portant sur la réduction des commissions d'interchange au bénéfice des petites entreprises. Ces consultations précèdent toute modification législative visant les commissions d'interchange, qui ont déjà fait l'objet d'une diminution par voie législative en 2018.

Changements climatiques et questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) – Nous continuons à suivre de près les activités réglementaires des autorités de réglementation en valeurs mobilières et à participer à des programmes et à des consultations concernant la gestion et la communication des risques liés aux questions ESG, ainsi que les tendances en matière de litiges liés au climat. À l'échelle mondiale, nous surveillons également l'émergence de cadres réglementaires de supervision officiels régissant l'analyse des risques liés aux changements climatiques et la présentation d'information connexe, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne.

Protection de la vie privée – La réglementation sur la protection des données relatives à l'utilisation et à la sauvegarde des informations personnelles fait l'objet d'une attention croissante, et nous continuons à améliorer notre programme visant la confidentialité afin de nous conformer à ces exigences en constante évolution. Au Canada, on s'attend à une réforme importante des lois fédérales sur la protection de la vie privée, y compris de nouveaux pouvoirs réglementaires et des sanctions en cas de violation du droit à la vie privée numérique des personnes. Au Québec, le projet de loi 64, qui a été adopté, modernisera le régime de protection de la vie privée dans le secteur privé de la province et donnera de nouveaux pouvoirs aux organismes de réglementation de la protection de la vie privée pour imposer des sanctions administratives pécuniaires. L'Ontario envisage également d'adopter une loi sur la protection de la vie privée dans le secteur privé. À l'étranger, des amendes et des règlements importants ont été imposés pour violation du droit à la vie privée et le non-respect des exigences réglementaires en matière de protection de la vie privée, ce qui témoigne d'une vigilance et d'une application réglementaires accrues. La *California Consumer Privacy Act* (CCPA) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et constitue actuellement la loi la plus complète pour un État sur la protection de la vie privée aux États-Unis. Le CCPA prévoit des droits nouveaux et élargis en matière de protection de la vie privée pour les résidents de Californie, y compris des droits d'accès et de suppression concernant leurs informations personnelles. D'autres États ont adopté des lois sur la protection de la vie privée, ce qui a donné lieu à une mosaïque croissante de lois sur la protection de la vie privée aux États-Unis. Dans l'Union européenne (UE), de nouvelles clauses contractuelles types ont été introduites pour répondre aux préoccupations de la Commission européenne concernant le transfert de données personnelles vers des pays ne prônant pas une protection adéquate de la vie privée. En Chine, les règles en matière de localisation des données et de transfert transfrontalier restent complexes. Pour de plus amples renseignements sur la protection des renseignements personnels, se reporter à la section Risque lié à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la vie privée et à la section Risque opérationnel non financier – Risque lié à la cybersécurité.

Réforme des produits dérivés – Les territoires du G20 continuent d'implanter de nouveaux règlements dans le cadre du programme de réforme réglementaire des produits dérivés hors cote. Nous continuons à surveiller l'incidence des changements réglementaires sur les autres dérivés négociés sur les marchés hors cote relativement aux marges, à la compensation, à l'exécution et à la norme de conduite des affaires, et de s'y préparer.

Pandémie de COVID-19 – La pandémie de COVID-19 a provoqué des perturbations sans précédent sur le plan économique à l'échelle mondiale. Des interventions de grande envergure, sous forme de mesures gouvernementales et réglementaires, d'ordonnances d'urgence et d'assouplissements réglementaires ont été mises en œuvre pour soutenir les particuliers, les entreprises ainsi que les économies locales et nationales. Nous nous sommes engagés avec nos organismes de réglementation à l'échelle mondiale à lutter contre la pandémie, notamment par notre participation à divers programmes de soutien. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Situation économique générale et à la section Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires – Modifications liées à la COVID-19.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de détecter, d'évaluer et de gérer la conformité aux lois et règlements applicables. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise mettent en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles en vue de répondre à ces lois et à ces règlements. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous détectons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Tous les membres du personnel de BMO doivent régulièrement prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques, normes et méthodes visant le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurremment à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Mise en garde

La présente section Risque juridique et réglementaire renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial et de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies. Le risque de stratégie comprend en outre le risque d'entreprise, lequel découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que les pertes éventuelles advenant que nous ne soyons pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, échappe à BMO, ce dernier peut néanmoins en limiter la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace de la stratégie, et certains de ces risques, dont les risques économiques, géopolitiques et réglementaires peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

L'équipe Stratégies de l'organisation de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et les Services d'entreprise afin de détecter, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion du risque de stratégie favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

L'équipe de la stratégie d'entreprise collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, y compris une modification du contexte macroéconomique, les grandes tendances du secteur et les mesures prises par les concurrents actuels et nouveaux, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun des secteurs d'activité. Le Comité de direction et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Le risque d'entreprise, en tant que composante du risque stratégique, englobe les causes possibles de la volatilité du résultat qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque non financier. La rentabilité de BMO, et donc sa valeur, peut être affaiblie par des modifications du contexte commercial ou par une défaillance en matière de stratégie ou d'exécution du fait de l'évolution des attentes des clients ou de l'inefficacité des réactions face aux changements survenant dans le secteur d'activité. Au sein de BMO, chaque groupe d'exploitation est chargé de contrôler son propre risque commercial en évaluant, en gérant et en atténuant tout risque découlant notamment de la variation de ses volumes d'activité, de ses structures de coûts et des mesures prises par des concurrents éventuels.

Notre performance financière dépend notamment de la capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous effectuons un examen minutieux des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Risque environnemental et social Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice, direct ou indirect, découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales et sociales, y compris les changements climatiques liés à BMO, à nos clients, à nos fournisseurs, et de notre incidence sur l'environnement et sur la société.

Les facteurs environnementaux et sociaux qui pourraient donner lieu à un risque du fait de leur incidence directe et indirecte, à court ou à long terme, s'entendent notamment des changements climatiques, de la pollution et des déchets, de l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, de la biodiversité, de l'utilisation de terres, des droits de la personne, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, des normes du travail, de la santé communautaire, de la santé et de la sécurité, de l'acquisition de terrains et des réinstallations forcées, des droits et de la consultation des peuples autochtones ainsi que de l'héritage culturel. Nous pouvons être indirectement exposés au risque de pertes financières ou à des atteintes à notre réputation si nos clients ou nos fournisseurs sont touchés par des facteurs environnementaux ou sociaux faisant en sorte qu'ils ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations financières ou autres envers nous. Des facteurs environnementaux et sociaux peuvent également donner lieu à un risque d'atteinte à notre réputation, notamment si nous sommes perçus comme ne réagissant pas de façon adéquate à ces facteurs.

Nous continuons à suivre et à réagir à l'évolution rapide des cadres réglementaires et de supervision, des directives et des consultations liés aux risques environnementaux et sociaux, y compris les faits nouveaux concernant l'évaluation, la gestion et la divulgation des risques financiers liés au climat dans les territoires concernés, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Risque juridique et réglementaire.

Gouvernance

Au conseil d'administration, le Comité d'évaluation des risques (CER) et le Comité d'audit et de révision (CAR) supervisent nos objectifs stratégiques sur les questions environnementales et sociales et de gestion des risques. Le conseil d'administration rencontre le chef de la durabilité et le conseiller général, si nécessaire, afin d'examiner les principales questions et tendances en matière de développement durable qui nous concernent et qui concernent le secteur des services financiers en général. Une formation sur le risque lié aux changements climatiques et la communication de l'information est proposée à tous les membres du conseil d'administration, y compris aux membres des conseils d'administration de nos filiales.

La charte du CAR prévoit l'obligation d'évaluer l'efficacité de notre gouvernance sur les questions de durabilité. Le CAR se réunit avec le chef de la durabilité et le conseiller juridique pour examiner les principaux enjeux liés à la durabilité et en discuter. Un des rôles clé du CAR est d'examiner et d'approuver notre Rapport de durabilité et Déclaration annuelle. Le CAR fournit également des directives quant à la stratégie, aux plans d'action, aux objectifs de performance et aux cibles liés à notre empreinte opérationnelle et à nos engagements en matière de finance durable, et il veille à ce que la direction traite adéquatement les occasions associées à la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Le CER seconde le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques, notamment la détection, l'évaluation et la gestion du risque environnemental et social. Sur recommandation du CER, le conseil d'administration approuve une fois l'an l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social à l'échelle de l'entreprise ainsi que les principales mesures des risques connexes.

Le conseiller général de BMO est responsable de notre programme de durabilité et il siège au Comité de direction de BMO. Notre Conseil de la durabilité est formé de hauts dirigeants de secteurs d'activité et des Services d'entreprise de toute l'organisation, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité, y compris notre ambition à l'égard de la carboneutralité (décrit à la section Gestion du risque environnemental et social ci-après). L'équipe du Conseil de la durabilité veille à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale nous permettant de nous acquitter de nos grandes responsabilités environnementales et sociales.

Le chef de la gestion globale des risques relève du CER pour les questions de risque environnemental et social, notamment les changements climatiques. La gestion globale des risques et du portefeuille assure une surveillance de la gestion des risques, adoptant une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques

quant à la gestion indépendante de l'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'analyse de scénarios, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Le chef de la gestion globale des risques et l'équipe de la gestion des risques rendent compte régulièrement au CER sur les questions de risque environnemental et social, notamment les changements climatiques.

Gestion du risque environnemental et social

En raison de ses caractéristiques uniques, le risque environnemental et social est classé en tant que risque transversal dans la taxinomie des risques de BMO. Notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit comportent des dispositions relatives à la gouvernance et à la reddition de comptes, au processus de diligence raisonnable amélioré ainsi qu'aux dispositions de recours hiérarchiques et d'exceptions. Nous avons également élaboré un énoncé qualitatif d'appétit pour le risque relatif au risque environnemental et social, notamment celui lié aux changements climatiques.

Sous la direction du chef de la durabilité, l'équipe responsable de la durabilité travaille en partenariat avec les secteurs d'activité (y compris l'équipe de la finance durable de BMO Marchés des capitaux et l'équipe de BMO Gestion mondiale d'actifs), et les Services d'entreprise (y compris la Gestion des risques) pour gérer le risque environnemental et social à l'échelle de l'entreprise et réaliser des progrès en vue d'atteindre notre objectif en matière de durabilité. L'ambition à l'égard de la carboneutralité de BMO est l'un de ces objectifs qui est d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre, et elle repose sur quatre piliers : Engagement, Capacités, Partenariat avec les clients et Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques. Tous les trimestres, l'équipe rend compte au Conseil de la durabilité des principaux faits nouveaux en matière de durabilité et de changements climatiques et elle collabore avec des parties prenantes externes afin de mieux comprendre les répercussions sociales et environnementales de nos activités et de nos décisions de financement.

BMO est signataire des Principes de l'Équateur, des Principes pour une banque responsable de l'Organisation de Nations Unies (ONU) et des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU, et il est membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), ainsi que de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA). Ces cadres volontaires peuvent notamment inclure des exigences en matière de procédés et de présentation de l'information qui sont censés être faits sur une base facultative, ou selon une approche « se conformer ou s'expliquer ». Nous pourrions également être exposés à un risque de réputation dans l'éventualité où nous ne mettrions pas complètement en place ces cadres, soit en raison de nos propres actions ou en raison de facteurs externes.

- Les Principes de l'Équateur servent de base et de cadre communs aux institutions financières pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social qui peut survenir lors du financement d'un projet. Nous appliquons ce cadre de gestion du risque de crédit pour détecter, évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent à ces transactions.
- Les Principes pour une banque responsable de l'ONU fournissent un cadre pour la mise en œuvre d'un système bancaire durable. Il s'agit du seul cadre de durabilité pour les banques qui soit applicable à l'ensemble de l'entreprise, fournissant des orientations liées à la stratégie, aux portefeuilles et aux transactions dans tous les secteurs d'activité. Les Principes pour une banque responsable de l'ONU permettent à toute institution financière véritablement engagée en faveur d'une activité bancaire durable et responsable de fixer des objectifs qui s'harmonisent avec son profil, ses capacités et sa situation financière et opérationnelle actuelle.
- Les Principes pour l'investissement responsable de l'ONU est un cadre qui favorise l'investissement durable en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise de décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat.
- Le PCAF est un partenariat mondial d'institutions financières qui travaille ensemble pour élaborer et mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à leurs prêts et investissements.
- La NZBA est une initiative sectorielle bancaire des Nations Unies visant à soutenir la mise en œuvre des stratégies de décarbonation et le développement d'un cadre et des lignes directrices uniformes à l'échelle internationale aux banques afin qu'elles puissent harmoniser leurs portefeuilles de prêts et d'investissements avec l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Les facteurs environnementaux et sociaux continuent d'être intégrés aux cadres actuels de gestion des risques. Nous évaluons le risque environnemental et social lié aux transactions de crédit et de contrepartie et à notre exposition à celles-ci et appliquons un processus de contrôle diligent hautement perfectionné aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs à risque élevé. Nous évitons également de faire affaire avec des emprunteurs qui ont une feuille de route peu reluisante en matière de gestion du risque environnemental et social. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions comportant des enjeux importants sur le plan environnemental ou social.

Notre équipe responsable de la durabilité s'allie aussi avec les groupes des acquisitions et stratégies d'approvisionnement pour les questions qui touchent la durabilité opérationnelle. Ensemble, ces groupes sont chargés d'établir et de maintenir une approche opérationnelle de gestion environnementale, ce qui comprend l'application du cadre énoncé dans la norme ISO 14001, ainsi que de définir les objectifs qui concordent avec nos activités et nos objectifs liés à la performance en matière de durabilité.

Pour demeurer au fait de tout nouveau risque environnemental et social, nous participons à des groupes de travail constitués de pairs à l'échelle mondiale et nous maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes externes. BMO est membre actif des groupes de travail sur la durabilité de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF-PNUE), siège au comité de direction de l'Association des Principes d'Équateur, et préside l'initiative intersectorielle sur la biodiversité.

Changements climatiques

Nous reconnaissons que les changements climatiques présentent des risques potentiels pour notre organisation, nos clients et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. En mars 2021, nous avons annoncé la création de l'Institut pour le climat de BMO. Ce carrefour réunit nos ressources internes existantes ainsi que des experts externes et propose une plateforme de collaboration permettant d'accélérer les progrès dans nos champs de compétences respectifs et d'élaborer des solutions d'atténuation et d'adaptation au climat pour nos clients.

À la lumière des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), nous constatons que les changements climatiques exposent la planète à des risques physiques et à des risques de transition.

Les risques physiques sont des risques associés aux changements climatiques et ils entraînent des effets physiques graves et durables. Les risques peuvent se traduire par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques tels que les tempêtes, les inondations, les incendies de forêt et les vagues de chaleur, ou par des changements à plus long terme, tels que les changements de température, l'élévation du niveau de la mer et les modifications de la productivité des sols. À ce jour, les principaux indicateurs du changement climatique, les événements météorologiques et les recherches scientifiques connexes indiquent que l'exposition mondiale aux risques liés au changement climatique pourrait s'accélérer.

Les risques de transition s'entendent des risques associés au passage à une économie carboneutre. Ces risques peuvent découler de changements apportés aux politiques liés au climat, de changements technologiques et de changements de comportement faisant intervenir des mécanismes de tarification du carbone ou une évolution des préférences des consommateurs vers des produits et services à plus faible émission de carbone. Nous continuons à suivre de près les changements de politiques, de technologie et de comportement, dont certains peuvent survenir plus rapidement que d'autres, à mesure que les consommateurs, les clients, les investisseurs, les gouvernements et les communautés agissent pour améliorer leur résilience face aux risques liés au climat.

Nous considérons que les risques physiques et les risques de transition découlant des changements climatiques sont des facteurs de risque transversaux qui ont une incidence sur tous les risques importants de notre taxinomie des risques, à savoir : le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque de réputation et le risque stratégique. Par conséquent, nous intégrons les facteurs climatiques à notre cadre de gestion globale des risques.

Afin de détecter, d'évaluer et de gérer les risques spécifiques liés au climat découlant de nos relations avec les clients, nous suivons des lignes directrices internes qui résument la portée du risque environnemental et social et nous mettons en place des procédures, notamment un processus de contrôle diligent renforcé, qui nous permet de déterminer l'ampleur de notre exposition à ces risques. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la façon de comprendre les répercussions précises des changements climatiques sur les emprunteurs et leurs activités, y compris les changements apportés à la réglementation ou à la législation. Afin d'éviter une surexposition à un secteur ou à une région géographique susceptible d'être exposé

aux risques liés au climat, nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié. Nous continuons à effectuer des analyses sectorielles dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts afin d'évaluer l'exposition aux secteurs sensibles au climat. En tant que signataire des Principes de l'Équateur, nous avons mis en œuvre le cadre EP4, qui comprend des exigences liées aux changements climatiques pour les transactions entrant dans son champ d'application.

Nous élaborons un programme d'analyse de scénarios sur les changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC, qui a pour but d'analyser les risques physiques et les risques de transition pour un éventail de portefeuilles de prêts sensibles au climat. Nous prévoyons continuer à étendre cette analyse à l'ensemble des secteurs et des types de risques, conformément aux politiques internes et à toute exigence réglementaire applicable. Dans l'avenir, ce programme évolutif d'analyse de scénarios alimentera notre processus d'évaluation des risques liés au climat.

La norme du protocole des GES destinée aux entreprises classe les émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise en trois portées. Les émissions de portée 1 sont des émissions directes de sources qui sont détenues ou contrôlées, les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes provenant de l'achat de sources d'énergies et les émissions de portée 3 sont des émissions indirectes (qui ne sont pas de portée 2) qui se produisent dans la chaîne de la valeur de l'entreprise déclarante. Nous faisons le suivi et l'analyse des émissions de portée 1 et de portée 2 ainsi que des émissions de GES de portée 3 liés à notre génération de déchets et nos voyages d'affaires. Par ailleurs, nous adoptons une approche opérationnelle permanente de la quantification des émissions de GES et de l'efficacité énergétique.

Nous continuons à évaluer la crédibilité, la fiabilité, la comparabilité et l'utilité pour la prise de décision de diverses approches visant le calcul, l'évaluation et la présentation de l'information ainsi que leur mode d'intégration éventuelle au programme de gestion des risques climatiques et à la communication d'informations connexe.

Codes de conduite et déclaration sur les droits de la personne

Notre engagement à gérer nos activités de manière responsable est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Notre Déclaration sur les droits de la personne décrit notre approche face aux droits de la personne dans le contexte des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU. Nous publions notre déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015*, et nous avons mis en place un code de conduite destiné à nos fournisseurs qui décrit nos normes en matière d'intégrité, de traitement équitable et de durabilité. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs connaissent, comprennent et respectent le code de conduite destiné aux fournisseurs.

Présentation de l'information

Nous appuyons, depuis 2018, le GIFCC et nous avons adopté le cadre du GIFCC afin d'orienter l'information financière relative aux changements climatiques, selon la description qui en est donnée dans notre Rapport climatique. Notre Rapport de durabilité est préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) (option de base) et à la GRI Financial Services Sector Disclosure, et il intègre les cadres de communication d'informations du GIFCC et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Ce rapport comprend les Déclarations annuelles de la Banque de Montréal, de la Société hypothécaire Banque de Montréal, de BMO Société d'assurance-vie et de BMO Compagnie d'assurance-vie, qui décrivent certains aspects de l'apport de la Banque de Montréal et de celui de ses filiales exerçant des activités au Canada, à l'économie et à la société canadiennes. Ces énoncés répondent aux exigences du Règlement sur la déclaration annuelle émanant du gouvernement du Canada. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport proviennent des auditeurs des actionnaires.

Mise en garde

La présente section Risque social et environnemental renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles nous avons bâti notre réputation, qui est l'un de nos actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes les activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres du personnel des lignes directrices sur les comportements attendus pour qu'ils puissent prendre les bonnes décisions qui touchent nos clients et nos parties prenantes. Le renforcement continu des principes énoncés dans le code de conduite réduit le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables. Nous reconnaissons que les risques non financiers peuvent avoir une incidence négative aussi importante que celle que peuvent avoir les risques financiers. Nous faisons donc la promotion d'une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et nous les appuyons lorsqu'ils le font. Nous n'avons aucune tolérance pour les représailles.

Nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques comportent divers contrôles spécifiques visant à gérer le risque de réputation auquel nous sommes exposés. Nous cherchons à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur notre réputation auprès des clients, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes. Lorsque nous repérons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation de BMO. Compte tenu du fait qu'une inconduite peut avoir une incidence sur notre réputation, le chef de l'éthique et de la conduite professionnelle, qui est responsable de la communication de l'information sur la conduite du personnel à l'échelle de l'organisation, signale les cas d'inconduite relative au risque de réputation important au Comité de gestion du risque de réputation de BMO, le cas échéant.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; et les provisions, y compris la provision pour frais juridiques. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés relativement aux transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés. La note 17 afférente aux états financiers consolidés donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures.

L'incidence persistante de la COVID-19 sur les économies canadiennes et américaines demeure incertaine et difficile à prévoir, y compris les mesures gouvernementales et réglementaires prises face à l'épidémie, lesquelles peuvent varier selon le pays ou la région. En raison de leur nature, les jugements que nous posons et les estimations que nous faisons aux fins de l'établissement des états financiers portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous disposons de politiques et de procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements portés lorsque les estimations sont faites sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que les estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions liées aux prêts douteux qui représentent l'estimation des pertes liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions liées aux prêts productifs, qui constituent notre meilleure estimation de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice publiée par le Bureau du surintendant des institutions financières. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu une dépréciation ou non. Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction des scénarios économiques décrits ci-dessous, et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'établissement d'une augmentation importante du risque de crédit tient compte de nombreux facteurs et variera en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la PD depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues, si nous le jugeons nécessaire. Nous avons fait appel à notre jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour tenir compte de l'incidence continue du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie résultant de la pandémie de COVID-19. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de tout changement sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à trois scénarios économiques, lesquelles reflètent notre point de vue quant aux conditions économiques et de marché, soit un scénario de référence qui, de notre avis, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables, tous élaborés par notre groupe Études économiques. Le scénario défavorable est également décrit ci-dessous, l'accent étant mis sur un tel scénario étant donné l'incertitude économique persistante. La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Lorsque des variations de la performance économique sont mesurées dans nos prévisions, nous nous appuyons sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris l'indice de volatilité (VIX), les écarts de taux de sociétés BBB, les taux de chômage, les indices des prix des habitations et le crédit à la consommation. Par ailleurs, nous tenons également compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a pas qu'un facteur unique auquel l'ensemble des provisions sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsqu'elles s'améliorent, la provision diminue. De même, dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes, une hausse des soldes de prêts ou une détérioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts feraient toutes deux augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Le total de nos provisions pour pertes sur créances se chiffrait à 2 958 millions de dollars au 31 octobre 2021 (3 814 millions au 31 octobre 2020), et il se composait d'une provision liée aux prêts productifs de 2 447 millions et d'une provision liée aux prêts douteux de 511 millions (3 075 millions et 739 millions, respectivement, au 31 octobre 2020). La provision liée aux prêts productifs a diminué de 628 millions sur un an, du fait principalement de l'amélioration des perspectives économiques, de la migration favorable du crédit et des fluctuations des cours de change, facteurs contrés en partie par l'incidence du contexte incertain sur les conditions de crédit futures, dont l'adoption d'une pondération des scénarios défavorables plus élevée et d'un scénario défavorable plus marqué, et par la croissance du portefeuille.

Au 31 octobre 2021, selon notre scénario de référence, il est prévu que l'économie sera plus forte, tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Canada, la croissance annuelle du PIB réel se situera en moyenne à 4,0 % au cours des 12 prochains mois grâce aux mesures budgétaires, à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie et à la réduction de la perturbation des chaînes d'approvisionnement, de même qu'à une vague liée à la demande refoulée. La croissance du PIB réel annuel devrait se situer en moyenne à 3,9 % au cours des 12 prochains mois à mesure que la reprise économique se poursuivra et que les dépenses reviendront à des niveaux plus normaux. Selon les prévisions, le taux de chômage au Canada devrait reculer de manière constante, mais demeurer élevé, pour s'établir en moyenne à 6,6 % au cours des 12 prochains mois et à 5,7 % au cours de l'année suivante. Quant à l'économie américaine, elle devrait suivre une trajectoire similaire au cours des 12 prochains mois, bien qu'avec un niveau de croissance plus élevé que celui du Canada, soit de 4,8 %, en raison des mesures de relance budgétaires plus importantes et d'un déploiement initial plus rapide des vaccins. Le PIB réel dans ce pays devrait croître de 2,7 % au cours des 12 mois suivants. Le taux de chômage aux États-Unis devrait reculer à 4,7 %, en moyenne, au cours des 12 prochains mois pour ensuite reculer à 3,7 % au cours de l'année suivante. Selon notre scénario de référence publié au 31 octobre 2020, nous avions prévu que le Canada et les États-Unis connaîtraient une croissance économique plus modérée au cours de la période à court terme visée par les prévisions. En supposant que les prévisions économiques du scénario de référence se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, toutes les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 725 millions de dollars au 31 octobre 2021 (2 375 millions au 31 octobre 2020), contre 2 447 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (3 075 millions au 31 octobre 2020).

Au 31 octobre 2021, nos prévisions économiques aux termes du scénario défavorable font état d'une contraction de l'économie, avec un recul annuel moyen du PIB réel au cours des 12 prochains mois de 2,7 % et de 1,2 %, respectivement, au Canada et aux États-Unis, et d'une contraction de 1,1 % dans les deux cas au cours

des 12 mois suivants. Notre scénario défavorable présume une hausse soutenue et plus importante des cas de COVID-19 accompagnée de nouvelles restrictions visant un large éventail d'activités menant à une baisse de la confiance des consommateurs et des entreprises, ainsi que des perturbations prolongées de la chaîne d'approvisionnement. Les taux de chômage resteront élevés tant au Canada qu'aux États-Unis, passant d'une moyenne de 10,8 % au cours des 12 prochains mois à une moyenne de 12,7 % l'année suivante au Canada et de 8,5 % à 11,0 % aux États-Unis au cours de la même période. Malgré l'adoption d'un scénario défavorable plus sévère au cours de l'exercice 2021, les perspectives économiques du scénario défavorable au 31 octobre 2020 prévoyaient une contraction de l'économie plus importante au Canada et aux États-Unis, comparativement au scénario défavorable au 31 octobre 2021 en raison de l'amélioration des conditions économiques d'un exercice à l'autre. En supposant que les prévisions économiques du scénario défavorable se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 3 825 millions de dollars au 31 octobre 2021 (4 875 millions au 31 octobre 2020), contre 2 447 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (3 075 millions au 31 octobre 2020).

Les tableaux suivants présentent les principales variables économiques utilisées pour estimer la provision liée aux prêts productifs au cours de la période visée par les prévisions. Les valeurs indiquées représentent les niveaux ou les taux de croissance annuels moyens nationaux pour les 12 prochains mois et les 12 mois suivants de chaque période de présentation pour tous les scénarios. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, nous utilisons des variables régionales dans nos modèles sous-jacents, le cas échéant.

Tous les chiffres sont des valeurs annuelles moyennes	Au 31 octobre 2021					
	Scénario favorable		Scénario de référence		Scénario défavorable	
	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants
Taux de croissance du PIB réel ¹⁾						
Canada	6,3 %	5,5 %	4,0 %	3,9 %	(2,7) %	(1,1) %
États-Unis	7,1 %	4,0 %	4,8 %	2,7 %	(1,2) %	(1,1) %
Écart de rendement des obligations de sociétés à 10 ans, cotées BBB						
Canada	1,4 %	1,7 %	1,8 %	2,0 %	3,6 %	4,4 %
États-Unis	0,9 %	1,1 %	1,2 %	1,5 %	4,2 %	4,5 %
Taux de chômage						
Canada	6,0 %	4,9 %	6,6 %	5,7 %	10,8 %	12,7 %
États-Unis	4,2 %	3,2 %	4,7 %	3,7 %	8,5 %	11,0 %
Prix des habitations ¹⁾						
Canada ²⁾	18,2 %	10,2 %	15,1 %	5,2 %	(6,4) %	(18,0) %
États-Unis ³⁾	14,6 %	6,7 %	12,3 %	4,3 %	(6,1) %	(15,5) %

Tous les chiffres sont des valeurs annuelles moyennes	Au 31 octobre 2020					
	Scénario favorable		Scénario de référence		Scénario défavorable	
	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants
Taux de croissance du PIB réel ¹⁾						
Canada	3,7 %	6,4 %	1,8 %	4,2 %	(4,4) %	(1,1) %
États-Unis	1,6 %	6,0 %	(0,4) %	4,0 %	(5,1) %	(1,2) %
Écart de rendement des obligations de sociétés à 10 ans, cotées BBB						
Canada	1,8 %	1,9 %	2,2 %	2,2 %	3,6 %	4,5 %
États-Unis	1,7 %	1,7 %	2,0 %	2,0 %	3,9 %	4,1 %
Taux de chômage						
Canada	7,4 %	6,1 %	8,9 %	7,5 %	12,7 %	13,9 %
États-Unis	6,4 %	4,8 %	8,0 %	6,0 %	11,5 %	12,8 %
Prix des habitations ¹⁾						
Canada ²⁾	10,3 %	7,7 %	7,2 %	2,8 %	(1,2) %	(8,7) %
États-Unis ³⁾	4,6 %	4,5 %	2,4 %	2,1 %	(2,4) %	(6,2) %

1) Le produit intérieur brut réel et l'indice des prix des logements sont des moyennes sur quatre trimestres des taux de croissance annuels.

2) Au Canada, nous utilisons l'indice composé des prix des habitations HPI.

3) Aux États-Unis, nous utilisons l'indice national des prix des habitations Case-Shiller.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de nos prévisions du taux de croissance sur un an du PIB réel pour le scénario de référence au Canada et aux États-Unis par trimestre civil. En outre, le tableau montre le niveau du PIB réel exprimé en pourcentage par rapport au quatrième trimestre de l'année civile 2019, qui fait état du sommet, par trimestre, qu'a atteint le PIB réel avant la pandémie, soit au début du premier trimestre de l'année civile 2020.

Trimestres civils clos les	31 décembre 2021	31 mars 2022	30 juin 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2022	31 mars 2023	30 juin 2023	30 septembre 2023
Taux de croissance annuel du PIB réel								
Canada	3,4 %	3,4 %	5,1 %	5,2 %	4,4 %	3,5 %	2,6 %	2,1 %
États-Unis	5,5 %	4,6 %	3,7 %	3,1 %	2,7 %	2,5 %	2,4 %	2,3 %
Évolution du PIB réel par rapport au quatrième trimestre de l'année civile 2019								
Canada	100,2 %	101,6 %	103,0 %	104,0 %	104,6 %	105,1 %	105,6 %	106,1 %
États-Unis	103,1 %	103,8 %	104,6 %	105,3 %	105,9 %	106,5 %	107,0 %	107,6 %

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes des scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité et compte tenu du profil de risque actuel des prêts, si la totalité des prêts productifs se situait à l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 775 millions de dollars (2 300 millions en 2020), comparativement à une provision comptable liée aux prêts productifs de 2 447 millions (3 075 millions en 2020).

Des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 2020 se trouvent à la section Total des dotations à la provision pour pertes sur créances. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Nous comptabilisons les actifs et les passifs de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente une estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous avons recours à une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les actifs et les passifs dérivés et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2021, ainsi qu'une analyse de sensibilité des instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, nous prenons en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et optimisons l'utilisation des informations de marché observables.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, cherche à s'assurer que les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques, des procédures et des méthodologies d'évaluation conformes aux exigences réglementaires et aux IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des données d'entrée;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Lorsque le Contrôle de l'évaluation des produits détermine que des ajustements aux évaluations sont nécessaires pour mieux refléter les estimations de la juste valeur fondées sur des données provenant de ses sources de taux officielles, les ajustements sont soumis à l'examen et à l'approbation du comité de direction de l'évaluation.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de notre haute direction. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des questions d'évaluation de nos portefeuilles et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation au besoin afin d'améliorer les estimations de la juste valeur. Le comité sert également de principal forum de discussion des sources d'incertitude en matière d'évaluation et de la manière dont elles ont été traitées par la direction.

Au 31 octobre 2021, les ajustements de l'évaluation totaux correspondaient à une diminution nette de valeur de 124 millions de dollars au titre des instruments financiers inscrits à la juste valeur au bilan consolidé (baisse nette de 117 millions au 31 octobre 2020).

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Des actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Les écarts entre les chiffres réels et les hypothèses posées sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel et les obligations connexes sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

Dépréciation de titres

Nous avons des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises, que nous soumettons à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer ceux qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces investissements, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre à un montant inférieur au coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des titres divers et de la provision pour pertes sur créances attendues connexe, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, aux notes 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis de l'impôt est déterminée par notre *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. Nous exerçons nos activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à gérer (y compris à atténuer), à suivre et à signaler tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer que notre exposition financière est bien comprise. Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives aux activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des changements en conséquence. Nous surveillons les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, nous adoptons une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et embauchons des conseillers externes au besoin. Nous ne nous aventurons pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale. Nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous cherchons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état consolidé des résultats ou à l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant estimé requis pour régler les obligations fiscales. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si l'interprétation et les hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, la charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que les actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs utilisés pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, les prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à couvrir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de l'évaluation de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, la charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, les actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par exemple, une augmentation du taux d'impôt fédéral canadien ou américain augmenterait notre actif d'impôt différé net respectif, ce qui entraînerait des avantages fiscaux ponctuels correspondants dans notre bénéfice net. En outre, une augmentation du taux d'impôt fédéral canadien ou américain ferait baisser notre revenu net annuel. L'importance de cette baisse du bénéfice net annuel et toute répercussion sur l'actif d'impôt différé net respectif demeurent pour l'instant incertaines et dépendront de beaucoup de facteurs, y compris le taux d'impôt adopté et le moment de son adoption, les dispositions d'application progressive et la teneur de la législation finale et de son interprétation.

Les autorités fiscales canadiennes ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 1 210 millions de dollars, jusqu'à présent, à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2016. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, certaines déductions pour dividendes ont été refusées du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un mécanisme de transfert de dividendes. Les points relatifs aux règles fiscales cités par les autorités fiscales canadiennes ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018. En octobre 2021, nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire est maintenant en litige. Nous nous attendons à recevoir d'autres avis de nouvelle cotisation au cours d'exercices à venir relatifs à des montants d'impôts supplémentaires importants pour des activités similaires. Nous sommes convaincus que nos positions adoptées dans nos déclarations fiscales étaient adéquates et nous entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Toutefois, si ces contestations sont infructueuses, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur le bénéfice net. On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune de nos unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition d'entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chacune de nos UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Plus particulièrement, nous avons tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice à l'étude, en mettant à jour les hypothèses clés, dont celles sur les estimations afférentes au coût en capital, les taux d'actualisation et la performance réelle et future des activités de nos UGT. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation.

Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars (néant en 2020) en raison des évaluations implicites tirées de l'entente définitive portant sur la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (UGT de notre Gestion de patrimoine) à Ameriprise et notre affectation de l'écart d'acquisition de l'entreprise vendue. Au 31 octobre 2021, aucune réduction de valeur de l'écart d'acquisition n'a été comptabilisée à l'égard des autres UGT étant donné que la juste valeur estimative des UGT était supérieure à leur valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, elle sera ramenée à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des obligations futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence éventuelle sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement des hypothèses relatives aux taux d'intérêt et à la valeur du marché boursier. Si les taux d'intérêt futurs présumés augmentaient d'un point de pourcentage, le résultat avant impôts enregistrerait une hausse d'environ 48 millions de dollars. Une diminution d'un point de pourcentage se traduirait par une baisse du résultat avant impôts d'environ 48 millions. Si la valeur du marché boursier présumée augmentait de 10 %, le résultat avant impôts augmenterait d'environ 22 millions. Une diminution de 10 % entraînerait une baisse du résultat avant impôts d'environ 22 millions.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la section Risque d'assurance.

Dotations à la provision

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Par exemple, BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités. Les facteurs pris en compte pour faire l'estimation de toute obligation liée à ces recours juridiques comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, l'expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Certaines provisions sont également liées aux initiatives de restructuration que nous avons entreprises. Ces provisions de restructuration sont comptabilisées selon la meilleure estimation de la direction quant aux montants qui seront finalement versés.

Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision. Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section Risque juridique et réglementaire et à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Contrats de location

Nous concluons des contrats de location en tant que preneur pour lesquels nous comptabilisons une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation correspondant. Aux fins du calcul de notre obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant, nous évaluons si un contrat est un contrat de location en déterminant si nous avons le droit de contrôler l'actif en fonction de notre capacité à prendre des décisions ou de décider comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser. Lors de la comptabilisation des contrats de location, nous devons évaluer la durée du bail selon les conditions du contrat de location, y compris les options de prorogation et de résiliation pour lesquelles nous avons la certitude raisonnable de les exercer en fonction des motifs économiques qui sous-tendent la décision. En outre, pour les contrats de location dont les charges d'intérêts sont explicitement indiquées, nous devons estimer notre taux d'emprunt marginal servant à déterminer la valeur actualisée des obligations locatives connexes, à partir des coûts attendus de l'emprunt garanti en fonction de la durée du contrat de location.

Des renseignements supplémentaires sur les contrats de location sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

Transfert d'actifs financiers

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). En 2020, nous avons également participé à des programmes offerts par les gouvernements canadien et américain pour soutenir les entreprises aux prises avec des difficultés économiques découlant de la pandémie de COVID-19, dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC). Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la section Arrangements hors bilan, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Consolidation d'entités structurées

Dans le cours normal des activités, nous concluons des arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous nous servons pour réaliser des transactions ou pour transférer des actifs pour le compte de clients afin d'obtenir des sources de liquidités en titrisant des actifs financiers ou de transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, nous concluons des transactions avec des entités structurées dans le cadre desquelles nous transférons des actifs, notamment des prêts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement, afin d'obtenir d'autres sources de financement, ou dans le cadre de nos activités de négociation. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés ou avons des droits à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements.

On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts dans des entités structurées à la section Arrangements hors bilan, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

Mise en garde

La présente section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2021

Réforme des TIO – Modifications de la phase 2

Nous avons adopté de manière anticipée, le 1^{er} novembre 2020, la phase 2 des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* ainsi que de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Ces modifications ont trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des TIO, plus particulièrement dans le cas où les TIO sont remplacés par des taux de référence de remplacement.

Dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification selon laquelle si un changement dans les flux de trésorerie contractuels résulte de la réforme des TIO et se produit sur une base économiquement équivalente, ce changement sera comptabilisé en actualisant le taux d'intérêt effectif sans qu'aucun profit ni perte immédiat ne soit comptabilisé. Les modifications prévoient également un allègement temporaire supplémentaire en ce qui concerne l'application de dispositions spécifiques relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39 qui s'appliquent aux relations de couverture directement touchées par la réforme des TIO. Par exemple, une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture en raison de changements dans la documentation de couverture exigée uniquement par la réforme des TIO a été prévue. Les modifications exigent également que soient fournies des informations supplémentaires qui permettent aux utilisateurs de comprendre l'incidence de la réforme des TIO sur nos instruments financiers et notre stratégie de gestion des risques.

Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Cadre conceptuel

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2020, nous avons adopté le cadre conceptuel révisé (cadre), qui définit les concepts fondamentaux aux fins de la présentation de l'information financière pour assurer que les décisions futures relativement à la normalisation soient prises de façon uniforme et que des transactions similaires soient traitées de manière similaire et ainsi fournir des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers. Le cadre révisé n'a eu aucune incidence sur nos méthodes comptables.

Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17)

En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (l'IFRS 17). Les modifications comprennent le report de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17, la nouvelle date d'adoption pour la Banque étant le 1^{er} novembre 2023 au lieu du 1^{er} novembre 2022. Les modifications portent également sur des changements visant à simplifier et à réviser certaines exigences, ainsi que sur l'octroi d'un allègement transitoire supplémentaire. Nous poursuivons l'évaluation de l'incidence de la norme sur nos résultats financiers futurs. D'autres renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Mise en garde

La présente section Modifications futures de méthodes comptables renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires au personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons aux clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Des services bancaires sont fournis aux coentreprises et aux entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles offertes aux clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et coentreprises et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique pertinentes pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et posant le plus de difficultés;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2021, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité de la communication, la connaissance du secteur, l'exécution de l'audit, l'indépendance et l'esprit critique. En outre, le dernier examen complet a été effectué en 2020, conformément aux dernières recommandations de CPA Canada et du CCRC. Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission, et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de cet examen, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de sa politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous ces services doivent être conformes à notre norme sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue conformément à la norme sur l'indépendance de nos auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

(en millions de dollars canadiens)		
Honoraires 1)	2021	2020
Honoraires d'audit	25,2	22,3
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	3,4	2,9
Taxes et frais de service 3)	0,1	0,1
Tous les autres honoraires 4)	1,3	1,5
Total	30,0	26,8

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) Comprend les honoraires versés relativement à certaines procédures concernant la circulaire de sollicitation de procurations et d'autres services de BMO et à la traduction en français des états financiers, des informations continues connexes et d'autres documents d'information publique contenant des informations financières.

3) Comprend les frais payés pour les services de conformité fiscale fournis à divers complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

4) Comprend les autres frais payés par les complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2021, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2021, les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Banque afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2021, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2021, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace du contrôle interne à l'égard de notre information financière.

Données complémentaires

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Certaines mesures et certains ratios fournis dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR, tel qu'il est indiqué. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir un complément d'information sur les mesures et les ratios non conformes aux PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	138,67	104,75	106,51	109,00	104,15	87,92	84,39	85,71	73,90	61,29
Bas	78,82	55,76	86,25	93,60	83,58	68,65	64,01	67,04	56,74	53,15
Clôture	134,37	79,33	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04	81,73	72,62	59,02
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	4,24	4,24	4,06	3,78	3,56	3,40	3,24	3,08	2,94	2,82
Ratio de distribution (%) 1)	36,5	56,1	46,8	46,1	44,9	49,0	49,2	47,8	47,5	46,0
Rendement de l'action (%)	3,2	5,3	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3	3,8	4,0	4,8
Dividendes sur les actions ordinaires (\$) (en millions)	2 746	2 723	2 594	2 424	2 312	2 191	2 087	1 991	1 904	1 820
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement annuel moyen sur cinq ans	14,0	5,1	7,8	10,5	15,5	12,5	9,5	15,5	17,0	4,2
Rendement annuel moyen sur trois ans	15,7	(3,1)	8,6	13,3	10,9	9,9	13,5	16,7	11,5	10,8
Rendement sur un an	75,9	(14,6)	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,0)	17,1	28,8	5,2
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	648 136	645 889	639 232	639 330	647 816	645 761	642 583	649 050	644 130	650 730
Nombre moyen de base	647 163	641 424	638 881	642 930	649 650	644 049	644 916	645 860	648 476	644 407
Nombre moyen dilué	648 676	642 128	640 360	644 913	651 961	646 126	647 141	648 475	649 806	648 615
Valeur comptable de l'action (\$)	80,18	77,40	71,54	64,73	61,91	59,57	56,31	48,18	43,22	39,41
Capitalisation boursière (\$) (en milliards)	87,1	51,2	62,3	62,9	64,0	55,1	48,9	53,0	46,8	38,4
Ratio cours/bénéfice	11,6	10,5	11,3	12,0	12,5	12,3	11,6	12,8	11,8	9,7
Ratio cours/bénéfice ajusté	10,4	10,3	10,3	10,9	12,1	11,4	10,9	12,4	11,7	9,9
Ratio cours/valeur comptable	1,68	1,02	1,36	1,52	1,60	1,43	1,35	1,70	1,66	1,47
Soldes (\$) (en millions)										
Total des actifs	988 175	949 261	852 195	773 293	709 604	687 960	641 881	588 659	537 044	524 684
Actifs moyens	981 140	942 450	833 252	754 295	722 626	707 122	664 391	593 928	555 431	543 931
Solde net moyen des prêts et acceptations	463 235	466 886	433 170	387 005	370 899	356 528	318 823	290 621	263 596	246 129
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires 1)	50 451	48 235	44 170	39 754	38 962	36 997	34 135	29 680	26 956	24 863
Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(5 946)	(6 750)	(6 714)	(6 628)	(6 818)	(7 101)	(6 720)	(5 303)	(4 097)	(4 066)
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires 1) 2)	44 505	41 485	37 456	33 126	32 144	29 896	27 415	24 377	22 859	20 797
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%) 1)	14,9	10,1	12,6	13,3	13,2	12,1	12,5	14,0	14,9	15,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%) 1) 2)	16,7	10,3	13,7	14,6	13,6	13,1	13,3	14,4	15,0	15,5
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) 1) 2)	17,0	11,9	15,1	16,2	16,3	15,3	15,8	17,3	17,9	19,4
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%) 1) 2)	18,9	11,9	16,1	17,5	16,4	16,1	16,4	17,4	17,7	18,5
Rendement des actifs moyens (%) 1)	0,79	0,54	0,69	0,72	0,74	0,65	0,66	0,72	0,74	0,75
Rendement des actifs moyens ajusté (%) 1) 2)	0,88	0,55	0,75	0,79	0,76	0,71	0,70	0,74	0,75	0,73
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) 3)	2,38	1,51	1,86	1,97	1,98	1,71	1,84	1,85	1,93	1,96
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 3)	2,66	1,54	2,01	2,16	2,04	1,85	1,96	1,91	1,94	1,92
Autres renseignements statistiques										
Employés 4)										
Canada	30 350	29 296	30 438	29 982	29 647	29 643	30 669	30 587	30 303	30 797
États-Unis	12 090	12 492	13 487	13 943	14 071	14 147	14 316	14 845	14 694	14 963
Autres	1 423	1 572	1 588	1 529	1 482	1 444	1 368	1 346	634	512
Total	43 863	43 360	45 513	45 454	45 200	45 234	46 353	46 778	45 631	46 272
Succursales bancaires										
Canada	877	877	891	908	926	942	939	934	933	930
États-Unis	524	528	561	571	573	576	592	615	626	638
Autres	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3
Total	1 405	1 409	1 456	1 483	1 503	1 522	1 535	1 553	1 563	1 571
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 312	3 268	3 370	3 387	3 315	3 285	3 442	3 016	2 900	2 596
États-Unis	1 539	1 552	1 597	1 441	1 416	1 314	1 319	1 322	1 325	1 375
Total	4 851	4 820	4 967	4 828	4 731	4 599	4 761	4 338	4 225	3 971

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014, 2015, 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

- 1) Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.
- 2) Ces mesures sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir d'autres renseignements sur l'utilisation des mesures et des ratios non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- 3) Les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.
- 4) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2021	2020	2019	2018	2017	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Résultats comptables							
Revenus	27 186	25 186	25 483	22 905	22 107	5,3	6,1
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 399)	(1 708)	(2 709)	(1 352)	(1 538)	(1,9)	2,3
Revenus, déduction faite des SCVPI	25 787	23 478	22 774	21 553	20 569	5,8	6,3
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(20)	(2 953)	(872)	(662)	(746)	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	(15 509)	(14 177)	(14 630)	(13 477)	(13 192)	3,7	5,9
Bénéfice avant impôts sur le résultat	10 258	6 348	7 272	7 414	6 631	12,4	9,9
Charge d'impôts sur le résultat	(2 504)	(1 251)	(1 514)	(1 961)	(1 292)	17,9	11,1
Bénéfice net	7 754	5 097	5 758	5 453	5 339	10,9	9,6
Attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	7 754	5 097	5 758	5 453	5 337	10,9	9,8
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	2	n. s.	n. s.
Bénéfice net	7 754	5 097	5 758	5 453	5 339	10,9	9,8
Éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)							
Incidence des dessaisissements	29	-	-	-	-	s. o.	s. o.
Éléments d'ajustement influant sur la dotation à la provision pour pertes sur créances (avant impôts)							
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances	-	-	-	-	76	s. o.	s. o.
Éléments d'ajustement influant sur les SCVPI (avant impôts)							
Ajustement lié à la réassurance	-	-	(25)	-	-	s. o.	s. o.
Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)							
Coûts d'intégration des acquisitions	(9)	(14)	(13)	(34)	(87)	s. o.	s. o.
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(88)	(121)	(128)	(116)	(149)	s. o.	s. o.
Incidence des dessaisissements	(886)	-	-	-	-	s. o.	s. o.
(Coûts de restructuration) renversement	24	-	(484)	(260)	(59)	s. o.	s. o.
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations	-	-	-	277	-	s. o.	s. o.
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(930)	(135)	(650)	(133)	(219)	s. o.	s. o.
Incidence fiscale des éléments d'ajustement	33	31	159	(396)	61	s. o.	s. o.
Total des éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(897)	(104)	(491)	(529)	(158)	s. o.	s. o.
Incidence sur le BPA (\$)	(1,38)	(0,16)	(0,77)	(0,82)	(0,25)	s. o.	s. o.
Résultats ajustés 1)							
Revenus	27 157	25 186	25 483	22 905	22 107	5,2	6,2
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 399)	(1 708)	(2 684)	(1 352)	(1 538)	(1,9)	2,3
Revenus, déduction faite des SCVPI	25 758	23 478	22 799	21 553	20 569	5,7	6,5
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(20)	(2 953)	(872)	(662)	(822)	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	(14 550)	(14 042)	(14 005)	(13 344)	(12 897)	3,1	5,6
Bénéfice avant impôts sur le résultat	11 188	6 483	7 922	7 547	6 850	12,3	10,3
Charge d'impôts sur le résultat	(2 537)	(1 282)	(1 673)	(1 565)	(1 353)	15,2	10,8
Bénéfice net	8 651	5 201	6 249	5 982	5 497	11,5	10,2
Attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	8 651	5 201	6 249	5 982	5 495	11,5	10,2
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	2	n. s.	n. s.
Bénéfice net ajusté	8 651	5 201	6 249	5 982	5 497	11,5	10,2
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	11,60	7,56	8,68	8,19	7,93	10,8	9,0
Dilué	11,58	7,55	8,66	8,17	7,90	10,8	9,1
Dilué après ajustement 1)	12,96	7,71	9,43	8,99	8,15	11,5	9,8
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	52,1	(11,5)	5,6	2,1	15,3	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice net ajusté 1)	66,3	(16,8)	4,5	8,8	9,5	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué	53,3	(12,8)	6,0	3,3	14,3	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué ajusté 1)	68,0	(18,2)	4,9	10,3	8,3	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2011 et selon les IFRS pour 2016 et 2021.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Ces mesures sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir d'autres renseignements sur l'utilisation des mesures et des ratios non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

n. s. - non significatif

s. o. - sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2021	2020	2019	2018	2017	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	14 310	13 971	12 888	11 438	11 275	5,5	6,7
Taux de croissance annuel (%)	2,4	8,4	12,7	1,4	3,0	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	897 302	853 336	759 395	682 991	646 799	7,6	8,3
Marge nette d'intérêts (%)	1,59	1,64	1,70	1,67	1,74	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	1 107	1 036	1 023	1 025	964	3,8	(0,9)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 243	1 221	1 204	1 134	1 109	3,1	4,1
Revenus de négociation	296	15	298	705	84	20,2	(6,0)
Commissions sur prêts	1 391	1 295	1 192	997	917	10,1	8,9
Frais de service de cartes	442	358	437	428	329	2,2	(4,3)
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 982	1 807	1 747	1 749	1 627	4,9	14,9
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 595	1 417	1 419	1 473	1 411	3,2	9,7
Commissions de prise ferme et de consultation	1 421	1 070	975	943	1 044	11,5	10,7
Profits sur titres, autres que de négociation	591	124	249	239	171	47,8	12,1
Revenus de change, autres que de négociation	167	127	166	182	191	0,6	2,6
Revenus d'assurance	1 941	2 178	3 183	1 879	2 070	(0,8)	3,3
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	248	161	151	167	386	12,1	n. s.
Autres	452	406	551	546	529	(1,7)	2,6
Total des revenus autres que d'intérêts	12 876	11 215	12 595	11 467	10 832	5,2	5,4
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts (%)	14,8	(11,0)	9,8	5,9	8,2	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	47,4	44,5	49,4	50,1	49,0	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés 2)	12 847	11 215	12 595	11 467	10 832	4,9	5,4
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	14,5	(11,0)	9,8	5,9	7,3	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés 2)	47,3	44,5	49,4	50,1	49,0	s. o.	s. o.
Total des revenus	27 186	25 186	25 483	22 905	22 107	5,3	6,1
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	7,9	(1,2)	11,3	3,6	5,5	s. o.	s. o.
Total des revenus, déduction faite des SCVPI 2)	25 787	23 478	22 774	21 553	20 569	5,8	6,3
Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%) 2)	9,8	3,1	5,7	4,8	5,9	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés 2)	27 157	25 186	25 483	22 905	22 107	5,2	6,2
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%) 2)	7,8	(1,2)	11,3	3,6	5,1	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2)	25 758	23 478	22 799	21 553	20 569	5,7	6,5
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%) 2)	9,7	3,0	5,8	4,8	5,5	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2011 et selon les IFRS pour 2016 et 2021.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen, qui représente le solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des titres et des prêts, pour une période de un an.

2) Ces mesures sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir d'autres renseignements sur l'utilisation des mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts, ratio des charges aux revenus et charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts 1)							
Rémunération du personnel							
Salaires	4 041	4 163	4 762	4 176	3 996	(0,2)	4,3
Rémunération liée au rendement	3 152	2 632	2 610	2 510	2 386	6,7	7,3
Avantages du personnel	1 129	1 149	1 051	775	1 086	2,0	6,2
Total de la rémunération du personnel	8 322	7 944	8 423	7 461	7 468	2,4	5,6
Bureaux et matériel 2)							
Location d'immeubles	231	225	595	526	494	(13,9)	(4,4)
Bureaux, mobilier et agencements	794	771	283	345	282	18,7	9,9
Impôt foncier	36	42	37	38	39	(3,0)	1,9
Matériel informatique et autre	2 335	2 164	2 073	1 844	1 676	8,9	10,3
Total des frais de bureau et de matériel	3 396	3 202	2 988	2 753	2 491	7,3	8,0
Autres charges							
Déplacements et expansion des affaires	397	384	545	519	540	(4,9)	0,4
Communications	264	304	296	282	286	(2,1)	0,2
Honoraires	607	555	568	572	569	2,8	(0,3)
Autres	1 889	1 168	1 256	1 387	1 353	6,7	8,0
Total des autres charges	3 157	2 411	2 665	2 760	2 748	3,2	4,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	634	620	554	503	485	7,4	10,6
Total des charges autres que d'intérêts	15 509	14 177	14 630	13 477	13 192	3,7	5,9
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	9,4	(3,1)	8,6	2,2	2,1	s. o.	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté 3)	14 550	14 042	14 005	13 344	12 897	3,1	5,6
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	3,6	0,3	5,0	3,5	3,5	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (ratio d'efficacité) (%) 4)	57,0	56,3	57,4	58,8	59,7	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (ratio d'efficacité ajusté) (%) 3) 4)	53,6	55,8	55,0	58,3	58,3	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%) 3) 4)	60,1	60,4	64,2	62,5	64,1	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%) 3) 4)	56,5	59,8	61,4	61,9	62,7	s. o.	s. o.
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes							
Retenues salariales	355	362	354	328	322	1,9	5,7
Impôt foncier	36	42	37	38	39	(3,0)	1,9
Impôt provincial sur le capital	36	33	35	29	29	3,3	(2,1)
Taxe d'affaires	10	9	9	8	8	6,9	4,0
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	382	397	384	350	330	3,8	5,0
Divers	1	1	1	1	1	n. s.	n. s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) 1)	820	844	820	754	729	2,5	4,6
Charge d'impôts sur le résultat	2 504	1 251	1 514	1 961	1 292	17,9	11,1
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes	3 324	2 095	2 334	2 715	2 021	12,7	9,0
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice avant les droits ou taxes et les impôts 1) 3)	30,0	29,1	28,8	33,3	27,5	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif (%)	24,4	19,7	20,8	26,5	19,5	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%) 3)	22,7	19,8	21,1	20,7	19,8	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2011 et selon les IFRS pour 2016 et 2021.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

- 1) Les autres impôts et taxes sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts. Le total des droits ou taxes et des impôts est une mesure financière non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes du rapport de gestion annuel pour obtenir des renseignements sur l'utilité de cette mesure.
- 2) En 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation a été comptabilisée dans Bureaux, mobilier et agencements. Antérieurement, la majorité de nos contrats de location de biens immobiliers étaient classés en tant que contrats de location simple, le loyer étant comptabilisé dans la location de biens immobiliers.
- 3) Ces mesures et ratios ne sont pas conformes aux PCGR. La section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières donne des renseignements plus détaillés à ce sujet. Un rapprochement quantitatif des revenus, déduction faite des SCVPI, et de tous les résultats ajustés pour tous les exercices présentés est fourni dans le tableau 2.
- 4) Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2021			2020			2019		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	34 255	0,23	79	13 605	0,33	45	2 972	2,03	60
Valeurs mobilières	90 140	1,79	1 618	94 343	2,32	2 186	83 042	2,66	2 210
Titres pris en pension ou empruntés	43 375	0,44	190	44 460	1,05	468	39 074	2,10	820
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	122 661	2,58	3 168	114 374	2,88	3 296	109 289	3,04	3 317
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 368	3,19	171	5 556	3,38	188	5 637	3,43	194
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	66 247	4,26	2 823	62 920	4,95	3 116	60 680	5,49	3 333
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	82 858	3,37	2 796	73 596	3,79	2 787	62 965	4,10	2 580
Total des prêts	277 134	3,23	8 958	256 446	3,66	9 387	238 571	3,95	9 424
Total en dollars canadiens	444 904	2,44	10 845	408 854	2,96	12 086	363 659	3,44	12 514
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	68 612	0,18	124	61 050	0,62	376	47 001	1,72	808
Valeurs mobilières	145 504	1,61	2 345	124 567	2,24	2 794	109 072	3,05	3 331
Titres pris en pension ou empruntés	62 250	0,39	245	66 109	0,85	560	65 943	2,11	1 391
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 055	3,02	243	10 499	3,35	352	11 554	3,67	424
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	10 684	3,18	339	10 792	3,71	401	9 356	4,75	445
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	13 344	3,86	516	13 659	4,37	597	11 907	4,91	585
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	141 003	3,71	5 230	155 229	3,96	6 149	139 192	4,78	6 654
Total des prêts	173 086	3,66	6 328	190 179	3,94	7 499	172 009	4,71	8 108
Total en dollars américains et autres monnaies	449 452	2,01	9 042	441 905	2,54	11 229	394 025	3,46	13 638
Actifs divers ne portant pas intérêt	86 784			91 691			75 568		
Total – toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	981 140	2,03	19 887	942 450	2,47	23 315	833 252	3,14	26 152
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	9 616	0,35	33	11 715	0,68	80	4 905	1,02	50
Entreprises et administrations publiques	157 226	0,69	1 091	136 976	1,24	1 704	113 502	1,88	2 133
Particuliers	142 833	0,44	622	135 175	0,87	1 181	120 852	1,05	1 269
Total des dépôts	309 675	0,56	1 746	283 866	1,04	2 965	239 259	1,44	3 452
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	55 415	0,91	506	49 676	1,50	747	44 815	2,56	1 146
Dettes subordonnées et passifs divers portant intérêt	26 704	2,23	597	26 387	2,69	711	25 099	2,70	677
Total en dollars canadiens	391 794	0,73	2 849	359 929	1,23	4 423	309 173	1,71	5 275
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	24 200	0,33	80	22 856	1,05	241	24 534	2,41	592
Entreprises et administrations publiques	272 380	0,45	1 234	244 449	0,99	2 424	211 970	1,79	3 802
Particuliers	71 795	0,22	160	77 930	0,78	609	71 005	1,08	770
Total des dépôts	368 375	0,40	1 474	345 235	0,95	3 274	307 509	1,68	5 164
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	74 376	1,35	1 005	80 656	1,54	1 243	76 889	2,91	2 235
Dettes subordonnées et passifs divers portant intérêt	13 593	1,83	249	18 207	2,22	404	19 896	2,96	590
Total en dollars américains et autres monnaies	456 344	0,60	2 728	444 098	1,11	4 921	404 294	1,98	7 989
Passifs divers ne portant pas intérêt	76 708			84 683			70 916		
Total – toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	924 846	0,60	5 577	888 710	1,05	9 344	784 383	1,69	13 264
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	56 294			53 740			48 869		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	981 140	0,57	5 577	942 450	0,99	9 344	833 252	1,59	13 264
Marge nette d'intérêts									
– fondée sur l'actif productif		1,59			1,64			1,70	
– fondée sur le total des actifs		1,46			1,48			1,55	
Revenus nets d'intérêts			14 310			13 971			12 888

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 102 567 millions de dollars, de 106 695 millions et de 96 399 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2021/2020			2020/2019		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	69	(35)	34	216	(231)	(15)
Valeurs mobilières	(98)	(470)	(568)	301	(325)	(24)
Titres pris en pension ou empruntés	(11)	(267)	(278)	113	(465)	(352)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	239	(367)	(128)	154	(175)	(21)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(6)	(11)	(17)	(3)	(3)	(6)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	165	(458)	(293)	123	(340)	(217)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	350	(341)	9	436	(229)	207
Total des prêts	748	(1 177)	(429)	710	(747)	(37)
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	708	(1 949)	(1 241)	1 340	(1 768)	(428)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	46	(298)	(252)	242	(674)	(432)
Valeurs mobilières	469	(918)	(449)	473	(1 010)	(537)
Titres pris en pension ou empruntés	(32)	(283)	(315)	3	(834)	(831)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	(82)	(27)	(109)	(39)	(33)	(72)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(4)	(58)	(62)	68	(112)	(44)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	(13)	(68)	(81)	86	(74)	12
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(564)	(355)	(919)	767	(1 272)	(505)
Total des prêts	(663)	(508)	(1 171)	882	(1 491)	(609)
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	(180)	(2 007)	(2 187)	1 600	(4 009)	(2 409)
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	528	(3 956)	(3 428)	2 940	(5 777)	(2 837)
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	(15)	(32)	(47)	70	(40)	30
Entreprises et administrations publiques	252	(865)	(613)	441	(870)	(429)
Particuliers	67	(626)	(559)	150	(238)	(88)
Total des dépôts	304	(1 523)	(1 219)	661	(1 148)	(487)
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	86	(327)	(241)	125	(524)	(399)
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	9	(123)	(114)	35	(1)	34
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	399	(1 973)	(1 574)	821	(1 673)	(852)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	14	(175)	(161)	(40)	(311)	(351)
Entreprises et administrations publiques	277	(1 467)	(1 190)	582	(1 960)	(1 378)
Particuliers	(48)	(401)	(449)	75	(236)	(161)
Total des dépôts	243	(2 043)	(1 800)	617	(2 507)	(1 890)
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	(97)	(141)	(238)	109	(1 101)	(992)
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(102)	(53)	(155)	(50)	(136)	(186)
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	44	(2 237)	(2 193)	676	(3 744)	(3 068)
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts (b)	443	(4 210)	(3 767)	1 497	(5 417)	(3 920)
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	85	254	339	1 443	(360)	1 083

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	128 020	117 886	112 448	107 956	106 647	7 718	9 122	11 275	11 645	8 587	-	-	-	-	-
Prêts sur cartes de crédit	7 642	7 391	8 289	7 788	7 550	461	498	570	541	521	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	63 841	57 288	55 311	52 706	51 637	13 232	12 286	11 752	9 918	9 798	-	469	537	458	373
Total des prêts aux particuliers	199 503	182 565	176 048	168 450	165 834	21 411	21 906	23 597	22 104	18 906	-	469	537	458	373
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	113 895	107 408	106 020	92 927	82 632	132 087	139 573	135 550	110 934	97 478	7 453	11 568	10 212	9 153	11 270
Total du solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	313 398	289 973	282 068	261 377	248 466	153 498	161 479	159 147	133 038	116 384	7 453	12 037	10 749	9 611	11 643
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	(1 143)	(1 323)	(740)	(689)	(799)	(910)	(1 225)	(630)	(574)	(641)	(13)	(28)	(17)	(6)	-
Total du solde net des prêts et acceptations	312 255	288 650	281 328	260 688	247 667	152 588	160 254	158 517	132 464	115 743	7 440	12 009	10 732	9 605	11 643

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD) – Information sectorielle ^{2) 4)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	216	225	233	185	206	123	168	164	171	161	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	83	89	138	126	127	113	146	194	252	293	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	299	314	371	311	333	236	314	358	423	454	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	551	726	336	235	248	585	1 487	1 101	597	762	-	70	-	-	30
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	850	1 040	707	546	581	821	1 801	1 459	1 020	1 216	-	70	-	-	30
Ratios liés à la situation ¹⁾															
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations	0,27	0,36	0,25	0,21	0,23	0,54	1,12	0,92	0,77	1,05	-	0,58	-	-	0,26
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations															
Prêts aux particuliers	0,15	0,17	0,21	0,18	0,20	1,10	1,43	1,52	1,91	2,40	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,48	0,68	0,32	0,25	0,30	0,44	1,07	0,81	0,54	0,78	-	0,61	-	-	0,27

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 a été appliquée de façon prospective.

4) Le solde net des prêts et acceptations douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2) 3)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2021	2020	2019	2018	2017
Solde net des prêts et acceptations par province					
Atlantique	15 996	15 105	14 601	13 925	13 686
Québec	48 090	43 859	42 985	40 177	38 802
Ontario	136 638	124 526	119 629	109 575	103 152
Prairies	51 460	50 634	51 639	48 634	46 853
Colombie-Britannique et territoires	60 071	54 526	52 474	48 377	45 174
Solde net des prêts et acceptations au Canada	312 255	288 650	281 328	260 688	247 667
Total du solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	43 259	39 990	36 707	31 028	26 479
Construction (non immobilière)	4 367	4 799	4 943	3 916	3 916
Commerce de détail	16 924	20 480	23 085	20 403	18 496
Commerce de gros	14 727	15 715	16 939	14 814	11 612
Agriculture	13 739	13 549	13 268	12 321	11 114
Communications	787	771	840	729	625
Produits de financement	1 084	3 927	4 124	4 439	5 060
Secteur manufacturier	28 034	28 171	27 334	22 870	19 824
Mines	1 832	2 496	2 524	1 936	1 344
Industries pétrolière et gazière	5 905	9 445	10 051	7 227	6 551
Transport	12 952	12 921	12 390	10 973	10 496
Services publics	7 263	8 496	8 153	5 958	4 392
Produits forestiers	780	1 012	1 152	840	835
Services	45 019	47 769	45 730	38 348	33 705
Services financiers	52 531	44 986	40 880	32 463	32 265
Administrations publiques	1 720	2 121	1 801	1 460	1 470
Autres	2 512	1 901	1 861	3 289	3 196
	253 435	258 549	251 782	213 014	191 380

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ^{3) 4)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2021	2020	2019	2018	2017
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	56	78	49	45	45
Construction (non immobilière)	58	86	21	18	39
Commerce de détail	143	407	56	50	36
Commerce de gros	38	69	76	42	97
Agriculture	190	313	291	193	238
Communications	1	9	6	-	-
Produits de financement	-	147	-	-	-
Secteur manufacturier	130	225	191	77	70
Mines	2	30	-	1	1
Industries pétrolière et gazière	63	366	356	57	143
Transport	73	112	119	90	156
Services publics	2	1	2	2	6
Produits forestiers	2	7	2	-	2
Services	344	387	240	191	181
Services financiers	12	41	28	66	2
Administrations publiques	2	3	-	-	3
Autres	20	2	-	-	21
	1 136	2 283	1 437	832	1 040

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les chiffres des exercices antérieurs relatifs à certains secteurs ont été ajustés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude, laquelle reflète le classement plus optimal des secteurs redéfinis.

4) Les prêts et acceptations douteux sont présentés après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	414	497	426	439	407	335	385	470	508	585	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	929	417	309	354	380	1 876	1 330	731	869	1 009	84	-	-	50	2
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	1 343	914	735	793	787	2 211	1 715	1 201	1 377	1 594	84	-	-	50	2
Augmentation des prêts et acceptations douteux															
Prêts aux particuliers	712	723	895	836	697	134	165	244	274	360	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	616	1 097	323	321	281	313	2 571	1 224	647	799	-	93	-	-	56
Total des augmentations	1 328	1 820	1 218	1 157	978	447	2 736	1 468	921	1 159	-	93	-	-	56
Réduction des prêts et acceptations douteux ³⁾															
Prêts aux particuliers	(547)	(554)	(586)	(628)	(479)	(162)	(136)	(242)	(212)	(301)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(636)	(366)	(171)	(282)	(259)	(1 231)	(1 528)	(466)	(573)	(692)	(84)	(9)	-	(49)	(7)
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(1 183)	(920)	(757)	(910)	(738)	(1 393)	(1 664)	(708)	(785)	(993)	(84)	(9)	-	(49)	(7)
Prêts sortis du bilan ⁴⁾															
Prêts aux particuliers	(197)	(252)	(238)	(221)	(186)	(51)	(79)	(87)	(100)	(136)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(96)	(219)	(44)	(84)	(48)	(240)	(497)	(159)	(212)	(247)	-	-	-	(1)	(1)
Total des prêts sortis du bilan	(293)	(471)	(282)	(305)	(234)	(291)	(576)	(246)	(312)	(383)	-	-	-	(1)	(1)
Solde brut des prêts et acceptations douteux à la clôture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	382	414	497	426	439	256	335	385	470	508	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	813	929	417	309	354	718	1 876	1 330	731	869	-	84	-	-	50
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	1 195	1 343	914	735	793	974	2 211	1 715	1 201	1 377	-	84	-	-	50
Ratios liés à la situation															
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts															
Prêts aux particuliers	0,19	0,23	0,28	0,25	0,26	1,19	1,53	1,63	2,12	2,69	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,71	0,86	0,39	0,33	0,43	0,54	1,34	0,98	0,67	0,89	-	0,73	-	-	0,44
Total des prêts et acceptations	0,38	0,46	0,32	0,28	0,32	0,63	1,37	1,08	0,91	1,18	-	0,70	-	-	0,43

1) Le SBPAD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

4) Ne tient pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

	Total				
	2021	2020	2019	2018	2017
	749	882	896	947	992
	2 889	1 747	1 040	1 273	1 391
	3 638	2 629	1 936	2 220	2 383
	846	888	1 139	1 110	1 057
	929	3 761	1 547	968	1 136
	1 775	4 649	2 686	2 078	2 193
	(709)	(690)	(828)	(840)	(780)
	(1 951)	(1 903)	(637)	(904)	(958)
	(2 660)	(2 593)	(1 465)	(1 744)	(1 738)
	(248)	(331)	(325)	(321)	(322)
	(336)	(716)	(203)	(297)	(296)
	(584)	(1 047)	(528)	(618)	(618)
	638	749	882	896	947
	1 531	2 889	1 747	1 040	1 273
	2 169	3 638	2 629	1 936	2 220
	0,29	0,37	0,44	0,47	0,51
	0,60	1,11	0,69	0,49	0,66
	0,46	0,78	0,58	0,48	0,59

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice															
Particuliers	1 073	749	725	705	595	217	200	230	301	254	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	782	303	255	317	471	1 696	821	648	566	793	46	21	12	29	1
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	1 855	1 052	980	1 022	1 066	1 913	1 021	878	867	1 047	46	21	12	29	1
Dotation à la provision pour pertes sur créances ³⁾															
Particuliers	201	801	470	416	394	(48)	86	1	(9)	74	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	117	685	93	28	37	(211)	1 336	302	243	220	(32)	29	9	(21)	21
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	318	1 486	563	444	431	(259)	1 422	303	234	294	(32)	29	9	(21)	21
Recouvrements															
Particuliers	127	117	120	127	134	64	63	104	75	81	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	23	20	4	5	10	19	52	62	51	40	-	-	-	3	-
Total des recouvrements	150	137	124	132	144	83	115	166	126	121	-	-	-	3	-
Montants sortis du bilan															
Particuliers	(442)	(556)	(551)	(515)	(501)	(72)	(108)	(113)	(125)	(157)	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	(96)	(219)	(44)	(84)	(48)	(240)	(497)	(159)	(212)	(247)	-	-	-	(1)	(1)
Total des montants sortis du bilan	(538)	(775)	(595)	(599)	(549)	(312)	(605)	(272)	(337)	(404)	-	-	-	(1)	(1)
Divers, y compris les variations des cours de change															
Particuliers	(52)	(38)	(15)	(8)	(10)	(28)	(24)	(22)	(12)	(23)	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	(34)	(7)	(5)	(11)	(27)	(153)	(16)	(32)	-	(114)	1	(4)	-	2	(1)
Total - Divers, y compris les variations des cours de change	(86)	(45)	(20)	(19)	(37)	(181)	(40)	(54)	(12)	(137)	1	(4)	-	2	(1)
PPC à la clôture de l'exercice															
Particuliers	907	1 073	749	725	612	133	217	200	230	229	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	792	782	303	255	443	1 111	1 696	821	648	692	15	46	21	12	20
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 699	1 855	1 052	980	1 055	1 244	1 913	1 021	878	921	15	46	21	12	20
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ⁴⁾															
	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾⁵⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	7	11	10	9	12	5	5	7	10	12	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	76	89	116	106	94	15	16	20	37	42	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	83	100	126	115	106	20	21	27	47	54	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	262	203	81	74	106	133	389	229	134	107	-	14	-	-	20
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	345	303	207	189	212	153	410	256	181	161	-	14	-	-	20
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	1 143	1 323	740	689	799	910	1 225	630	574	641	13	28	17	6	-
Provision pour pertes sur créances	1 488	1 626	947	878	1 011	1 063	1 635	886	755	802	13	42	17	6	20
Ratios de couverture															
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux															
Total	28,9	22,6	22,6	25,7	26,7	15,7	18,5	14,9	15,1	11,7	-	16,7	-	-	40,0
Particuliers	21,7	24,2	25,4	27,0	24,1	7,8	6,3	7,0	10,0	10,6	-	-	-	-	-
Entreprises et administrations publiques	32,2	21,9	19,4	23,9	29,9	18,5	20,7	17,2	18,3	12,3	-	16,7	-	-	40,0

1) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 a été appliquée de façon prospective.

3) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

4) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

5) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

n. d. - non disponible

Total

2021	2020	2019	2018	2017
1 290	949	955	1 006	849
2 524	1 145	915	912	1 265
3 814	2 094	1 870	1 918	2 114
153	887	471	407	468
(126)	2 050	404	250	278
27	2 937	875	657	746
191	180	224	202	215
42	72	66	59	50
233	252	290	261	265
(514)	(664)	(664)	(640)	(658)
(336)	(716)	(203)	(297)	(296)
(850)	(1 380)	(867)	(937)	(954)
(80)	(62)	(37)	(20)	(33)
(186)	(27)	(37)	(9)	(142)
(266)	(89)	(74)	(29)	(175)
1 040	1 290	949	955	841
1 918	2 524	1 145	915	1 155
2 958	3 814	2 094	1 870	1 996
0,13	0,24	0,13	0,17	0,19

Total

2021	2020	2019	2018	2017
12	16	17	19	24
91	105	136	143	136
103	121	153	162	160
395	606	310	208	233
498	727	463	370	393
2 066	2 576	1 387	1 269	1 440
2 564	3 303	1 850	1 639	1 833
23,0	20,0	17,6	19,1	17,7
16,1	16,2	17,3	18,1	16,9
25,8	21,0	17,7	20,0	18,3

Tableau 14 : Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Provisions pour pertes sur créances liées aux prêts douteux par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	11	11	9	8	15
Construction (non immobilière)	9	18	8	16	14
Commerce de détail	90	53	11	17	14
Commerce de gros	36	35	52	23	17
Agriculture	23	36	22	16	11
Communications	5	8	7	-	-
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	47	67	35	20	51
Mines	-	10	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	77	184	48	17	42
Transport	17	32	30	31	13
Services publics	1	-	-	-	2
Produits forestiers	2	5	-	1	1
Services	73	132	79	46	51
Services financiers	3	7	3	1	2
Administrations publiques	-	1	1	-	-
Autres	1	7	5	12	-
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	395	606	310	208	233

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle 2)

(en millions de dollars)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2021	2020	2019	2018	2017
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	16	17	16	19	11
Prêts sur cartes de crédit	194	261	246	216	232
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	158	226	201	231	232
Total des prêts aux particuliers	368	504	463	466	475
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	7	6	5	(2)	(4)
Construction (non immobilière)	3	70	1	-	25
Commerce de détail	38	73	(2)	10	29
Commerce de gros	18	22	54	18	24
Agriculture	2	30	27	37	31
Communications	(2)	1	7	-	(1)
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	41	128	25	20	28
Mines	(9)	10	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	18	293	51	(24)	9
Transport	11	116	67	74	108
Services publics	1	1	1	(3)	-
Produits forestiers	2	6	-	(1)	-
Services	30	243	68	87	102
Services financiers	(4)	(6)	(35)	(4)	(3)
Administrations publiques	-	-	1	-	-
Autres	1	25	18	22	(1)
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	157	1 018	288	234	347
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	525	1 522	751	700	822
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	(505)	1 431	121	(38)	(76)
	20	2 953	872	662	746
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,00	0,63	0,20	0,17	0,20
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels					
Particuliers	0,17	0,25	0,24	0,25	0,26
Entreprises et administrations publiques	0,06	0,39	0,12	0,12	0,18
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations	0,11	0,33	0,17	0,18	0,22

1) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

2) Les chiffres des exercices antérieurs relatifs à certains secteurs ont été ajustés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude, laquelle reflète le classement plus optimal des secteurs redéfinis.

3) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 a été appliquée de façon prospective.

Tableau 16 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021		2020		2019	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	48 372	0,58	35 643	0,82	24 211	1,18
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	74 505	-	56 936	-	47 849	-
Dépôts à préavis	122 916	0,20	101 870	0,63	86 531	1,24
Dépôts à échéance fixe	173 030	1,31	194 456	1,86	173 337	2,33
Total des dépôts domiciliés au Canada	418 823	0,67	388 905	1,17	331 928	1,63
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1)	21 237	0,36	20 927	1,07	23 563	2,41
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	8 705	0,16	8 852	0,91	12 253	1,97
Autres dépôts à vue	17 778	0,08	16 321	0,27	14 484	0,86
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	211 507	0,15	194 096	0,69	164 540	1,38
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	259 227	0,16	240 196	0,70	214 840	1,49
Total des dépôts moyens	678 050	0,47	629 101	0,99	546 768	1,58

Au 31 octobre 2021, 2020 et 2019, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 58 396 millions de dollars, à 52 433 millions et à 46 766 millions, respectivement.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen, qui représente le solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des titres et des prêts, pour une période de un an.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la Banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts pour une période de un an.

Actifs pondérés en fonction des risques Actifs définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Cette mesure est utilisée aux fins de la gestion du capital et de la présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires.

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans le Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Le taux d'impôt effectif est également analysé sur une base d'imposition comparable pour des raisons de cohérence avec l'approche, la compensation des ajustements des unités d'exploitation étant enregistrée dans les Services d'entreprise.

Bénéfice avant dotation et impôts Bénéfice calculé comme étant le bénéfice avant les impôts sur le résultat et la dotation à la provision pour pertes sur créances. Nous utilisons le bénéfice avant dotation et impôts sur une base comptable et ajustée pour évaluer notre capacité à générer une croissance soutenue des revenus à l'exception des pertes sur créances, qui sont influencées par la nature cyclique d'un cycle de crédit.

Bénéfice et mesures ajustés

- **Revenus ajustés** – Ils sont calculés comme les revenus, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents définis à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- **Charges autres que d'intérêts ajustés** – Elles sont calculées comme les charges autres que d'intérêts, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents définis à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- **Bénéfice net ajusté** – Il est calculé comme le bénéfice net, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents définis à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

Bénéfice par action (BPA) Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net

ajusté. Le BPA dilué, qui sert de base à BMO et au secteur pour évaluer la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés contient plus de détails sur cette mesure.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) Elle s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, moins certaines déductions réglementaires. Les plus grandes banques au Canada seront tenues de respecter des exigences minimales à l'égard du ratio TLAC et du ratio de levier TLAC à compter du 1^{er} novembre 2021, calculées conformément à la ligne directrice relative à la TLAC du BSIF.

Capital économique Il correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel non financier, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité.

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dette admissible aux fins de recapitalisation interne Elle s'entend de la dette de premier rang non garantie admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Cette dette inclut la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui

est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Une partie ou la totalité de cette dette peut être, selon la loi, convertie en actions ordinaires de la Banque aux termes du régime de recapitalisation interne si la Banque dépose une résolution.

Dotations à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter aux sections Provision pour pertes sur créances et Dotation à la provision pour pertes sur créances à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. BMO est tenue de consolider une ES si elle contrôle cette entité, à savoir qu'elle détient le pouvoir sur celle-ci, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec elle et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements.

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers à la juste valeur (tel que défini précédemment) à la date du bilan.

Exigences supplémentaires liées au risque (IRC) Elles sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Expositions aux fins du ratio de levier Elles sont composées de la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions privilégiées et des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, moins les déductions réglementaires.

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui pourraient inclure une partie des dotations à la provision pour pertes sur créances attendues.

Fonds propres de catégorie 2 Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur créances, moins les déductions réglementaires.

Instruments dérivés Contrats dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Ils s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Juste valeur Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

Lever d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.

Lever d'exploitation, déduction faite des SCVPI Écart entre le taux de croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (ce qui correspond aux revenus nets), et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation net ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, et le taux de croissance des charges ajustées.

Marge nette d'intérêts Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs moyens. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des activités de négociation, est calculée de la même manière que si l'on excluait les revenus d'intérêts et l'actif productif lié à la négociation.

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

Point de base Il équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision pour pertes sur créances Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une *provision liée aux prêts productifs* est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Une *provision liée aux prêts douteux* est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu.

Ratio de distribution Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Le ratio de distribution ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

Ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficacité ajusté se calcule de la même façon, à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.

Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI Ce ratio se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI, se calcule de la même façon, à partir du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI et des charges autres que d'intérêts.

Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio reflète la mesure du TLAC, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio de levier Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les expositions aux fins du ratio de levier.

Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio reflète la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier.

Ratio de liquidité à court terme Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension prévu par le BSIF.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ce ratio s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Rendement total des capitaux propres (RTCP)

Rendement annualisé sur trois et cinq ans qui correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

Rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen

Correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI Ils désignent les revenus d'assurance, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Revenus de négociation Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus nets autres que d'intérêts Ils correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Revenus nets d'intérêts Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont établis sur une base qui exclut les revenus d'intérêts et l'actif productif lié à la négociation.

Risque d'assurance Ce risque correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance, et se compose du risque de réclamation, du risque lié au comportement des titulaires de police et du risque lié aux frais.

Risque de crédit et de contrepartie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte sur créances si un débiteur (p. ex. un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Risque de liquidité et de financement Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

Risque de marché Ce risque représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme Ce risque est associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Risque de modèle Ce risque désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

Risque de réputation Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Risque de stratégie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial et de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies. Le risque de stratégie comprend également le risque d'entreprise, lequel découle des activités propres à une entreprise, ainsi que des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Risque environnemental et social Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice, directement ou indirectement, découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales et sociales, y compris les changements climatiques, liées à BMO, à nos clients ou à nos fournisseurs et à notre impact sur l'environnement et la société.

Risque juridique et réglementaire Ce risque désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Risque opérationnel non financier Ce risque englobe une vaste gamme de risques non financiers, y compris ceux qui touchent les changements organisationnels, la confiance des clients, la réputation et les données et qui peuvent entraîner une perte financière. Ces pertes peuvent provenir de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, ou d'inconduite, et d'événements externes qui sont susceptibles d'avoir une incidence directe ou indirecte sur notre crédit ou sur nos portefeuilles de placements. Ces risques comprennent les risques technologiques, le risque de fraude, le risque lié à la continuité des opérations et le risque lié aux ressources humaines, mais ils excluent les risques juridiques et réglementaires, le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres types de risques financiers.

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Services d'entreprise Ils comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières et l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et l'analyse, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services d'exploitation.

Solde brut des prêts et acceptations douteux Il est calculé comme le solde des prêts douteux et des engagements de clients aux termes d'acceptations, compte non tenu des prêts douteux qui ont été acquis.

Swap Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que BMO conclut sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.
- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie en échange d'un accord par lequel cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

- *Swap sur rendement total* – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Taux d'impôt effectif ajusté Taux calculé comme la charge d'impôts sur le résultat après ajustement divisée par le bénéfice ajusté avant charge d'impôts sur le résultat.

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiduciaires, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.

Total des fonds propres Il inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

Valeur à risque (VaR) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui régit nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des ACVM sur les obligations d'information continue.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2021, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2021 est présentée à la page 145.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des déposants sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



Darryl White

Le chef des finances,



Tayfun Tuzun

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2021

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent :

- les bilans consolidés au 31 octobre 2021 et au 31 octobre 2020;
- les états consolidés des résultats pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021;
- les états consolidés du résultat global pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2021 et au 31 octobre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport des auditeurs.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés.

La provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 2 958 millions de dollars au 31 octobre 2021. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles – un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation importante du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recouru à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liées aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur les provisions liées aux prêts productifs qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de la pandémie de COVID-19. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a également nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats liés des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de professionnels en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative aux provisions liées aux prêts productifs, notamment la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit, en évaluant si la méthodologie est en conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour identifier les augmentations importantes du risque de crédit et 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) le jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqué par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs en se fondant sur notre connaissance du

secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Il y a lieu de se reporter aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 181 744 millions de dollars au 31 octobre 2021. Ces montants comprennent certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles et de valeurs liquidatives fournies par des tiers faisant intervenir des données de marché non observables importantes. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. Les valeurs liquidatives et les taux de remboursement par anticipation constituent certaines des principales données d'entrée non observables importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux données d'entrée non observables importantes. L'évaluation des résultats des procédures d'audit a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de professionnels en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) l'examen des valeurs liquidatives de tiers; et 2) la vérification indépendante des prix. Nous avons testé, avec la participation de professionnels en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés pour lesquels des taux de remboursement par anticipation sont utilisés dans leur évaluation en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque. Pour les titres sélectionnés, nous avons comparé les valeurs liquidatives à des informations externes.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés.

Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appréciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant, pour régler ces positions incertaines. Nous avons demandé à des professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 12 845 millions de dollars au 31 octobre 2021. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations. Certaines hypothèses importantes comprennent la mortalité, les déchéances de polices, et les rendements futurs de placements.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux hypothèses importantes. Un jugement important et complexe de la part de l'auditeur a été nécessaire pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Avec l'assistance de professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des hypothèses importantes. Ces professionnels en actuariat ont également participé aux tests relatifs aux hypothèses importantes, en examinant les études internes et externes menées par la Banque concernant les déchéances de polices et la mortalité, et en étudiant les calculs de la direction et en comparant certaines données d'entrée relatives au rendement futur des placements aux données externes disponibles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document qui s'intitule Rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

KPMG s.r.l. / SENCAL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Reinhard Dotzlaw.

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2021 et 2020, des états consolidés connexes des résultats, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des états consolidés des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2021, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et dans notre rapport daté du 3 décembre 2021, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants par rapport à la Banque conformément aux lois sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et aux règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nos audits ont été effectués conformément aux normes du PCAOB. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer le risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les éléments découlant de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été communiqués au Comité d'audit et de révision, ou qui doivent l'être, et qui : 1) portent sur les comptes ou les informations à fournir qui sont significatifs en ce qui a trait aux états financiers consolidés et 2) font intervenir des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elles se rapportent.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Comme il est indiqué aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés, la provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 2 958 millions de dollars au 31 octobre 2021. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles — un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation importante du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liés aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur les provisions liées aux prêts productifs qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de la pandémie de COVID-19. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a également nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de professionnels en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative aux provisions liées aux prêts productifs, notamment la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit, en évaluant si la méthodologie est en conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement

aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour identifier les augmentations importantes du risque de crédit et 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) le jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqués par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs en se fondant sur notre connaissance du secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Comme il est indiqué aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés, le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 181 744 millions de dollars au 31 octobre 2021. Ces montants comprennent certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles et de valeurs liquidatives fournies par des tiers faisant intervenir des données de marché non observables importantes. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. Les valeurs liquidatives et les taux de remboursement par anticipation constituent certaines des données d'entrée non observables importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux données d'entrée non observables importantes. L'évaluation des résultats des procédures d'audit a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de professionnels en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) l'examen des valeurs liquidatives de tiers; et 2) à la vérification indépendante des prix. Nous avons testé, avec la participation de professionnels en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés pour lesquels des taux de remboursement par anticipation sont utilisés dans leur évaluation en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque. Pour les titres sélectionnés, nous avons comparé les valeurs liquidatives à des informations externes.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Comme il est indiqué aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appréciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant, pour régler ces positions incertaines. Nous avons demandé à des professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes et à évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Comme il est indiqué aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés, les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 12 845 millions de dollars au 31 octobre 2021. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations. Certaines hypothèses importantes comprennent la mortalité, les déchéances de polices et les rendements futurs des placements.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux hypothèses importantes. Un jugement important et complexe de la part de l'auditeur a été nécessaire pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Avec l'assistance de professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des hypothèses importantes. Ces professionnels en actuariat ont également participé aux tests relatifs aux hypothèses importantes, en examinant les études internes et externes menées par la Banque concernant les déchéances de polices et la mortalité, et en étudiant les calculs de la direction et en comparant certaines données d'entrée relatives au rendement futur des placements aux données externes disponibles.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Nous sommes les auditeurs de la Banque depuis 2004 et avons été ses co-auditeurs pour les 14 années précédentes.

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal au 31 octobre 2021, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

À notre avis, la Banque de Montréal (la Banque) a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2021 selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, des bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2021 et 2020, des états consolidés connexes des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2021, ainsi que des notes y afférentes, (collectivement, les « états financiers consolidés ») et notre rapport daté du 3 décembre 2021 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion

Le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière ainsi que l'appréciation, incluse dans le *Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière* ci-joint, à la page 121 du Rapport de gestion, de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombent à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de notre audit.

Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières, aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

KPMG s.r.l./SENCAL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2021

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020	2019
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	15 727 \$	17 945 \$	19 824 \$
Valeurs mobilières (note 3) 1)	3 963	4 980	5 541
Dépôts à d'autres banques	197	390	787
	19 887	23 315	26 152
Charges d'intérêts			
Dépôts	3 220	6 239	8 616
Dette subordonnée	195	265	279
Autres passifs (note 14)	2 162	2 840	4 369
	5 577	9 344	13 264
Revenus nets d'intérêts	14 310	13 971	12 888
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	1 107	1 036	1 023
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 243	1 221	1 204
Revenus de négociation (note 17)	296	15	298
Commissions sur prêts	1 391	1 295	1 192
Frais de services de cartes	442	358	437
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 982	1 807	1 747
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 595	1 417	1 419
Commissions de prise ferme et de consultation	1 421	1 070	975
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	591	124	249
Profits de change, autres que de négociation	167	127	166
Revenus d'assurance	1 941	2 178	3 183
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	248	161	151
Autres	452	406	551
	12 876	11 215	12 595
Total des revenus	27 186	25 186	25 483
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	20	2 953	872
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	1 399	1 708	2 709
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 20 et 21)	8 322	7 944	8 423
Bureaux et matériel (note 9)	3 396	3 202	2 988
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	634	620	554
Déplacements et expansion des affaires	397	384	545
Communications	264	304	296
Honoraires	607	555	568
Autres (note 10)	1 889	1 168	1 256
	15 509	14 177	14 630
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	10 258	6 348	7 272
Charge d'impôts sur le résultat (note 22)	2 504	1 251	1 514
Bénéfice net	7 754 \$	5 097 \$	5 758 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars canadiens) (note 23)			
De base	11,60 \$	7,56 \$	8,68 \$
Dilué	11,58	7,55	8,66
Dividendes par action ordinaire	4,24	4,24	4,06

1) Comprend les revenus d'intérêts sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, de 889 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (1 532 millions en 2020 et 1 853 millions en 2019).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le chef de la direction,



Darryl White

La présidente, Comité d'audit et de révision,



Jan Babiak

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Bénéfice net	7 754 \$	5 097 \$	5 758 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale), après impôts (note 22)			
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	(161)	410	412
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(43)	(81)	(72)
	(204)	329	340
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice	(1 380)	1 513	1 444
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(414)	(47)	143
	(1 794)	1 466	1 587
Profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(2 207)	373	(11)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	496	(96)	(13)
	(1 711)	277	(24)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Profits latents sur les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	20	-	1
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	923	(255)	(552)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(196)	(28)	75
	747	(283)	(476)
Autres éléments du résultat global (de la perte globale), après impôts (note 22)	(2 962)	1 789	1 427
Total du résultat global	4 792 \$	6 886 \$	7 185 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	93 261 \$	57 408 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	8 303	9 035
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	104 411	97 834
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	14 210	13 568
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	63 123	73 407
Titres de créance au coût amorti	49 970	48 466
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 135	985
	232 849	234 260
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	107 382	111 878
Prêts (notes 4 et 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	135 750	127 024
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	77 164	70 148
Prêts sur cartes de crédit	8 103	7 889
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	239 809	245 662
	460 826	450 723
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(2 564)	(3 303)
	458 262	447 420
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	36 713	36 815
Engagements de clients aux termes d'acceptations (note 12)	14 021	13 493
Bureaux et matériel (notes 1 et 9)	4 454	4 183
Écart d'acquisition (note 11)	5 378	6 535
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 266	2 442
Actifs d'impôt exigible	1 588	1 260
Actifs d'impôt différé (note 22)	1 287	1 473
Actifs divers (note 12)	22 411	23 059
	88 118	89 260
Total des actifs	988 175 \$	949 261 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 13)	685 631 \$	659 034 \$
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 8)	30 815	30 375
Acceptations (note 14)	14 021	13 493
Titres vendus à découvert (note 14)	32 073	29 376
Titres mis en pension ou prêtés (note 6)	97 556	88 658
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées (notes 6 et 7)	25 486	26 889
Passifs d'impôt exigible	221	126
Passifs d'impôt différé (note 22)	192	108
Passifs divers (notes 1 et 14)	37 764	36 193
	238 128	225 218
Dettes subordonnées (note 15)	6 893	8 416
Total des passifs	930 652	892 668
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)	5 558	6 598
Actions ordinaires (note 16)	13 599	13 430
Surplus d'apport	313	302
Résultats non distribués (note 1)	35 497	30 745
Cumul des autres éléments du résultat global	2 556	5 518
Total des capitaux propres	57 523	56 593
Total des passifs et des capitaux propres	988 175 \$	949 261 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 598 \$	5 348 \$	4 340 \$
Émis au cours de l'exercice	-	1 250	1 008
Rachetés au cours de l'exercice	(1 040)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	5 558	6 598	5 348
Actions ordinaires (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	13 430	12 971	12 929
Émises en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	-	471	-
Émises en vertu du régime d'options sur actions	122	40	62
Rachetées aux fins d'annulation et actions propres vendues ou achetées	47	(52)	(20)
Solde à la clôture de l'exercice	13 599	13 430	12 971
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture de l'exercice	302	303	300
Charges liées aux options sur actions, déduction faite des options exercées (note 20)	10	(1)	-
Autres	1	-	3
Solde à la clôture de l'exercice	313	302	303
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice	30 745	28 725	25 850
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 (note 1)	-	(59)	s. o.
Bénéfice net	7 754	5 097	5 758
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions à payer sur les autres instruments de capitaux propres (note 16)	(244)	(247)	(211)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 16)	(2 746)	(2 723)	(2 594)
Frais d'émission de titres de capitaux propres et prime payée au rachat d'actions privilégiées	(6)	(3)	(8)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	-	-	(70)
Escompte net à la vente d'actions propres	(6)	(45)	-
Solde à la clôture de l'exercice	35 497	30 745	28 725
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	355	26	(315)
Profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	(161)	410	412
Profits latents sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	20	-	1
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(43)	(81)	(72)
Solde à la clôture de l'exercice	171	355	26
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 979	513	(1 074)
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice (note 8)	(1 380)	1 513	1 444
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice	(414)	(47)	143
Solde à la clôture de l'exercice	185	1 979	513
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 980	3 703	3 727
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(2 207)	373	(11)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	496	(96)	(13)
Solde à la clôture de l'exercice	2 269	3 980	3 703
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux régimes de retraite et à d'autres avantages futurs du personnel, après impôts (note 21)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(638)	(383)	169
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel (note 21)	923	(255)	(552)
Solde à la clôture de l'exercice	285	(638)	(383)
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(158)	(130)	(205)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(196)	(28)	75
Solde à la clôture de l'exercice	(354)	(158)	(130)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	2 556	5 518	3 729
Total des capitaux propres	57 523 \$	56 593 \$	51 076 \$

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	7 754 \$	5 097 \$	5 758 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation			
Dotation à la provision liée aux titres, autres que de négociation (note 3)	1	2	1
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(592)	(126)	(250)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	(10 447)	(10 276)	13 816
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	20	2 953	872
Variation des instruments dérivés – (augmentation) diminution des actifs dérivés	542	(12 229)	6 902
– augmentation (diminution) des passifs dérivés	529	5 614	(3 774)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	791	801	435
Amortissement d'autres actifs	140	197	216
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	634	620	554
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition (notes 10 et 11)	779	–	–
Diminution nette de l'actif d'impôt différé (note 22)	127	111	483
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé (note 22)	85	26	(15)
(Augmentation) diminution nette de l'actif d'impôt exigible	(539)	(55)	354
Augmentation nette du passif d'impôt exigible	143	62	6
Variation des intérêts courus – (augmentation) diminution des intérêts à recevoir	75	178	(299)
– augmentation (diminution) des intérêts à payer	(366)	(352)	313
Variation nette des autres éléments et charges à payer	723	(4 501)	(1 255)
Augmentation nette des dépôts	52 244	88 341	48 009
(Augmentation) nette des prêts	(23 748)	(21 941)	(43 381)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	3 545	2 972	(2 524)
Augmentation nette des titres mis en pension ou prêtés	12 866	824	20 358
(Augmentation) nette des titres pris en pension ou empruntés	(289)	(7 104)	(19 396)
Augmentation (diminution) nette des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	(968)	(378)	2 120
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	44 049	50 836	29 303
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des passifs des filiales	–	(8 113)	(1 227)
Produit de l'émission d'obligations sécurisées (note 13)	4 396	4 425	4 168
Remboursement/rachats d'obligations sécurisées (note 13)	(4 074)	(6 231)	(3 765)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 15)	1 000	1 250	1 000
Remboursement sur la dette subordonnée (note 15)	(2 250)	–	(1 000)
Produit de l'émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission (note 16)	–	1 247	1 000
Rachat d'actions privilégiées (note 16)	(1 046)	–	–
Produit net de l'émission (du rachat) d'actions ordinaires et de la vente (l'achat) d'actions propres	159	(76)	54
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	–	–	(90)
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(2 980)	(2 475)	(2 752)
Remboursement des obligations locatives 1)	(327)	(331)	s. o.
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(5 122)	(10 304)	(2 612)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	144	(979)	329
Achat de titres, autres que de négociation	(49 620)	(86 659)	(63 496)
Échéances de titres, autres que de négociation	27 377	19 982	13 154
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	22 720	36 900	31 561
Bureaux et matériel – (achats) nets (note 9)	(484)	(399)	(478)
Logiciels achetés et développés – (achats) nets (note 11)	(499)	(633)	(650)
Acquisitions (note 10)	–	(186)	–
Produit net de dessaisissements (note 10)	63	–	–
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(299)	(31 974)	(19 580)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2 775)	47	(450)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	35 853	8 605	6 661
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	57 408	48 803	42 142
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (note 2)	93 261 \$	57 408 \$	48 803 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Intérêts versés au cours de l'exercice 2)	5 864 \$	9 679 \$	12 956 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	2 167 \$	1 537 \$	1 209 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	18 323 \$	21 576 \$	23 966 \$
Dividendes reçus au cours de l'exercice	1 732 \$	1 856 \$	1 740 \$

1) Avant l'adoption de l'IFRS 16, les remboursements des obligations locatives étaient pris en compte dans les « Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ».

2) Comprend les dividendes versés sur les titres vendus à découvert.

s. o. – sans objet

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque ou BMO) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs et passifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés à l'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 3 décembre 2021.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2021. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des entités structurées, des entreprises associées et des coentreprises. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées est prise en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des participations dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée à l'égard de nos participations dans des coentreprises, qui sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la note 3.

Principales méthodes comptables

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	151	16	Capitaux propres	186
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	157	17	Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation	188
3	Valeurs mobilières	157	18	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	195
4	Prêts et provision pour pertes sur créances	160	19	Gestion du capital	195
5	Gestion des risques	167	20	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	196
6	Transfert d'actifs financiers	167	21	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	198
7	Entités structurées	168	22	Impôts sur le résultat	201
8	Instruments dérivés	171	23	Bénéfice par action	204
9	Bureaux et matériel	179	24	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	204
10	Acquisitions et dessaisissements	180	25	Segmentation opérationnelle et géographique	207
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	181	26	Principales filiales	210
12	Autres actifs	182	27	Transactions avec des parties liées	211
13	Dépôts	183			
14	Autres passifs	184			
15	Dettes subordonnées	185			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclassé dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts, dans notre état consolidé des variations des capitaux propres. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste profits de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les **commissions et droits sur titres** ont trait aux groupes d'exploitation BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux dans le cadre de transactions de courtage effectuées pour les clients. Ces commissions par action négociée sont normalement fixes et celles-ci, ainsi que les charges de compensation connexes, sont comptabilisées à la date de transaction. Il existe également des commissions, selon un pourcentage des avoirs en portefeuille du client, qui donnent droit à ce dernier à des conseils en placement et à un certain nombre de transactions, qui sont comptabilisées au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

Les **frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement** ont essentiellement trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent les frais mensuels liés à la tenue de compte et d'autres frais liés aux activités facturés pour les dépôts et les services de gestion des liquidités. Les frais sont comptabilisés progressivement soit lorsque les services de tenue de compte ou de gestion des liquidités sont fournis ou à un moment précis lorsqu'une activité génératrice de produits est effectuée.

Les **frais de services de cartes** ont trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsque les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice. Les frais d'interchange sont calculés selon un pourcentage du montant de la transaction ou peuvent être fixes pour chaque transaction, tel qu'il est établi par le réseau de paiement, et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les coûts liés aux primes ayant trait à nos cartes sont portés en diminution des frais de services de cartes.

Les **frais de gestion de placements et de garde de titres** ont trait au groupe d'exploitation BMO Gestion de patrimoine et sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, à la clôture de la période, et se rapportent aux services de gestion de placements, de garde de titres, de gestion du patrimoine et aux services fiduciaires fournis. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les **revenus tirés de fonds d'investissement** ont trait au groupe d'exploitation BMO Gestion de patrimoine et sont obtenus pour les services de gestion de fonds, lesquels sont calculés et comptabilisés principalement selon un pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les **commissions de prise ferme et de consultation** ont trait au groupe d'exploitation BMO Marchés des capitaux et surviennent lorsque nous agissons à titre de preneur ferme ou de placeur pour compte dans le cadre de placements de titres, où nous structurons et gérons les syndications de prêts et où nous fournissons des services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les commissions de prise ferme et de consultation sont généralement comptabilisées lorsque les services sont fournis.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Il y a lieu de se reporter à la note 9 pour connaître notre politique concernant la comptabilisation par le preneur.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans les autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Modifications de méthodes comptables

Réforme des taux interbancaires offerts (TIO) – Phase 2 des modifications

Nous avons adopté de manière anticipée, le 1^{er} novembre 2020, la phase 2 des modifications de l'IASB liées aux TIO de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* ainsi que de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Ces modifications ont trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des TIO, plus particulièrement dans le cas où les TIO seront remplacés par des taux de référence de remplacement.

Dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification selon laquelle si un changement dans les flux de trésorerie contractuels résulte directement de la réforme des TIO et se produit sur une base économiquement équivalente, ce changement sera comptabilisé en actualisant le taux d'intérêt effectif sans qu'aucun profit ni perte immédiat ne soit comptabilisé. Les modifications prévoient également un allègement temporaire supplémentaire en ce qui concerne l'application de dispositions spécifiques relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39 qui s'appliquent aux relations de couverture touchées par la réforme des TIO. Il existe, par exemple, une exemption à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture lorsque des changements ont été apportés à la documentation de couverture strictement en raison de la réforme des TIO.

En raison des dates de cessation de contrats au taux interbancaire offert à Londres (TIOL) et de la transition déjà bien avancée des TIO à des taux de référence complémentaires, BMO, qui détient et émet des instruments fondés sur les TIO, est exposée à l'augmentation des risques financier, opérationnel, juridique et réglementaire et du risque de réputation. Par ailleurs, d'autres TIO pourraient être discontinués, des changements pourraient être apportés à la méthodologie et les liquidités pourraient faire l'objet d'une volatilité accrue ou d'une baisse. Ces risques découlent principalement de la mise à jour des systèmes et des processus pour tenir compte des nouveaux taux de référence complémentaires, de la modification des contrats ou des clauses de repli existantes pour les nouveaux taux de référence complémentaires, de la gestion de la transition des clients vers les taux de référence complémentaires et de l'incidence qui en résulte sur la gestion des risques économiques, ainsi que de la mise à jour des désignations de couverture à mesure que les nouveaux taux de référence complémentaires font leur

apparition. Afin de gérer ces risques, le Bureau de transition du taux interbancaire offert (Bureau de transition du TIO) à l'échelle de l'organisation a été mis sur pied pour coordonner et superviser la transition des TIO vers des taux de référence complémentaires en mettant l'accent sur la gestion et l'atténuation des risques internes de même que sur la gestion de nos relations avec les clients. Le Bureau de transition du TIO, qui bénéficie du soutien et de la participation de la haute direction, est chargé de gérer le programme à l'échelle de l'entreprise, couvrant tous les secteurs d'activité et les fonctions de BMO. Le Bureau de transition du TIO a comme mandat général de s'assurer que nous nous préparons adéquatement à l'interruption ou à l'indisponibilité du TIOL et des autres TIO. Dans le cadre de son mandat, le Bureau de transition du TIO continue de se pencher sur l'engagement de la Banque envers les questions qui touchent le secteur d'activité et la réglementation, les changements qui visent les clients et les contrats financiers, les communications internes et externes, les modifications de la technologie et des activités, l'introduction de nouveaux produits, la migration des clients existants, la stratégie relative aux programmes et la gouvernance, et il évalue les incidences sur l'information financière, y compris les répercussions sur la comptabilité de couverture. En outre, le Bureau de transition du TIO continue de surveiller le déroulement du passage aux taux de référence complémentaires et leur utilisation au sein du secteur d'activité, y compris la recommandation officielle de l'Alternative Reference Rate Committee concernant les taux des prêts garantis à un jour (Secured Overnight Financing Rate (SOFR)) de CME Group. Étant donné que le marché continue à se développer, nous avons ajouté des produits basés sur les taux de référence complémentaires à notre gamme de produits et nous continuerons d'en ajouter.

Nous avons adhéré à l'International Swaps and Derivatives Association Fallbacks Protocol (protocole de l'ISDA), qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021. Le protocole de l'ISDA prévoit des clauses de substitution spécifiques selon que le TIO pertinent (par exemple, le TIOL libellé en dollars américains ou le TIOL libellé en livres sterling) a été abandonné de façon permanente ou qu'il est temporairement indisponible. Ce protocole fournit un mécanisme de modification efficace permettant aux contreparties qui y adhèrent mutuellement d'intégrer ces clauses de substitution dans les anciens contrats dérivés. De plus, nous continuons d'intégrer des clauses de substitution contractuelles aux nouveaux produits de trésorerie basés sur le TIO en vue de nous assurer qu'il y a un taux de référence alternatif au moment où l'application des TIO prendra fin.

Le tableau suivant présente des informations quantitatives sur les instruments financiers qui faisaient référence à certains TIO au 1^{er} novembre 2020, la date d'adoption de la phase 2 des mesures d'allègement, dont l'échéance est prévue après le 31 décembre 2021, ou s'ils constituent des facilités à vue qui seront soumises à des rectifications en vue de modifier le taux d'intérêt de référence. Les instruments financiers qui font référence à des taux d'intérêt dans des territoires à taux multiples, y compris le taux offert en dollar canadien (Canadian Dollar Offered Rate, ou CDOR), le taux interbancaire offert en euro et le taux Australian Bank Bill Swap Rate, sont exclus des tableaux qui suivent. Dans le cas du CDOR, les instruments financiers indexés sur les taux CDOR à 6 mois et à 12 mois ont été supprimés le 17 mai 2021, tandis que les autres taux CDOR continueront à servir de taux de référence. Au 1^{er} novembre 2020, nous ne détenions aucune position importante dans l'un ou l'autre de ces taux CDOR ayant cette échéance.

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} novembre 2020		
	TIOL en dollars américains	TIOL en livres sterling	Autres 1)
Actifs non dérivés 2)	100 521	868	1 225
Passifs non dérivés 2)	7 435	692	-
Montants nominaux liés aux dérivés 3) 4)	1 570 534	20 972	6 702
Engagements de prêt autorisés et engagés 5) 6)	68 449	194	23 633

1) Comprend le TIOL en francs suisses, le taux EONIA et le TIOL en yens japonais.

2) Tous les montants sont présentés sur la base des montants contractuels en cours, à l'exception des titres, comptabilisés dans les actifs non dérivés, qui sont présentés sur la base de leur valeur comptable.

3) Les montants nominaux représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

4) Comprend certains swaps de devises pour lesquels la branche paiement et la branche receveur font actuellement référence à un TIO. Pour ces dérivés, le tableau ci-dessus comprend le montant nominal de la branche paiement et de la branche receveur dans les colonnes correspondantes, en s'alignant sur l'exposition aux TIO.

5) Ne tient pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

6) Le montant de la colonne Autres comprend les engagements de prêt dans le cadre desquels nos clients ont la possibilité de prélever des sommes sur leur facilité en plusieurs devises. Les montants prélevés seront soumis aux TIO en vigueur pour la monnaie étrangère, y compris ceux qui entrent dans le champ d'application de la réforme des TIO.

Le 5 mars 2021, la Financial Conduct Authority (FCA) a confirmé que la fixation du TIOL cessera d'être offerte par les agents administratifs immédiatement après le 31 décembre 2021 en ce qui a trait à tous les contrats au TIOL en livres sterling, au TIOL en euros, au TIOL en francs suisses et au TIOL en yens japonais ainsi qu'au TIOL en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois. La fixation du TIOL en dollars américains pour le reste des contrats cessera d'être offerte immédiatement après le 30 juin 2023. Les organismes en réglementation prudentielle aux États-Unis ont publié des directives en matière de supervision selon lesquelles le prolongement de certains contrats au TIOL en dollars américains jusqu'au 30 juin 2023 ne s'applique que pour les anciens contrats. Les nouvelles émissions d'instruments basés sur le TIOL doivent cesser d'ici le 31 décembre 2021. Le Bureau de transition du TIO a ajusté tous les plans de projet visés pour se conformer aux échéances prorogées. En raison de la prorogation de la date de cessation de certains contrats au TIOL libellé en dollars américains, un plus grand nombre de contrats viendront à échéance avant la cessation; par conséquent, le nombre de contrats et la valeur de ces derniers devant être soumis à des rectifications ont diminué.

Le 16 novembre 2021, la FCA a confirmé qu'elle permettra l'utilisation temporaire de taux TIOL « synthétiques » en livres sterling et en yens japonais dans tous les anciens contrats au TIOL, à l'exception des instruments dérivés compensés, qui n'ont pas changé avant le 31 décembre 2021. Nous sommes toujours en processus de révision de nos contrats, mais nous ne prévoyons aucune exposition importante aux taux TIOL « synthétiques » pour le moment.

Le tableau suivant présente des informations quantitatives sur les instruments financiers qui faisaient référence à certains TIO au 31 octobre 2021, dont l'échéance est prévue après le 30 juin 2023 pour les contrats au TIOL en dollars américains autre que le TIOL à 1 semaine et à 2 mois, ou après le 31 décembre 2021 pour tous les autres contrats entrant dans le champ d'application de la réforme des TIO ou correspondant à des facilités à vue sans échéance. Les variations de nos expositions au cours de l'exercice 2021 n'ont entraîné aucune variation importante des risques découlant de la transition depuis l'adoption de la phase 2 des modifications. Dans le cours normal des activités, nos expositions pourraient continuer à fluctuer et aucune incidence importante à l'égard de nos plans de conversion des TIO n'est prévue.

	31 octobre 2021		
	TIOL en dollars américains	TIOL en livres sterling	Autres 1)
(en millions de dollars canadiens)			
Actifs non dérivés 2)	91 991	730	844
Passifs non dérivés 2)	3 043	678	-
Montants nominaux liés aux dérivés 3) 4)	1 340 121	28 385	4 898
Engagements de prêt autorisés et engagés 5) 6) 7)	62 174	241	15 047

1) Comprend le TIOL en francs suisses, le taux EONIA et le TIOL en yens japonais.

2) Tous les montants sont présentés sur la base des montants contractuels en cours, à l'exception des titres, comptabilisés dans les actifs non dérivés, qui sont présentés sur la base de leur valeur comptable.

3) Les montants nominaux représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

4) Comprend certains swaps de devises pour lesquels la branche paiement et la branche receveur font actuellement référence à un TIO. Pour ces dérivés, le tableau ci-dessus comprend le montant nominal de la branche paiement et de la branche receveur dans les colonnes correspondantes, en s'alignant sur l'exposition aux TIO.

5) Ne tient pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

6) Le montant de la colonne Autres comprend les engagements de prêt dans le cadre desquels nos clients ont la possibilité de prélever des sommes sur leur facilité en plusieurs devises. Les montants prélevés seront soumis aux TIO en vigueur pour la monnaie étrangère, y compris ceux qui entrent dans le champ d'application de la réforme des TIO.

7) Les engagements comprennent également les concours de trésorerie fournis par la Banque à des parties externes.

Cadre conceptuel

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2020, nous avons adopté le cadre conceptuel révisé (cadre), qui définit les concepts fondamentaux aux fins de la présentation de l'information financière pour assurer que les décisions futures relativement à la normalisation soient prises de façon uniforme et que des transactions similaires soient traitées de manière similaire et ainsi fournir des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers. Le cadre révisé n'a eu aucune incidence sur nos méthodes comptables.

Contrats de location

Le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), selon laquelle les preneurs sont tenus de comptabiliser un passif au titre de la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location et d'enregistrer un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. Les changements touchant la comptabilisation du point de vue du bailleur ont été minimes.

L'incidence la plus importante pour la Banque est que les contrats de location liés à des biens immobiliers sont désormais comptabilisés au bilan. Auparavant, la majorité de nos contrats de location de biens immobiliers étaient classés en tant que contrats de location simple et nous avions comptabilisé les charges liées aux contrats de location sur la durée du bail et aucun actif ni passif n'était comptabilisé au bilan, exception faite des améliorations locatives connexes.

À la transition, nous avons calculé l'actif au titre du droit d'utilisation pour une sélection de contrats de location, comme si l'IFRS 16 avait toujours été appliquée; pour les contrats de location restants, nous avons établi l'actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative. Nous continuerons de comptabiliser les charges liées aux contrats de location de faible valeur sur la durée du contrat de location, sans actif au titre du droit d'utilisation ni obligation locative correspondants. En outre, nous avons combiné les composantes locatives et non locatives (les coûts liés à l'entretien et aux services publics dont les paiements sont fixes, par exemple) dans le calcul des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, le cas échéant. Nous avons choisi d'exclure les immobilisations incorporelles du champ d'application de la comptabilisation des contrats de location.

À la transition, nous avons comptabilisé l'effet cumulatif de l'adoption de l'IFRS 16 dans les résultats non distribués d'ouverture au 1^{er} novembre 2019, sans retraiter les chiffres des périodes antérieures. L'incidence sur le bilan consolidé au 1^{er} novembre 2019 a représenté une hausse au titre des bureaux et du matériel de 1 965 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 2 024 millions et une baisse des résultats non distribués de 80 millions (59 millions après impôts).

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos engagements découlant de contrats de location simple, présenté en vertu de l'IAS 17, *Contrats de location*, au 31 octobre 2019, ce rapprochement ayant servi au calcul des obligations locatives en date du 1^{er} novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} novembre 2019
Engagement découlant d'un contrat de location simple au 31 octobre 2019, tel que présenté dans nos états financiers consolidés	3 800
Actualisation à l'aide du taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} novembre 2019	(310)
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 31 octobre 2019	41
Exemption relative aux contrats de location de faible valeur	(13)
Options de prorogation et de résiliation dont la certitude de les exercer est raisonnable	37
Frais accessoires non inclus dans l'obligation locative	(166)
Baux signés, mais non encore en vigueur	(1 222)
Obligations locatives comptabilisées au 1 ^{er} novembre 2019	2 167

Dans le cadre de l'évaluation des obligations locatives, nous avons déterminé la valeur actualisée des paiements liés aux contrats de location à l'aide de notre taux d'emprunt marginal au 1^{er} novembre 2019. Le taux moyen pondéré qui a été appliqué était de 2,52 %.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation apporte des éclaircissements sur les exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation n'a eu aucune incidence sur nos résultats financiers au moment de l'adoption.

Produits des activités ordinaires

Le 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15). Nous avons décidé de présenter les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. L'incidence principale de l'IFRS 15 est le reclassement des montants dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par ailleurs, certains débours remboursés à BMO par des clients sont dorénavant reclassés dans les revenus autres que d'intérêts, alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges connexes. En outre, l'incidence sur le bénéfice net est négligeable étant donné qu'aux termes de l'IFRS 15 nous ne sommes plus tenus d'actualiser les obligations de prestation liées aux primes de fidélisation et nous amortissons maintenant les coûts liés à l'obtention de clients qui deviendront titulaires de cartes de crédit, alors qu'auparavant, ces coûts étaient passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, les transferts d'actifs financiers et la consolidation d'entités structurées ainsi que les contrats de location. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées, comme il en est question aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

L'incidence persistante de la COVID-19 sur les économies canadienne et américaine demeure incertaine et difficile à prévoir, y compris les mesures gouvernementales et réglementaires prises face à la pandémie, lesquelles peuvent varier selon le pays ou la région. L'incidence de la pandémie sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation et la situation financière de BMO, ce qui inclut le potentiel de pertes sur créances, des pertes liées à des contreparties et des pertes évaluées à la valeur de marché, ses notations de crédit et ses ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité, de même que l'incidence sur ses clients et ses concurrents dépendra de l'évolution de la situation, qui demeure incertaine. En raison de leur nature, les jugements que nous posons et les estimations que nous faisons aux fins de l'établissement de nos états financiers portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous disposons de politiques détaillées et de contrôles internes qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements et estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et nous appliquons nos politiques uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées en date du 31 octobre 2021.

Provision pour pertes sur créances

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues en général sur une période de 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a subi une augmentation importante depuis qu'ils ont été accordés.

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. La méthode de la Banque pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit est établie en fonction de la variation de la probabilité de défaut entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Un jugement éclairé concernant la qualité du crédit devra être exercé afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit.

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes sur créances attendues, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine. Par exemple, l'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances. Lors du calcul des pertes sur créances attendues, les prévisions de la conjoncture économique future sont prises en considération de façon explicite. Nous avons conçu des modèles qui incorporent des variables macroéconomiques spécifiques propres à chaque portefeuille. Les principales variables économiques propres aux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent le taux de chômage, l'indice des prix des habitations et les taux d'intérêt et celles propres aux portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains comprennent le PIB, les taux d'intérêt et l'indice de volatilité, et ce, pour ce qui est des principaux marchés où nous exerçons nos activités, soit le Canada, les États-Unis et les marchés régionaux qui sont considérés comme importants. Les prévisions de la Banque sont élaborées en interne par notre groupe Études économiques, qui tient compte de données externes et de notre appréciation de la conjoncture économique future. Nous exerçons un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'intégrer diverses prévisions économiques qui sont pondérées en fonction de la probabilité pour déterminer les pertes sur créances attendues définitives. La provision est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et aussi pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers.

On trouvera d'autres renseignements sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur à la note 17.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation en fonction du taux des obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 21.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les participations dans des entreprises associées et des coentreprises à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, la provision pour pertes sur créances et la détermination de la juste valeur aux notes 3 et 17.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

Une provision, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation juridique ou implicite actuelle dont elle peut estimer le montant de façon fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter cette obligation. Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions, le cas échéant. Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 24.

Transferts d'actifs et consolidation d'entités structurées

Nous concluons des transactions visant le transfert d'actifs, essentiellement des prêts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires et des prêts sur cartes de crédit, avec une entité structurée ou un tiers afin d'avoir accès à d'autres sources de financement ou dans le cadre de nos activités de négociation. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux actifs titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les actifs et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

Pour ce qui est des entités de titrisation soutenues par la Banque, leur pouvoir décisionnel est normalement limité. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener, les types d'actifs qu'elles peuvent détenir et le financement de leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons ou non. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlons pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlons certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les actifs transférés sont analysés plus longuement à la note 6 et les entités structurées le sont aux notes 7 et 20.

Contrats de location

Nous concluons des contrats de location en tant que preneur pour lesquels nous comptabilisons une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation correspondant. Aux fins du calcul de notre obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant, nous évaluons si un contrat est un contrat de location en déterminant si nous avons le droit de contrôler l'actif en fonction de notre capacité à prendre des décisions ou de décider comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser. Nous évaluons la durée du bail selon les conditions du contrat de location, y compris les options de prorogation et de résiliation pour lesquelles nous avons la certitude raisonnable de les exercer en fonction des motifs économiques qui sous-tendent la décision. Nous faisons des estimations aux fins d'établir le taux d'emprunt marginal servant à déterminer la valeur actualisée des obligations locatives, à partir des coûts attendus de l'emprunt garanti en fonction de la durée du contrat de location.

Changements futurs des IFRS

Contrats d'assurance

En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui comprenaient le report de la date d'entrée en vigueur, de sorte que la nouvelle date d'adoption de la Banque est le 1^{er} novembre 2023 au lieu du 1^{er} novembre 2022. Les modifications simplifient également certaines dispositions, notamment l'exclusion de certaines cartes de crédit du champ d'application de l'IFRS 17 et un choix de méthode visant l'exclusion de certains contrats de prêt de l'IFRS 17, nous permettant de continuer à les comptabiliser comme nous le faisons aujourd'hui. Nous poursuivons l'évaluation de l'incidence de la norme sur nos résultats financiers futurs.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	91 377	55 926
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 884	1 482
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	93 261	57 408

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, et ces montants totalisaient 110 millions de dollars au 31 octobre 2021 (111 millions au 31 octobre 2020).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en six catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les **titres de négociation** sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les **titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net** sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les variations de la juste valeur et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Cette catégorie comprend :

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour être admissibles à cette désignation, les titres doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable, et leur désignation doit éliminer ou réduire sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ils seraient comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 11 172 millions de dollars au 31 octobre 2021 (11 148 millions au 31 octobre 2020), est comptabilisée dans les titres figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une diminution de 202 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (une augmentation de 281 millions et une augmentation de 1 006 millions en 2020 et 2019, respectivement).

Titres devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres gérés sur la base de la juste valeur, mais qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, ou des titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, et des titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de négociation ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces placements de 3 038 millions de dollars au 31 octobre 2021 (2 420 millions au 31 octobre 2020) est constatée dans les titres de notre bilan consolidé.

Les **titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les titres. Les flux de trésorerie liés à ces titres correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et de tout risque de remboursement par anticipation qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change ou encore de changements quant aux sources ou aux modalités de financement, ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus ou dépréciés. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les **titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** sont des titres de participation à l'égard desquels nous avons choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur de l'instrument dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes constatés à l'égard de ces instruments ne seront jamais comptabilisés en résultat net. Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Les **titres de créance au coût amorti** sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur (recouvrements) sont inscrites à notre état consolidé des résultats, dans les profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime, de l'escompte et des coûts de transaction sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les **participations dans des entreprises associées et des coentreprises** sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. En ce qui concerne les participations dans des entreprises associées, nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement; de façon générale, des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote. On entend par participations dans des coentreprises des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Notre quote-part du résultat net, y compris les pertes de valeur, est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste des participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans les sections pertinentes de notre état du résultat global.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auquel cas elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les titres de créance au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues, à l'exception des titres dont le risque de crédit est réputé faible et dont la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois. Un titre de créance est considéré comme ayant un risque de crédit faible si l'emprunteur comporte un risque de défaillance faible et s'il a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

Les titres de créance au coût amorti, qui totalisent 49 970 millions de dollars au 31 octobre 2021 (48 466 millions au 31 octobre 2020), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 2 millions au 31 octobre 2021 (1 million au 31 octobre 2020).

Les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui totalisent 62 991 millions de dollars au 31 octobre 2021 (73 314 millions au 31 octobre 2020), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 2 millions au 31 octobre 2021 (4 millions au 31 octobre 2020).

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Dans le cas où le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. On trouvera d'autres renseignements sur les techniques d'évaluation de la juste valeur à la note 17.

Terme à court de titres

Le tableau qui suit présente le terme à court de titres.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Terme à court					2021	2020
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance	Total	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	1 292	2 039	1 669	1 603	993	-	7 596	10 900
des provinces et municipalités canadiennes	894	843	583	701	2 817	-	5 838	8 335
l'administration fédérale américaine	1 733	3 620	1 849	1 803	577	-	9 582	8 418
des municipalités, agences et États américains	259	24	11	106	58	-	458	503
d'autres administrations publiques	525	520	534	247	72	-	1 898	2 516
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
	23	140	183	243	13 465	-	14 054	12 297
Titres de créance d'entreprises	1 940	1 955	2 245	2 695	1 059	-	9 894	11 041
Prêts détenus à des fins de transaction	-	87	35	38	-	-	160	67
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	54 931	54 931	43 757
Total des titres de négociation	6 666	9 228	7 109	7 436	19 041	54 931	104 411	97 834
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	679	28	-	10	146	-	863	601
des provinces et municipalités canadiennes	-	47	5	84	1 244	-	1 380	1 429
l'administration fédérale américaine	38	-	-	-	-	-	38	44
d'autres administrations publiques	-	66	26	-	-	-	92	94
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
	-	-	-	9	-	-	9	3
Titres de créance d'entreprises	226	67	310	969	6 132	-	7 704	7 897
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	4 124	4 124	3 500
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	943	208	341	1 072	7 522	4 124	14 210	13 568
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	4 073	4 714	4 175	75	50	-	13 087	22 240
Juste valeur	4 073	4 740	4 131	73	48	-	13 065	22 450
Rendement (%)	1,40	1,71	1,29	1,10	1,60	-	1,48	1,44
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	1 329	1 168	166	300	10	-	2 973	4 628
Juste valeur	1 334	1 189	163	291	10	-	2 987	4 747
Rendement (%)	1,02	1,82	1,28	1,95	2,75	-	1,45	1,46
l'administration fédérale américaine								
Coût amorti	997	1 458	3 817	12 827	1 942	-	21 041	16 881
Juste valeur	1 008	1 477	3 951	12 652	1 938	-	21 026	17 694
Rendement (%)	2,16	1,94	2,08	1,12	1,95	-	1,48	1,73
des municipalités, agences et États américains								
Coût amorti	635	1 144	784	707	764	-	4 034	5 132
Juste valeur	640	1 171	806	724	773	-	4 114	5 276
Rendement (%)	2,06	2,05	2,08	2,03	1,28	-	1,91	1,96
d'autres administrations publiques								
Coût amorti	2 807	2 406	735	528	-	-	6 476	7 222
Juste valeur	2 814	2 443	728	517	-	-	6 502	7 381
Rendement (%)	0,89	1,48	0,93	1,85	-	-	1,19	1,63
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1)								
Coût amorti	87	411	603	-	21	-	1 122	1 583
Juste valeur	87	415	602	-	21	-	1 125	1 629
Rendement (%)	1,18	1,74	0,88	-	1,56	-	1,23	1,79
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
Coût amorti	43	135	527	2 040	8 149	-	10 894	10 600
Juste valeur	44	139	555	2 082	8 191	-	11 011	10 903
Rendement (%)	2,28	2,56	3,04	1,66	0,96	-	1,22	1,62
Titres de créance d'entreprises								
Coût amorti	1 231	683	907	268	58	-	3 147	3 153
Juste valeur	1 234	706	901	264	56	-	3 161	3 234
Rendement (%)	0,85	2,26	1,04	2,14	3,35	-	1,37	1,72
Titres de participation d'entreprises								
Coût	-	-	-	-	-	103	103	90
Juste valeur	-	-	-	-	-	132	132	93
Total du coût ou du coût amorti	11 202	12 119	11 714	16 745	10 994	103	62 877	71 529
Total de la juste valeur	11 234	12 280	11 837	16 603	11 037	132	63 123	73 407
Rendement (%)	1,27	1,78	1,62	1,28	1,18	-	1,42	1,61
Titres au coût amorti								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	277	4 781	1 966	60	-	-	7 084	6 238
Juste valeur	283	4 799	1 981	57	-	-	7 120	6 260
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	527	1 644	2 230	1 241	-	-	5 642	5 650
Juste valeur	539	1 654	2 304	1 226	-	-	5 723	5 706
l'administration fédérale américaine								
Coût amorti	851	2 278	1 613	891	-	-	5 633	8 785
Juste valeur	857	2 261	1 576	895	-	-	5 589	8 805
d'autres administrations publiques								
Coût amorti	375	689	283	66	-	-	1 413	1 480
Juste valeur	388	690	278	64	-	-	1 420	1 485
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
Coût amorti	90	740	2 665	4 031	21 031	-	28 557	24 769
Juste valeur	93	752	2 657	4 044	20 761	-	28 307	25 198
Titres de créance d'entreprises								
Coût amorti	256	603	588	145	49	-	1 641	1 544
Juste valeur	257	608	591	146	49	-	1 651	1 555
Total du coût amorti	2 376	10 735	9 345	6 434	21 080	-	49 970	48 466
Total de la juste valeur	2 417	10 764	9 387	6 432	20 810	-	49 810	49 009
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises								
Valeur comptable	-	-	-	-	-	1 135	1 135	985
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	21 187	32 290	28 509	31 687	58 637	60 293	232 603	232 382
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières	21 219	32 451	28 632	31 545	58 680	60 322	232 849	234 260
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)								
Dollar canadien	10 341	15 845	13 510	6 225	12 351	27 661	85 933	100 544
Dollar américain	9 034	16 268	14 775	25 034	46 207	29 104	140 422	125 795
Autres monnaies	1 844	338	347	286	122	3 557	6 494	7 921
Total des valeurs mobilières	21 219	32 451	28 632	31 545	58 680	60 322	232 849	234 260

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement. LNH signifie *Loi nationale sur l'habitation*.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à court indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits et pertes latents :

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	13 087	62	84	13 065	22 240	211	1	22 450
des administrations provinciales et municipales canadiennes	2 973	29	15	2 987	4 628	119	-	4 747
l'administration fédérale américaine	21 041	282	297	21 026	16 881	844	31	17 694
des municipalités, agences et États américains	4 034	85	5	4 114	5 132	147	3	5 276
d'autres administrations publiques	6 476	55	29	6 502	7 222	168	9	7 381
Titres adossés à des créances en vertu de la LNH	1 122	6	3	1 125	1 583	46	-	1 629
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	10 894	151	34	11 011	10 600	307	4	10 903
Titres de créance d'entreprises	3 147	34	20	3 161	3 153	91	10	3 234
Titres de participation d'entreprises	103	29	-	132	90	3	-	93
Total	62 877	733	487	63 123	71 529	1 936	58	73 407

Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par les (pertes) profits connexes sur les contrats de couverture.

Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions

Les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions ont été inclus dans notre état consolidé des résultats comme suit, compte non tenu des participations dans des entreprises associées et des coentreprises et des titres de négociation. Les revenus liés aux titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17 :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Juste valeur par le biais du résultat net	22	17	34
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	470	959	1 585
Coût amorti	419	573	268
Total	911	1 549	1 887

Revenus autres que d'intérêts

Les profits et pertes nets provenant des titres, compte non tenu des profits et des pertes sur les titres de négociation, ont été constatés dans notre état consolidé des résultats comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	535	30	164
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1)			
Profits bruts réalisés	170	109	209
(Pertes) brutes réalisées	(113)	(13)	(123)
Pertes de valeur	(1)	(2)	(1)
Profits sur titres, autres que de négociation 2)	591	124	249

1) Les profits (pertes) réalisés sont présentés déduction faite des profits (pertes) latents sur les contrats de couverture connexes.

2) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 379 millions de dollars, 416 millions et 407 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019, respectivement; des profits sur titres, autres que de négociation tirés des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 1 million, 19 millions et 11 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019, respectivement; et des profits (pertes) sur titres, autres que de négociation, tirés des titres à la juste valeur par le biais du résultat net de (202) millions, 281 millions et 1 006 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019, respectivement.

Les profits et les pertes latents sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

Note 4 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans le cas où les flux de trésorerie liés à ces prêts correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Autrement, ces prêts sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsque les prêts sont détenus dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les prêts, et que les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, ces prêts sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à remettre ou à revendre au prêteur ou au vendeur d'origine les titres que nous lui avons empruntés ou achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Les commissions sur prêts ont trait principalement aux groupes d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et BMO Marchés des capitaux. Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement correspondent à un pourcentage du solde de la facilité à la clôture de chaque période. Les commissions sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites en tant que commissions sur prêts gagnées sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont payables et portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Nous classons un prêt dans les prêts douteux (étape 3) lorsqu'il s'est produit un ou plusieurs événements générateurs de perte, tels qu'une faillite, un retard de paiement ou lorsque le recouvrement de la totalité du capital et des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers, qui sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives raisonnables de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Les prêts sont en défaut s'il est improbable que l'emprunteur soit en mesure de payer ses obligations de crédit en totalité sans recourir à la Banque, pour la réalisation d'une sûreté par exemple, ou si les versements de l'emprunteur sont en souffrance depuis plus de 90 jours (180 jours pour les prêts sur carte de crédit). Les découverts sont considérés comme des créances échues dès que le client a dépassé une limite autorisée ou qu'il a été averti qu'il disposait d'une limite inférieure à l'encours actuel ou, dans le cas de prêts aux particuliers à découvert, lorsque le client n'a pas ramené le montant à découvert à zéro dans un délai donné.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt, déduction faite de sa provision connexe. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous constatons des ajustements à la provision pour ces prêts qui reflètent la valeur temps de l'argent en tant que revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 71 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 (96 millions en 2020 et 80 millions en 2019).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons constaté une perte nette de 10 millions de dollars avant impôts (une perte de 46 millions en 2020 et un profit de 11 millions en 2019) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 2 958 millions de dollars au 31 octobre 2021 (3 814 millions en 2020), dont une tranche de 2 564 millions (3 303 millions en 2020) a été comptabilisée dans les prêts et 394 millions (511 millions en 2020), dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

Les importantes variations des soldes bruts, notamment en ce qui a trait aux montages, aux échéances et aux remboursements dans le cours normal des activités, ont une incidence sur la provision pour pertes sur créances.

Provision liée aux prêts productifs

Nous maintenons une provision afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, qu'il y ait eu dépréciation ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant généralement aux pertes sur créances attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. La méthode de la Banque pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit est établie en fonction de la variation de la probabilité de défaut (PD) entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il figure sur une liste de comptes à surveiller.

Pour chaque exposition, la perte sur créances attendue dépend de la PD, de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte étant aussi pris en compte, et est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de perte sur créances attendues.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de 12 mois pour l'étape 1 ou sur la durée de vie pour l'étape 2. La PD de chaque instrument individuel est modelée en fonction des données historiques et est estimée d'après les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures.

L'ECD est modelée en fonction des données historiques et représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut et est modelée en fonction des données historiques et des informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures, lorsqu'apprécié. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute garantie.

Nous prenons en compte les événements passés, les conditions actuelles des marchés et les informations prospectives raisonnables et justifiables à propos de la conjoncture économique future pour déterminer le montant de pertes attendues. Lors de l'évaluation des informations relatives à la conjoncture économique future possible, nous faisons appel à divers scénarios économiques, notamment à notre scénario de référence, lequel représente, selon nous, le résultat le plus probable, ainsi qu'à des scénarios favorables et défavorables, qui sont tous élaborés par notre groupe Études économiques. Les principales variables économiques utilisées pour déterminer la provision pour pertes sur créances reflètent la diversité géographique de nos portefeuilles, selon le cas.

Afin de déterminer la durée de vie d'un prêt, la période contractuelle du prêt, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options sont généralement prises en compte. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

La méthodologie que nous employons à l'égard des pertes sur créances attendues exige également l'exercice d'un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'inclure l'incidence estimée des facteurs qui échappent aux résultats obtenus au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. Nous avons exercé un jugement éclairé concernant la qualité du crédit pour tenir compte de l'incidence persistante du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie en raison de la pandémie de COVID-19.

Provision liée aux prêts douteux

Nous avons maintenu une provision de 498 millions de dollars au 31 octobre 2021 (727 millions au 31 octobre 2020) pour les prêts individuellement désignés comme douteux (étape 3) et de 2 169 millions au 31 octobre 2021 (3 638 millions au 31 octobre 2020) pour nos prêts douteux bruts afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu, qui se chiffre à 1 671 millions au 31 octobre 2021 (2 911 millions au 31 octobre 2020).

Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés comme importants pris individuellement est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte et des attentes à l'égard de la conjoncture économique future. Les prêts soumis collectivement à des tests de dépréciation sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque qu'ils présentent, telles le type d'instrument, la situation géographique, le secteur d'activité, le type de garantie et la durée à courir.

Exposition des prêts au risque de crédit

Le tableau qui suit présente notre exposition au risque de crédit pour tous les prêts comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 octobre 2021 et 2020. L'étape 1 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur une période maximale de 12 mois, l'étape 2 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie et l'étape 3 représente les prêts douteux comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie.

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Exceptionnellement faible	4	-	-	4	1	-	-	1
Très faible	94 566	179	-	94 745	79 295	429	-	79 724
Bas	23 471	1 293	-	24 764	24 490	2 481	-	26 971
Moyen	12 066	2 250	-	14 316	11 560	6 461	-	18 021
Haut	167	306	-	473	172	446	-	618
Non coté	1 051	46	-	1 097	1 132	148	-	1 280
Douteux	-	-	351	351	-	-	409	409
Solde brut des prêts hypothécaires à l'habitation	131 325	4 074	351	135 750	116 650	9 965	409	127 024
Provision pour pertes sur créances	46	39	12	97	51	75	16	142
Valeur comptable	131 279	4 035	339	135 653	116 599	9 890	393	126 882
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Exceptionnellement faible	1 487	37	-	1 524	1 550	31	-	1 581
Très faible	30 672	8	-	30 680	26 645	37	-	26 682
Bas	21 660	534	-	22 194	20 935	585	-	21 520
Moyen	13 336	3 607	-	16 943	10 324	4 334	-	14 658
Haut	661	1 375	-	2 036	429	1 470	-	1 899
Non coté	3 450	50	-	3 500	3 372	96	-	3 468
Douteux	-	-	287	287	-	-	340	340
Solde brut des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	71 266	5 611	287	77 164	63 255	6 553	340	70 148
Provision pour pertes sur créances	113	333	91	537	134	429	105	668
Valeur comptable	71 153	5 278	196	76 627	63 121	6 124	235	69 480
Prêts sur cartes de crédit 1)								
Exceptionnellement faible	2 532	-	-	2 532	2 252	-	-	2 252
Très faible	450	-	-	450	1 106	15	-	1 121
Bas	1 801	66	-	1 867	899	148	-	1 047
Moyen	1 743	663	-	2 406	1 611	899	-	2 510
Haut	75	287	-	362	58	377	-	435
Non coté	486	-	-	486	524	-	-	524
Douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde brut des prêts sur cartes de crédit	7 087	1 016	-	8 103	6 450	1 439	-	7 889
Provision pour pertes sur créances	67	209	-	276	61	272	-	333
Valeur comptable	7 020	807	-	7 827	6 389	1 167	-	7 556
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	144 807	1 446	-	146 253	125 216	3 576	-	128 792
Catégorie spéculative	85 375	14 534	-	99 909	88 745	30 108	-	118 853
Liste de surveillance	-	6 137	-	6 137	-	8 621	-	8 621
Douteux	-	-	1 531	1 531	-	-	2 889	2 889
Solde brut des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	230 182	22 117	1 531	253 830	213 961	42 305	2 889	259 155
Provision pour pertes sur créances	529	730	395	1 654	510	1 044	606	2 160
Valeur comptable	229 653	21 387	1 136	252 176	213 451	41 261	2 283	256 995
Total du solde brut des prêts et acceptations	439 860	32 818	2 169	474 847	400 316	60 262	3 638	464 216
Total du solde net des prêts et acceptations	439 105	31 507	1 671	472 283	399 560	58 442	2 911	460 913
Engagements de prêt et contrats de garantie financière								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	154 975	2 367	-	157 342	139 732	1 935	-	141 667
Catégorie spéculative	46 827	8 164	-	54 991	44 443	20 421	-	64 864
Liste de surveillance	-	2 453	-	2 453	-	4 861	-	4 861
Douteux	-	-	682	682	-	-	1 261	1 261
Provision pour pertes sur créances	195	186	13	394	211	288	12	511
Valeur comptable 3) 4)	201 607	12 798	669	215 074	183 964	26 929	1 249	212 142

1) Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours; par conséquent, ils ne sont pas présentés comme douteux à l'étape 3.

2) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

3) Représente le montant contractuel total des facilités de crédit inutilisées et les autres éléments hors bilan, exclusion faite des marges de crédit personnelles et des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

4) Certains engagements de grandes entreprises emprunteuses sont conditionnels et pourraient inclure un recours auprès de parties.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour pertes par catégorie de produit pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 2020. Les transferts représentent les pertes sur créances attendues qui sont passées d'une étape à l'autre au cours de l'exercice, par exemple des pertes sur créances attendues sur un horizon de 12 mois (étape 1) à des pertes sur la durée de vie (étape 2). Les réévaluations nettes correspondent à l'incidence des pertes sur créances attendues afférente au transfert d'étape, ainsi qu'aux changements des prévisions économiques et à la qualité du crédit. Les changements apportés à un modèle comprennent de nouveaux modèles ou méthodologies de calcul.

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de l'exercice	51	75	26	152	15	33	38	86
Transfert à l'étape 1	62	(53)	(9)	-	25	(22)	(3)	-
Transfert à l'étape 2	(4)	21	(17)	-	(3)	10	(7)	-
Transfert à l'étape 3	-	(13)	13	-	-	(5)	5	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(93)	24	29	(40)	6	70	22	98
Montages des prêts	38	-	-	38	14	-	-	14
Décomptabilisations et échéances	(7)	(12)	-	(19)	(3)	(6)	-	(9)
Changements apportés à un modèle	-	-	-	-	(3)	(5)	-	(8)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	(4)	(33)	16	(21)	36	42	17	95
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(12)	(12)	-	-	(11)	(11)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	11	11	-	-	8	8
Change et autres	(1)	(2)	(22)	(25)	-	-	(26)	(26)
Solde à la clôture de l'exercice	46	40	19	105	51	75	26	152
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de l'exercice	148	454	105	707	89	333	136	558
Transfert à l'étape 1	297	(287)	(10)	-	189	(180)	(9)	-
Transfert à l'étape 2	(30)	66	(36)	-	(25)	86	(61)	-
Transfert à l'étape 3	(7)	(94)	101	-	(4)	(96)	100	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(289)	247	103	61	(148)	315	196	363
Montages des prêts	86	-	-	86	49	-	-	49
Décomptabilisations et échéances	(27)	(49)	-	(76)	(18)	(38)	-	(56)
Changements apportés à un modèle	(48)	26	-	(22)	16	33	-	49
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	(18)	(91)	158	49	59	120	226	405
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(236)	(236)	-	-	(320)	(320)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	86	86	-	-	87	87
Change et autres	(2)	(6)	(22)	(30)	-	1	(24)	(23)
Solde à la clôture de l'exercice	128	357	91	576	148	454	105	707
Prêts sur cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de l'exercice	110	321	-	431	80	225	-	305
Transfert à l'étape 1	194	(194)	-	-	152	(152)	-	-
Transfert à l'étape 2	(28)	28	-	-	(32)	32	-	-
Transfert à l'étape 3	(1)	(172)	173	-	(1)	(178)	179	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(191)	292	21	122	(100)	429	82	411
Montages des prêts	39	-	-	39	18	-	-	18
Décomptabilisations et échéances	(7)	(29)	-	(36)	(6)	(25)	-	(31)
Changements apportés à un modèle	-	-	-	-	(1)	(10)	-	(11)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	6	(75)	194	125	30	96	261	387
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(266)	(266)	-	-	(333)	(333)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	94	94	-	-	85	85
Change et autres	(2)	(1)	(22)	(25)	-	-	(13)	(13)
Solde à la clôture de l'exercice	114	245	-	359	110	321	-	431
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de l'exercice	658	1 258	608	2 524	338	496	311	1 145
Transfert à l'étape 1	505	(496)	(9)	-	180	(172)	(8)	-
Transfert à l'étape 2	(101)	172	(71)	-	(184)	195	(11)	-
Transfert à l'étape 3	(2)	(97)	99	-	(8)	(285)	293	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(549)	334	138	(77)	227	1 106	744	2 077
Montages des prêts	329	-	-	329	208	-	-	208
Décomptabilisations et échéances	(140)	(214)	-	(354)	(85)	(128)	-	(213)
Changements apportés à un modèle	(5)	(19)	-	(24)	(30)	8	-	(22)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	37	(320)	157	(126)	308	724	1 018	2 050
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(336)	(336)	-	-	(716)	(716)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	42	42	-	-	72	72
Change et autres	(33)	(83)	(70)	(186)	12	38	(77)	(27)
Solde à la clôture de l'exercice	662	855	401	1 918	658	1 258	608	2 524
Total à la clôture de l'exercice	950	1 497	511	2 958	967	2 108	739	3 814
Composition : Prêts	755	1 311	498	2 564	756	1 820	727	3 303
Autres instruments de crédit 3)	195	186	13	394	211	288	12	511

1) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs de (7) millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (16 millions en 2020).

2) En règle générale, nous nous efforçons de recouvrer les montants qui ont été sortis du bilan au cours de l'exercice, à moins que le prêt n'ait été vendu, que nous n'ayons plus le droit de recouvrer le montant ou que nous ayons épuisé toutes les voies de recours raisonnables pour recouvrer le montant.

3) D'autres instruments de crédit, y compris des éléments hors bilan, sont comptabilisés dans les autres passifs dans notre bilan consolidé.

Les prêts et la provision pour pertes sur créances par répartition géographique au 31 octobre 2021 et 2020 se présentent comme suit :

	2021							2020
	Montant brut	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	Montant net	Montant brut	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	
Répartition géographique 1) :								
Canada	299 905	345	1 143	298 417	276 975	303	1 323	275 349
États-Unis	153 479	153	910	152 416	161 725	410	1 225	160 090
Autres pays	7 442	-	13	7 429	12 023	14	28	11 981
Total	460 826	498	2 066	458 262	450 723	727	2 576	447 420

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 2) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux de 13 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (12 millions au 31 octobre 2020).
- 3) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 381 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (499 millions au 31 octobre 2020).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux (étape 3) ainsi que des provisions correspondantes au 31 octobre 2021 et 2020 :

	2021				2020		
	Solde brut des prêts douteux 3)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 4)	Solde net des prêts douteux 3)	Solde brut des prêts douteux 3)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 4)	Solde net des prêts douteux 3)	
Prêts hypothécaires à l'habitation	351	12	339	409	16	393	
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	287	91	196	340	105	235	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	1 531	395	1 136	2 889	606	2 283	
Total	2 169	498	1 671	3 638	727	2 911	
Répartition géographique 2) :							
Canada	1 195	345	850	1 343	303	1 040	
États-Unis	974	153	821	2 211	410	1 801	
Autres pays	-	-	-	84	14	70	
Total	2 169	498	1 671	3 638	727	2 911	

- 1) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.
- 2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 3) Le solde brut des prêts douteux et le solde net des prêts douteux ne tiennent pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.
- 4) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux de 13 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (12 millions au 31 octobre 2020).

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux, sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts ou des prêts qui sont détenus à la juste valeur. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2021 et 2020. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus puisqu'ils ne sont pas d'ordinaire représentatifs de la capacité des emprunteurs à honorer leurs obligations de paiement.

	2021			2020		
	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus	Total	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	404	14	418	543	43	586
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	279	59	338	345	65	410
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	264	33	297	330	22	352
Total	947	106	1 053	1 218	130	1 348

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 36 millions de dollars et à 53 millions au 31 octobre 2021 et 2020, respectivement.

Sensibilité des pertes sur créances attendues et principales variables économiques

La provision liée aux prêts productifs est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision. Parmi les facteurs, nombreux sont ceux qui ont un niveau élevé d'interdépendance, mais les provisions pour dépréciation de prêts prises dans leur ensemble ne sont pas sensibles à un facteur unique en particulier.

Au 31 octobre 2021, notre scénario de référence prévoit que l'économie sera plus forte, tant au Canada qu'aux États-Unis comparativement au scénario de référence publié au 31 octobre 2020 selon lequel l'économie connaîtrait une croissance plus modérée au cours de la période à court terme visée par les prévisions. En présumant d'un scénario de référence à l'égard des prévisions économiques d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 725 millions de dollars au 31 octobre 2021 (2 375 millions au 31 octobre 2020), comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 2 447 millions (3 075 millions au 31 octobre 2020).

Au 31 octobre 2021, nos prévisions économiques aux termes du scénario défavorable font état d'une contraction de l'économie avec un PIB réel moyen annuel à la baisse au Canada et aux États-Unis. Malgré le fait que nous ayons adopté un scénario défavorable plus marqué au cours de l'exercice 2021, nos prévisions économiques aux termes du scénario défavorable au 31 octobre 2020 prévoyaient une contraction économique plus importante au Canada et aux États-Unis que le

scénario défavorable au 31 octobre 2021, en raison d'améliorations à la conjoncture d'un exercice à l'autre. En présumant d'un scénario défavorable d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 3 825 millions de dollars au 31 octobre 2021 (4 875 millions au 31 octobre 2020), comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 2 447 millions (3 075 millions au 31 octobre 2020).

En cas de récession, les résultats réels différeront puisque la composition de notre portefeuille changera en raison des migrations, de la croissance, des mesures visant à atténuer les risques et d'autres facteurs. En outre, notre provision reflétera les trois scénarios économiques employés pour évaluer la provision, les pondérations liées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégales, et les pondérations varieront au fil du temps.

Le tableau qui suit présente les principales variables économiques utilisées pour évaluer la provision liée aux prêts productifs au cours de la période de prévision. Les valeurs indiquées représentent les niveaux ou les taux de croissance annuels moyens nationaux pour les 12 prochains mois et les 12 mois suivants de chaque période de présentation pour tous les scénarios. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, nous utilisons des variables régionales dans les modèles sous-jacents, et nous prenons en compte divers facteurs ayant une incidence sur certains secteurs lorsque cela est approprié.

Tous les pourcentages correspondent à des valeurs annuelles moyennes	Au 31 octobre 2021						Au 31 octobre 2020					
	Scénario favorable		Scénario de référence		Scénario défavorable		Scénario favorable		Scénario de référence		Scénario défavorable	
	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants	12 premiers mois	12 mois suivants
Taux de croissance du PIB réel 1)												
Canada	6,3 %	5,5 %	4,0 %	3,9 %	(2,7)%	(1,1)%	3,7 %	6,4 %	1,8 %	4,2 %	(4,4)%	(1,1)%
États-Unis	7,1 %	4,0 %	4,8 %	2,7 %	(1,2)%	(1,1)%	1,6 %	6,0 %	(0,4)%	4,0 %	(5,1)%	(1,2)%
Écart de sociétés BBB sur dix ans												
Canada	1,4 %	1,7 %	1,8 %	2,0 %	3,6 %	4,4 %	1,8 %	1,9 %	2,2 %	2,2 %	3,6 %	4,5 %
États-Unis	0,9 %	1,1 %	1,2 %	1,5 %	4,2 %	4,5 %	1,7 %	1,7 %	2,0 %	2,0 %	3,9 %	4,1 %
Taux de chômage												
Canada	6,0 %	4,9 %	6,6 %	5,7 %	10,8 %	12,7 %	7,4 %	6,1 %	8,9 %	7,5 %	12,7 %	13,9 %
États-Unis	4,2 %	3,2 %	4,7 %	3,7 %	8,5 %	11,0 %	6,4 %	4,8 %	8,0 %	6,0 %	11,5 %	12,8 %
Indice des prix des habitations												
Canada 2)	18,2 %	10,2 %	15,1 %	5,2 %	(6,4)%	(18,0)%	10,3 %	7,7 %	7,2 %	2,8 %	(1,2)%	(8,7)%
États-Unis 3)	14,6 %	6,7 %	12,3 %	4,3 %	(6,1)%	(15,5)%	4,6 %	4,5 %	2,4 %	2,1 %	(2,4)%	(6,2)%

1) Le produit intérieur brut (PIB) réel et l'indice des prix des habitations sont des moyennes sur quatre trimestres des taux de croissance annuels.

2) Pour le Canada, nous avons recours à l'indice composé de référence IPP.

3) Pour les États-Unis, nous avons recours à l'indice du prix des maisons Case-Shiller national.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs qui ont subi une augmentation importante du risque de crédit depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité, en présumant que l'ensemble de nos prêts productifs relèvent de l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 775 millions de dollars, comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 2 447 millions au 31 octobre 2021 (2 300 millions, comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 3 075 millions au 31 octobre 2020).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons qu'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés demeurent dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes, ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable des prêts avec des pertes sur créances attendues pour la durée de vie qui ont été modifiés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 était de 37 millions de dollars (8 649 millions en 2020, y compris des modifications aux reports de paiements liés à la COVID-19 de 8 485 millions). Les prêts modifiés de 21 millions (49 millions en 2020 et 36 millions en 2019) ont été sortis du bilan au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021. Au 31 octobre 2021, 29 millions (1 469 millions au 31 octobre 2020) de prêts ayant fait antérieurement l'objet de modifications ont vu leur provision pour pertes changer au cours de l'exercice d'un modèle de pertes sur crédit attendues sur la durée de vie à un modèle sur 12 mois.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus pour usage propre ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés initialement à la juste valeur en ce qui concerne les actifs pour usage propre et au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur moins les coûts de vente des actifs détenus en vue de la vente. Les actifs pour usage propre sont ensuite comptabilisés conformément au classement pertinent des actifs, et les actifs détenus en vue de la vente sont soumis à des tests de dépréciation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 27 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (44 millions en 2020). Au 31 octobre 2021, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 11 millions (27 millions au 31 octobre 2020). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié.

Sûretés

Nous avons recours à des sûretés pour gérer le risque de crédit lié aux titres pris en pension ou empruntés, aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers, et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. D'autres renseignements sur nos exigences en matière de sûreté sont présentés aux notes 14 et 24 et en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et contrôler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés à nos instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement. La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur certains des risques décrits dans la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion. Lorsque ces risques sont liés aux instruments financiers, ils sont présentés en caractères de couleur bleue, tel qu'il est expliqué aux pages suivantes.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et compensés de manière centralisée et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face.

Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit inhérent aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés dans les notes 4 et 8, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et comprend le risque de migration du crédit et de défaut dans notre portefeuille de négociation. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de nos activités bancaires structurelles.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation et de la confiance des déposants, et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs financiers

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH et de notre propre programme. En 2020, nous avons également participé au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés qu'a lancé le gouvernement du Canada en tant que mesure annoncée dans le contexte de la COVID-19. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts hypothécaires vendus, sur le rendement versé aux investisseurs, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie eu égard aux swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous acquittons les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous recevons des intérêts sur les prêts hypothécaires sous-jacents qui sont convertis en titres adossés à des créances hypothécaires conformément au Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH puis vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement par anticipation, de taux d'intérêt et de crédit associés aux prêts hypothécaires titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts hypothécaires et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts hypothécaires sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons vendu pour 7 614 millions de dollars de prêts hypothécaires à ces programmes (6 644 millions en 2020).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes :

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Titres de négociation 2)	997		345	
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 847		8 453	
Autres actifs connexes 3)	10 009		10 363	
Total	18 853	18 859	19 161	19 357
Passifs connexes 4)	18 208	18 323	18 617	19 213

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision, le cas échéant.

2) Les titres de négociation représentent des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des entités mises sur pied par des tiers dans le cas où nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

3) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts hypothécaires cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus sous forme d'instruments admissibles au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

4) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Maintien de notre engagement dans les actifs financiers transférés admissibles à une décomptabilisation

Nous conservons les droits de gestion de prêts hypothécaires, représentant le maintien de notre engagement, à l'égard de certains prêts hypothécaires acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons vendu et décomptabilisé pour 631 millions de dollars de ces prêts (720 millions en 2020 et 460 millions en 2019) et avons comptabilisé un profit de 32 millions (33 millions en 2020 et 15 millions en 2019) dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts. Au 31 octobre 2021, la valeur comptable des droits de gestion de prêts hypothécaires se chiffrait à 29 millions (29 millions au 31 octobre 2020) et la juste valeur était de 28 millions (30 millions au 31 octobre 2020).

Nous conservons les droits résiduels, représentant le maintien de notre engagement, à l'égard de certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons vendu et décomptabilisé pour 1 252 millions de dollars de ces prêts (56 millions en 2020 et néant en 2019) et avons comptabilisé un profit de 3 millions (néant en 2020 et néant en 2019). La valeur comptable des droits résiduels classés comme des titres de créance au coût amorti et des prêts se chiffrait à 7 millions et à 7 millions, respectivement au 31 octobre 2021 (valeur comptable de 2 millions et de néant au 31 octobre 2020). La juste valeur était équivalente à la valeur comptable à ces dates.

Nous détenons également des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs. Dans le cas où nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, nous continuons d'inscrire ces titres garantis par des créances hypothécaires et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti dans notre bilan consolidé. Au cours de l'exercice, nous avons vendu des titres garantis par des créances hypothécaires pouvant être décomptabilisés lorsque les droits conservés représentent le maintien de notre engagement et qu'ils sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités ou de couverture. Lorsque nous avons vendu ces titres garantis par des créances hypothécaires, les profits et les pertes connexes sont constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Au 31 octobre 2021, la juste valeur de nos droits conservés dans ces titres garantis par des créances hypothécaires se chiffrait à 3 millions de dollars, classés dans les titres de négociation à notre bilan consolidé (28 millions au 31 octobre 2020). Il y a lieu de se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements.

Autres actifs financiers transférés

Au deuxième trimestre de 2020, le gouvernement du Canada a lancé le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés en tant que mesure annoncée dans le contexte de la COVID-19 dans le cadre duquel nous avons accordé des prêts qui sont financés par le gouvernement. Nous avons déterminé que ces prêts peuvent être décomptabilisés, étant donné que la quasi-totalité des risques et des avantages sont transférés, et c'est pourquoi nous ne comptabilisons pas ces prêts dans notre bilan consolidé.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. La valeur comptable de ces titres correspond approximativement à la valeur comptable des passifs connexes du fait que ces titres sont à court terme. Au 31 octobre 2021, la valeur comptable des titres mis en pension et prêtés s'établissait à 9 662 millions de dollars et à 87 894 millions, respectivement (7 696 millions et 80 962 millions, respectivement au 31 octobre 2020). Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissons pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. Dans le cas où une telle réévaluation se solde par une perte de contrôle, nous décomptabiliserons les actifs connexes (y compris l'écart d'acquisition), les passifs et la participation ne donnant pas le contrôle à leur valeur comptable et comptabiliserons toute contrepartie reçue ou tout droit conservé à la juste valeur, tout écart étant constaté en tant que profit ou perte à notre état consolidé des résultats. On trouvera à la note 1 des renseignements concernant notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes, nos prêts automobiles canadiens et nos prêts visant du matériel américains afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes émanant des entités de titrisation de la Banque :

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Créances de cartes de crédit	7 106	7 106	6 825	6 825
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	5 228	5 238	6 291	6 312
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	250	253	484	484
Total	12 584	12 597	13 600	13 621
Passifs connexes 3)	7 278	7 341	8 272	8 416

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Comprennent les marges de crédit immobilières et les prêts automobiles.

3) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients, Fairway Financial Company LLC, (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de leurs actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés; l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ni de l'absorption des premières pertes et aucun des vendeurs n'est associé à la Banque. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu de l'entité. Nous avons établi qu'à compter du 31 octobre 2021, nous ne contrôlions plus cette entité et nous avons déconsolidé notre investissement étant donné que notre relation est passée de mandant à mandataire comme en fait foi principalement le changement apporté à notre exposition aux rendements variables. Nous avons décomptabilisé pour 3 896 millions de dollars d'actifs et pour 3 672 millions de passifs de notre bilan consolidé au moment de la perte de contrôle. Nous avons comptabilisé concurremment 218 millions de titres, représentant la valeur comptable de notre participation dans l'entité, et 6 millions dans les autres actifs. Aucun gain ni aucune perte n'a été constaté dans notre état consolidé des résultats en raison de la déconsolidation de cette entité.

Nous offrons à cette entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 8 095 millions de dollars au 31 octobre 2021 (7 340 millions au 31 octobre 2020).

Notre participation dans cette entité au 31 octobre 2021 est comprise dans le tableau Entités structurées non consolidées ci-dessous.

Entités de capital et de financement

Nous soutenons une fiducie en lien avec l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, à 4,3 %, pour un montant de 1 250 millions de dollars; la fiducie détient les actions privilégiées de catégorie B, série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) pour un montant de 1 250 millions émises par BMO concurremment avec les billets avec remboursement de capital à recours limité. Nous avons établi que nous contrôlions cette entité que nous avons consolidée puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires à l'égard de ses activités. Il y a lieu de se reporter à la note 16 pour de plus amples informations.

Nous détenons une entité de financement, formée en vertu du Programme d'obligations sécurisées, qui a été établie pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Nous vendons des actifs à cette entité de financement en échange d'un prêt intersociétés. Il y a lieu de se reporter à la note 13 pour de plus amples informations sur notre passif-dépôts afférent aux obligations sécurisées.

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer le risque de crédit que posent certains actifs sous forme de prêts. Nous achetons auprès de ces entités une protection de crédit contre des événements de crédit admissibles. À leur tour, les entités garantissent leur obligation en émettant des billets liés à une garantie. Les actifs sous forme de prêts ne sont pas vendus ni attribués à ces entités et demeurent inscrits à notre bilan consolidé. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé la totalité des billets liés à une garantie émis par ces entités. Par conséquent, au 31 octobre 2021, néant billets liés à une garantie et émis par ces entités était pris en compte dans le montant des dépôts figurant à notre bilan consolidé (120 millions de dollars au 31 octobre 2020).

Dans le cas des entités qui nous achètent des actifs ou qui sont mises sur pied en vue de transférer notre risque de crédit, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords ou du fait de notre participation, nous sommes grandement exposés aux rendements variables de ces entités et que nous les contrôlons. C'est pourquoi nous les consolidons. Les notes 13 et 24 renferment plus de renseignements sur les billets émis par ces entités et les actifs qui leur sont vendus.

Autres

Nous avons d'autres entités structurées consolidées, créées pour satisfaire aux besoins de la Banque et de ses clients. Mis à part l'exposition résultant de notre engagement à titre de promoteur, la Banque ne dispose pas d'autres accords contractuels ou non contractuels visant à fournir un soutien financier à ces entités structurées consolidées.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

(en millions de dollars canadiens)	2021			2020		
	Entités de titrisation canadiennes et américaines des clients 1) 3)	Entités de capital	Autres entités de titrisation	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités de capital	Entités de titrisation
Participations inscrites dans notre bilan consolidé						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63	1 210	-	46	1 173	-
Titres de négociation	24	-	58	75	-	72
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	218	-	-	158	-	-
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	464	-	-	291	-	-
Titres au coût amorti	-	-	93	-	-	102
Instruments dérivés	2	-	-	22	-	-
Titres divers	5	-	-	-	39	-
	776	1 210	151	592	1 212	174
Dépôts	63	1 210	-	46	1 173	-
Divers	-	22	-	-	25	-
Risque de perte 2)	14 208	-	151	7 015	1	174
Total des actifs des entités	8 116	1 234	5 686	5 265	1 198	2 560

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes et américaines des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation, les titres à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

2) Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités de trésorerie inutilisées, tout montant engagé non provisionné restant auprès de l'entité financée par BMO, les actifs dérivés et les autres actifs.

3) Comprend l'entité de titrisation américaine des clients, Fairway Financial Company LLC, qui a fait l'objet d'une déconsolidation sur une base prospective au cours de l'exercice 2021.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement que ce soit auprès de BMO ou sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés; l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs ou de BMO afin de financer les achats. Le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ni de l'absorption des premières pertes et aucun des vendeurs n'est associé à la Banque. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas, puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs.

Nous fournissons des facilités de trésorerie aux entités financées sur le marché, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé de l'entité financée par BMO était de 5 400 millions de dollars au 31 octobre 2021 (6 469 millions au 31 octobre 2020).

Entités de capital

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets de ces entités qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Autres entités de titrisation

Les autres entités de titrisation ont des avoirs dans des titrisations adossées à des actifs. Où nous agissons en tant que promoteur d'entités structurées qui titrisent des titres adossés à des créances hypothécaires en titres garantis par des créances hypothécaires, nous pouvons détenir des droits en raison de nos titres garantis par des créances hypothécaires détenus sans les consolider puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités pertinentes. Ces activités visent les titres d'agences parrainées par le gouvernement, dont les émissions des agences parrainées par le gouvernement des États-Unis. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, de même que notre engagement initial et le maintien de ce dernier. Après la titrisation, nous vendons les titres garantis par des créances hypothécaires à des tiers. Notre exposition maximale liée aux pertes se limite à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels sont inclus dans le tableau ci-dessus.

Dans le cas où des titres adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers, nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés et le produit en trésorerie connexe est comptabilisé en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Au 31 octobre 2021, la juste valeur de ces actifs transférés totalisait 53 millions de dollars (69 millions au 31 octobre 2020) et un montant de néant (néant au 31 octobre 2020) était également pris en compte à la juste valeur dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées.

Dans le cas où des instruments adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers et peuvent être décomptabilisés, nous constatons les profits et les pertes connexes dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Nous pouvons également conserver des droits dans les titres garantis par des créances hypothécaires vendus, ce qui représente le maintien de notre engagement. Au 31 octobre 2021, nous détenions pour 5 millions de dollars de droits conservés (3 millions au 31 octobre 2020) inscrits à la juste valeur à notre bilan consolidé.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous avons vendu, à ces entités de titrisation soutenues par BMO, pour 2 549 millions de dollars de titres adossés à des créances hypothécaires (5 797 millions en 2020) et nous avons procédé au dessaisissement de tous les droits dans les titres adossés à des créances hypothécaires titrisés; les profits et les pertes sont constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Nous ne consolidons que les fonds que nous contrôlons. Notre participation dans les fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisait 1 345 millions de dollars au 31 octobre 2021 (1 718 millions en 2020), dont 321 millions de titres à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 024 millions de titres détenus à des fins de transaction au 31 octobre 2021 (444 millions et 1 274 millions, respectivement en 2020) lesquels sont pris en compte dans notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Nous achetons et détenons des participations dans une variété d'entités structurées tierces, notamment des fonds négociés en bourse, des fonds d'investissement, des sociétés en commandite, des fiducies d'investissement et des entités parrainées par un gouvernement émettant des titres adossés à des actifs qui sont comptabilisées dans les valeurs mobilières dans notre bilan consolidé. Il est jugé que nous avons une participation dans ces investissements en raison de nos avoirs et du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés. Nous n'agissons ni comme le gestionnaire de placements ni comme le promoteur de ces investissements. De façon générale, nous sommes un investisseur passif, nous ne détenons pas les principaux pouvoirs de décision à l'égard de ces investissements. Notre exposition maximale aux pertes liées à nos investissements se limite à la valeur comptable de nos investissements et à tout engagement non utilisé que nous avons fourni.

Entités structurées dont nous sommes le promoteur

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Les participations dans des entités de titrisation dont nous sommes le promoteur sont présentées dans le tableau des participations dans des entités structurées non consolidées ci-dessus.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2021 et 2020, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions tenus, par contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.
- Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
- Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui accorde à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument dérivé incorporé dans un passif financier est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2021 était de 4 537 millions de dollars (6 560 millions au 31 octobre 2020), montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 3 921 millions (5 967 millions en 2020).

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises, de transactions de change au comptant, de contrats à terme de gré à gré et de dépôts libellés en devises.

Risque lié aux cours des actions

Nous gérons le risque lié aux cours des actions au moyen de swaps sur rendement total.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés que nous avons conclus dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire l'exposition aux risques existante ou prévue.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont généralement portés aux revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les profits et les pertes latents sur instruments dérivés utilisés pour couvrir certaines expositions, d'un point de vue économique, peuvent être comptabilisés dans l'état des résultats au même poste que les profits et les pertes latents dérivés de ces expositions. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Juste valeur des instruments dérivés de négociation et de couverture

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	2021			2020		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	6 132	(4 323)	1 809	10 510	(7 585)	2 925
Contrats de garantie de taux d'intérêt	42	(105)	(63)	29	(276)	(247)
Options achetées	641	-	641	667	-	667
Options vendues	-	(520)	(520)	-	(714)	(714)
Contrats à terme standardisés	-	(3)	(3)	3	(18)	(15)
Contrats de change 1)						
Swaps de devises	1 438	(1 207)	231	2 080	(1 428)	652
Swaps de taux d'intérêt et de devises	8 595	(5 827)	2 768	4 151	(4 207)	(56)
Contrats de change à terme	3 505	(3 925)	(420)	3 611	(2 954)	657
Options achetées	381	-	381	346	-	346
Options vendues	-	(384)	(384)	-	(312)	(312)
Contrats sur produits de base						
Swaps	5 916	(1 256)	4 660	2 162	(1 733)	429
Options achetées	1 383	-	1 383	373	-	373
Options vendues	-	(815)	(815)	-	(456)	(456)
Contrats à terme standardisés	319	(120)	199	53	(144)	(91)
Contrats sur titres de participation						
Contrats de crédit						
Achetés	-	(3)	(3)	11	(6)	5
Vendus	-	(4)	(4)	-	(8)	(8)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	34 350	(27 875)	6 475	32 457	(26 355)	6 102
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt 2)						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	354	(1 166)	(812)	2 602	(43)	2 559
Couvertures de juste valeur - swaps	903	(662)	241	1 118	(2 257)	(1 139)
Total des swaps	1 257	(1 828)	(571)	3 720	(2 300)	1 420
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie	1 020	(1 112)	(92)	638	(1 710)	(1 072)
Couvertures de juste valeur	-	-	-	-	(1)	(1)
Couvertures d'investissement net	46	-	46	-	-	-
Total des contrats de change	1 066	(1 112)	(46)	638	(1 711)	(1 073)
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie	40	-	40	-	(9)	(9)
Total des contrats sur titres de participation	40	-	40	-	(9)	(9)
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 3)	2 363	(2 940)	(577)	4 358	(4 020)	338
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	36 713	(30 815)	5 898	36 815	(30 375)	6 440
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(20 952)	20 952	-	(19 302)	19 302	-
Total	15 761	(9 863)	5 898	17 513	(11 073)	6 440

1) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

2) Nous ne détenons aucun contrat à terme d'obligations au 31 octobre 2021 (la juste valeur des contrats à terme d'obligations désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur est arrondie à néant au 31 octobre 2020).

3) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence des instruments dérivés de négociation

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

	2021			2020		
	Négoiés en bourse	Hors cote	Total	Négoiés en bourse	Hors cote	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	3 976 428	3 976 428	-	4 148 257	4 148 257
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	147 657	147 657	-	517 332	517 332
Options achetées	10 611	69 491	80 102	24 683	57 833	82 516
Options vendues	3 621	68 155	71 776	3 796	64 728	68 524
Contrats à terme standardisés	232 972	-	232 972	297 578	-	297 578
Total des contrats de taux d'intérêt	247 204	4 261 731	4 508 935	326 057	4 788 150	5 114 207
Contrats de change ¹⁾						
Swaps de devises	-	45 482	45 482	-	47 805	47 805
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	506 791	506 791	-	534 752	534 752
Contrats de change à terme	-	489 081	489 081	-	494 640	494 640
Options achetées	1 762	54 145	55 907	1 673	39 067	40 740
Options vendues	4 735	54 147	58 882	2 346	41 327	43 673
Contrats à terme standardisés	222	-	222	1 608	-	1 608
Total des contrats de change	6 719	1 149 646	1 156 365	5 627	1 157 591	1 163 218
Contrats sur produits de base						
Swaps	-	28 892	28 892	-	30 613	30 613
Options achetées	10 020	4 526	14 546	4 846	5 728	10 574
Options vendues	11 000	3 132	14 132	6 514	3 704	10 218
Contrats à terme standardisés	39 448	-	39 448	39 011	-	39 011
Total des contrats sur produits de base	60 468	36 550	97 018	50 371	40 045	90 416
Contrats sur titres de participation						
	106 302	98 962	205 264	110 274	60 202	170 476
Contrats de crédit						
Achetés	-	12 358	12 358	-	7 407	7 407
Vendus	-	5 158	5 158	-	1 795	1 795
Total	420 693	5 564 405	5 985 098	492 329	6 055 190	6 547 519

1) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Le tableau exclut les engagements de dérivés au titre d'engagements de prêts d'un montant nominal de référence de 5 613 millions de dollars (2 603 millions au 31 octobre 2020).

Instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions. Nous avons également recours à des dépôts, à des swaps de devises et à des contrats de change à terme pour couvrir notre exposition au risque de change lié à notre investissement net dans des établissements à l'étranger.

Lorsque l'élément couvert est comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, le dérivé connexe est contrebalancé naturellement dans l'état des résultats. Toutefois, dans le cas où nous gérons les risques encourus liés aux instruments qui sont comptabilisés au coût amorti, y compris les prêts et dépôts ou les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, nous recourons à la comptabilité de couverture afin d'éliminer la non-concordance entre l'élément couvert et le dérivé à la valeur de marché.

Dans la mesure où ces instruments dérivés utilisés pour gérer les risques comblent les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture. Nos stratégies de gestion du risque structurel de marché, y compris notre façon de gérer les risques de taux d'intérêt et de change, sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) du Rapport de gestion du présent Rapport annuel. De plus, notre exposition au risque de change est présentée dans la section Risque de change du Rapport de gestion. Notre exposition au risque lié aux cours des actions et la façon dont nous gérons ce risque sont présentées à la section Autres régimes de rémunération fondée sur des actions, régimes d'intéressement à moyen terme, de la note 20.

L'emploi d'instruments dérivés pour couvrir les expositions aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions nous expose en plus au risque de crédit de la contrepartie au dérivé. Nous atténuons le risque de crédit en concluant des transactions avec des contreparties de premier ordre, qui sont tenues de donner une garantie, en concluant des conventions-cadres de compensation ou en effectuant des règlements par l'entremise de contreparties compensées de manière centralisée.

Pour être considérée comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont l'efficacité doit être évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert. Nous évaluons l'efficacité de ces instruments de couverture à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement une analyse quantitative de régression statistique. Nous estimons qu'une relation de couverture est très efficace lorsque tous les critères suivants sont respectés : la corrélation entre les variables faisant l'objet de l'analyse de régression est d'au moins 0,8; la pente de la droite de régression se situe dans une fourchette de 0,8 à 1,25; et le niveau de confiance de la pente est d'au moins 95 %. La méthode diffère dans le cas de notre couverture d'investissement net, laquelle est présentée dans la section Couvertures d'investissement net ci-après.

Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée lorsqu'elle se produit dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Aux termes de la phase 1 des modifications de l'IASB de l'IAS 39 et de l'IFRS 7, certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées et prévoient une mesure d'allègement à l'incertitude entourant la réforme des TIO dans la période précédant le remplacement des TIO. Ces modifications nous permettent de supposer que le taux de référence sur lequel sont fondés les flux de trésorerie de l'élément couvert et les flux de trésorerie de l'instrument de

couverture ne sont pas modifiés à la suite de la réforme des TIO, ce qui nous permet toujours d'appliquer la comptabilité de couverture. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture si une relation de couverture ne satisfait pas aux exigences d'efficacité du seul fait de la réforme des TIO. Nous continuons d'appliquer ces modifications en date du 31 octobre 2021; toutefois, l'application de ces modifications prendra fin au moment de la cessation de la relation de couverture touchée ou lorsque qu'il ne subsistera plus d'incertitude entourant la réforme des TIO au sujet de l'échéance ou du montant des flux de trésorerie fondés sur les TIO, selon la première occurrence.

Le tableau qui suit présente le montant nominal de référence et les taux moyens des instruments dérivés et la valeur comptable des dépôts désignés comme instruments de couverture, en fonction du terme à court, du type de couverture et du type de risque, selon le cas.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Terme à court					2021	2020
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Couvertures de flux de trésorerie								
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt								
Montant nominal de référence 1)		24 639	24 172	18 145	25 733	1 463	94 152	92 296
Taux d'intérêt fixe moyen		0,60 %	1,20 %	1,15 %	1,26 %	1,68 %	1,06 %	1,39 %
Risque de change – Swaps de devises et contrats de change à terme de gré à gré 2)								
Paire dollar canadien-dollar américain 3)								
Montant nominal de référence		6 668	17 446	7 091	6 836	251	38 292	43 381
Taux d'intérêt fixe moyen		1,67 %	2,33 %	1,43 %	1,53 %	3,02 %	1,91 %	1,92 %
Cours de change moyen : dollar canadien-dollar américain		1,3031	1,3283	1,2606	1,3420	1,3122	1,3137	1,3219
Paire dollar canadien-euro								
Montant nominal de référence		3 843	8 634	-	1 839	201	14 517	17 299
Taux d'intérêt fixe moyen		2,60 %	1,91 %	-	1,89 %	2,97 %	2,10 %	2,17 %
Cours de change moyen : dollar canadien-euro		1,5382	1,5025	-	1,4711	1,4870	1,5078	1,5008
Autres paires de devises								
Montant nominal de référence 4)		1 908	3 673	4 474	-	-	10 055	7 104
Taux d'intérêt fixe moyen		2,51 %	2,76 %	2,03 %	-	-	2,39 %	2,63 %
Cours de change moyen : dollar canadien-devise autre que le dollar américain et l'euro		1,4245	1,2229	1,6710	-	-	1,4606	1,2923
Risque lié aux cours des actions – swap sur rendement total								
Montant nominal de référence		515	-	-	-	-	515	302
Couvertures de juste valeur								
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt								
Montant nominal de référence 5)		11 740	30 534	19 555	16 777	2 105	80 711	94 738
Taux d'intérêt fixe moyen		0,97 %	1,30 %	1,18 %	1,20 %	1,71 %	1,21 %	1,47 %
Risque de taux d'intérêt – contrats à terme d'obligations (instruments dérivés de négociation)								
Montant nominal de référence		-	-	-	-	-	-	48
Prix moyen en dollars		-	-	-	-	-	-	126
Risque de change – Swaps de devises								
Paire dollar américain – livre sterling								
Montant nominal de référence 6)		-	-	-	-	-	-	39
Taux d'intérêt fixe moyen		-	-	-	-	-	-	0,66 %
Cours de change moyen : dollar américain-livre sterling		-	-	-	-	-	-	1,3024
Couvertures d'investissement net								
Risque de change – Swaps de devises et contrats de change à terme								
Paire dollar canadien – livre sterling								
Montant nominal de référence		153	1 132	-	-	-	1 285	-
Risque de change – passif – dépôts								
Dépôt libellé en dollars américains – valeur comptable		5 964	-	-	-	-	5 964	8 219
Dépôt libellé en livres sterling – valeur comptable		728	-	-	-	-	728	892

- 1) Au 31 octobre 2021, le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant après le 30 juin 2023 se chiffrait à 35 519 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains. Nous avons un montant nominal de référence de 48 825 millions au 31 octobre 2020 susceptible d'être visé par la réforme des TIO échéant après le 31 décembre 2021, soit la date de cessation au moment de l'adoption de la phase 1 des modifications.
- 2) Dans le cadre de certaines stratégies de couverture qui reposent sur les swaps de devises, une branche libellée en dollars canadiens est insérée dans ces derniers afin de créer deux swaps désignés comme couvertures distinctes (par exemple, un swap de devises euro-dollar américain divisé en swaps de devises euro-dollar canadien et dollar canadien-dollar américain). Dans le tableau ci-dessus, les montants nominaux de référence sont majorés, car les swaps de devises sont présentés selon la paire de monnaies dollar canadien-devise.
- 3) Comprennent les swaps de devises visant les paires de monnaies suivantes : dollar canadien-dollar australien, dollar canadien-franc suisse, dollar canadien-renminbi, dollar canadien-livre sterling ou dollar canadien-dollar de Hong Kong, le cas échéant.
- 4) Au 31 octobre 2021, le montant nominal de référence des swaps de devises susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à 718 millions de dollars selon le TIOL en livres sterling (718 millions au 31 octobre 2020).
- 5) Le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt susceptibles d'être visés par la réforme des TIO échéant après le 30 juin 2023, se chiffrait à 43 642 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains. Nous avons un montant nominal de référence de 55 130 millions selon le TIOL en dollars américains au 31 octobre 2020 susceptible d'être visé par la réforme des TIO échéant après le 31 décembre 2021, soit la date de cessation au moment de l'adoption de la phase 1 des modifications. Le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt selon le TIOL en livres sterling échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à néant au 31 octobre 2021 (41 millions au 31 octobre 2020).
- 6) Au 31 octobre 2021, le montant nominal de référence des swaps de devises susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant après le 30 juin 2023, se chiffrait à néant selon le TIOL en dollars américains. Nous avons un montant nominal de référence de 39 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains au 31 octobre 2020 susceptible d'être visé par la réforme des TIO échéant après le 31 décembre 2021, soit la date de cessation au moment de l'adoption de la phase 1 des modifications.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours

des actions. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt avec ou sans options incorporées, des swaps de devises et des swaps sur rendement total afin de couvrir cette variabilité. Le risque de change est couvert pour son montant total, tandis que le risque d'intérêt est couvert jusqu'à concurrence des taux d'intérêt de référence. Le taux d'intérêt de référence est une composante observable sur les marchés financiers pertinents, comme le TIOL ou le taux des acceptations bancaires.

Nous déterminons le montant de l'exposition au risque faisant l'objet de la comptabilité de couverture en évaluant l'incidence éventuelle d'une variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des actions sur les flux de trésorerie futurs liés aux prêts et dépôts à taux variable, aux actifs et passifs libellés en devises et à certains paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. Cette évaluation est effectuée au moyen de techniques d'analyse comme la simulation, l'analyse de la sensibilité, la simulation de crise et l'analyse d'écart.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

La non-concordance comptable susceptible de survenir est éliminée en comptabilisant, dans les autres éléments du résultat global, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert au titre du risque couvert désigné. L'inefficacité de la couverture, soit la portion de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas la variation de la juste valeur de l'instrument couvert, est portée directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats, à mesure qu'elle survient.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. En général, nous ne résilions pas nos contrats de couverture de change avant l'échéance.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à un instrument dérivé hypothétique pour évaluer le risque couvert au titre des prêts et dépôts à taux variable, des actifs et passifs libellés en devises ou des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions. L'instrument dérivé hypothétique a les mêmes conditions essentielles que l'élément couvert et compense parfaitement les flux de trésorerie couverts.

Dans le cas de nos relations de couverture de flux de trésorerie, les principales sources d'inefficacité à l'égard de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont l'écart entre les indices de taux d'intérêt, l'écart entre leur durée et l'écart entre la fréquence de révision et la fréquence de règlement.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les dépôts libellés en devises, les swaps de devises et les contrats de change à terme sont désignés comme instrument de couverture pour une partie de l'investissement net dans des établissements à l'étranger. Nous désignons le cours de change au comptant de notre instrument de couverture comme couverture d'investissement net. La conversion des devises de notre investissement net dans des établissements à l'étranger et la partie efficace de l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global, au lieu de l'état des résultats dans le cas de l'instrument de couverture si la comptabilité de couverture n'a pas été choisie.

L'efficacité de notre couverture d'investissement net est déterminée au moyen de la méthode de compensation selon le cours de change au comptant. Puisque le montant nominal de référence des instruments de couverture et celui de l'investissement net couvert dans des établissements à l'étranger sont les mêmes, aucune source d'inefficacité n'existe au sein de ces relations de couverture.

Les tableaux suivants présentent de l'information ayant trait aux éléments désignés comme instruments de couverture, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 31 octobre 2020 :

	Valeur comptable des instruments de couverture 1)		Inefficacité de la couverture		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture 2)	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture 2)	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts – autres
2021					
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt	354	(1 166)	(2 467)	2 447	(5)
Risque de change – swaps de change et contrats de change à terme	1 020	(1 112)	276	(276)	-
Risque lié au cours des actions – swaps sur rendement total	40	-	313	(313)	-
	1 414	(2 278)	(1 878)	1 858	(5)
Couvertures d'investissement net					
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme	46	-	29	(29)	-
Risque de change – passif-dépôts	-	(6 692)	647	(647)	-
Total	1 460	(8 970)	(1 202)	1 182	(5)
2020					
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt	2 602	(43)	2 516	(2 520)	4
Risque de change – swaps de change et contrats de change à terme	638	(1 710)	(315)	315	-
Risque lié au cours des actions – swaps sur rendement total	-	(9)	(108)	108	-
	3 240	(1 762)	2 093	(2 097)	4
Couvertures d'investissement net					
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme	-	(9 111)	(131)	131	-
Risque de change – passif-dépôts	-	(9 111)	(131)	131	-
Total	3 240	(10 873)	1 962	(1 966)	4

1) Correspond aux profits (pertes) latents comptabilisés relativement aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans notre bilan consolidé.

2) Correspond aux montants à jour.

Les tableaux suivants présentent de l'information ayant trait aux répercussions, avant impôts, sur notre état consolidé du résultat global, des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 31 octobre 2020 :

(en millions de dollars canadiens)

2021

	Solde au 31 octobre 2020	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2021 1)	Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	
					Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt	3 529	(2 462)	(489)	578	(921)	1 499
Risque de change	(759)	266	10	(483)	(483)	-
Risque lié au cours des actions	(50)	313	(84)	179	179	-
	2 720	(1 883)	(563)	274	(1 225)	1 499
Couvertures d'investissement net						
Risque de change	(1 939)	676	-	(1 263)	(1 263)	-
Total	781	(1 207)	(563)	(989)	(2 488)	1 499

(en millions de dollars canadiens)

2020

	Solde au 31 octobre 2019	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2020 1)	Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	
					Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt	1 156	2 512	(139)	3 529	2 359	1 170
Risque de change	(444)	(350)	35	(759)	(759)	-
Risque lié au cours des actions	17	(108)	41	(50)	(50)	-
	729	2 054	(63)	2 720	1 550	1 170
Couvertures d'investissement net						
Risque de change	(1 808)	(131)	-	(1 939)	(1 939)	-
Total	(1 079)	1 923	(63)	781	(389)	1 170

1) Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffrait à (89) millions de dollars et à (741) millions au 31 octobre 2020.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nous avons recours à des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme d'obligations pour couvrir le risque de taux d'intérêt, y compris les taux d'intérêt de référence, qui sont inhérents aux titres à taux fixe, et pour couvrir un portefeuille de prêts hypothécaires, des dépôts et la dette subordonnée et d'autres passifs.

La valeur comptable des actifs ou passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture est ajustée en fonction de la variation de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert contre le risque couvert, le montant net (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est inclus dans le profit ou la perte découlant de la vente ou du règlement.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, les principales sources d'inefficacité sont notre risque de crédit propre sur la juste valeur du swap, et l'écart entre l'intérêt à taux fixe ou rajusté et la fréquence de règlement pour le swap et l'élément couvert.

Les montants liés aux instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 31 octobre 2020 sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)

2021

	Valeur comptable des instruments dérivés de couverture 1)		Inefficacité de la couverture			Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres	Valeur comptable de l'élément couvert 2)	Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couverture de juste valeur 3)								
Swaps de taux d'intérêt	903	(662)	-	-	-	-	-	-
Swaps de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres et prêts	-	-	1 649	(1 654)	(5)	49 789	156	62
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	-	-	(644)	638	(6)	(31 530)	(121)	(91)
Total	903	(662)	1 005	(1 016)	(11)	18 259	35	(29)

2020

Couverture de juste valeur 3)								
Swaps de taux d'intérêt	1 118	(2 257)	-	-	-	-	-	-
Swaps de devises	-	(1)	-	-	-	-	-	-
Titres et prêts	-	-	(1 791)	1 794	3	58 608	2 762	25
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	-	-	622	(620)	2	(39 950)	(943)	8
Total	1 118	(2 258)	(1 169)	1 174	5	18 658	1 819	33

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

2) Correspond à la valeur comptable présentée au bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la provision pour pertes sur créances, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

3) Néant en ce qui concerne les contrats à terme d'obligations désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur au 31 octobre 2021 (tous les montants dans le tableau sont arrondis à néant au 31 octobre 2020).

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position de la contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans les tableaux sur le risque de crédit qui suivent :

Valeur de remplacement : tient compte de la perte qui se produirait en cas de défaut d'une contrepartie dans la période courante ou à une période ultérieure, en supposant que la liquidation et le remplacement des transactions interviennent instantanément, dans l'hypothèse d'une absence totale de recouvrement en cas de faillite.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel ajusté en fonction du multiplicateur de 1,4, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie et compte tenu des garanties, des dispositions de compensation et d'autres facteurs d'atténuation du risque de crédit, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens)

	2021			2020		
	Valeur de remplacement 1)	Équivalent-risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement 1)	Équivalent-risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	2 636	6 936	1 422	5 228	10 713	3 380
Contrats de garantie de taux d'intérêt	667	2 545	826	1 153	3 332	1 479
Options achetées	16	72	81	2	55	12
Options vendues	20	105	70	68	206	150
	3 339	9 658	2 399	6 451	14 306	5 021
Négoiés en bourse						
Contrats à terme standardisés	71	141	3	22	83	2
Options achetées	2	4	-	45	66	1
Options vendues	2	4	-	3	4	-
	75	149	3	70	153	3
Total des contrats de taux d'intérêt	3 414	9 807	2 402	6 521	14 459	5 024
Contrats de change 2)						
Hors cote						
Swaps	1 087	4 609	987	872	5 581	794
Contrats de change à terme	769	6 649	883	1 032	7 859	823
Options achetées	93	270	104	68	196	95
Options vendues	11	115	38	5	76	27
	1 960	11 643	2 012	1 977	13 712	1 739
Négoiés en bourse						
Contrats à terme standardisés	1	2	-	1	2	-
Options achetées	15	22	-	12	17	-
Options vendues	26	37	1	12	18	-
	42	61	1	25	37	-
Total des contrats de change	2 002	11 704	2 013	2 002	13 749	1 739
Contrats sur produits de base						
Hors cote						
Swaps	4 357	8 183	2 148	1 424	4 215	2 119
Options achetées	1 537	2 601	457	117	746	257
Options vendues	6	175	51	1	234	74
	5 900	10 959	2 656	1 542	5 195	2 450
Négoiés en bourse						
Contrats à terme standardisés	1 829	3 244	65	635	1 612	33
Options achetées	474	721	14	373	562	11
Options vendues	463	727	15	221	363	7
	2 766	4 692	94	1 229	2 537	51
Total des contrats sur produits de base	8 666	15 651	2 750	2 771	7 732	2 501
Contrats sur titres de participation						
Hors cote						
Négoiés en bourse	467	9 754	2 663	563	8 010	2 399
	3 873	7 938	159	5 958	10 135	203
Total des contrats sur titres de participation	4 340	17 692	2 822	6 521	18 145	2 602
Contrats de crédit						
	277	721	79	272	741	75
Total	18 699	55 575	10 066	18 087	54 826	11 941

1) La valeur de remplacement et l'équivalent-risque de crédit sont présentés après l'incidence des conventions-cadres de compensation et calculés au moyen de l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF. Par conséquent, le tableau ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagement de prêts.

2) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés :

	Terme à courir					2021	2020
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	1 421 335	1 162 256	710 856	657 830	199 014	4 151 291	4 335 291
Contrats de garantie de taux d'intérêt, contrats à terme standardisés et options	350 532	138 390	25 879	14 969	2 737	532 507	965 998
Total des contrats de taux d'intérêt	1 771 867	1 300 646	736 735	672 799	201 751	4 683 798	5 301 289
Contrats de change ¹⁾							
Swaps	137 841	196 488	121 635	110 545	32 824	599 333	637 501
Contrats de change à terme	474 834	13 016	1 341	208	27	489 426	494 640
Contrats à terme standardisés	213	9	-	-	-	222	1 608
Options	104 031	8 799	1 959	-	-	114 789	84 413
Total des contrats de change	716 919	218 312	124 935	110 753	32 851	1 203 770	1 218 162
Contrats sur produits de base							
Swaps	12 709	14 622	1 495	66	-	28 892	30 613
Contrats à terme standardisés	20 577	17 258	1 540	73	-	39 448	39 011
Options	16 358	11 936	384	-	-	28 678	20 792
Total des contrats sur produits de base	49 644	43 816	3 419	139	-	97 018	90 416
Contrats sur titres de participation							
	141 028	48 206	14 534	1 780	232	205 780	170 778
Contrats de crédit ²⁾							
	298	866	9 635	6 325	392	17 516	9 202
Total du montant nominal de référence	2 679 756	1 611 846	889 258	791 796	235 226	6 207 882	6 789 847

1) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

2) Selon l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie, ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagements de prêts.

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel appartenant à la Banque au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	De 5 à 7 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Pour chaque période de présentation de l'information financière, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il y a eu une réduction de valeur pour dépréciation des bureaux et du matériel de 36 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 (4 millions en 2020 et néant en 2019). Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Contrats de location

Lorsque nous concluons de nouvelles ententes en tant que preneur, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative en nous fondant sur la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location calculés à l'aide de notre taux d'emprunt marginal sur la durée du contrat de location. La durée du contrat de location correspond au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable auquel s'ajoute toute option de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la plus rapprochée des deux dates. Nous ajustons l'actif pour tenir compte de toutes pertes de valeur, s'il y a lieu.

L'obligation locative fait l'objet d'un accroissement au titre des intérêts sur la durée des contrats de location, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts connexes sont comptabilisées dans le poste autres passifs sous les charges d'intérêts à notre état consolidé des résultats. L'obligation locative est réévaluée lorsque des décisions sont prises d'exercer les options aux termes des contrats de location ou que la certitude raisonnable qu'a le preneur d'exercer une option en vertu du contrat change. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour de plus amples informations.

Les montants afférents aux contrats de location de faible valeur sont passés en charges au moment où ils sont comptabilisés dans les bureaux et matériel sous les charges autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats.

Avant l'adoption de l'IFRS 16, le loyer net constaté dans le poste bureaux et matériel, sous les charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats, s'est établi, pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, à 600 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente le total du coût et de l'amortissement cumulé afférent aux bureaux et au matériel détenus et loués.

	(en millions de dollars canadiens)													2021		2020					
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation 1)	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation 1)	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation 1)	Total
Coût																					
Solde à l'ouverture de l'exercice	112	1 454	2 481	904	1 769	2 580	9 300	109	1 534	2 470	973	1 615	s. o.	6 701							
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 1) 2)	-	-	-	-	-	-	-	-	(23)	(65)	-	-	2 053	1 965							
Entrées/modifications de contrats de location	-	52	193	53	192	731	1 221	8	53	168	41	167	559	996							
Sorties 3)	(6)	(44)	(349)	(245)	(44)	(29)	(717)	(6)	(116)	(104)	(122)	(28)	(22)	(398)							
Change et autres	(7)	(108)	(33)	(27)	24	(81)	(232)	1	6	12	12	15	(10)	36							
Solde à la clôture de l'exercice	99	1 354	2 292	685	1 941	3 201	9 572	112	1 454	2 481	904	1 769	2 580	9 300							
Amortissement et dépréciation cumulés																					
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	936	1 888	680	1 250	363	5 117	-	961	1 786	742	1 157	s. o.	4 646							
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 1) 2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(27)	-	-	27	-							
Sorties 3)	-	(46)	(345)	(245)	(41)	(29)	(706)	-	(93)	(100)	(120)	(25)	(22)	(360)							
Amortissement	-	52	217	51	105	366	791	-	64	218	52	107	360	801							
Change et autres 4)	-	(75)	(36)	(15)	24	18	(84)	-	4	11	6	11	(2)	30							
Solde à la clôture de l'exercice	-	867	1 724	471	1 338	718	5 118	-	936	1 888	680	1 250	363	5 117							
Valeur comptable nette	99	487	568	214	603	2 483	4 454	112	518	593	224	519	2 217	4 183							

1) Le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans les résultats non distribués d'ouverture, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures (se reporter à la note 1).

2) Comprend la valeur comptable nette des immeubles transférés aux actifs au titre de droits d'utilisation.

3) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

4) Comprend les charges de dépréciation.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 16.

Note 10 : Acquisitions et dessaisissements

Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Clearpool Group Inc.

Le 6 avril 2020, nous avons réalisé l'acquisition de Clearpool Group Inc. (Clearpool), un fournisseur de solutions de négociation électronique basé à New York et exerçant des activités tant aux États-Unis qu'au Canada, pour une contrepartie en trésorerie de 139 millions de dollars américains (196 millions de dollars canadiens) plus une contrepartie conditionnelle d'environ 7 millions de dollars américains (11 millions de dollars canadiens) fondée sur l'atteinte de certaines cibles en matière de produits sur quatre ans. L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans notre groupe d'exploitation Marchés des capitaux.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 85 millions de dollars et un écart d'acquisition de 132 millions. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de trois à huit ans. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)		Clearpool
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles		217
Autres actifs		44
Total des actifs		261
Passifs		54
Prix d'achat		207

La ventilation du prix d'achat de Clearpool est finale.

Dessaisissements

Les actifs non financiers non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme étant détenus en vue de la vente à la condition que leur valeur comptable puisse être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Ces actifs présentent des caractéristiques exigeant leur classement dans les actifs détenus en vue de la vente s'ils sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et que leur vente dans les 12 mois est considérée comme très probable. Les actifs non financiers non courants classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Toute réduction ultérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. Toute hausse subséquente de la juste valeur diminuée des coûts de la

vente, dans la mesure où celle-ci n'est pas supérieure à la réduction de valeur cumulative ou qu'elle n'a pas une incidence sur la perte de valeur affectée antérieurement à l'écart d'acquisition, est également comptabilisée dans le poste charges autres que d'intérêts. Les profits sur cession sont constatés dans les revenus autres que d'intérêts.

Banque privée, Asie

Le 30 avril 2021, nous avons conclu la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, faisant partie de notre secteur d'exploitation BMO Gestion de patrimoine, à J. Safra Sarasin Group. La vente de cette entreprise n'est pas considérée comme étant significative pour la Banque.

Activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et activités de gestion aux États-Unis

Le 8 novembre 2021, nous avons conclu la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, faisant partie de notre secteur d'exploitation BMO Gestion du patrimoine, à Ameriprise Financial Inc. (Ameriprise) pour un produit de 615 millions de livres sterling (1 042 millions de dollars canadiens) dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie. La transaction avec Ameriprise comprend la possibilité que certains clients des activités de gestion d'actifs de BMO aux États-Unis transfèrent leurs comptes chez Ameriprise, les transferts devant être terminés au premier trimestre de l'exercice 2022, sous réserve du consentement des clients. Comme cette transaction satisfait aux dispositions en matière de comptabilité au titre des actifs détenus en vue de la vente selon lesquelles les actifs et les passifs sont évalués au plus faible de leur juste valeur diminuée des coûts de vente et de leur valeur comptable à la clôture de chaque période de présentation jusqu'à leur sortie, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de l'écart d'acquisition afférent à ces activités totalisant 779 millions de dollars à l'exercice 2021. La réduction de valeur a été portée dans le poste Autres, sous charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise dans notre état consolidé des résultats. Au 8 novembre 2021, des actifs et des passifs afférents à nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique respectivement d'environ 1 696 millions et 527 millions ont été décomptabilisés. En relation avec la conclusion de la vente, nous constaterons une perte de 28 millions afférent à la conversion des monnaies étrangères au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, montant qui a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global figurant sous les capitaux propres vers le bénéfice net.

Taplin, Canida & Habacht LLC

Le 27 juillet 2021, nous avons conclu une entente avec Loop Capital visant la vente de Taplin, Canida & Habacht LLC, faisant partie de nos activités de gestion d'actifs aux États-Unis. La clôture de cette transaction devrait avoir lieu au premier trimestre de l'exercice 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles. La vente de cette entreprise n'est pas considérée comme étant significative pour la Banque.

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'UGT en appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 3,0 % (2,5 % en 2020). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2021 se situaient dans une fourchette de 6,8 % à 11,0 % (6,0 % à 10,3 % en 2020), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT. Nous avons recours à des jugements importants pour déterminer les données utilisées pour l'application de la méthode des flux de trésorerie actualisés qui sont très sensibles aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses, ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Nous avons comptabilisé une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de l'ordre de 779 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 (néant en 2020) à la suite de l'évaluation implicite prévue dans l'entente définitive visant la vente, à Ameriprise, de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et de la répartition, par la direction, de l'écart d'acquisition aux activités faisant l'objet de la vente. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 2021 :

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			BMO Gestion de patrimoine		BMO	Total	
	PE Canada	PE États-Unis	Total	Activités traditionnelles de gestion de patrimoine	Assurance	Marchés des capitaux		
Solde au 31 octobre 2019	97	3 796	3 893	2 145	2	2 147	300	6 340
Acquisitions durant l'exercice	-	-	-	-	-	-	132	132
Change et autres 1)	-	45	45	23	-	23	(5)	63
Solde au 31 octobre 2020	97	3 841	3 938	2 168	2	2 170	427	6 535
Sorties durant l'exercice	-	-	-	(21)	-	(21)	-	(21)
Change et autres 1)	-	(274)	(274)	(837)	-	(837)	(25)	(1 136)
Solde au 31 octobre 2021	97 2)	3 567 3)	3 664	1 310 4)	2 5)	1 312	402 6)	5 378

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères et les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club, Aver Media LP et GE Transportation Finance.

3) Concerne essentiellement First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE, M&I et GE Transportation Finance.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International Limited, LGM Investments Limited, M&I, myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC et F&C Asset Management plc. Le poste Change et autres tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars attribuable à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Se reporter à la note 10.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison, BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C., M&I, Greene Holcomb Fisher, KGS-Alpha Capital Markets et Clearpool.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2019	760	951	4 836 ¹⁾	402	638	7 587
Entrées (sorties)	-	-	(20)	458	(17)	421
Transferts	-	-	582	(582)	-	-
Change et autres	7	11	18 ¹⁾	2	-	38
Coût au 31 octobre 2020	767	962	5 416	280	621	8 046
Entrées (sorties)	(9)	-	(248)	426	2	171
Transferts	-	-	498	(498)	-	-
Change et autres	(39)	(68)	(118)	(4)	(22)	(251)
Coût au 31 octobre 2021	719	894	5 548 ¹⁾	204	601	7 966

1) Ce poste comprend 4 798 millions de dollars en logiciels générés en interne au 31 octobre 2021 (4 458 millions au 31 octobre 2020).

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé de nos immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2019	551	878	3 361 ¹⁾	-	373	5 163
Amortissement	52	46	478	-	44	620
Sorties	-	-	(173)	-	(38)	(211)
Change et autres	13	9	15	-	(5)	32
Amortissement cumulé au 31 octobre 2020	616	933	3 681 ¹⁾	-	374	5 604
Amortissement	35	27	530	-	42	634
Sorties	(5)	-	(308)	-	(28)	(341)
Change et autres	(30)	(66)	(82)	-	(19)	(197)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2021	616	894	3 821 ¹⁾	-	369	5 700
Valeur comptable au 31 octobre 2021	103	-	1 727	204	232	2 266
Valeur comptable au 31 octobre 2020	151	29	1 735	280	247	2 442

1) Ce poste comprend 3 231 millions de dollars en logiciels générés en interne au 31 octobre 2021 (2 909 millions au 31 octobre 2020).

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 166 millions de dollars au 31 octobre 2021 (172 millions au 31 octobre 2020) et ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les réductions de valeur des immobilisations incorporelles liées aux logiciels au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021 se sont chiffrées à 9 millions de dollars (5 millions en 2020 et 10 millions en 2019).

Note 12 : Autres actifs

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste des commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement exigible aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Actifs divers

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	3 302	2 942
Intérêts courus à recevoir	1 452	1 586
Contrats d'assurance-vie détenus par des banques	4 096	4 352
Véhicules loués, déduction faite de l'amortissement cumulé	415	677
Garanties en trésorerie	6 436	6 344
Créances de clients, de négociants et de courtiers	353	161
Actifs liés à l'assurance	2 080	1 507
Actifs au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	40	38
Actifs au titre des régimes de retraite (note 21)	947	124
Métaux précieux ¹⁾	3 290	5 328
Total	22 411	23 059

1) Les métaux précieux sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction des cours sur des marchés actifs. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 13 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue		Dépôts à préavis	Dépôts à terme fixe 3)	2021	2020
	Productifs d'intérêts	Non productifs d'intérêts				
Catégories de déposants :						
Banques 1)	5 009	1 887	733	18 982	26 611	38 825
Entreprises et administrations publiques	50 779	54 740	148 682	188 047	442 248	400 679
Particuliers	4 895	36 679	119 425	55 773	216 772	219 530
Total 2) 4)	60 683	93 306	268 840	262 802	685 631	659 034
Domiciliation :						
Canada	51 465	83 952	129 370	162 529	427 316	407 926
États-Unis	8 929	9 284	138 267	76 350	232 830	220 292
Autres pays	289	70	1 203	23 923	25 485	30 816
Total	60 683	93 306	268 840	262 802	685 631	659 034

1) Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

2) Inclut des billets structurés et des dépôts de métaux désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Comprend 35 959 millions de dollars au titre de la dette de premier rang non garantie au 31 octobre 2021, sous réserve du régime de recapitalisation interne des banques (recapitalisation interne) (25 651 millions au 31 octobre 2020). Aux termes de la recapitalisation interne, certains pouvoirs sont conférés par la loi à la Société d'assurance-dépôts du Canada, notamment la capacité de convertir certains types d'actions et de passifs admissibles en actions ordinaires si la Banque n'est plus viable.

4) Au 31 octobre 2021 et 2020, les dépôts comprenaient respectivement 342 967 millions de dollars et 322 951 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 29 937 millions et 32 254 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques. Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme des particuliers et des petites entreprises, le financement de gros, et les certificats de placement garanti. Des dépôts de 20 991 millions de dollars au 31 octobre 2021 (27 353 millions au 31 octobre 2020) peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Comme nous ne nous attendons pas à ce qu'un montant significatif soit remboursé avant l'échéance, nous les avons classés en tant que dépôts à terme fixe en fonction de leur échéance contractuelle restante.
- Le papier commercial, dont le total atteignait 13 834 millions de dollars au 31 octobre 2021 (8 358 millions au 31 octobre 2020).
- Les obligations sécurisées, qui totalisaient 23 495 millions de dollars au 31 octobre 2021 (24 699 millions au 31 octobre 2020).

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 octobre 2021	163 370	33 778	24 826	8 909	11 995	19 925	262 802
Au 31 octobre 2020	192 617	27 855	30 053	18 260	9 683	13 164	291 632

Nous détenons des actifs liquides non grevés de 317 251 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (306 120 millions au 31 octobre 2020).

Le tableau qui suit présente les dépôts à terme fixe supérieurs à cent mille dollars :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres	Total
Au 31 octobre 2021	140 002	72 399	23 921	236 322
Au 31 octobre 2020	158 475	72 186	27 799	258 460

Le tableau qui suit présente les échéances des dépôts à terme fixe supérieurs à cent mille dollars au Canada :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total
Au 31 octobre 2021	20 626	12 761	20 933	85 682	140 002
Au 31 octobre 2020	18 081	29 679	28 109	82 606	158 475

Passifs au titre des billets structurés

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés inclus dans les dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés sont comptabilisées en tant que revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, alors que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre sont portées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les variations de la juste valeur des passifs au titre des billets structurés.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Variation de la juste valeur comptabilisée à l'état consolidé des résultats 1)	Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2021	22 665	22 448	(1 310)	(240)	(408)
Au 31 octobre 2020	18 073	19 175	1 319	(26)	(168)

1) La variation de la juste valeur peut être contrebalancée par la variation connexe de la juste valeur des contrats de couverture.

Note 14 : Autres passifs

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste des commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement dû aux termes des acceptations est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les titres pris en pension ou empruntés ou dans les autres passifs au poste des titres mis en pension ou prêtés, respectivement. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée à sa juste valeur dans les titres vendus à découvert et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées comprennent les billets émis par les entités de titrisation de la Banque qui sont consolidées ainsi que les passifs liés à la titrisation de nos emprunts hypothécaires canadiens dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, du Programme des titres hypothécaires LNH et de nos propres programmes. Les notes 6 et 7 donnent plus de détails sur nos programmes de titrisation et les passifs qui y sont associés. Ces passifs sont initialement évalués à la juste valeur majorée de tout coût qui leur est directement attribuable et sont constatés par la suite au coût amorti. Les charges d'intérêts afférentes à ces passifs sont constatées dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes des passifs divers figurant dans les autres passifs :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	9 444	8 208
Intérêts courus à payer	960	1 359
Provision pour pertes sur créances liées aux éléments hors bilan	394	511
Garanties en trésorerie	6 733	6 596
Passifs liés à l'assurance	12 845	12 441
Obligations locatives 1)	2 743	2 409
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	1 094	1 147
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 413	2 969
Passif au titre des régimes de retraite (note 21)	138	553
Total	37 764	36 193

1) Le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures (note 1).

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie et aux rentes, ce qui comprend les activités en matière de risque lié aux régimes de retraite, l'assurance accident et maladie et l'assurance crédit ainsi que des activités de réassurance. Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, exception faite des variations du risque de crédit propre, lesquelles sont constatées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les variations de la juste valeur de nos passifs au titre des contrats de placement.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur comptabilisée à l'état consolidé des résultats	Variations de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2021	1 046	1 526	(81)	(26)	(72)
Au 31 octobre 2020	1 168	1 594	88	(12)	(46)

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations des passifs liés à l'assurance :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Passifs liés à l'assurance à l'ouverture de l'exercice	12 441	11 581
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	765	476
Polices existantes	(306)	182
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	(72)	(58)
Monnaies étrangères	(2)	-
Augmentation nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	385	600
Variation des autres passifs liés à l'assurance	19	260
Passifs liés à l'assurance à la clôture de l'exercice	12 845	12 441

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les risques importants les exposent et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Revenu des primes directes	2 050	1 582	1 944
Primes cédées	(408)	(154)	(158)
	1 642	1 428	1 786

Obligations locatives

Depuis le 1^{er} novembre 2019, lorsque nous concluons des contrats de location, nous comptabilisons des obligations locatives représentant la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location sur la durée des contrats. Les charges d'intérêts afférentes aux obligations locatives comptabilisées se sont chiffrées à 56 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (53 millions en 2020). Le total des sorties de trésorerie liées aux obligations locatives pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 a été de 383 millions (384 millions en 2020). Les paiements de loyers variables (par exemple, les coûts liés à l'entretien et aux services publics, et l'impôt foncier) qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, se sont chiffrés à 236 millions (219 millions en 2020).

Le profil des échéances de nos obligations locatives non actualisées s'échelonne comme suit : 344 millions de dollars en 2022, 325 millions en 2023, 315 millions en 2024, 287 millions en 2025, 252 millions en 2026, 1 600 millions en 2027 et par la suite.

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties envers les porteurs de nos titres d'emprunt, sous forme de billets et de débentures, et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8). Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF.

Le tableau ci-dessous fait état des valeurs nominales, des termes à courir et des valeurs comptables de notre dette subordonnée :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	2021 Total	2020 Total
Débentures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	146	146
Billets à moyen terme – série H Tranche 2 1)	1 000	Décembre 2025	3,34	Décembre 2020 2)	-	961
Billets à moyen terme – série I Tranche 1 1)	1 250	Juin 2026	3,32	Juin 2021 3)	-	1 242
Billets à moyen terme – série I Tranche 2 1)	850	Juin 2027	2,57	Juin 2022 4)	843	833
Billets subordonnés à 3,803 % échéant en 2032 1)	1 250 US	Décembre 2032	3,80	Décembre 2027 5)	1 567	1 771
Billets subordonnés à 4,338 % échéant en 2028 1)	850 US	Octobre 2028	4,34	Octobre 2023 6)	1 096	1 219
Billets à moyen terme – série J Tranche 1 1)	1 000	Septembre 2029	2,88	Septembre 2024 7)	998	996
Billets à moyen terme – série J Tranche 2 1)	1 250	Juin 2030	2,08	Juin 2025 8)	1 248	1 248
Billets à moyen terme – série K Tranche 1 1) 9)	1 000	Juillet 2031	1,93	Juillet 2026 9)	995	-
Total 10)					6 893	8 416

- Ces billets sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque billet est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés du billet) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.
- Le 8 décembre 2020, tous les billets à moyen terme – série H, Tranche 2 pour 1 000 millions de dollars ont été remboursés à un prix correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci.
- Le 1^{er} juin 2021, tous les billets à moyen terme – série I, Tranche 1 pour 1 250 millions de dollars ont été remboursés à un prix correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2022, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2022.
- Remboursables à la valeur nominale le 15 décembre 2027 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 5 octobre 2023 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 17 septembre 2024 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 17 juin 2025 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Le 22 juillet 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars de billets à moyen terme – série K, Tranche 1. Ces billets sont remboursables à la valeur nominale le 22 juillet 2026 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Certains titres de la dette subordonnée ont été émis à un prix reflétant une prime ou un escompte et leurs montants tiennent compte d'ajustements au titre des couvertures de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet d'augmenter leur valeur comptable au 31 octobre 2021 de 44 millions de dollars (hausse de 119 millions en 2020); voir la note 8 pour obtenir des détails au sujet des ajustements au titre des couvertures. La valeur comptable est également ajustée en fonction de nos avoirs au titre de la dette subordonnée détenus aux fins des activités de tenue de marché.

L'information sur l'ensemble des durées à courir jusqu'à l'échéance de notre dette subordonnée, selon les dates d'échéance énoncées dans les conditions des émissions, est présentée en caractères de couleur bleue dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 16 : Capitaux propres

Actions privilégiées et ordinaires en circulation et autres instruments de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2021			2020		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres							
Catégorie B – série 25 1)	-	-	0,34	9 425 607	236	0,45	
Catégorie B – série 26 1)	-	-	0,23	2 174 393	54	0,52	
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	0,96	20 000 000	500	0,96	
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,91	16 000 000	400	0,91	
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,96	12 000 000	300	0,96	
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,76	8 000 000	200	0,90	
Catégorie B – série 35 2)	-	-	-	6 000 000	150	1,25	
Catégorie B – série 36 2)	-	-	-	600 000	600	58,50	
Catégorie B – série 38	24 000 000	600	1,21	24 000 000	600	1,21	
Catégorie B – série 40	20 000 000	500	1,13	20 000 000	500	1,13	
Catégorie B – série 42	16 000 000	400	1,10	16 000 000	400	1,10	
Catégorie B – série 44	16 000 000	400	1,21	16 000 000	400	1,21	
Catégorie B – série 46	14 000 000	350	1,28	14 000 000	350	1,28	
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres		3 650			4 690		
Autres instruments de capitaux propres							
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, à 4,8 %		658			658		
Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 1, à 4,3 %		1 250			1 250		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		5 558			6 598		
Actions ordinaires							
Solde à l'ouverture de l'exercice	645 889 396	13 430		639 232 276	12 971		
Émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	-	-		6 746 237	471		
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 20)	1 630 867	122		563 613	40		
Rachetées aux fins d'annulation et actions propres vendues ou achetées 3) 4)	616 209	47		(652 730)	(52)		
Solde à la clôture de l'exercice		648 136 472	13 599	4,24	645 889 396	13 430	4,24

- 1) Les séries 25 et 26 ont été rachetées et les dividendes finaux ont été versés le 25 août 2021.
- 2) Les séries 35 et 36 ont été rachetées et les dividendes finaux ont été versés le 25 novembre 2020.
- 3) Le nombre d'actions ordinaires est présenté déduction faite des 36 521 actions propres au 31 octobre 2021 (652 730 actions propres au 31 octobre 2020).
- 4) Au cours des exercices 2021 et 2020, nous n'avons racheté aucune de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)						
	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en	
Catégorie B – série 27	25,00	0,24075 \$ 2)	2,33 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 28 5) 6)	
Catégorie B – série 29	25,00	0,2265 \$ 2)	2,24 %	25 août 2024 3) 4)	Catégorie B – série 30 5) 6)	
Catégorie B – série 31	25,00	0,240688 \$ 2)	2,22 %	25 novembre 2024 3) 4)	Catégorie B – série 32 5) 6)	
Catégorie B – série 33	25,00	0,190875 \$ 2)	2,71 %	25 août 2025 3) 4)	Catégorie B – série 34 5) 6)	
Catégorie B – série 38	25,00	0,303125 \$ 2)	4,06 %	25 février 2022 3) 4)	Catégorie B – série 39 5) 6)	
Catégorie B – série 40	25,00	0,28125 \$ 2)	3,33 %	25 mai 2022 3) 4)	Catégorie B – série 41 5) 6)	
Catégorie B – série 42	25,00	0,2750 \$ 2)	3,17 %	25 août 2022 3) 4)	Catégorie B – série 43 5) 6)	
Catégorie B – série 44	25,00	0,303125 \$ 2)	2,68 %	25 novembre 2023 3) 4)	Catégorie B – série 45 5) 6)	
Catégorie B – série 46	25,00	0,31875 \$ 2)	3,51 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 47 5) 6)	

- 1) Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
- 2) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivalra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
- 3) Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.
- 4) Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions deviennent des actions privilégiées donnant droit à un dividende à taux variable.
- 5) Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconvertir en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.
- 6) Les actions émises sont assorties d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les actions puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

Le 25 août 2021, nous avons racheté la totalité de nos 9 425 607 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 25 pour un total global d'environ 236 millions de dollars ainsi que la totalité de nos 2 174 393 actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 26 pour un total global de 54 millions.

Le 25 novembre 2020, nous avons racheté la totalité de nos 6 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 35 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) émises et en circulation pour un montant total de 156 millions de dollars de même que l'intégralité de nos 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 36 (FPUNV) pour un montant total de 600 millions.

Autres instruments de capitaux propres

Les billets avec remboursement de capital à recours limité – série 1 à 4,3 %, d'un montant de 1 250 millions de dollars (FPUNV) sont classés comme capitaux propres et font partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. En cas de recours, les porteurs de billets auront un droit de recours à l'égard des actifs détenus dans une fiducie consolidée gérée par un tiers administrateur. Les actifs détenus par la fiducie se composent actuellement d'actions privilégiées de catégorie B – série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (FPUNV) (actions privilégiées de série 48) émises par BMO pour un montant de 1 250 millions concurrentement avec les billets avec remboursement de capital à recours limité. Les actions privilégiées de série 48 ne font pas actuellement partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires puisqu'elles sont éliminées lors de la consolidation.

Les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,8 %, d'un montant de 500 millions de dollars américains (billets de catégorie 1) (FPUNV) sont également classés comme capitaux propres et font partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 sont des instruments financiers comportant à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. À la date d'émission, nous avons attribué une valeur négligeable aux composantes passif de ces deux types d'instruments et, par conséquent, le montant intégral du produit a été classé comme capitaux propres. Les distributions semestrielles sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 seront comptabilisées lorsqu'elles seront à payer. Les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 sont subordonnés aux droits des déposants et de certains autres créanciers quant au droit de paiement. Le tableau suivant présente la ventilation de nos billets de catégorie 1 et de nos billets avec remboursement de capital à recours limité au 31 octobre 2021 et 2020.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					2021	2020
	Valeur nominale	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	Convertibles en	Total	Total
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,8 %	500 \$ US	4,8 1)	Août 2024 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 3)	658	658
Billets avec remboursement de capital à recours limité à 4,3 %	1 250 \$	4,3 4)	Novembre 2025 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 4)	1 250	1 250
Total					1 908	1 908

- 1) Les intérêts non cumulatifs doivent être versés semestriellement à terme échu, au gré de la Banque.
- 2) Les billets sont remboursables, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés, en totalité ou en partie à notre gré à n'importe quelle date de paiement d'intérêts à compter de la première date de révision du taux d'intérêt ou après certains événements réglementaires ou fiscaux. La Banque peut, en tout temps, acheter les billets peu importe le prix sur le marché libre.
- 3) Les billets émis sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les billets puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.
- 4) Les intérêts, dont le paiement ne peut être reporté, afférents à ces billets doivent être versés semestriellement au gré de la Banque. Le non-paiement des intérêts donnera lieu à un recours et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des porteurs dans les actifs de la fiducie, dont nos actions privilégiées – série 48 (FPUNV). En pareil cas, la remise des actifs de la fiducie entraînera l'extinction totale de nos engagements en vertu de nos billets avec remboursement de capital à recours limité. Dans des circonstances où des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, y compris les actions privilégiées de série 48, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque (tel qu'il est décrit ci-dessous), les billets avec remboursement de capital à recours limité seraient remboursés et le seul recours des porteurs de billets serait la quote-part des détenteurs d'actifs de la fiducie constitués d'actions ordinaires de la Banque reçues par la fiducie à la conversion des actions privilégiées de série 48.

Capital social autorisé

Nous classons les instruments financiers que nous émettons en tant que passifs financiers, instruments de capitaux propres ou instruments composés. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable d'actions ordinaires au moment de leur conversion par leurs porteurs sont classés comme des passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les paiements d'intérêts sur les passifs financiers sont classés en tant que charges d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les instruments financiers sont classés comme instruments de capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les instruments émis dont le rachat n'est pas obligatoire, ou qui ne peuvent être convertis en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du porteur, sont classés en tant que capitaux propres et sont présentés dans le capital social. Les paiements de dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discrétion du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises dans une monnaie étrangère.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 38, 40, 42, 44 et 46, ainsi que les billets de fonds propres de catégorie 1 et, en vertu des dispositions des actions privilégiées de série 48, les billets avec remboursement de capital à recours limité sont assortis d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque action privilégiée ou autre instrument de capitaux propres est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur de l'action privilégiée ou d'un autre instrument de capitaux propres émis (y compris les dividendes déclarés et impayés sur l'émission d'actions privilégiées ou d'autres instruments de capitaux propres) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 décembre 2021, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, de procéder à une nouvelle offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités d'un maximum de 22,5 millions d'actions ordinaires. L'OPRA dans le cours normal des activités fait partie intégrante de notre stratégie de gestion du capital. Une fois les approbations obtenues, le programme de rachat d'actions nous permettra de racheter les actions ordinaires de BMO à des fins d'annulation. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre sont déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et le niveau des fonds propres, et sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation. Nous consulterons le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'OPRA.

Nous n'avons pas renouvelé notre OPRA en 2021 puisque la restriction du BSIF sur les rachats d'actions ordinaires, applicable depuis le 13 mars 2020, est demeurée en vigueur jusqu'au 4 novembre 2021. Au cours de l'exercice 2021, nous n'avons acheté aucune de nos actions ordinaires aux termes de notre OPRA précédente.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation et autres instruments de capitaux propres.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques* (Canada). En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées et, dans certaines circonstances, les dividendes sur nos actions privilégiées de catégorie B ne peuvent être versés à moins que les dividendes sur les actions privilégiées de série 48 aient été versés.

De plus, si la Banque ne paie pas en totalité les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, la Banque ne déclarera pas de dividende sur ses actions ordinaires ou privilégiées, ni ne rachètera, n'achètera ou n'annulera autrement ces actions jusqu'au mois commençant après que la Banque ait payé intégralement les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Au cours de l'exercice 2021 et du premier semestre de l'exercice 2020, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Au deuxième semestre de l'exercice 2020, de nouvelles actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été émises avec un escompte de 2 % sur le cours du marché de ces actions.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2021, nous avons réservé 33 200 910 actions ordinaires (33 200 910 au 31 octobre 2020) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 5 682 206 actions ordinaires (6 446 110 au 31 octobre 2020) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 20.

Note 17 : Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, certains titres de participation et de créance et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités. Dans le cas de certains portefeuilles d'instruments financiers pour lesquels nous gérons les expositions à des risques similaires et compensatoires, la juste valeur est déterminée en fonction de notre exposition nette à ce risque.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits ou pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin d'assurer leur précision et leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet d'assurer le caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie au moyen de l'obtention de prix provenant de tiers vendeurs indépendants, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données d'entrée observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les taux de défaut, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers indépendants.

Prêts détenus à des fins de transaction

La juste valeur de nos prêts détenus à des fins de transaction est établie d'après les cours du marché actuels pour des instruments identiques ou semblables.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation d'entreprises est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, ce qui inclut l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples du résultat.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes sur le marché, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur de nos titres émis par des sociétés fermées tient compte des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes, le cas échéant.

Les prix provenant de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composés auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement par anticipation. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe, autres que nos prêts sur cartes de crédit, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités et de risques de crédit semblables. Pour ce qui est de nos prêts productifs sur cartes de crédit, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur comptable, étant donné qu'ils sont à court terme.

Quant à nos prêts productifs à taux variable, les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur leur juste valeur puisque leurs taux d'intérêt sont révisés ou rajustés fréquemment. Ainsi, il est présumé que leur juste valeur correspond à leur valeur comptable.

La juste valeur de nos prêts n'est pas ajustée pour tenir compte de la valeur d'une protection de crédit achetée pour atténuer le risque de crédit.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle de Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles, lesquels sont validés de manière indépendante, font intervenir des données du marché actuelles et relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de négociateurs et de courtiers, les prix multisources et toutes les données d'entrée observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque de crédit que la contrepartie de la Banque ne soit pas en mesure de respecter ses obligations liées au dérivé en question. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les novations avec des contreparties centrales. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels afférent à ces dépôts, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables. La juste valeur des passifs liés à nos billets de premier rang et de nos obligations sécurisées est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés, qui font intervenir des courbes de taux d'intérêt du marché et des écarts de financement du marché.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, puisque la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme étant égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation validés à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

L'établissement de la juste valeur de nos passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnées

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

La valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des autres actifs, des acceptations, des titres mis en pension ou prêtés et des autres passifs. Par conséquent, ces actifs et passifs sont exclus du tableau ci-dessous.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Le tableau ci-dessous fait état de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur 5)	Valeur comptable	Juste valeur 5)
Titres 1)				
Titres comptabilisés au coût amorti	49 970	49 810	48 466	49 009
Prêts 1)				
Prêts hypothécaires à l'habitation	135 653	135 461	126 882	128 815
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	76 627	76 791	69 480	70 192
Prêts sur cartes de crédit	7 827	7 827	7 556	7 556
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)	233 066	233 670	238 239	239 929
	453 173	453 749	442 157	446 492
Dépôts 3)	662 827	663 558	640 961	643 156
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées 4)	24 631	24 809	26 889	27 506
Dettes subordonnées	6 893	7 087	8 416	8 727

1) La valeur comptable est présentée déduction faite des provisions pour pertes sur créances.

2) Ne tient pas compte des 5 022 millions de dollars de prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net (5 306 millions au 31 octobre 2020) et des 134 millions de prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (51 millions au 31 octobre 2020).

3) Ne tient pas compte des 22 665 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés (18 073 millions au 31 octobre 2020) et des 139 millions de dépôts de métaux (néant au 31 octobre 2020) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

4) Ne tient pas compte des 855 millions de dollars de passifs liés à la titrisation et aux entités structurées classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (néant au 31 octobre 2020).

5) Si les instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient classés selon la hiérarchie de la juste valeur, tous ces instruments financiers seraient classés au niveau 2, exception faite des titres au coût amorti, dont 14 117 millions de dollars seraient classés au niveau 1 (18 831 millions au 31 octobre 2020) et 35 693 millions au niveau 2 (30 178 millions au 31 octobre 2020).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Le tableau suivant fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les autres actifs, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données d'entrée observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données d'entrée observables)	Total	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données d'entrée observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données d'entrée observables)	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	3 123	4 473	-	7 596	6 529	4 371	-	10 900
des provinces et municipalités canadiennes	2 183	3 655	-	5 838	1 868	6 467	-	8 335
l'administration fédérale américaine	6 050	3 532	-	9 582	5 702	2 716	-	8 418
des municipalités, agences et États américains	-	458	-	458	16	487	-	503
d'autres administrations publiques	1 307	591	-	1 898	1 021	1 495	-	2 516
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	13 379	675	14 054	7	11 487	803	12 297
Titres de créance d'entreprises	2 231	7 656	7	9 894	3 767	7 274	-	11 041
Prêts détenus à des fins de transaction	-	160	-	160	-	67	-	67
Titres de participation d'entreprises	54 931	-	-	54 931	43 757	-	-	43 757
	69 825	33 904	682	104 411	62 667	34 364	803	97 834
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	704	159	-	863	452	149	-	601
des provinces et municipalités canadiennes	137	1 243	-	1 380	180	1 249	-	1 429
l'administration fédérale américaine	-	38	-	38	-	44	-	44
d'autres administrations publiques	-	92	-	92	-	94	-	94
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	9	-	9	-	3	-	3
Titres de créance d'entreprises	160	7 544	-	7 704	70	7 827	-	7 897
Titres de participation d'entreprises	1 670	12	2 442	4 124	1 587	10	1 903	3 500
	2 671	9 097	2 442	14 210	2 289	9 376	1 903	13 568
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	9 138	3 927	-	13 065	20 765	1 685	-	22 450
des provinces et municipalités canadiennes	1 438	1 549	-	2 987	2 604	2 143	-	4 747
l'administration fédérale américaine	18 873	2 153	-	21 026	14 852	2 842	-	17 694
des municipalités, agences et États américains	-	4 113	1	4 114	8	5 267	1	5 276
d'autres administrations publiques	2 803	3 699	-	6 502	3 643	3 738	-	7 381
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	12 136	-	12 136	-	12 532	-	12 532
Titres de créance d'entreprises	812	2 349	-	3 161	792	2 442	-	3 234
Titres de participation d'entreprises	-	-	132	132	-	-	93	93
	33 064	29 926	133	63 123	42 664	30 649	94	73 407
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
	-	5 150	6	5 156	-	3 412	1 945	5 357
Autres actifs 1)								
	4 392	85	-	4 477	6 117	117	-	6 234
Passifs à la juste valeur								
Titres vendus à découvert	17 424	14 649	-	32 073	19 740	9 636	-	29 376
Passifs liés aux billets structurés 2)	-	22 665	-	22 665	-	18 073	-	18 073
Autres passifs 3)	1 106	2 125	-	3 231	789	1 285	-	2 074
	18 530	39 439	-	57 969	20 529	28 994	-	49 523
Actifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	6	8 066	-	8 072	13	14 916	-	14 929
Contrats de change	3	14 982	-	14 985	1	10 825	-	10 826
Contrats sur produits de base	642	6 976	-	7 618	123	2 465	-	2 588
Contrats sur titres de participation	1 381	4 657	-	6 038	750	7 711	-	8 461
Swaps sur défaillance	-	-	-	-	-	11	-	11
	2 032	34 681	-	36 713	887	35 928	-	36 815
Passifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	6	6 773	-	6 779	22	10 871	-	10 893
Contrats de change	4	12 451	-	12 455	3	10 609	-	10 612
Contrats sur produits de base	746	1 445	-	2 191	350	1 983	-	2 333
Contrats sur titres de participation	1 581	7 802	-	9 383	456	6 067	-	6 523
Swaps sur défaillance	-	5	2	7	-	10	4	14
	2 337	28 476	2	30 815	831	29 540	4	30 375

1) Les autres actifs comprennent les métaux précieux, les actifs de fonds distincts qui se rapportent à nos activités d'assurance et certains débiteurs mesurés à la juste valeur.

2) Ces passifs liés aux billets structurés figurant dans les dépôts ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Les autres passifs comprennent des contrats de placement et les passifs de fonds distincts qui se rapportent à nos activités d'assurance, certains créditeurs et des dépôts de métaux qui ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de même que certains passifs liés à la titrisation et aux entités structurées désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information quantitative concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations. Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées de niveau 3, puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)						2021	
	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)		
					Minimum	Maximum	
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	2 442	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 6x	s. o. 19x	
Prêts 3)	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	6	Flux de trésorerie actualisés	Marge d'escompte	40 points de base	40 points de base	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	675	Flux de trésorerie actualisés Comparaison au marché	Taux de remboursement par anticipation Ajustement de comparabilité 4)	4 % (5,56)	47 % 5,85	
							2020
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 903	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 5x	s. o. 17x	
Prêts 3)	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 945	Flux de trésorerie actualisés	Marge d'escompte	65 points de base	141 points de base	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	803	Flux de trésorerie actualisés Comparaison au marché	Taux de remboursement par anticipation Ajustement de comparabilité 4)	6 % (4,93)	62 % 5,74	

1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de chacune des catégories. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.

2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 453 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous comptabilisons au coût (487 millions en 2020), qui se rapproche de la juste valeur, et qui sont détenus afin de respecter des exigences réglementaires.

3) L'incidence d'une hausse ou d'une baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte pour les prêts aux entreprises et aux administrations publiques est de néant (3 millions en 2020).

4) La fourchette des valeurs d'entrée représente le prix par titre après l'ajustement.
s. o. - sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur de certains titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise (VE) selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Marge d'escompte

Le rendement des prêts et des titres de créance d'entreprises correspond au taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs attendus dans un modèle d'évaluation. La marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence, comme les obligations d'État, jouissent de cotes de crédit élevées et sont assortis d'échéances semblables. La marge d'escompte représente donc le rendement du marché qui tient compte de l'incertitude des flux de trésorerie futurs. En règle générale, une augmentation ou une diminution de la marge d'escompte se traduira par une diminution ou une augmentation de la juste valeur.

Taux de remboursement par anticipation

Des modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont utilisés pour calculer la juste valeur de nos titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, de nos titres adossés à des créances hypothécaires et de nos titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Le modèle de flux de trésorerie inclut des hypothèses liées à des taux de remboursement par anticipation conditionnels, à des taux de défaut constants et au pourcentage de perte sur défaut. Les taux de remboursement par anticipation ont une incidence sur nos flux de trésorerie actualisés estimés. Il existe une corrélation négative entre les variations des taux de remboursement par anticipation et les taux d'intérêt. Plus précisément, une augmentation du taux de remboursement par anticipation se traduirait par une augmentation de la juste valeur lorsque le taux d'intérêt de l'actif est inférieur au taux actuel de réinvestissement. Une diminution du taux de remboursement par anticipation donnerait lieu à une diminution de la juste valeur dans le cas où le taux d'intérêt de l'actif est supérieur au taux actuel de réinvestissement.

Ajustement de comparabilité

Les prix comparables de marché sont utilisés pour évaluer la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Cette technique implique l'obtention de prix auprès de tiers pour des instruments semblables et l'application d'ajustements pour refléter les prix de transactions récentes, et les caractéristiques spécifiques à des instruments.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Les transferts d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre rendent compte des changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Les transferts du niveau 1 au niveau 2 ont été effectués en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation des titres. Les transferts du niveau 2 au niveau 1 ont été effectués en raison de la disponibilité accrue de cours du marché sur des marchés actifs.

Le tableau qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos le 31 octobre 2021 et le 31 octobre 2020.

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1
Titres de négociation	7 863	11 421	6 582	5 930
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	871	902	667	334
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11 028	13 542	12 193	13 425
Titres vendus à découvert	7 764	5 950	7 781	3 871

Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 2020, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global ainsi que les transferts au niveau 3 et depuis le niveau 3. Les transferts depuis le niveau 2 au niveau 3 ont été effectués en raison de l'augmentation des données d'entrées non observables sur le marché qui ont servi à établir le prix des titres. Les transferts depuis le niveau 3 au niveau 2 ont été effectués en raison de l'augmentation des données de marché observables qui ont servi à établir le prix des titres.

Exercice clos le 31 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur			Fluctuations			Transferts		Juste valeur au 31 octobre 2021	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 3)
	Solde au 31 octobre 2020	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats/émissions	Ventes 2)	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3		
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émises par des agences américaines	803	(222)	(56)	1 465	(1 253)	-	169	(231)	675	38
Titres de créance d'entreprises	-	-	-	10	(3)	-	-	-	7	-
Total des titres de négociation	803	(222)	(56)	1 475	(1 256)	-	169	(231)	682	38
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de participation d'entreprises	1 903	315	(92)	628	(276)	(4)	-	(32)	2 442	374
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 903	315	(92)	628	(276)	(4)	-	(32)	2 442	374
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de participation d'entreprises	93	-	26	13	-	-	-	-	132	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	94	-	26	13	-	-	-	-	133	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 945	-	(150)	1 812	-	(1 302)	-	(2 299)	6	-
Autres passifs	-	-	-	-	(13)	-	13	-	-	-
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	4	-	-	-	-	-	-	(2)	2	-
Total des passifs dérivés	4	-	-	-	-	-	-	(2)	2	-

1) La conversion des devises en ce qui a trait aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger est incluse dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, présentés dans les autres éléments du résultat global.

2) Comprend le produit des titres vendus à découvert.

3) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres à la juste valeur par le biais du résultat net toujours détenus au 31 octobre 2021 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

Les profits (pertes) latents comptabilisés pour les instruments financiers de niveau 3 peuvent être compensés par les (pertes) profits sur les contrats de couverture économique.
s. o. - sans objet

Exercice clos le 31 octobre 2020 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur			Fluctuations			Transferts		Juste valeur au 31 octobre 2020	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 3)
	Solde au 31 octobre 2019	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats/émissions	Ventes 2)	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3		
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	538	(351)	9	1 338	(715)	-	225	(241)	803	(232)
Titres de créance d'entreprises	7	10	(2)	50	(68)	-	3	-	-	(1)
Total des titres de négociation	545	(341)	7	1 388	(783)	-	228	(241)	803	(233)
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de participation d'entreprises	1 984	4	17	356	(459)	-	1	-	1 903	35
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 984	4	17	356	(459)	-	1	-	1 903	35
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de participation d'entreprises	81	-	1	11	-	-	-	-	93	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	82	-	1	11	-	-	-	-	94	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 736	(3)	156	1 803	-	(1 747)	-	-	1 945	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	1	-	-	-	-	-	4	(1)	4	-
Total des passifs dérivés	1	-	-	-	-	-	4	(1)	4	-

1) La conversion des devises en ce qui a trait aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger est incluse dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, présentés dans les autres éléments du résultat global.

2) Comprend le produit des titres vendus à découvert.

3) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2020 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

Les profits (pertes) latents comptabilisés pour les instruments financiers de niveau 3 peuvent être compensés par les (pertes) profits sur les contrats de couverture économique.

s. o. - sans objet

Revenus de négociation

Les actifs et passifs de négociation, y compris les dérivés, les titres et les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. Les revenus de négociation comprennent les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts et ne tiennent pas compte des commissions de prise ferme et des commissions liées aux transactions sur titres, qui sont présentées séparément dans notre état consolidé des résultats.

Les revenus nets d'intérêts proviennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et passifs de négociation et sont présentés dans le tableau suivant, déduction faite des charges d'intérêts associées au financement de ces actifs et passifs.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Taux d'intérêt	1 017	1 199	700
Change	416	474	401
Titres de participation	567	(32)	269
Produits de base	147	271	145
Autres	2	34	6
Total des revenus de négociation	2 149	1 946	1 521
Présentés en tant que :			
Revenus nets d'intérêts	1 853	1 931	1 223
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	296	15	298
Total des revenus de négociation	2 149	1 946	1 521

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau qui suit présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultanément peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Le tableau comporte également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation des montants ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)

2021

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net 3)
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	108 799	1 417	107 382	15 779	90 389	9	1 205
Instruments dérivés	37 054	341	36 713	20 952	2 377	4 823	8 561
	145 853	1 758	144 095	36 731	92 766	4 832	9 766
Passifs financiers							
Instruments dérivés	31 156	341	30 815	20 952	1 865	1 906	6 092
Titres mis en pension ou prêtés	98 973	1 417	97 556	15 779	81 411	108	258
	130 129	1 758	128 371	36 731	83 276	2 014	6 350
2020							
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	115 863	3 985	111 878	17 302	92 889	194	1 493
Instruments dérivés	37 164	349	36 815	19 302	2 816	4 148	10 549
	153 027	4 334	148 693	36 604	95 705	4 342	12 042
Passifs financiers							
Instruments dérivés	30 724	349	30 375	19 302	1 889	3 108	6 076
Titres mis en pension ou prêtés	92 643	3 985	88 658	17 302	70 693	263	400
	123 367	4 334	119 033	36 604	72 582	3 371	6 476

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surnantissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

3) N'a pas pour but de représenter notre exposition réelle au risque de crédit.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 19 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui est appropriée étant donné nos ratios cibles en matière de capital réglementaire et notre évaluation interne du capital économique requis, qui étaye les stratégies de nos groupes d'exploitation, qui soutient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation tout en créant de la valeur à long terme pour les actionnaires et qui est conforme à nos cotes de crédit cibles.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats qui servent à gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure du capital économique.

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour la Banque sont déterminées selon les lignes directrices du BSIF, basées sur le cadre de l'accord de Bâle III établi par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Pour faire face à la perturbation des marchés causée par la COVID-19, le BSIF a annoncé diverses modifications des exigences en matière de fonds propres au cours de l'exercice 2020; les ajustements de nature temporaire ont été levés au cours de l'exercice 2021, exception faite de l'exclusion temporaire afférente à certaines mesures du ratio de levier des expositions qui prennent fin le 31 décembre 2021. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital du rapport de gestion, du présent Rapport annuel.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, après des déductions réglementaires.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, après des déductions réglementaires. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 12, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Les ratios pour les fonds propres réglementaires sont obtenus en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et le ratio du total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition aux fins du ratio de levier qui comprend les éléments inscrits au bilan et les éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements spécifiés.

Au 31 octobre 2021, nous nous conformions aux exigences du BSIF concernant les ratios de capital cibles, lesquelles prévoient une réserve de fonds propres de 2,5 %, un supplément en fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux banques d'importance systémique intérieure, une réserve anticyclique et une réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %.

Mesures des fonds propres réglementaires, actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	44 491	40 077
Fonds propres de catégorie 1	49 966	45 840
Total des fonds propres	57 201	54 661
Actifs pondérés en fonction des risques	325 433	336 607
Exposition aux fins du ratio de levier	976 690	953 640
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,7 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	15,4 %	13,6 %
Ratio du total des fonds propres	17,6 %	16,2 %
Ratio de levier	5,1 %	4,8 %

1) Présenté conformément aux lignes directrices Normes de fonds propres et Exigences en matière de levier du BSIF. Reflète les modifications des exigences en matière de fonds propres annoncées par le BSIF, au cours de l'exercice 2020, face à la pandémie de COVID-19, dont certaines qui demeurent en vigueur en 2021.

Note 20 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. En règle générale, les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021		2020		2019	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré 1)
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	6 446 110	81,50	6 108 307	76,59	6 095 201	72,19
Options attribuées	984 943	97,14	976 087	101,47	931 047	89,90
Options exercées	1 630 867	67,88	563 613	61,89	902 651	60,21
Options éteintes ou annulées	117 980	97,03	34 052	97,10	4 756	98,96
Options échues	–	–	40 619	82,78	10 534	103,79
Options en cours à la clôture de l'exercice	5 682 206	87,79	6 446 110	81,50	6 108 307	76,59
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 616 750	77,34	3 595 744	69,16	3 507 803	64,57
Options pouvant être attribuées	12 708 296		13 575 259		2 487 645	

1) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises aux cours de change en vigueur au 31 octobre 2021, 2020 et 2019, respectivement.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options libellées en devises qui ont été exercées ou qui ont expiré au cours de l'exercice est converti selon le cours de change en vigueur à la date de règlement et à la date d'expiration, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019, respectivement à 10 millions de dollars, à 9 millions et à 9 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2021 par fourchette de prix d'exercice :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette de prix d'exercice					
De 50,01 \$ à 60,00 \$	107 888	0,1	56,00	107 888	56,00
De 60,01 \$ à 70,00 \$	1 065 947	1,6	64,58	1 065 947	64,58
De 70,01 \$ à 80,00 \$	691 456	3,7	77,57	691 456	77,57
De 80,01 \$ à 90,00 \$	878 372	7,1	89,90	–	–
90,01 \$ et plus	2 938 543	7,6	99,16	751 459	98,27

Le tableau ci-dessous présente d'autres renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020	2019
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis	7	7	6
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	111	35	54
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)	115,42	94,44	99,84

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 s'est élevée à 10,75 \$, à 9,46 \$ et à 10,23 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution :

	2021	2020	2019
Rendement attendu des actions	4,9 %	4,3 %	5,7 %
Volatilité prévue du cours des actions	20,6 % - 20,7 %	15,4 %	20,0 % - 20,1 %
Taux de rendement sans risque	1,0 %	1,9 % - 2,0 %	2,5 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée en fonction du consensus du marché, des options sur nos actions ordinaires négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 97,14 \$, de 101,47 \$ et de 89,90 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 75 000 \$ (100 000 \$ avant le 31 décembre 2020). Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019, à 46 millions de dollars, à 58 millions et à 54 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 18,0 millions, 19,2 millions et 18,0 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionnariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies dans lesquelles nous versons notre cotisation de contrepartie. Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Les actifs détenus par les fiducies ne sont pas inclus dans nos états financiers consolidés.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionnariat totalisaient 2 425 millions de dollars au 31 octobre 2021 (1 523 millions au 31 octobre 2020).

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 a été de 6,4 millions, de 5,7 millions et de 6,3 millions d'unités, respectivement.

La juste valeur moyenne pondérée de ces unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 était de 91,62 \$, de 99,59 \$ et de 98,52 \$ respectivement, et nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 1 234 millions de dollars, de 363 millions et de 610 millions, respectivement. Nous couvrons l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total. Nous concluons également des swaps de devises pour gérer les écarts de conversion attribuables à nos activités aux États-Unis. Des profits (pertes) sur les swaps sur rendement total et les swaps de devises de 719 millions, de (175) millions et de 20 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 515 millions, de 538 millions et de 590 millions, respectivement.

Au total, 17,6 millions, 17,0 millions et 17,2 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2021, 2020 et 2019, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 1 679 millions de dollars, de 1 019 millions et de 1 251 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 s'est élevé à 0,4 million, à 0,3 million et à 0,3 million d'unités, respectivement, et la juste valeur moyenne pondérée des unités attribuées au cours de ces exercices a été de 113,08 \$, de 85,47 \$ et de 97,27 \$, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 609 millions de dollars et à 379 millions au 31 octobre 2021 et 2020, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 s'est chiffrée respectivement à 279 millions de dollars, à (62) millions et à 17 millions. Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes.

Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Les profits (pertes) sur ces instruments dérivés comptabilisés au cours des exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 ont été de 271 millions, de (67) millions et de 4 millions, respectivement. Ces profits (pertes) ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 8 millions, 5 millions et 13 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019.

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2021, 2020 et 2019 a été de 4,6 millions, de 4,7 millions et de 4,8 millions, respectivement.

Note 21 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies à nos employés. Les coûts de ces régimes, qui sont constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2020, le principal régime de retraite à prestations définies offert aux employés au Canada a cessé d'accepter de nouveaux employés engagés après cette date. Les employés qui ont été engagés le 1^{er} janvier 2021 et après cette date ou qui ont été transférés à BMO Canada peuvent participer à un régime de retraite à cotisations définies lorsqu'ils ont satisfait à la période d'admissibilité de six mois de services continus.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les régimes de retraite à prestations définies sont administrés suivant une structure de gouvernance précise; la surveillance incombe au Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que le principal régime canadien puisse améliorer les rendements ajustés en fonction des risques, tout en limitant la volatilité de l'excédent du régime. Cette stratégie a réduit l'incidence du régime sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette cible 2021	Répartition réelle 2021	Répartition réelle 2020
Titres de participation	20 % - 40 %	30 %	30 %
Placements à revenu fixe	40 % - 55 %	47 %	47 %
Autres stratégies	10 % - 35 %	23 %	23 %

Nos actifs des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes à prestations définies sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs;
- la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et son incidence sur la Banque;
- la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique;
- la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit des titres de créance, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs;
- l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Le **coût des services rendus au cours de l'exercice** représente les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Le coût est déterminé d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les **intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies** correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les **gains et pertes actuariels** peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les **modifications des régimes** représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les **liquidations** se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis que le régime complémentaire aux États-Unis ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation annuelle relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime de retraite canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2021 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime de retraite américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2021.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Obligation au titre des prestations définies	9 716	10 493	9 866	1 220	1 290	1 254
Juste valeur des actifs des régimes	10 525	10 064	9 723	166	181	175
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	809	(429)	(143)	(1 054)	(1 109)	(1 079)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	939	(266)	36	40	38	46
Régimes non capitalisés	(130)	(163)	(179)	(1 094)	(1 147)	(1 125)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	809	(429)	(143)	(1 054)	(1 109)	(1 079)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Charge annuelle liée aux prestations						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	268	249	193	9	11	9
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	7	1	(20)	30	32	37
Coût des services passés (crédit)	-	-	(5)	-	-	-
Charges administratives	5	5	5	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	(11)	10	6
Charge liée aux prestations	280	255	173	28	53	52
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	90	87	82	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	160	169	170	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	530	511	425	28	53	52

Hypothèses moyennes pondérées

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Charges au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice 3) 4)	2,7 %	3,0 %	4,0 %	2,7 %	3,0 %	4,1 %
Taux de croissance de la rémunération	2,1 %	2,1 %	2,4 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	4,8 % 2)	4,9 % 1)	4,9 % 1)
Obligation au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	3,2 %	2,7 %	3,0 %	3,3 %	2,7 %	3,0 %
Taux de croissance de la rémunération	2,2 %	2,1 %	2,1 %	s. o. 5)	2,0 %	2,0 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	4,8 % 2)	4,8 % 1)	4,9 % 1)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et dans les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,0 % en 2041 et dans les années subséquentes.

3) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations de retraite a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,00 %, de 3,10 % et de 4,10 % pour 2021, 2020 et 2019, respectivement.

4) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des autres avantages futurs du personnel a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,00 %, de 3,20 % et de 4,20 % pour 2021, 2020 et 2019, respectivement.

5) Le taux de croissance de la rémunération est attribuable à un nouveau régime de retraite à rente uniforme qui ne dépend plus de la rémunération.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

(en années)	Canada		États-Unis	
	2021	2020	2021	2020
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,8	23,8	21,8	21,7
Femmes	24,2	24,1	23,2	23,1
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,8	24,7	23,0	22,9
Femmes	25,1	25,1	24,4	24,3

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2021	2020	2021	2020
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	10 493	9 866	1 290	1 254
Coût des services rendus au cours de l'exercice	268	249	9	11
Charges d'intérêts	269	286	34	37
Prestations versées	(525)	(516)	(50)	(48)
Cotisations des employés	17	17	5	5
(Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	11	16	(4)	14
Changements d'hypothèses financières	(700)	484	(89)	50
Résultats associés aux membres des régimes	29	59	39	(35)
Conversion de devises et autres	(146)	32	(14)	2
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	9 716	10 493	1 220	1 290
Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie	9 586	10 330	126	143
Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés	130	163	1 094	1 147
Total de l'obligation au titre des prestations définies	9 716	10 493	1 220	1 290
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	10 064	9 723	181	175
Revenus d'intérêts	262	285	4	5
Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts)	542	235	(1)	6
Cotisations versées par l'employeur	298	296	40	36
Cotisations des employés	17	17	5	5
Prestations versées	(525)	(516)	(50)	(48)
Charges administratives	(5)	(5)	-	-
Conversion de devises et autres	(128)	29	(13)	2
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	10 525	10 064	166	181
Surplus (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	809	(429)	(1 054)	(1 109)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	947	124	40	38
Passifs divers	(138)	(553)	(1 094)	(1 147)
Surplus (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	809	(429)	(1 054)	(1 109)
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) actuariels nets sur les actifs des régimes	542	235	(1)	6
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	(11)	(16)	4	(12)
Changements d'hypothèses financières	700	(484)	84	(45)
Résultats associés aux membres des régimes	(29)	(59)	(45)	38
Conversion de devises et autres	20	(6)	-	-
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	1 222	(330)	42	(13)

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre 2021 et 2020 se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021			2020		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire	144	1	145	208	-	208
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	26	41	67	17	54	71
des administrations provinciales et municipales canadiennes	191	364	555	308	404	712
l'administration fédérale américaine	297	4	301	393	7	400
Fonds communs	1 071	4 014	5 085	1 331	3 442	4 773
Instruments dérivés	-	43	43	1	(16)	(15)
Titres de créance d'entreprises	3	1 391	1 394	2	1 363	1 365
Titres de participation d'entreprises	1 655	-	1 655	1 255	-	1 255
	3 387	5 858	9 245	3 515	5 254	8 769

Au 31 octobre 2021 et 2020, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2021, notre principal régime canadien détenait indirectement, par voie de fonds communs, une tranche d'environ 11 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2020) de nos actions ordinaires et de nos titres à revenu fixe. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni aucun autre actif que nous utilisons.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	3,2	3,3
Effet : hausse de 1 % (\$)	(1 019)	(111)
baisse de 1 % (\$)	1 287	133
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,2	s. o.
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	47	- 1)
baisse de 0,25 % (\$)	(46)	- 1)
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(179)	(29)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	176	29
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s. o.	4,8 2)
Effet : hausse de 1 % (\$)	s. o.	49
baisse de 1 % (\$)	s. o.	(49)

1) La variation de cette hypothèse est négligeable.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,0 % en 2041 et pour les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2021	2020
Régimes de retraite canadiens	14,5	15,4
Régimes de retraite américains	9,5	9,9
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	13,7	14,3

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Cotisations aux régimes à prestations définies	254	251	203	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	160	169	170	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	44	45	53	40	36	40
	458	465	426	40	36	40

Nos meilleures estimations des cotisations et des prestations qui seront versées directement aux retraités dans l'exercice se terminant le 31 octobre 2022 sont d'environ 86 millions de dollars pour nos régimes de retraite à prestations définies et de 48 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel. Les versements de prestations sont estimés à 542 millions pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2022.

Note 22 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, tel que nous le mentionnons ci-après.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans nos profits (pertes) nets dans notre état consolidé du résultat global à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les impôts différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs à des fins comptables et fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constatés soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités, et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de néant (20 millions de dollars au 31 octobre 2020) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, et un montant de 9 millions (75 millions au 31 octobre 2020) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines et aux crédits d'impôt, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis de 2021 à 2040. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis qu'il est probable que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 118 millions au 31 octobre 2021 (113 millions en 2020), dont une tranche de 7 millions (7 millions en 2020) est censée expirer d'ici cinq ans. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos filiales à l'étranger sont généralement assujettis aux impôts des pays où ces filiales mènent leurs activités. Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos succursales à l'étranger sont aussi généralement assujettis aux impôts à payer des pays où ces succursales mènent leurs activités. Le Canada perçoit également des impôts sur les revenus que nous gagnons par l'entremise des succursales à l'étranger et un crédit est accordé pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant. Au 31 octobre 2021, les différences temporaires imposables liées au rapatriement des bénéfices attribuables aux participations dans certaines filiales, succursales et entreprises associées et à certaines participations dans des coentreprises, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, totalisaient 17 milliards de dollars (16 milliards en 2020).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	2 334	1 154	1 198
Ajustements pour les exercices précédents	(14)	10	(14)
Impôts différés			
Origine et renversement des différences temporaires	173	91	327
Incidence des changements des taux d'impôt	11	(4)	3
	2 504	1 251	1 514
Autres éléments du résultat global et capitaux propres			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Profits (pertes) latents sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(58)	143	140
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)	(25)	(26)
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(504)	541	521
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(149)	(16)	51
Profits (pertes) latents sur la couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	180	(35)	(4)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	341	(88)	(196)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(70)	(10)	27
Profits latents sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	-	1
Rémunération fondée sur des actions	(10)	3	-
	(278)	513	514
Total de la charge d'impôts sur le résultat	2 226	1 764	2 028

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	650	694	791
Palier provincial	373	402	465
	1 023	1 096	1 256
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	233	(11)	(113)
Palier provincial	134	(6)	(66)
	367	(17)	(179)
Total des impôts au Canada	1 390	1 079	1 077
À l'étranger : Impôts exigibles	940	450	308
Impôts différés	(104)	235	643
Total des impôts à l'étranger	836	685	951
Total de la charge d'impôts sur le résultat	2 226	1 764	2 028

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021		2020		2019	
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	2 729	26,6 %	1 688	26,6 %	1 934	26,6 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(232)	(2,3)	(247)	(3,9)	(220)	(3,0)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(137)	(1,3)	(175)	(2,8)	(158)	(2,2)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	202	2,0	-	-	-	-
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	11	0,1	(4)	(0,1)	3	-
Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(56)	(0,6)	(39)	(0,6)	(37)	(0,5)
Autres	(13)	(0,1)	28	0,5	(8)	(0,1)
Charge d'impôts sur le résultat dans l'état consolidé des résultats et taux d'impôt effectif	2 504	24,4 %	1 251	19,7 %	1 514	20,8 %

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	Actif net au 31 octobre 2020	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2021
Actifs (passifs) d'impôt différé					
Provision pour pertes sur créances	849	(194)	-	(4)	651
Avantages futurs du personnel	337	2	(9)	-	330
Rémunération différée	416	270	-	(1)	685
Autres éléments du résultat global	(358)	-	250	-	(108)
Reports prospectifs de pertes fiscales	87	(53)	-	-	34
Crédits d'impôt	31	(31)	-	-	-
Bureaux et matériel	(361)	(39)	-	-	(400)
Prestations de retraite	78	104	(330)	-	(148)
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(237)	(6)	-	2	(241)
Valeurs mobilières	11	(62)	-	-	(51)
Autres	512	(175)	10	(4)	343
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 365	(184)	(79)	(7)	1 095
Comprenant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	1 473				1 287
Passifs d'impôt différé	(108)				(192)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 365	-	-	-	1 095

(en millions de dollars canadiens)

	Actif net au 1 ^{er} novembre 2019 1)	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2020
Actifs (passifs) d'impôt différé					
Provision pour pertes sur créances	511	334	-	4	849
Avantages futurs du personnel	325	11	1	-	337
Rémunération différée	483	(69)	-	2	416
Autres éléments du résultat global	(143)	-	(218)	3	(358)
Reports prospectifs de pertes fiscales	145	(59)	-	1	87
Crédits d'impôt	189	(189)	-	31	31
Bureaux et matériel	(282)	(78)	-	(1)	(361)
Prestations de retraite	27	(35)	86	-	78
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(217)	(18)	-	(2)	(237)
Valeurs mobilières	50	(39)	-	-	11
Autres	441	55	-	16	512
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 529	(87)	(131)	54	1 365
Comprenant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	1 589				1 473
Passifs d'impôt différé	(60)				(108)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 529	-	-	-	1 365

1) Tient compte d'un ajustement de 21 millions de dollars en raison de l'adoption de l'IFRS 16 (se reporter à la note 1).

Les autorités fiscales du Canada ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts additionnels d'un montant d'environ 1 210 millions de dollars, à ce jour, relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées de 2011 à 2016. Dans le cadre de ces réévaluations, la déduction pour dividendes avait été refusée du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les règles fiscales qu'avaient évoquées les autorités fiscales du Canada ont été abordées de manière prospective dans les budgets fédéraux de 2015 et de 2018 du Canada. En octobre 2021, nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour de l'impôt du Canada et l'affaire fait désormais l'objet d'un litige. À l'avenir, nous nous attendons à recevoir un nouvel avis de cotisation visant des impôts importants en raison d'activités similaires. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Cependant, si cette procédure n'aboutit pas, la charge additionnelle pourrait avoir une incidence néfaste sur notre bénéfice net.

Note 23 : Bénéfice par action

Nous calculons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net, après avoir déduit les dividendes à payer sur les actions privilégiées et les distributions à payer sur les autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen quotidien d'actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

Bénéfice de base par action ordinaire (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020	2019
Bénéfice net	7 754	5 097	5 758
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(244)	(247)	(211)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	7 510	4 850	5 547
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	647 163	641 424	638 881
Bénéfice de base par action ordinaire (en dollars canadiens)	11,60	7,56	8,68
Bénéfice dilué par action ordinaire			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement au titre de l'incidence d'instruments dilutifs	7 510	4 850	5 547
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	647 163	641 424	638 881
Effet des instruments dilutifs			
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	6 403	3 433	5 326
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(4 890)	(2 729)	(3 847)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	648 676	642 128	640 360
Bénéfice dilué par action ordinaire (en dollars canadiens)	11,58	7,55	8,66

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous n'avons exclu aucune option sur action pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 puisque le prix moyen par action pour l'exercice était supérieur au prix d'exercice. Pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 2019, nous avons exclu le nombre moyen d'options sur actions en cours, soit 3 146 040 et 1 177 152, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 99,57 \$ et de 101,83 \$, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour l'exercice n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (se reporter à la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de notre meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

Nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie, en raison des variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié à ces instruments selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien	22 165	23 144
Swaps sur défaillance 1)	5 158	1 795
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie 2)	12 895	5 601
Prêts de titres	3 909	4 349
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 481	1 034
Crédits fermes 3)	174 327	180 384
Autres engagements 4)	8 070	5 302
Total	228 005	221 609

1) La juste valeur des dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de (4) millions de dollars au 31 octobre 2021 ((8) millions au 31 octobre 2020).

2) En date du 31 octobre 2021, nous avons déconsolidé notre participation dans Fairway Financial Company LLC et le montant inutilisé de la facilité de trésorerie engagée fournie à l'entité totalisait 8 095 millions de dollars au 31 octobre 2021.

3) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

4) Les autres engagements comprennent 1 649 millions de dollars au 31 octobre 2021 (1 763 millions au 31 octobre 2020) de participations en syndicats financiers qui ont été offerts, mais qui n'ont pas encore été acceptés par l'emprunteur.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des PCAA qui sont administrés par nous, et constituent une source de financement de substitution lorsque les marchés du PCAA sont inaccessibles. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas d'insolvabilité de l'emprunteur. La durée moyenne de ces concours de trésorerie est d'environ 2 à 5 ans.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, il se peut que nous procurions aux clients des indemnisations contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs à remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Les autres engagements comprennent des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats des administrateurs, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de contreparties centrales. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte importante est minime.

Actifs cédés en garantie et garanties

Dans le cours normal des activités, nous exerçons des activités de négociation, d'octroi de crédit et d'emprunt dans le cadre desquelles nous devons céder des actifs en garantie ou de fournir des garanties. Les transactions portant sur le nantissement et les garanties sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre de ces activités. S'il n'y a pas de défaut, les valeurs mobilières ou leurs équivalents doivent être remis par le créancier au moment où l'obligation est remplie.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir d'autres banques	110	111
Valeurs mobilières 1)	82 975	75 104
Prêts	54 656	58 974
Autres actifs	6 436	6 344
	144 177	140 533
Actifs de tiers 2)		
Actifs reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	180 705	169 197
Moins : Actifs donnés en garantie non disponibles à la vente ou à la remise en garantie	(46 278)	(58 312)
	134 427	110 885
	278 604	251 418
(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Ventilation des actifs cédés en garantie et des garanties		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	9 464	7 550
Administrations publiques étrangères et banques centrales	110	111
Obligations relatives à des titres vendus à découvert	32 073	29 376
Obligations relatives à des titres mis en pension	87 894	80 962
Emprunt et prêt de titres 3)	77 456	58 791
Transactions sur instruments dérivés	11 439	9 613
Titrisation	26 075	31 417
Obligations sécurisées	26 340	25 948
Autres	7 753	7 650
Total des actifs cédés en garantie et des garanties	278 604	251 418

1) Comprend des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) de 4 519 millions de dollars qui sont classés dans les prêts dans notre bilan consolidé (6 121 millions au 31 octobre 2020).

2) Comprend les actifs figurant au bilan pris en pension ou empruntés ainsi que d'autres garanties hors bilan qui ont été obtenues.

3) Comprend des emprunts et des prêts de titres figurant hors bilan.

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme. Les baux signés, mais non encore en vigueur se chiffraient à 248 millions de dollars au 31 octobre 2021 (991 millions au 31 octobre 2020).

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devons nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète notre meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant. Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs au bilan consolidé. Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Le tableau ci-dessous ne tient compte d'aucun passif éventuel.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Nous examinons régulièrement l'état de ces poursuites et établissons des dispositions lorsque, à notre avis, il est probable que nous subirons une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions de la Banque représentent nos meilleures estimations qui reposent sur l'information actuellement disponible afférente aux poursuites pour lesquelles des estimations peuvent être formulées. Toutefois, les provisions constituées par la Banque peuvent différer sensiblement des pertes réelles subies en raison notamment de ce qui suit : l'incertitude inhérente quant aux diverses issues potentielles de ces poursuites; les diverses étapes des procédures; l'existence de nombreux défendeurs nommés dont la part de responsabilité n'a peut-être pas encore été établie; des points en suspens dans le cadre de telles poursuites, dont certains pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations; le fait que les procédures sous-jacentes évolueront dans le temps; et ces poursuites peuvent mener à des dommages-intérêts très importants ou indéterminés. Bien qu'il soit intrinsèquement difficile de prévoir l'issue finale de ces poursuites, d'après nos connaissances actuelles, nous ne nous attendons pas à ce que l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, ait un effet négatif important sur la situation financière consolidée ou sur les résultats d'exploitation de la Banque. Cependant, en raison des facteurs qui précèdent et d'autres incertitudes inhérentes à un litige ou à des questions d'ordre réglementaire, il est possible que la résolution ultime des poursuites judiciaires ou des enquêtes réglementaires puisse avoir une incidence significative sur la situation financière consolidée de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation pour l'une ou l'autre des périodes de présentation de l'information financière.

BMO et ses filiales ont été cités comme défendeurs ou autrement mis en cause dans un certain nombre important de poursuites judiciaires. BMO Harris Bank N.A. (BMO Harris), société remplaçante de M&I Marshall and Ilse Bank (M&I), a été nommée défenderesse dans une poursuite déposée devant le tribunal de la faillite américain (US Bankruptcy Court) du district du Minnesota (le tribunal de la faillite) en lien avec une combine à la Ponzi mise en place par Thomas J. Petters et certaines personnes et entités affiliées (collectivement, Petters) entre 1994 et 2008. La poursuite intentée par un fiduciaire dans le cadre d'une procédure de faillite contre certaines entités Petters allègue que M&I (et une banque que celle-ci a remplacé) a facilité la combine à la Ponzi menée par Petters entre 1999 et 2008. BMO nie ces allégations et continue de se défendre vigoureusement. Le fiduciaire demande des dommages-intérêts compensatoires de 1,9 milliard de dollars américains auxquels s'ajoutent des intérêts antérieurs au jugement, des dommages punitifs et les honoraires d'avocat. Le tribunal de la faillite i) a rejeté la requête en jugement sommaire de BMO Harris; ii) a accordé au fiduciaire la requête de sanctions fondée sur la dissimulation alléguée de preuve; et iii) a transféré la cause à la Cour de district des États-Unis (US District Court) du district du Minnesota (la Cour de district) où elle pourra être entendue. BMO Harris a déposé un avis d'opposition concernant les sanctions imposées sur la dissimulation de preuve qui est toujours en instance devant la Cour de district. BMO Harris croit que le procès s'ouvrira au plus tôt à la fin de 2022.

En juin 2021, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé le règlement de 100 millions de dollars accordé dans le cadre d'une action collective impliquant BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Ligne d'action Inc. et Société de fiducie BMO relativement à la divulgation des écarts de conversion lors de la conversion de devises dans les comptes enregistrés antérieurement à un changement de système survenu en 2011.

Charges de restructuration

Au 31 octobre 2021, les provisions au titre des charges de restructuration s'élevaient à 136 millions de dollars (336 millions au 31 octobre 2020), compte tenu des montants liés aux indemnités de départ, afin de continuer d'améliorer l'efficacité, et d'accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires. Ceci représente le montant qui sera ultimement payé selon notre meilleure estimation.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	472	680
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	166	141
Provisions affectées	(340)	(334)
Montants repris	(44)	(16)
Change et autres	(6)	1
Solde à la clôture de l'exercice 1)	248	472

1) Le solde inclut les obligations au titre des indemnités de départ, les charges de restructuration et les réserves réglementaires.

Note 25 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières grâce à un réseau de plus de 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et d'un réseau de plus de 3 300 guichets automatiques. Les Services bancaires aux entreprises offrent des services à nos clients partout au Canada, ainsi qu'une expertise sectorielle et industrielle en plus d'une présence locale.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile, et de guichets automatiques dans huit États. Les Services bancaires aux entreprises répondent aux besoins des clients partout aux États-Unis et offrent une expertise sectorielle et industrielle en plus d'une présence locale.

BMO Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine (BMO GP) sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux, nous exerçons nos activités dans 32 emplacements répartis dans le monde, dont 18 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières et l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et l'analyse, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires PE, BMO GP et BMO MC), tout montant restant étant conservé dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence d'activités touchant la trésorerie résiduelle, l'élimination des ajustements d'imposition comparable et le reste des charges non attribuées.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les impôts sur le résultat présentés ci-après pourraient ne pas refléter les impôts payés dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. En règle générale, les impôts des groupes sont basés sur un taux d'impôt prévu par la loi et sont ajustés en fonction des éléments et activités propres à chaque groupe. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des groupes d'exploitation est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. L'ajustement sur une bic pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 a été de 315 millions de dollars (335 millions en 2020 et 296 millions en 2019).

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Les frais généraux sont répartis entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise. Ces répartitions intergroupes s'appliquent également à la segmentation géographique.

Les tableaux qui suivent présentent nos résultats et nos actifs moyens par unité d'exploitation :

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	BMO GP	BMO MC	Services d'entreprise 1)	2021 Total
Revenus nets d'intérêts 2)	6 561	4 268	982	3 115	(616)	14 310
Revenus autres que d'intérêts	2 225	1 243	6 071	3 011	326	12 876
Total des revenus	8 786	5 511	7 053	6 126	(290)	27 186
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	493	22	4	11	(5)	525
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(116)	(166)	(16)	(205)	(2)	(505)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	377	(144)	(12)	(194)	(7)	20
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 399	-	-	1 399
Amortissement	526	487	283	269	-	1 565
Charges autres que d'intérêts	3 511	2 310	3 433	3 167	1 523	13 944
Bénéfice (perte) avant impôts	4 372	2 858	1 950	2 884	(1 806)	10 258
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	1 135	669	476	744	(520)	2 504
Bénéfice net (perte nette) comptable	3 237	2 189	1 474	2 140	(1 286)	7 754
Actifs moyens 3)	262 953	129 009	48 232	372 475	168 471	981 140

	PE Canada	PE États-Unis	BMO GP	BMO MC	Services d'entreprise 1)	2020 Total
Revenus nets d'intérêts 2)	6 105	4 345	900	3 320	(699)	13 971
Revenus autres que d'intérêts	1 930	1 186	5 808	2 006	285	11 215
Total des revenus	8 035	5 531	6 708	5 326	(414)	25 186
Dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts douteux	787	418	4	310	3	1 522
Dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts productifs	623	441	18	349	-	1 431
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 410	859	22	659	3	2 953
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 708	-	-	1 708
Amortissement	517	563	295	243	-	1 618
Charges autres que d'intérêts	3 375	2 512	3 224	2 993	455	12 559
Bénéfice (perte) avant impôts	2 733	1 597	1 459	1 431	(872)	6 348
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	706	320	363	344	(482)	1 251
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 027	1 277	1 096	1 087	(390)	5 097
Actifs moyens 3)	251 471	137 644	45 573	369 518	138 244	942 450

	PE Canada	PE États-Unis	BMO GP	BMO MC	Services d'entreprise 1)	2019 Total
Revenus nets d'intérêts 2)	5 885	4 216	935	2 390	(538)	12 888
Revenus autres que d'intérêts	2 099	1 162	6 727	2 369	238	12 595
Total des revenus	7 984	5 378	7 662	4 759	(300)	25 483
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liées aux prêts douteux	544	160	2	52	(7)	751
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	63	37	(2)	28	(5)	121
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	607	197	-	80	(12)	872
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	2 709	-	-	2 709
Amortissement	355	459	230	161	-	1 205
Charges autres que d'intérêts	3 481	2 677	3 293	3 118	856	13 425
Bénéfice (perte) avant impôts	3 541	2 045	1 430	1 400	(1 144)	7 272
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	917	434	371	309	(517)	1 514
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 624	1 611	1 059	1 091	(627)	5 758
Actifs moyens 3)	237 742	126 539	40 951	342 626	85 394	833 252

1) Les Services d'entreprise englobent le groupe Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation.

3) Les actifs moyens comprennent l'actif productif moyen, qui comprend les dépôts à d'autres banques, les dépôts auprès de banques centrales, les prises en pension, les prêts et les titres. Le total de l'actif productif moyen pour 2021 s'élève à 897 302 \$, soit 248 215 \$ pour les Services bancaires PE Canada, 122 166 \$ pour les Services bancaires PE États-Unis et 526 921 \$ pour tous les autres groupes d'exploitation, y compris les Services d'entreprise (Pour 2020 : total : 853 336 \$, Services bancaires PE Canada, 234 953 \$, Services bancaires PE États-Unis, 130 190 \$ et tous les autres groupes d'exploitation, 488 193 \$; pour 2019 : total : 759 395 \$, Services bancaires PE Canada, 222 260 \$, Services bancaires PE États-Unis, 119 640 \$ et tous les autres groupes d'exploitation, 417 495 \$).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays, comme il est présenté dans le tableau suivant. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs ainsi que des revenus et des charges connexes.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par région :

	2021			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Total des revenus	15 983	9 242	1 961	27 186
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	6 242	4 224	(208)	10 258
Bénéfice (perte) net comptable	4 809	3 254	(309)	7 754
Actifs moyens	544 652	376 102	60 386	981 140
				2020
Total des revenus	14 515	8 659	2 012	25 186
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 815	1 891	642	6 348
Bénéfice net comptable	3 021	1 554	522	5 097
Actifs moyens	522 155	361 651	58 644	942 450
				2019
Total des revenus	14 998	8 282	2 203	25 483
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 218	2 367	687	7 272
Bénéfice net comptable	3 313	1 903	542	5 758
Actifs moyens	462 427	316 983	53 842	833 252

Note 26 : Principales filiales

Au 31 octobre 2021, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

Principales filiales 1) 2)	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	411
Bank of Montreal Europe plc	Dublin, Irlande	1 001
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Toronto, Canada	35 384
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michael, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	310
BMO Compagnie d'assurance-vie et filiales, y compris :	Toronto, Canada	1 369
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	26 775
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Family Office, LLC	Palo Alto, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Asia) Limited 3)	Hong Kong, Chine	
BMO Global Asset Management (Europe) Limited et filiales 3), y compris :	Londres, Angleterre	395
BMO Asset Management (Holdings) plc et filiales 3)	Londres, Angleterre	
LGM Investments Limited 3)	Londres, Angleterre	39
Pyrford International Limited 3)	Londres, Angleterre	73
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	589

1) Si ce n'est de BMO Financial Corp., de BMO Asset Management Corp., de BMO Capital Markets Corp., de BMO Harris Financial Advisors, Inc., de BMO Harris Financing, Inc. et de BMO Family Office, LLC, qui ont été constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, chaque filiale a été constituée ou organisée en vertu des lois de l'État ou du pays dans lequel son siège social est situé. BMO Asset Management (Holdings) plc a été constituée aux termes des lois de l'Écosse. BMO Harris Investment Company LLC a été organisée aux termes des lois de l'État du Nevada, aux États-Unis.

2) À moins d'indication contraire, la Banque détient, soit directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chaque filiale.

3) Ces filiales sont incluses dans la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique conclue le 8 novembre 2021. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour de plus amples détails.

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 24 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 27 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les régimes d'avantages futurs du personnel ainsi que le personnel de gestion clé et les membres de leur famille proche. Les membres de la famille proche comprennent les conjoints, les conjoints de fait et les enfants mineurs à charge. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération de notre personnel de gestion clé :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019
Salaire de base et primes	22	20	22
Avantages postérieurs à l'emploi	3	3	2
Paielements fondés sur des actions 1)	32	32	43
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	57	55	67

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt du marché sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 22 millions de dollars au 31 octobre 2021 (19 millions en 2020). Nous n'avions enregistré aucune dotation à la provision pour pertes sur créances liée à ces montants au 31 octobre 2021 et 2020.

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Lorsque les exigences relatives au portefeuille d'actions ont été satisfaites, un administrateur peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence de même que notre quote-part du bénéfice de ces entités :

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	2021	2020	2021	2020
Valeur comptable	474	412	661	573
Quote-part du résultat net	107	99	141	62

Nous ne détenons aucune coentreprise ni entreprise associée qui, prises individuellement, ont une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Prêts	791	560
Dépôts	117	124
Commissions versées en échange de services reçus	59	63
Garanties et engagements	73	57

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2022 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York et des règles de la Bourse du NASDAQ figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de durabilité

Le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous assurons la gouvernance, la gestion, la mesure et la déclaration des risques environnementaux et sociaux ainsi que des occasions connexes liées à nos activités, tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons les normes GRI (Global Reporting Initiative) comme cadre de communication de l'information pour faire état de notre performance en matière de durabilité ainsi que d'autres normes reconnues à l'échelle internationale, dont celles émises par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Vous trouverez le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2021* sur notre site Web en mars 2022.

www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétaire général de BMO à : Secrétaire général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télécopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Computershare Investor Services PLC fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, au Royaume-Uni.

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières
www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission
www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : **416-867-6785**

Télécopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier

10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514-881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :

1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.bmoharris.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :

BMO et le médaillon contenant le M souligné; BMO Marchés des capitaux; BMO Groupe financier; BMO Gestion mondiale d'actifs; BMO Harris Bank; Harris Bank; BMO Gestion de patrimoine; Avoir le cran de faire une différence; SuiviArgent de BMO; L'Académie BMO; plateforme de paiements de BMO; Mon info BMO; Services bancaires en ligne pour entreprises; Institut pour le climat de BMO; Affaires express BMO; ConseilDirect; BMO EEmpower; et BMO Ligne d'action.

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Bloomberg est une marque de commerce de Bloomberg Finance L.P.; *Wall Street Journal* est une marque de commerce de Dow Jones & Company, Inc.; World's Most Ethical Companies (liste des sociétés les plus éthiques au monde) est une marque de commerce de d'Ethisphere, LLC; Corporate Knights est une marque de commerce de Corporate Knights Inc.; Dow Jones Sustainability est une marque de commerce de S&P Dow Jones Indices LLC; Forbes est une marque de commerce de Forbes LLC; Blend est une marque de commerce de Blend Labs, Inc.; FedNow est une marque de service des banques fédérales de réserve; American Business Awards est une marque de commerce de Stevie Awards, Inc.; International Business Awards est une marque de commerce de Stevie Awards, Inc.; Sandstorm Gold Royalties est une marque de commerce de Sandstorm Gold Ltd.

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2021

Bourses – marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2021	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	134,37 \$	137,98 \$	76,03 \$	615,6 millions
NYSE	BMO	108,51 \$ US	111,48 \$ US	57,25 \$ US	50,8 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 13 avril 2022 à 9 h 30 (heure de l'Est)

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2022*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires – Dates de versement	Actions privilégiées – Dates de versement
1 ^{er} février	28 février	25 février
2 mai	26 mai	25 mai
2 août	26 août	25 août
1 ^{er} novembre	28 novembre	25 novembre

* Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Bureau du surintendant des institutions financières relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de BMO pour acheter des actions ordinaires de BMO additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.



Votre vote compte.

Assurez vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Actionnariat des employés*

84,7 % de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, ce qui témoigne clairement de leur engagement envers BMO.

* Au 31 octobre 2021.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés à la page 101 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour en savoir plus, consultez notre site Web.

www.bmo.com/secure

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Obtenir de la reconnaissance signifie que nous sommes sur la bonne voie

Pour en savoir plus sur ce que nous sommes, ce que nous faisons et ce qui compte pour nous, consultez :

bmo.com/apropos

@BMO

@lifeatBMO

Magazine *Forbes* : Liste des meilleures banques au monde

2021 | 2020

L'une des meilleures banques en Amérique du Nord selon les clients.

Indice de durabilité Dow Jones Sustainability Index

De 2006 à 2021

Nous figurons à l'indice depuis 16 ans – en 2021, nous étions l'une des cinq seules entreprises canadiennes à faire partie de l'indice mondial DJSI.

Ethisphere^{MD} : Liste des sociétés les plus éthiques au monde^{MC}

2021 | 2020 | 2019 | 2018

Sur la liste pour une quatrième année d'affilée, et parmi les cinq banques au monde à y figurer en 2021.

Insider Intelligence : Classement 2021 des services bancaires mobiles au Canada

2021

Au premier rang pour ce qui est de la gestion financière numérique, de la sécurité, du contrôle lié aux cartes ainsi que des alertes relatives aux services bancaires mobiles.

Indice Bloomberg d'égalité des sexes

2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016

Sixième année d'affilée sur cette liste prestigieuse, preuve de notre engagement à l'égard de l'égalité des sexes.

Corporate Knights : Palmarès des 100 sociétés les plus durables au monde

2021 | 2020

Banque la plus durable en Amérique du Nord deux années d'affilée.